


Arnault

ŒUVRES

DE

A. V. ARNAULT.

IMPRIMÉ PAR LACHEVARDIERE FILS,
RUE DU COLOMBIER, N. 30.

ŒUVRES

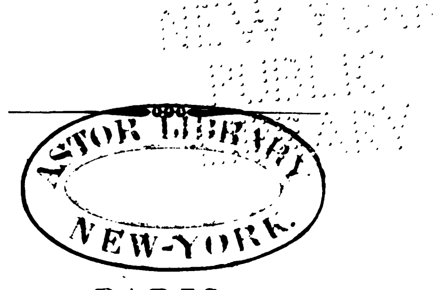
DE

A. V. ARNAULT,

DE L'ANCIEN INSTITUT DE FRANCE, ETC., ETC.

CRITIQUES
PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

TOME III.



PARIS,

A. BOSSANGE, LIBRAIRE,
RUE CASSETTE, N. 22.

LEIPZIG,
MÊME MAISON, REICHS STRASSE.

1827.

MON

PORTE-FEUILLE.

MON

PORTE-FEUILLE.

DE LA DANSE.

Jam Cytherea choros ducit Venus, imminente lunâ;
Junctæque Nymphis Gratiæ decentes
Alterno terram quatiunt pede [1].
(HORAT., ode IV, lib. I.)

Ces vers, dont la grâce me semble impossible à rendre en français, ces vers qui n'ont été traduits que par le crayon du Poussin [2], sont un vrai tableau de la danse, qu'il est plus aisé de peindre que de définir.

La danse est un art qui, à l'aide de la musique, règle nos mouvements et nos attitudes.

La mesure caractérise la danse, comme elle caractérise le chant. Sans mesure, les pas les plus animés du

[1] Traduction littérale : Cythérée, à la clarté de la lune, conduit les danses; et les Grâces décentes, unies aux Nymphes, frappent la terre d'un pied alternatif.

[2] Dans ce tableau où le Temps fait danser les Heures,

Ludimus interea celeri nos ludimur horâ.

danseur ne sont que des sauts, comme les voix du chanteur ne sont que des cris.

Ainsi que celle du chant, l'invention de la danse remonte aux premiers temps de la civilisation, et tire son origine de nos passions. Dans les émotions vives l'homme ne saurait demeurer en repos. Il lui faut des moyens extraordinaires pour exprimer des sentiments extraordinaires. Ses paroles alors deviennent plus accentuées, ses mouvements plus vifs et plus marqués : ce n'est plus son langage habituel, sa démarche accoutumée ; mais ce n'est encore là ni du chant, ni de la danse.

Le chant et la danse ne furent inventés que lorsqu'un intérêt commun inspira le même sentiment et la même expression à plusieurs individus. Pour remédier à la confusion qui devait résulter de tant de cris et de tant de mouvements qui, pour être simultanés, n'en étaient pas moins discordants, on sentit la nécessité de les assujettir à un commun rhythme, à une mesure commune.

Cette régularisation me semble devoir se rattacher à la première organisation du culte des dieux, à laquelle se rattache aussi la première législation. L'inventeur des lois dut être celui du chant et de la danse, qui dérivent évidemment de l'esprit d'ordre.

La danse comme le chant se trouve mêlée à tous les rites religieux. Elle faisait partie des cérémonies qui s'exécutaient dans le temple des Juifs. D'après l'opinion des interprètes de l'Écriture, les prêtres du Seigneur étaient partagés en deux chœurs, dont l'un dansait à la

musique sur laquelle l'autre chantait les psaumes. Quand la mer, qui s'était ouverte devant les Hébreux, se fut refermée sur les Égyptiens, c'est en dansant aux chants improvisés par la sœur de Moïse que les enfants d'Israël célébrèrent ce grand bienfait de Dieu. C'est en dansant au son des timbales, *cum tympanis et choris*, que la fille de Jephté vint avec ses compagnes au-devant de son père. C'est en dansant que les filles de Silo célébraient l'anniversaire d'une fête du Seigneur, *solemnitas Domini in Silo anniversaria*, quand elles furent enlevées par les Benjamites. Enfin c'est par des danses que les Juifs inaugurèrent la statue du veau qu'ils adorèrent pendant la retraite de Moïse sur le mont Sinaï.

On sait de quel cœur David dansa devant l'arche quand il la conduisit de la maison d'Obed-Edom dans son propre palais. Il dansait, dit le texte sacré, *de totis viribus*, de toutes ses forces, au son de la lyre, de la harpe, des trompettes, du sistre, des timbales et de la cithare.

En cela les Hébreux imitaient les Égyptiens, qu'imitèrent aussi les Grecs, qu'ont imités les Romains.

Dans les premiers siècles de l'Église, la danse se mêla de même aux chants dans les solennités chrétiennes. La veille des grandes fêtes, les fidèles dansèrent long-temps devant la porte du temple en chantant les hymnes du jour; et ces danses étaient répétées dans le sanctuaire même, par les chanoines sous la direction de l'évêque, qui de là, dit Scaliger, reçut le titre de *præsul, qui conduit la danse*, titre que portait antérieurement le premier des *Saliens*,

ou des prêtres de Mars, parcequ'il dirigeait la danse dans les fêtes instituées en l'honneur de cette divinité.

Quoiqu'elles aient été enfin bannies du sanctuaire, où elles introduisirent plus d'une fois la profanation, ces danses pieuses se sont perpétuées jusque dans le dix-septième siècle. Le jésuite *Ménestrier,* nom précieux pour un chorégraphe, le jésuite Ménestrier, dis-je, attestait en 1682, dans son *Traité des ballets*, avoir vu le jour de Pâques, dans plusieurs églises, les chanoines danser en rond avec les enfants de chœur, en chantant l'*Alleluia*.

Disons par parenthèse que c'étaient de grands chorégraphes que les PP. jésuites; pas de bonne fête pour eux sans ballet. C'est par un ballet qu'ils égayaient tous les ans, dans leurs colléges, la distribution des prix; c'est par un ballet qu'on les vit célébrer à Aix l'installation d'un archevêque; c'est par un ballet qu'ils démontrèrent à Paris l'excellence de la morale chrétienne comparativement à celle du paganisme, excellence qu'ils faisaient ressortir du rapprochement des faits les plus scandaleux de la mythologie, et des mystères les plus saints de notre religion, représentés par leurs élèves avec la plus scrupuleuse exactitude, sur le même théâtre, dans le *ballet de la Vérité*.

Pendant la messe mosarabe, rétablie à Tolède par le cardinal Ximenès, on dansait avec autant de ferveur que de décence dans la nef et dans le chœur.

En Espagne, en Portugal, et en d'autres pays catholiques, la danse faisait naguère et fait peut-être encore

aujourd'hui partie de la liturgie. A Châlons-sur-Saône, la veille de la Pentecôte, les chanoines célébraient, en dansant et en chantant les antiennes du jour, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. A Limoges, il y a un siècle à peine, le jour de Saint-Martial, apôtre du Limousin, le peuple et le clergé dansaient en rond dans le chœur de la cathédrale qui lui est dédiée, en répétant à la fin de chaque psaume, au lieu du *Gloria Patri*, cet harmonieux refrain :

Sant Marciau, pregat per nous,
E nous espingaren per bous.

« Saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous. »

Plus sévère que la juive et que la chrétienne, la religion musulmane repousse la danse et même la musique des mosquées : elle la défend même dans les harems. On danse pourtant quelquefois ; mais c'est en vertu d'une autorisation accordée ou plutôt vendue au maître de maison par l'autorité compétente. Car, à Constantinople, comme à Rome,

Il est avec le ciel des accommodements.

Quelques personnes ont donc présumé à tort de ce que certains derwischs admettaient la danse parmi leurs exercices religieux, qu'elle était du nombre des pratiques ordonnées par le Coran. Tout au contraire, ces derwischs sont réprouvés par la religion et par la loi, par cela

même qu'ils font usage de la musique et de la danse [1].

Toute danse qui fait partie d'une liturgie s'appelle *danse sacrée*.

De la *danse sacrée* dérive la *danse profane*, danse qui se pratique dans les jours d'allégresse publique ou d'allégresse domestique. Celle-là se divise en *honnête* et en *déshonnête*, danses qui ne rappellent pas également toutes deux la dignité de leur commune origine.

La *danse honnête* n'a pas besoin d'être définie. Cet exercice, auquel de jeunes filles et de jeunes garçons se livrent, en présence de leurs parents, est une imitation des jeux décrits par Horace, des jeux que les Grâces *décentes* formaient avec les nymphes et les pasteurs, sous les yeux même de Diane. Mais les satyres se mêlaient quelquefois à ces danses quand Diane n'y regardait pas; et, de gracieuses qu'elles étaient, elles devenaient alors voluptueuses, licencieuses, lascives même.

Les anciens, qui aimaient à se modeler sur leurs dieux, les imitèrent jusque dans leurs écarts.

Saltantes satyros imitabitur Alphesibœus [2].

(VIRG., égl. V.)

De cette imitation est née la danse déshonnête, la

[1] En ordonnant aux femmes de tenir les yeux baissés, de ne point agiter leurs pieds, de peur de laisser apercevoir leurs jambes, Mahomet interdit par cela même la danse, qu'il ne compte pas d'ailleurs parmi les plaisirs promis aux musulmans dans son paradis. (Voyez, dans *le Coran*, le chapitre intitulé *la lumière*.)

[2] Alphésibée imitera la danse des satyres.

danse lascive, danse proscrite par la morale non moins que par la religion.

Chez les chrétiens aussi, la danse religieuse a dégénéré en danse licencieuse. De honteuses voluptés ont corrompu promptement l'innocence des danses qui accompagnaient les agapes : il n'est donc pas étonnant que, dès le quatrième siècle, les conciles, les papes, les évêques, aient fermé l'église à ces chœurs avec lesquels le scandale y pouvait rentrer. Un prince, dont la morale était moins sévère que celle des saints pères, Tibère, révolté de ces obscénités, avait chassé de Rome les danseurs et les maîtres de danse.

Rien de mieux que de réprimer ces abus de l'art; mais étendre l'interdiction jusqu'à l'art lui-même, est-ce un acte de saine raison?

La danse est sans doute un art dont l'usage ne saurait être admis partout, et dans lequel même il ne convient pas à tout le monde d'exceller. Hors du théâtre c'est un ridicule que de s'y montrer trop habile. Quelle perte de temps ne suppose pas l'acquisition d'un talent si futile quand il est porté à la perfection! Salluste reprochait à Sempronia de chanter et de danser mieux qu'il ne convenait à une honnête femme, *psallere et saltare elegantius quam necesse est probæ*. Tous les bons esprits seront de son avis.

Mais les bons esprits ne sauraient être de l'avis de ces rigoristes qui prétendent interdire la danse *décente* à des réunions purement profanes. C'est montrer, ce me sem-

ble, plus de zèle que de jugement. Ce qui est indécent dans le lieu saint ne saurait-il être décent en d'autres lieux? Ces zélateurs ne savent-ils donc pas que la danse à laquelle les paysans se livrent le dimanche sur la place publique n'est qu'une continuation d'un usage consacré par l'Église elle-même? Les chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui avaient été chercher dans le désert un refuge contre la persécution, se rassemblaient dans les hameaux les fêtes et les dimanches, et dansaient pieusement en chantant les prières du jour, dit le P. *Hélyot*, dans son *Histoire des ordres monastiques.*

Ce fait, raconté par un moine picpus, prouve, dira-t-on, qu'autrefois la danse a été permise aux moines par les abbés; mais non pas qu'aujourd'hui les curés doivent la permettre à leurs paroissiens.

Si l'opinion d'un archevêque est de poids dans une pareille question, opposons à ces ennemis de la danse l'autorité d'un archevêque.

L'homme le plus sincèrement et le plus raisonnablement religieux qui ait peut-être existé, Fénelon, répondit à un curé qui se vantait d'avoir aboli la danse dans sa paroisse : « *Ne dansons pas, monsieur le curé; mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empêcher un moment d'oublier qu'ils sont malheureux?* »

A cette considération concluante pour la charité, on pourrait en joindre une autre non moins concluante pour la morale. L'office divin fini, de quelle manière les paysans emploieront-ils le dimanche, si, dans ce

jour où il leur est défendu de travailler, il ne leur est pas permis de danser? N'iront-ils pas chercher dans les cabarets et dans les bois des plaisirs un peu moins innocents que ceux qu'ils auraient pris sous les yeux du public[1]?

Se montrer maussade et tracassier, c'est agir contre l'esprit de la religion, c'est méconnaître les principes posés par le Christ lui-même. Mon joug est doux, a-t-il dit, *Jugum meum est suave*, et mon fardeau est léger, *et onus meum leve*[2].

Les *danses sacrées* les plus célèbres dans l'antiquité étaient, chez les Égyptiens, les danses *astronomiques*, imitation des mouvements des astres, que les anciens appelaient *un bal mesuré*.

Chez les Grecs, la danse *memphitique*, instituée à Athènes par Minerve; la danse *lacédémonienne*, inventée à Sparte par Lycurgue; la danse des *Lapythes*, la danse de *Bacchus*, la danse des funérailles; et, chez les Romains, la danse des *Saliens*, la danse *pyrrhique*, la danse de *l'archimime*, qui toutes se rattachaient à des solennités, étaient des *danses sacrées*.

Dans cette énumération sont comprises des évolutions exécutées en mesure, au son des instruments. Par cela même qu'elles étaient formées de pas assujettis à un mode précis, ces évolutions n'appartiennent-elles

[1] Voyez dans le second volume, p. 449, *Les danses ont cessé*.

[2] *Evang. sec. Matth.*, c. XI, ℣ 30.

pas à la danse? Les marches militaires elles-mêmes sont des danses : c'est ce que les anciens indiquent quand ils disent que c'est *en dansant que les Spartiates allaient au combat.*

La danse ne consiste pas seulement dans des mouvements exécutés en sautant. Au reste, si l'on ne veut voir de danse parfaite que là où les mouvements des danseurs dessinent des figures, on conviendra du moins que les évolutions dont il s'agit ici se placent entre la danse sautée et la marche non réglée; elles sont, entre ces deux exercices, ce qu'en musique est le récitatif entre la déclamation et l'air proprement dit.

Parmi les danses romaines, n'oublions pas de citer la *danse de mai.* A l'occasion d'une fête ramenée annuellement par ce mois, et dont l'objet était de célébrer le rajeunissement de la nature, les jeunes garçons et les jeunes filles sortaient de la ville avant l'aurore, pour n'y rentrer qu'après le crépuscule. Pendant toute la journée cette jeunesse parcourait les champs en dansant au son de la flûte, et s'y parait de rameaux verts, sans lesquels on avait honte de se montrer ce jour-là, d'où vient le proverbe, *Je vous prends sans vert.* La plus parfaite égalité régnait entre les citoyens dans ces gracieuses saturnales, pendant lesquelles les riches ne se distinguaient qu'en faisant dresser devant leurs maisons des tables abondamment servies, auxquelles chacun pouvait s'asseoir. On conçoit que la liberté des fêtes de mai ait facilement dégénéré en licence, et qu'il en soit né des excès

auxquels l'autorité civile ait cru devoir mettre un terme.

Les usages et les abus de la *danse de mai*, supprimée par le paganisme, se sont reproduits néanmoins depuis l'établissement du christianisme, et se liaient même en quelques endroits à des solennités religieuses. A Évreux, les chanoines de la cathédrale se sont long-temps rendus le 1er mai au *bois l'Évêque*, autrement dit *bois de la Bouteille*, pour y couper des branches dont ils paraient les saints de leur église, qui, abandonnée ensuite pendant dix jours au bas clergé et à la populace, devenait un théâtre de plaisirs dont la danse était peut-être le plus honnête. Cette fête, connue sous la dénomination de *procession noire*, et qui ne prescrivait pas l'abstinence, s'appelait aussi danse des *saouls*-diacres, *saturorum diaconorum*.

La danse de mai est sans doute une de celles dont les rigoristes se sont prévalus pour proscrire la danse en général.

Ce que cette danse devint par abus, la danse *nuptiale* et la danse de *l'hymen* l'étaient par leur essence. Celles-là furent de tout temps abominables. Il suffit d'avoir le plus léger respect des mœurs pour abhorrer ces pantomimes, qui reproduisaient au jour les mystères les plus secrets du lit conjugal.

Le geste, qui fait nécessairement partie de la danse, est un des moyens dont nous nous servons pour exprimer nos sentiments et nos sensations: on conçoit donc que de la danse soit née la pantomime (*voyez* PANTOMIME), qui se rattache à *la danse théâtrale*.

La danse théâtrale est aussi ancienne que l'art dramatique. Elle ne fut admise d'abord sur le théâtre que comme accessoire; mais petit à petit elle y partagea l'empire avec la tragédie et la comédie. Les Grecs avaient déjà trouvé dans la danse, quand elle fut employée dans le même but par les Romains, des moyens suffisants pour tous les développements d'une action dramatique. On sait à quel degré de perfection, chez eux, fut portée la pantomime par les Pylade et les Bathylle. Ce genre de drame n'a pas dégénéré chez les modernes; les Français surtout l'ont cultivé avec un grand succès. Il est difficile de croire que les compositions des anciens chorégraphes fussent supérieures à celles des Noverre, des deux Gardel et de Milon, qui s'est placé plus d'une fois à leur hauteur.

La passion de tous les peuples pour la pantomime se conçoit quand on songe que le geste est un langage universel; que par ce truchement les acteurs se mettent en rapport avec toutes les intelligences, et que la pantomime, si expressive par elle-même, est commentée, pour ainsi dire, par la musique, langage universel aussi.

La danse, ainsi employée, n'est plus un art futile; c'est une branche de l'art dramatique; c'est l'élément d'un des plaisirs les plus délicats que puisse goûter un peuple policé. Nulle part, et en aucun temps, elle n'a été portée à un si haut degré de perfection qu'aujourd'hui à l'Opéra de Paris.

Le goût de la danse semble inné dans l'homme. Partout où vous trouvez les hommes réunis pour des fêtes, vous trouvez des hommes dansants. Les sauvages célèbrent leurs victoires par des danses; ils dansent autour des prisonniers qu'ils vont dévorer; ils dansent même, comme des hommes civilisés, seulement pour le plaisir de danser. M. de Châteaubriand n'a-t-il pas vu dans l'Amérique septentrionale des sauvages exécuter des contredanses françaises au son de la pochette de M. *Violet*?

L'austérité laconienne, loin de repousser la danse, mettait au premier rang des exercices auxquels on doit former la jeunesse, cet art, qui lui avait été enseigné par Castor et Pollux. L'urbanité athénienne plaçait la danse au rang des arts qu'il n'est pas séant d'ignorer, et tenait pour impolis ceux qui ne s'y livraient pas quand la circonstance l'exigeait. Les Thessaliens avaient tant d'estime pour la danse, qu'ils donnaient à leurs généraux et à leurs magistrats le nom de *Proorquestères*, *chefs de danse*, pour indiquer sans doute que les uns et les autres maintenaient l'ordre et la mesure dans la direction de l'armée et du gouvernement, ce dont on pourrait inférer qu'ils pensaient, comme le maître de danse de *M. Jourdain*, que « tous les malheurs des hommes, tous les revers funestes dont les histoires sont remplies, les bévues politiques, les manquements des grands capitaines, ne sont venus que faute de savoir danser.[1] »

[1] Voyez *le Bourgeois gentilhomme*, acte Ier, scène II.

Quand les Thessaliens appliquaient le mot *danser* à autre chose qu'à la danse, ils indiquaient par là que l'on avait fait cette chose le mieux possible. La statue d'un de leurs généraux portait cette inscription : « Le peuple a élevé cette statue à *Illation*, parcequ'il a bien *dansé* au combat, ou bien *dansé* le combat. »

Homère appelle Mœrion un bon danseur. Pyrrhus, si l'on en croit Lucien, a moins de droit à la célébrité par sa beauté et par sa valeur, que pour avoir inventé la *pyrrhique*.

Socrate, le plus sage de tous les hommes, au jugement des dieux mêmes, n'a pas seulement loué la danse comme une chose qui servait à donner de la grâce, mais il a voulu l'apprendre dans sa vieillesse, tant il admirait cet exercice, dit aussi Lucien.

La danse décente est en effet le plus vif des divertissements honnêtes. Ce n'est pas non plus le moins utile des exercices gymnastiques; ne prête-t-elle pas de la grâce au repos comme au mouvement? n'entretient-elle pas dans les membres la force et la souplesse? tout en donnant du plaisir, ne fortifie-t-elle pas la santé? Telle est, en résumé, l'opinion des sages de tous les temps; elle vaut peut-être bien celle de quelques curés de campagne.

Des hommes célèbres ont fait leurs délices de la danse, des rois mêmes n'ont pas dédaigné de s'y rendre habiles; Henri IV dansait les *tricotets* au Louvre; la

danse était, avec la musique, l'âme de ces fêtes où l'on voyait à Versailles

> Cent filles de héros conduites par l'Amour ;
> Ces belles Montbazons, ces Châtillons brillantes,
> Ces piquantes Bouillons, ces Nemours si touchantes,
> Dansant avec Louis sous des berceaux de fleurs,
> Et du Rhin subjugué couronnant les vainqueurs.
>
> (VOLTAIRE.)

Déjà vieille, la reine Élisabeth apprenait à danser; c'était, à la vérité, pour paraître jeune.

D'après l'enthousiasme qu'excite la danse, rien de si naturel que l'estime de certains danseurs pour leur art et pour eux-mêmes. « Que de choses dans un menuet! » disait *Marcel.* « Frédéric, Voltaire et moi, voilà les trois grands hommes du siècle, » disait le vieux *Vestris.*

Le Sac, danseur français, qui tenait école à Londres du temps de la reine Anne, apprenant que lord Harley avait été fait comte d'Oxford et lord-trésorier, ne pouvait concevoir la chose. « A quoi, disait-il, pense la reine, « en élevant si haut un pareil sujet? Je l'ai eu entre les « mains pendant deux grandes années, je n'en ai pu « rien faire; c'était le plus lourd de mes écoliers. »

Lucien, dans son dialogue sur la danse, veut qu'un danseur sache la poésie, la géométrie, la musique, et même la philosophie. Pour danser correctement aurions-nous donc besoin des arguties de la dialectique? Il veut qu'il soit bon rhétoricien, pour exprimer les

mouvements de l'âme, et de plus peintre et sculpteur, pour imiter les attitudes et les contenances! Ce n'est pas tout, rival d'Apelles et de Phidias, le danseur, qui est fait pour représenter tout ce qui est susceptible d'être représenté, doit avoir une mémoire égale à celle de Calchas, qui savait le présent, le passé et l'avenir. Lucien, de plus, veut que le danseur rivalise Thucydide, non dans l'art d'écrire l'histoire, mais dans l'observation du *decorum;* qualité que, au dire de Périclès, possédait éminemment cet écrivain. Avec cela, le danseur doit être subtil, inventif, judicieux, et avoir l'oreille fort délicate. Enfin, il ne doit être ni trop grand, ni trop petit, ni trop gras, ni trop maigre, et doit avoir le corps ferme et souple tout ensemble. A ce compte, un danseur serait le mieux fait et le plus savant des hommes; ce serait une encyclopédie dans un Apollon.

Danse se dit aussi des figures exécutées par les danseurs. Le *cordace*, le *ciscynis*, l'*emmélie*, l'*hormus*, la *pyrrhique*, chez les anciens; chez les modernes, les *tricotets*, le *menuet*, le *fandangao*, la *romeca*, la *gigue*, le *chica*, sont des danses, et la contre-danse aussi.

Entre la danse astronomique et la contre-danse il y a peu de rapport. Aussi ces danses pourraient-elles bien n'être pas l'imitation d'un même objet. Ce n'est pas, ce me semble, le mouvement des astres, mais celui de deux amants qui se cherchent et s'évitent que la contre-danse reproduit dans ses figures, jeux très décents au reste, puisque ces amants ne se rejoignent jamais.

Quand plusieurs danseurs réunis exécutent, au son de la musique, à l'aide de pas et de gestes, une action dramatique, cette action prend le nom de BALLET. (*Voyez* ce mot.)

QUELQUES MOTS SUR DAVID.

Je ne veux pas écrire ici la vie de ce grand peintre. Les souvenirs qu'il laissera sont imprimés par lui-même sur ces pages immortelles, sur ces toiles qui parent le Luxembourg, dont les galeries, non moins riches que celles du Louvre, sont pour nos arts des archives de gloire.

Je veux seulement consigner ici quelques traits qui ne sont pas connus, puisqu'ils appartiennent aux relations particulières que j'ai eues avec lui; ils sont de nature à faire connaître le caractère de son esprit. On ne les lira pas sans intérêt.

David était ce qu'on peut appeler un homme tout d'une pièce. Son talent était un résultat de toute son organisation. Toujours d'accord avec lui-même, ce qu'il était dans son atelier il l'était partout.

Enflammé de l'amour des anciens, il lui semblait que les modernes ne pouvaient rivaliser avec eux qu'en se modelant en tout sur eux, et que les arts ne recevraient en France le lustre dont ils brillaient à Corinthe, à Rome et dans Athènes, qu'autant que les institutions françaises se rapprocheraient de celles de ces républiques. C'est par

cela surtout qu'il était républicain. De là cette rudesse qu'il apportait presque malgré lui jusque dans ses relations de société; de là cette *brutalité* dans ses opinions politiques. Oui, brutalité, c'est le mot, en ce sens qu'il exprime l'analogie qui existait entre le républicanisme de Brutus et celui de David, qui se croyait capable aussi de sacrifier ses plus chères affections aux intérêts de la liberté.

Son caractère s'était révélé tout entier avant la révolution dans son tableau des Horaces. L'exaltation qui anime tout ce vieillard est le sentiment qui possédait David ; sentiment qui avait animé le plus fier de nos tragiques. L'analogie est telle entre ces deux génies, qu'en contemplant la scène de David, on croit entendre la scène de Corneille.

David s'est également reproduit dans son tableau de Brutus. Mais à l'aspect de ce consul plongé dans la méditation au pied de la statue de Rome, à laquelle il demande protection contre son propre cœur, ce n'est plus Corneille, c'est Voltaire qu'on croit entendre. Ce tableau n'est-il pas le commentaire de ce beau vers :

Mais s'il n'était Brutus, il t'allait pardonner?

C'est à l'occasion de la tragédie de *Marius à Minturnes* que je liai connaissance avec David. Les acteurs, désirant prendre dans la scène du Cimbre les positions où le jeune Drouais avait placé ses personnages dans son célèbre tableau, j'allai prier David, dont il avait été élève, de m'en donner un croquis. Personne plus que lui

n'encourageait les talents naissants ; non seulement j'en obtins ce que je désirais pour le moment, mais sachant que je m'occupais de traiter le sujet de *Lucrèce*, il m'offrit de me donner le dessin des meubles qui devaient orner la chambre de cette matrone. « Vous y pourrez « placer, me dit-il, les métiers de Pénélope : j'ai cela dans « mes cartons. » Notez que la chose se passait en 1791.

Lucrèce achevée, je retourne chez David. Depuis notre dernière entrevue, la révolution ne s'était pas arrêtée ; l'exaspération des partis s'était accrue, et le parti le moins nombreux n'était pas le moins audacieux. J'appartenais à ce parti-là ; et, loin de le cacher, j'en portais les signes. Mon gilet, ma cravate, mes gants même, étaient parsemés de fleurs de lis.

David, au premier abord, m'accueille avec cordialité ; puis tout-à-coup, se refroidissant : « Je n'ai pas de des- « sins pour quelqu'un qui porte ce que vous portez là, » me dit-il en fronçant ses terribles sourcils. « M. David, « lui répliquai-je, nous ne rougissons pas de ces si- « gnes-là dans notre parti ; nous aimons même à mon- « trer ce que dans le vôtre plus d'une personne s'efforce « de cacher. » Cette saillie ne raccommoda pas mes affaires. David, qui pour lors n'en avait pas ri, m'en parla pourtant plus d'une fois depuis en riant ; mais c'était dans l'exil, où nous étions arrivés par des chemins bien différents, et où nous avions été poussés tous les deux au retour de ces mêmes signes qui avaient provoqué notre brouille.

David, au reste, m'était depuis long-temps revenu ; la place de chef de la division de l'instruction publique et des arts, que m'avait confiée le ministre Lucien Bonaparte, établissait entre les artistes et moi des relations nécessaires. Aucune ne m'a été plus profitable que celle que j'eus avec David. Jamais conversation ne fut plus abondante en aperçus profonds que celle de ce grand peintre, quand il se renfermait dans son art. Elle me tenait lieu d'un cours spécial ; c'était tout à la fois pour moi une étude et un délassement. Personne ne sentait plus que lui ce qu'il valait ; un jour que je lui demandais s'il n'était pas nécessaire de rétablir l'ancienne académie de peinture et de sculpture, pour maintenir les beaux-arts dans la direction où Vien les avait fait entrer : « Point d'aca-« démie, dit-il, si vous ne voulez pas ramener dans la « peinture la triste uniformité qui la caractérisait sous « Louis XV. C'est à l'opinion publique à maintenir les arts « dans la bonne voie. Les ateliers suffisent à la conserva-« tion du goût : *je suis, moi, une académie.* »

Ce mot, dit sans jactance, ne m'étonna pas moins par sa justesse que par sa franchise.

C'est au mois de septembre de cette année 1825 que je vis David pour la dernière fois. Rappelé à Bruxelles par des devoirs plus encore que par des affaires, je ne négligeai pas d'aller voir cet illustre proscrit. Il me reçut avec affection. Les détails qu'il me donna sur une crise des plus graves, à laquelle il venait d'échapper, méritent d'être conservés.

Il sortait d'une léthargie qui avait duré près de cinq jours, et pendant laquelle on n'avait reconnu qu'à ce qu'il n'était pas tout-à-fait froid que la vie était suspendue en lui, et non pas éteinte. « Vous voyez un ressuscité, me « dit-il ; j'ai été mort pendant quatre jours ; je puis vous « dire ce qui en est. — Qu'avez-vous éprouvé pendant « ce long sommeil? lui demandai-je. — Rien physique« ment, rien moralement, ni douleurs, ni rêves. Revenu « à moi, me trouvant couvert de vésicatoires, de scarifi« cations, de sangsues, je demandai pourquoi tout cela? « Ai-je pu éprouver toutes ces tortures sans les sentir! « Quant à la durée du temps qui s'est écoulé entre le « moment où j'ai perdu connaissance et celui où je l'ai « recouvrée, c'est à peine une minute. Ce n'est rien que « la mort, absolument rien ; je recommencerai sans « peur. »

M. Langlois, l'un des élèves que David affectionnait le plus, était témoin de cette conversation. « Grâce à lui, « me dit David en me le montrant, je suis sûr de ne plus « mourir. Il est venu de Paris tout exprès pour faire mon « portrait ; c'est un chef-d'œuvre : c'est prodigieux de « vie et de ressemblance. C'est moi : tout y est, jusqu'à « ma loupe. Ne viendrez-vous pas le voir? » J'ai vu ce portrait ; David ne se trompait pas.

J'eus encore avec lui, dans son atelier, une conversation dans laquelle il me dit, entre plusieurs choses remarquables : « Je ne peux plus tenir le pinceau. Que n'ai« je la main d'un autre au bout de mon bras! On ferait

« encore de bonnes choses en exécutant mes idées ; jamais « ma tête n'en a été plus remplie. »

Je ne l'ai plus revu depuis ; je n'espérais plus le revoir. Quoiqu'il se crût guéri, il était évident qu'il n'y avait entre le mal et lui qu'une trève ; son teint était moins d'un convalescent que d'un malade. Sa mort m'a moins étonné qu'affligé.

La sagacité que David apportait à la pratique et à la démonstration de son art ne se retrouvait pas toujours dans les jugements qu'il portait sur les productions des arts qu'il ne cultivait pas. Son goût n'était rien moins que sûr en littérature ; en musique, il était singulier : non que David n'aimât beaucoup la musique, mais en ce que la musique sévère et mâle n'est pas celle qu'il préférait. Rarement même la musique si accentuée, mais si vraie, de Méhul, obtenait grâce devant lui. Cela, au reste, peut s'expliquer. C'était des distractions et non de l'occupation que demandait à la musique cette âme qui n'avait besoin que de se détendre. C'était du repos que David venait chercher au concert, et ce repos ne lui pouvait être donné que par des chants et des accords en opposition avec les affections dont il se sentait fatigué.

Sans la révolution, aucune passion n'eût jamais disputé David à la peinture. Toujours patriote, il oublia, sous Napoléon, qu'il était républicain ; il ne l'aurait jamais su sous Louis XIV, dont il eût été aussi le premier peintre, puisqu'il est le premier de ceux qu'ait produits l'école française.

JOURNAL D'UN SAUVAGE.

CHAPITRE PREMIER.

LA LETTRE.

J'ai des amis partout; j'en ai jusque dans ma famille; j'en ai même parmi mes amis : non que je sois doué de grandes qualités; mais j'ai des défauts qui y ressemblent si fort! Il n'en est pas ainsi de M. Galand, mon ancien camarade : ses qualités ressemblent si fort à des défauts, qu'on l'évite avec autant de soins qu'on en met à me rechercher. Cette injustice a fini par le détacher des hommes et le conduire en Amérique septentrionale, où il est établi, non loin de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du grand fleuve appelé Mississipi par les géographes, Missipipi par les Parisiens, et Meschassebé par les Illinois, les Iroquois, et M. de Châteaubriand.

Je vais voir les hommes de la nature, me dit-il en partant, n'avez-vous pas des commissions à me donner pour leur pays? — Ma femme aime les singes, les perroquets, et la nature des hommes qui ne sont pas trop sauvages. — Je vous entends; à la première occasion je vous enverrai un singe et un perroquet. — Vous pourriez même y joindre un sauvage, pour peu qu'il eût des dispositions à souffrir quelques vêtements, et à se contenter de notre cuisine. Nous ne serions pas fâchés de

voir ce que c'est que l'homme de la nature, et d'essayer jusqu'à quel point il peut être corrompu par la civilisation.

Voilà trois ans bientôt que ce pauvre M. Galand est parti. Je me croyais tout-à-fait oublié de lui, quand mon domestique m'annonça qu'un jeune homme, amené par le conducteur de la diligence de Nantes, demandait à me parler. J'ordonne qu'on l'introduise, et je vois entrer un grand garçon de cinq pieds six pouces, à la figure chiffonnée, au teint olivâtre, à la peau tatouée, et qui, un singe sur l'épaule, un perroquet sur le poing, un ourson en laisse, et le chapeau sur la tête, me remit de la main gauche la lettre suivante : elle est de M. Galand.

« Je ne vous ai pas oublié, mon cher ami. Quoique ce soit toujours avec peine que je pense à cette Europe troublée par d'éternelles guerres, je n'en puis chasser le souvenir, auquel se trouve lié celui de mes amis. Malgré les soins, les peines même qu'entraîne un premier établissement, je me suis occupé de vous. Je vous ai écrit. Vous ne m'avez pas répondu ; c'est tout simple. Au milieu des plaisirs, quel intérêt avez-vous à vous occuper d'un exilé, d'un fugitif, d'un misanthrope ? Dans le bonheur, le souvenir d'un ami malheureux n'est guère qu'une distraction pénible ; dans le malheur, au contraire, le souvenir d'un ami heureux est une des plus douces consolations. Voilà l'histoire de mon cœur et du vôtre : n'est-ce pas ?

« Peut-être aussi n'avez-vous pas reçu mes lettres,

peut-être les vôtres ne me sont-elles pas parvenues? Établi à plus de cent lieues en avant dans les terres, je n'ai que des communications rares et difficiles avec la capitale de la colonie; et, toute réflexion faite, le tort que je vous reproche peut bien n'être que celui de vos commissionnaires et des miens. J'espère que le messager que je charge de cette lettre sera plus exact ou plus heureux que les autres. Envisagez-le bien; ne lui trouvez-vous pas un air de candeur, un air d'honnête homme, un air tout-à-fait étranger? C'est l'homme que vous désirez, c'est l'homme de la nature, dont votre femme veut faire l'éducation. Il est tombé entre mes mains, dans une chasse aux singes que je fis, il y a trois ans, à travers les forêts qui bordent le fleuve. Comme il courait! il m'en a presque coûté deux chevaux pour le forcer. Il avait dix-sept ans alors, autant que j'en ai pu juger à sa taille et à sa force, car il ne portait, quand je l'ai pris, ni habits, ni extrait de baptême; il a aujourd'hui l'un et l'autre, et est aussi galant homme et aussi bon chrétien que qui que ce soit. Un capucin qui sait lire le lui enseigna. Je croyais que l'écolier ne tirerait guère d'autre profit de cette science que d'apprendre la politesse et la religion dans le *Catéchisme* et la *Civilité puérile et honnête*, livres élémentaires dont son premier instituteur ne se sépare jamais; mais, à mon grand étonnement, et malgré l'opinion assez généralement reçue que l'homme, et surtout l'homme sauvage, est essentiellement paresseux, le désir d'apprendre s'est développé dans mon élève à

mesure qu'il acquérait de nouveaux moyens de s'instruire; je lui mis la *Bible* entre les mains. Après cette lecture, qui l'a souvent amusé, et souvent étonné aussi, il m'a demandé s'il n'y avait pas d'autres livres. Les Perses, les Égyptiens, les Arabes, les Romains, les Grecs, tous les peuples enfin dont il est question dans l'*Histoire des Hébreux*, me disait-il, n'ont-ils donc pas leurs histoires particulières? je désirerais bien les connaître. Je lui ai ouvert alors ma bibliothèque : bibliothèque la plus complète qui soit dans la colonie, bibliothèque de trois cent quatre volumes, qu'il a tous lus, depuis l'*Histoire ancienne* jusqu'à *Robinson*, sur lequel il a tout-à-fait l'opinion de Jean-Jacques. Ne m'a-t-il pas demandé ensuite s'il n'y avait pas d'autres livres au monde, ou si, à défaut de livres, je ne pourrais pas le confier à un homme plus savant encore qu'un capucin!

« Un de ces ex-jésuites qui attendirent cinquante ans la restauration de leur ordre, et n'ont pas attendu en vain, ce qui prouve qu'il ne faut désespérer de rien, un jésuite, dis-je, avait établi dans la ville voisine une espèce de collége, où l'enseignement s'élevait au-dessus de l'instruction primaire, dans la proportion qui existe entre la science d'un enfant d'Ignace et celle d'un enfant de saint François. Je lui confiai mon pupille, non sans m'être assuré discrètement que ce professeur ne lui montrerait que ce qu'il me convenait qu'il lui montrât. Ses progrès ont été si rapides, que voilà encore un docteur à bout. En moins de deux ans un sauvage s'est approprié toute

la science d'un capucin et toute celle d'un jésuite, ce qui, joint à ce qu'il savait de lui-même, et que ces érudits ignorent, lui forme un fonds de connaissances beaucoup plus riche que celui du plus savant de ses maîtres.

« C'est à des mains plus habiles, me dit le jésuite, qu'il appartient de cultiver un si heureux naturel. Ce jeune homme est plein de dispositions; sa raison me surprend; l'excellence de son jugement, la finesse de ses observations, m'ont souvent jeté dans l'embarras. Il faut envoyer ce sujet en Europe pour qu'il achève de s'y instruire. Je ne doute pas que d'ici à trois ans il ne soit docteur en toutes les facultés, la théologie y comprise, et qu'il n'ait été couronné dans toutes les académies. Quel sujet précieux pour l'ordre, si jamais la Providence nous rappelait au collége de Clermont en Auvergne, où je professais les humanités en 1762!

« L'ex-jésuite a raison, mon cher ami; j'en suis si persuadé que je n'ai point hésité à faire partir mon sauvage pour Nantes, d'où il se rendra auprès de vous à Paris. Servez-lui de patron, de *cicerone*, dans cette grande ville; perfectionnez son éducation, son instruction, et surtout chargez-vous de lui apprendre ce qu'on apprend si difficilement dans le monde, quand on n'y est pas dirigé, la science du monde.

« Je pense que les peines que vous prendrez seront amplement récompensées par le plaisir que vous donneront les observations que vous allez être à même de multiplier et de recueillir. Qu'il est piquant pour un

philosophe comme vous de pouvoir étudier l'effet de nos institutions, de notre morale, de nos préjugés, sur une âme neuve et simple, sur un esprit droit et naïf, sur l'homme de la nature enfin, qui, malgré ce qu'il a pu apprendre avec les capucins et les jésuites de notre hémisphère, n'est encore qu'un ignorant, je ne dis pas seulement auprès d'un membre de l'Institut, mais d'un élève de l'école polytechnique! Tout va le frapper, l'étonner; mais l'étonnement n'est pas toujours de l'admiration. Suivant qu'il exprimera l'éloge ou le blâme, il pourra vous faire connaître ce que vous devez de bon ou de mauvais à cette perfectibilité dont on n'a jamais tant parlé que depuis que tout se détériore. Étudiez tous les mouvements de ce nouvel Émile, recueillez tous ses jugements, faites-lui rendre compte de toutes ses impressions, et consignez dans un journal les progrès de cette éducation, qui pourrait bien servir de complément à la vôtre et à la mienne.

« A propos, mon cher ami, je vous recommande, avec mon élève, quelques enfants de nos bois qu'il est chargé de vous présenter. Accueillez-les comme gages de mon amitié, et ne les regardez jamais sans penser à celui qui vous les envoie.

«Votre affectionné,

« GALAND. »

Ce pauvre M. Galand croit naïvement que la tâche qu'il m'impose n'a encore été entreprise par personne! Il pa-

raît que les *Lettres persanes* et les *Lettres péruviennes* ne sont pas du nombre des trois cent quatre volumes dont se forme la plus complète des bibliothèques qui soient dans les forêts de la Louisiane. Irai-je entrer en concurrence avec les auteurs de ces deux ouvrages, dont l'un vaut moins que sa réputation, il est vrai, mais dont l'autre ne peut avoir une réputation supérieure à ses droits? Que dis-je? serait-ce entrer en concurrence avec eux que de faire ce que mon ami désire? J'écrirais comme eux sur les mœurs françaises, il est vrai; mais ces mœurs sont si mobiles! les Français d'aujourd'hui, qui ressemblent à peine à ceux d'hier, ressemblent encore moins à ceux du dernier siècle! Ne peut-on entreprendre de les peindre sans s'exposer à répéter ce qui a été dit par les autres? Un peintre médiocre doit-il être taxé d'impertinence pour consentir à faire le portrait d'un homme de cinquante ans qui, à trente, aurait été peint par David ou par Gérard? Est-ce donc la même figure qu'il reproduit? Il fait ce qu'un maître ferait mieux que lui sans doute, mais il ne refait pas ce qu'un maître a fait.

De plus, c'est pour mon ami que j'écris et non pour le public. Si donc par hasard, ou plutôt par malheur, mon Journal tombait en tout autres mains que celles de mon correspondant, que le lecteur se souvienne qu'il a surpris une confidence, et qu'il n'a pas plus le droit de critiquer l'abandon de mon style et la bizarrerie de mes idées, que l'indiscret qui me surprendrait en négligé dans

mon cabinet n'aurait le droit de se choquer du désordre de ma toilette.

J'attends au reste quelque plaisir de l'effet que le spectacle de la capitale et la connaissance progressive de la société produiront sur mon pupille. M. Galand ne m'a pas trompé en m'annonçant que cet enfant de la nature était doué d'un sens droit et d'un esprit délié; j'ai déjà eu occasion de le reconnaître. Il raisonne juste et s'exprime avec simplicité. J'ignore de quelle peuplade il sort; mais je le crois plutôt Huron que Natchès, et de la famille de l'Ingénu que de celle de Chactas.

DU DEUIL.

Ce mot est dérivé du latin *cordolium*, affliction de cœur, d'où les Italiens ont tiré *doglia*, peine, chagrin.

Vois cette mère en *deuil*,
Qui, visitant d'un fils la lugubre demeure,
S'assied, croise les bras, baisse la tête et pleure.

DELILLE.

Deuil se dit de la douleur et de l'appareil de la douleur, de la réunion des personnes qui suivent la pompe funèbre, des vêtements et des insignes qui les distinguent, et de l'ordonnance de la cérémonie.

Les couleurs du *deuil* ont varié suivant les peuples et suivant les temps.

Dans l'antiquité, les Égyptiens portaient le deuil en jaune et les Éthiopiens en gris. A Rome, à Sparte, les femmes le portaient en blanc, mais les femmes seulement. Dans le moyen âge, et jusqu'à la fin du quinzième siècle, le blanc était aussi la couleur du deuil pour les femmes, en Castille. En Chine et à Siam, le blanc est encore la couleur funèbre. En Turquie c'est le bleu et le violet; en France, et chez la plupart des nations européennes, le noir a prévalu; c'était aussi la couleur du deuil chez les Grecs et chez les Romains, des mœurs desquels participent celles des peuples les plus civilisés.

Ces différences ne sont pas l'effet du caprice. Chaque peuple, chaque siècle attachait une idée particulière à la couleur qu'il choisissait pour interprète de ses douloureux sentiments. Les uns voyaient dans le jaune, couleur de la feuille qui se flétrit, l'image de la décomposition des corps; les autres, dans le bleu, l'image de la céleste demeure que doit habiter l'âme du juste; le gris rappelait à ceux-ci la terre d'où chacun sort et où chacun doit rentrer; le violet, couleur sombre, qui néanmoins participe du bleu, exprimait pour ceux-là l'espérance et la douleur; le blanc, pour les Chinois, qui honorent dans les âmes de leurs ancêtres des génies protecteurs, était un symbole de pureté et d'immortalité. Chez les Grecs et chez les Romains, pour qui mourir était descendre *dans la nuit éternelle*,

Loca nocte silentia latè.

VIRG.

le noir rappelait cette idée lugubre. De toutes les couleurs c'est sans doute celle qui convient le mieux au deuil. L'aspect d'une couleur quelconque réveillera sans doute un triste souvenir si on l'y a rattaché ; mais le sentiment qu'elle réveille, le noir l'inspire. Le noir par sa nature est le deuil lui-même.

Les Orientaux coupaient leurs cheveux en signe de deuil. C'était aussi l'usage des Grecs. Le premier acte de piété filiale par lequel Oreste signale son retour dans Argos, est de couper ses cheveux sur le tombeau d'Agamemnon. Les Romains, au contraire, laissaient croître leur barbe et leurs cheveux. La différence de ces usages ne tient-elle pas à ce que chaque peuple cherche à indiquer son deuil par les pratiques les plus opposées à ses habitudes ? Or les Grecs portaient la chevelure et la barbe longues ; les Romains, au contraire, tenaient leurs cheveux très courts, et la plupart se rasaient.

Chez les Juifs les démonstrations du deuil étaient encore plus éclatantes. A la mort de leurs parents, non seulement ils s'arrachaient les cheveux, mais ils déchiraient leurs habits, et se revêtaient de sacs ou de cilices, vêtements d'étoffes rudes et grossières, de couleur brune ou noire. De plus, quand ils rompaient le jeûne obligatoire en cette occasion, ils prenaient leurs repas sur la terre, sur laquelle ils prenaient aussi leur sommeil. Enfin ils marchaient pieds nus, ne se chauffaient point, ne soignaient ni leur barbe ni leurs ongles, et s'interdisaient l'usage du bain. Chez les Juifs, qui ne voyaient

dans le malheur que la punition du crime, le deuil avait le caractère de la pénitence.

La nature n'aurait pu supporter long-temps de pareilles austérités; aussi, par cela même que la coutume les exagérait, étaient-elles abrégées par la loi. Le deuil, chez les Juifs, durait sept jours. *Luctus mortui septem dies*, dit l'Ecclésiastique (c. XXII, v. 13.). Et trouvant encore ce temps trop long, il conseille de l'abréger. « Faites, dit-il, le deuil selon le mérite du défunt, pendant un jour ou deux, pour vous mettre à l'abri de la médisance. *Fac luctum secundum meritum ejus uno die vel duobus, propter detractionem.* » Cela suffit, à son sens. « Car, ajoute-t-il, la tristesse hâte la mort, et l'affliction du cœur éteint l'énergie et affaiblit la raison. *A tristitia enim festinat mors, et tristitia cordis flectit cervicem* (c. XXXVIII). » « Pleurez modérément un mort, dit-il encore, car il a trouvé le repos. *Modicum plora super mortuum, quoniam requievit* (c. XXII.). »

Les deuils de Saül, de Judith et d'Hérode-le-Grand, ne furent que de sept jours, ceux de Moïse et d'Aaron furent de trente. C'était pour les Juifs la plus longue durée du deuil. « Elle doit suffire, dit Flavien Josèphe dans ses *Antiquités judaïques*, aux plus sages dans la perte de leurs parents les plus proches et de leurs amis les plus chers. »

Les Romains n'en jugeaient pas ainsi : leur deuil se prolongeait jusqu'à dix mois. Pendant ce temps, une veuve ne pouvait pas se remarier sans se faire noter d'in-

famie. Ils ne prenaient pas le deuil d'un enfant mort au-dessous de trois ans; mais pour ceux qui mouraient entre trois et dix ans, ils le portaient autant de mois que l'enfant avait d'années. La durée du deuil a quelquefois été abrégée à Rome par la politique du sénat. Après la bataille de Cannes, il fut réduit à trente jours. La république devait être impatiente de voir disparaître ce témoignage de tant de douleurs particulières qui rappelaient un si grand malheur public.

Lycurgue fixa la durée du deuil à onze jours, et cela, dit Plutarque, parcequ'il ne souffrait rien d'inutile et d'oiseux.

Le deuil, à Rome, après la mort d'un empereur, était plus court encore. Sept jours après sa mort, son apothéose se faisait au champ de Mars; il eût été impie après cela de s'affliger d'un évènement qui le portait au rang des dieux.

Chez les modernes, la durée du deuil est plus longue même que chez les Romains. Quoiqu'il ait été abrégé en France, le deuil d'épouse y dure encore treize mois. C'est bien court pour une Artémise; pour certaine matrone, c'est bien long. Mais à Paris comme à Éphèse les veuves trouvent des complaisantes; et, là aussi, les consolateurs, voire les goujats, ne sont pas toujours loin des tombeaux. N'a-t-on pas vu tout récemment le treillageur Dolivon succéder à un époux dont son art embellissait la sépulture? Ce travail, qui s'exécutait sous les yeux de l'inconsolable veuve, n'était pas encore

achevé que l'heureux ouvrier occupait auprès de madame la place du défunt.

Le deuil des maris n'est que de six mois dans cette capitale de la galanterie : nous y sommes néanmoins plus galants que nos pères. Les Germains, dont les Francs descendent, ne croyaient pas devoir pleurer leurs femmes, qui devaient pleurer leurs maris. Ils se contentaient de ne pas les oublier. *Feminis lugere honestum est, viris meminisse,* dit Tacite.

Chez nous, le deuil, dont la durée se mesure au degré de parenté dans les familles, et dans les cours à l'importance de la personne défunte, se divise en différentes époques, et s'éclaircit en proportion de ce qu'il s'éloigne de l'époque où il a commencé.

Pendant le grand deuil on ne porte que des étoffes de laine et que de la toile de lin; les habits des hommes sont sans boutons, comme ceux des quakers. Peut-être a-t-on voulu rappeler par là les sacs dont les Israélites se revêtaient en pareil cas. La cravate ainsi que les manchettes et les *pleureuses* sont de batiste.

On appelle *pleureuses* des bandes de toile blanche, qui s'adaptent aux parements des manches de l'habit. Ce nom indique-t-il l'usage qu'on doit faire de ces ajustements ou les dispositions de l'homme qui les porte? Cet accessoire du deuil n'est plus d'usage aujourd'hui qu'à la cour.

Là l'usage veut aussi que certaines personnes drapent leurs appartements et leurs voitures, c'est-à-dire les

[1] Voir la *Gazette des tribunaux* du 8 novembre 1826.

tendent de drap pendant la durée du deuil. Cet appareil donne moins la mesure de la douleur que celle de la qualité, et n'est attribué qu'à certaines personnes investies de hautes dignités. Sous Louis XIV, les gens titrés, officiers de la couronne ou grands officiers de la maison du roi, de la reine, ou des fils de France, avaient seuls le droit de *draper*. Il était si peu permis alors de manifester à son gré la douleur qu'on ressentait à la mort d'un prince, qu'on trouva ridicule, en 1711, que quelques magistrats, membres du conseil d'état, prissent les *pleureuses* à l'occasion de la mort du dauphin. Soixante ans après, le plus petit officier de la maison des princes qui, après la mort de Louis XV, se serait montré sans *pleureuses* à Versailles, y eût été fort ridicule. Autre temps, autres mœurs.

Petit à petit ces prérogatives s'étendirent à des personnes tout-à-fait étrangères au palais. Ces dehors lugubres étaient des parures pour la vanité. En 1747, les fermiers-généraux s'arrogèrent les *pleureuses*, par délibération, à la mort de la reine de Pologne, belle-mère de Louis XV. Les receveurs-généraux, plus modestes ou moins osés, ne les imitèrent pas. Depuis, les a prises qui les a voulu prendre, et beaucoup se sont donné ce plaisir. Comme on était censé être de la cour, ou tout au moins du service de la cour, par cela seul qu'on en portait scrupuleusement les deuils, le plus petit bourgeois portait les *pleureuses* par un motif analogue à celui qui lui faisait porter l'épée.

Le premier président de Mesmes est le seul magistrat qui ait *drapé* à la mort de Louis XIV.

Avant 1746 on ne connaissait pas le deuil de cour dans les provinces. C'est à l'occasion de la mort de la dauphine, infante d'Espagne, que cet usage devint général. Le deuil de cette princesse durait encore lorsque les états de Bretagne s'assemblèrent. Ceux des membres de ces états qui habitaient ordinairement Paris, s'étant montrés en deuil à Rennes, lieu de la réunion, leurs collègues prirent exemple sur eux. Ils furent imités par tout ce qu'il y avait de gens nobles, ou vivant noblement, dans la ville, et bientôt dans la province.

Le deuil du roi est porté par toute la France, comme le deuil du père est porté par toute la famille.

Les rois de France portent le deuil en violet.

Pour abréger en apparence la longueur du deuil, avant de l'abréger en réalité, on s'imagina en France, en 1782, d'égayer le deuil en y mêlant le rose et le bleu avec la couleur qui le caractérise. Les étoffes et les rubans ainsi bariolés s'appelaient *à la Malbrouck;* probablement parceque l'époque de la vogue qu'a obtenue cette ridicule chanson coïncidait avec le deuil de l'impératrice Marie-Thérèse.

La longue durée des deuils de cour portait un grand préjudice aux manufactures de Lyon. En les abrégeant on a bien mérité de l'industrie française, et, de plus, abrégé un scandale. Rien de plus révoltant que la gaieté sous les habits de la douleur.

LETTRE

AUX RÉDACTEURS DU LIBÉRAL [1].

Monsieur, vous êtes en rapport avec M. l'abbé *Bonifoux* de Louvain, l'aigle du collége *du Porc* [2]. J'aurais besoin des conseils de ce licencié, permettez-moi de les lui demander par votre intermédiaire.

J'ai été un peu militaire et je suis un peu abbé. Décidément je reprends mes études ecclésiastiques, qu'il m'avait fallu interrompre, il y a cinq ans, quand notre séminaire fut incorporé dans le 4e lanciers. Comme saint Martin, qui fut évêque après avoir été pandour, je quitte l'uniforme pour la soutane.

Du même rasoir qui m'a débarrassé de mes moustaches, j'ai fait rafraîchir ma tonsure. Non engagé dans les ordres, je ne suis encore que dans les *moindres*. Mais grâce à la protection d'un de nos quatre grands-vicaires, j'espère être sous-diacre à la Pentecôte, diacre à la Toussaint et, vienne Noël, chanter ma première messe.

S'il était permis à un homme modeste par profession, de dire de lui ce qu'il en pense, quand il en pense du bien, je vous dirais que je me crois appelé à l'église par l'intérêt de l'église même.

Je ne suis pas absolument ignorant; j'ai une assez

[1] Titre d'un journal qui se publiait à Bruxelles.

[2] L'un des colléges autrefois établis près de l'université de Louvain.

belle voix et beaucoup de foi : ajoutez à cela beaucoup de goût pour la chaire, et pas de répugnance pour le martyre. Dieu aidant, je me sens la force de parcourir en son entier la sainte carrière de l'apostolat.

Mais de même que, quand j'étais caporal-fourrier, je me suis fait expliquer à fond les devoirs de tous les grades que je pouvais être successivement appelé à remplir dans l'armée ; de même, humble exorciste que je suis, je voudrais connaître au juste les obligations attachées à toutes les fonctions de la sainte hiérarchie, dont je fais déjà partie.

Je savais parfaitement, monsieur, tout ce qui tient à l'état de capitaine, de colonel, de général, voire de généralissime, où j'espérais arriver comme un autre. Je désire n'être pas moins instruit de ce qui concerne les fonctions sacerdotales, depuis celles de prêtre jusqu'à celles de pontife, voire souverain pontife ; depuis celles de curé jusqu'à celles d'archevêque, de pape même, car sait-on ce qu'on peut devenir ?

La volonté de Dieu soit faite ; je suis résigné à tout. Mais encore est-ce une consolation que de savoir à quoi l'on s'engage, quand on accepte. Le bonheur d'un ecclésiastique pour ce qui est de ce monde, s'accroît-il comme sa fortune, proportionnellement à ses dignités ; et pour ce qui est de l'autre, un prêtre se rapproche-t-il d'autant plus du ciel qu'il s'élève plus sur la terre ?

Quoique vous parliez de tout, monsieur, je ne vous crois pas également fort sur tout. Mais vous avez de

bons conseillers, et votre judicieux correspondant, le licencié *Bonifoux* peut vous suppléer en ceci, et répondre à mes questions si vous n'y répondez.

C'est une lumière de ce monde que l'abbé *Bonifoux*. Engagez cette lumière à ne pas se tenir *sub modio*, sous l'*éteignoir*, mais à monter *super candelabrum*, sur la *bobèche*, pour luire de là, non seulement à ceux *qui in domo sunt*, qui sont dedans, mais aussi à ceux qui sont dehors, *ut luceat omnibus*. Ce serait œuvre charitable, même pour ceux qui ne sont ni dehors ni dedans.

Que la lumière luise dans les ténèbres qui ne demandent qu'à la comprendre! Las d'être soldat, et voulant être utile, je veux être prêtre; mais pour l'utilité de mon pays. Cela n'est-il pas possible? ne peut-on pas être à la fois bon prêtre et bon citoyen? Je crois que si. Mais quelle est la fonction où un bon prêtre peut le mieux servir l'état?

Si, comme l'abbé *Bonifoux*, j'avais pris mes degrés à Louvain, je résoudrais moi-même ces questions. Mais j'étudie à Gand, où l'on nous enseigne pour l'amour de Dieu, dans le petit séminaire dirigé par *monseigneur* Magdeleine de Broglie : et ce séminaire-là est bien loin de valoir *le Porc*, quoi qu'il en dise. Il faut en convenir, il n'y a qu'un *Porc* au monde, et ce *Porc* n'est pas chez nous.

Tout à vous,

S.-B. TOUTATOUS.

Gand, le 4 mai 1817.

LA SAINT-MARTIN.

Cette fête-là était autrefois une grande fête dans toute la chrétienté, et particulièrement en France. Cela se conçoit. Si saint Martin fut soldat hongrois, il est évêque français. Chacun sait qu'il occupa le siége de Tours.

Saint Denys, évêque de Paris, a moins de crédit dans Paris même que saint Martin. C'est qu'au fait il n'a pas à beaucoup près autant de droit que lui à l'admiration, et que l'importance des prélats prévaut ici sur l'importance des églises.

Peu de saints ont signalé leur vie par autant de faits édifians, ou miraculeux.

Saint Martin, qui, dans sa jeunesse, avait été pandour, portait sous l'habit militaire un cœur si charitable que, n'étant encore que catéchumène, il donna à un pauvre la moitié de son manteau. Quelques uns veulent que ce pauvre ait été le Diable. Ils se fondent probablement sur ce que le fait s'est passé à Amiens, et sur ce que le mendiant parlait picard. Eussent-ils raison, l'aumône n'en aurait pas été moins faite; l'action n'en serait pas moins bonne pour avoir été mal placée. Ne se trompe-t-on pas ainsi tous les jours? le plus clairvoyant des ministres ne vient-il pas d'accorder à madame Manson [1], qui

[1] L'héroïne du procès de Fualdès.

pendant dix-huit mois n'a fait que mentir, une pension d'encouragement?

Mais la preuve que la charité de saint Martin n'avait pas été appliquée à un sujet indigne, c'est que les Picards ont bâti sur le lieu où le fait s'est passé une église qui existait encore du temps de Robespierre, sous la dictature duquel elle servait de prison. Autre preuve encore, c'est que ce fait était écrit en vieux gaulois, sur une petite colonne élevée, pour en éterniser la mémoire, dans le sanctuaire de ladite église, et que dans l'inscription il n'était pas question du Diable.

On n'en finirait pas à raconter les prodiges dont est remplie la vie de saint Martin. Tantôt lutiné, tantôt caressé, il la passa tout entière entre les démons et les anges; ce qui prouve qu'ici-bas les plus vertueux doivent se résigner à vivre en compagnie mêlée. « *De quelque côté que tu ailles, quelque chose que tu entreprennes,* lui dit un jour le Diable, à Milan, *je serai contre toi.* » Mais les anges étaient pour lui. Il en eut la certitude un jour où le Diable lui ayant donné un croc-en-jambe, comme il allait à l'église, il dégringola du haut en bas de son escalier. Le pauvre saint était si meurtri de sa chute qu'il se tenait pour mort, quand un ange lui apporta du ciel une ampoule remplie d'un baume si efficace, qu'en s'en frottant une seule fois toutes les parties contuses, et les contusions n'étaient pas toutes à la tête, il se sentit guéri, et eût été en état d'aller jouer à la fossette.

L'huile contenue dans cette ampoule ne fut pas à

beaucoup près consommée par cette guérison. Ce qui en restait a été soigneusement conservé par les moines de Marmoutiers, abbaye dont saint Martin est fondateur. C'est à cette ampoule qu'à défaut de celle de Rheims, qui était au pouvoir des ligueurs, on a eu recours pour sacrer Henri IV, à Chartres. Il n'est pas dit qu'elle ait été brisée; et comme elle est venue du ciel tout aussi bien que l'autre, il n'y a pas de motif pour qu'on n'y recoure pas de nouveau, en cas de besoin. Puisse-t-elle encore sacrer un Henri IV!

Autre preuve de la supériorité de saint Martin sur le Diable. Lors d'une visite qu'il fit dans un couvent de Berry, ayant couché sur la paille dans la sacristie, chaque brin dont son lit était composé participa tellement à sa vertu, qu'il suffisait d'en attacher un au cou d'un possédé pour en opérer la délivrance.

Veut-on des miracles qui ne soient pas de paille, en voilà : un Bourguignon veut tuer saint Martin; le bon évêque tend le cou, et l'assassin, dont le bras était déjà levé, tombe subitement à la renverse. Une autre fois un Champenois vient sur lui, le sabre en main; et à l'approche du saint homme, le sabre se brise de lui-même, et disparaît, comme cela se voit dans l'opéra féerie intitulé *la Clochette*, dont l'auteur a autant d'obligation à la *Vie des saints* qu'aux *Mille et une nuits*.

Une énorme alose établie dans la Loire y faisait plus de ravages qu'un requin. Saint Martin lui fait avaler une hostie, et le poisson meurt. On nous dira peut-être que

le dominicain Bernard Politien de Monte-Pulciano a fait le même miracle sur l'empereur Henri VII, qui mourut aussi après avoir été communié. Mais il n'est pas prouvé qu'il ait été procédé d'une manière aussi innocente dans ce cas que dans l'autre.

D'un signe de croix saint Martin condamne toute une caravane, bêtes et gens, à une immobilité aussi parfaite que celle des êtres que Méduse pétrifiait d'un regard. D'un signe de croix, il renverse sur ses bourreaux un pin qu'ils abattaient, et sous la chute duquel il devait être écrasé.

A la voix de saint Martin les incendies s'éteignent. Un jour, c'était à Trèves, d'un seul mot il confond seize démons qui mettaient toute la ville en rumeur par des bruits alarmants, et les force de déguerpir.

Son nom même n'était pas prononcé en vain. Un Égyptien prêt à faire naufrage l'invoque; et à l'instant même il arrive à bon port. Un séminariste incommodé pendant ses prières par les aboiements d'un roquet, s'écrie: «Je t'ordonne au nom de saint Martin de te taire;» et l'animal se tait. Il n'y a guère que le nom de *Martin bâton* qui, de nos jours, ait un pareil pouvoir sur les roquets ou les mâtins.

Ajoutez à cela une ombre évoquée et trois morts ressuscités, et vous aurez à peu près une idée de la puissance que saint Martin exerçait sur toute la nature.

Tous ces faits sont admirables sans doute; ce n'est pourtant pas là ce qui m'édifie le plus dans la vie de

notre saint évêque. Une bonne action vaut mieux qu'un miracle. Il y en a plus d'une dans la vie de saint Martin, et c'en est à mon gré la belle partie.

Je ne mets pas, les prêtres me le pardonnent! au nombre de ses bonnes actions, l'incivilité dont il fit preuve quand, admis à la table de l'empereur Maxime, et invité à passer la coupe à celui des convives qu'il vénérait le plus, il la remit au prêtre qui lui servait la messe, et non au prince qui lui donnait à dîner. Quand on sait vivre, on n'en use pas comme cela. Le pape eût été plus poli à la table de Napoléon. Ce n'est pas tout d'être tondu, il faut encore être honnête. Je suis fâché aussi qu'un homme si simple se soit laissé servir par une impératrice, comme Jésus s'est laissé servir par Marthe. Ce fait témoigne plus en faveur de l'humilité de celle qui servait, que de l'humilité de celui qui se laissait servir. Mais ce qu'il faut admirer, c'est l'horreur que témoigna saint Martin pour Ithacius, prêtre espagnol, qui sollicitait la puissance séculière de verser le sang des hérétiques, c'est-à-dire de ceux qui ne pensaient pas comme lui, et en cela préludait à l'inquisition. Ce qu'il faut admirer, c'est la charité de saint Martin, charité qui ne fut pas moins vive en lui sous la soutane que sous la cuirasse. Il se montre vraiment pasteur quand, s'étant dépouillé de ses vêtements de dessous, il revêt les habits grossiers que son archidiacre avait été acheter à la friperie pour le gueux auquel il avait donné ceux d'un évêque. M. de La Motte, évêque d'Amiens, fit, il y a

quarante ans, la même chose. Il donna sa culotte à un pauvre : en cela il ressemble à saint Martin. Mais il provoqua le supplice du chevalier de La Barre ; ce que saint Martin n'eût pas fait. Aussi n'est-il pas saint. Je ne conçois pas de sainteté sans humanité.

Il n'est pas étonnant que saint Martin, qui fut un si bon homme, soit devenu un si grand saint ; et que les anges aient été si contents de l'avoir enfin pour compagnon, que les chants de joie dont ils firent retentir à sa mort les bords de la Loire aient été entendus à Cologne.

Saint Martin est mort le 8 novembre 397, à Candes, en Touraine. Il était né en 315, à Stein, en Hongrie.

Saint Martin est le premier des confesseurs auquel l'église latine ait rendu un culte public. L'époque de sa mort a été long-temps en France celle du renouvellement de l'année. Sa fête, qui, dans plusieurs provinces, coïncide avec l'époque des vendanges, était solennisée avec une égale ferveur par les moines, au chœur et au réfectoire. C'est de là, dit-on, que vient le verbe *martiner*, synonyme du verbe se *souler*, en vieux langage, dans lequel l'ivresse s'appelait *mal de saint Martin*. Ces mots sont passés de mode avec les moines. En rappelant ces derniers en France on y rappellera évidemment les bonnes lettres.

Depuis la mort de saint Martin, son nom a été porté par un grand nombre de personnes, qui, sans le valoir, ont communiqué aussi à ce nom quelque illustration. En tête nous mettrons les papes. Ils sont au nombre de cinq.

Martin Ier ne fut qu'un saint, ce qu'on ne peut pas même dire du second et du troisième. Le quatrième, gentilhomme tourangeau, avait été garde-des-sceaux sous saint Louis. Il excommunia Pierre d'Arragon, pour avoir provoqué les *Vêpres siciliennes;* c'est bien : mais il fit moins bien lorsqu'il prétendit déposséder de ses états ce légitime héritier de l'infortuné Conradin, et qu'il en fit présent d'abord à Charles de Valois, puis à Philippe-le-Hardi. Il est mal de prendre ce qui ne nous appartient pas, et il est ridicule de donner ce que nous ne possédons pas. Martin IV avait cru parvenir à ses fins à l'aide d'une croisade qui lui donna pour complices un ramas de bandits affriolés par un double attrait, l'espoir des indulgences et celui du pillage. A défaut d'armes, ces pieux brigands saisissaient des pierres, et disaient : *Je jette cette pierre contre* PIERRE D'ARRAGON, *pour gagner les indulgences.* Ils ne gagnèrent que la peste. Cette croisade coûta encore un roi à la France. Philippe III mourut aussi misérablement que Louis IX son père, et pour une cause encore moins juste.

Martin V est le plus célèbre des papes de ce nom. L'empereur et l'électeur palatin lui servirent de palefreniers dans la solennité de son intronisation. Plus modeste toutefois avec l'église qu'avec l'empire, il reconnut le premier la supériorité des conciles sur les papes, point sur lequel il ne fut pas contrarié par les pères du concile de Constance. Malgré le cri général et ses promesses, il maintint les annates, les réserves et les autres droits

établis sur la catholicité, au bénéfice du Saint-Siége, comme en France, malgré tant de promesses, on a maintenu les *droits réunis*. Il eut la gloire, en obtenant à fort bon marché l'abdication de l'anti-pape Clément VIII, de terminer le schisme qui affligeait et scandalisait l'Église depuis un demi-siècle, et de ceindre seul les trois couronnes. Enfin il rétablit à Rome le siége de la papauté. C'est un grand pape, au dire des Romains.

Dans la foule des Martin profanes remarquons d'abord Thierri Martin ou *Martens* ou *Mertens*, imprimeur belge, né à Asch, village d'ailleurs célèbre par ses couques [1]. Il contribua beaucoup dans les Pays-Bas aux progrès de l'art admirable qui depuis quatre siècles a tant agrandi le domaine des sciences, de la philosophie et de la liberté. Ce Martin-là a peut-être été plus utile au genre humain que les cinq papes de ce nom. Il exerça sa profession avec honneur, à Louvain, à Anvers et à Alost, où il est mort. Indépendamment de ce qu'il était homme habile, il était galant homme. Il avait pris pour devise : *La vérité dans le vin; In vino veritas*. Un dernier mot complètera son éloge; il fut l'ami d'Érasme.

C'est au Languedocien David Martin, pasteur à Utrecht, que les bibliothèques sont redevables de la belle Bible gravée à Amsterdam par Mortier.

Jean-Baptiste Martin, surnommé *des Batailles*, mé-

[1] Espèce de pâtisserie dont les Flamands sont très friands. Les couques sont pour les Bruxellois ce que sont pour les Parisiens les gâteaux de Nanterre.

rita comme ingénieur les éloges de Vauban, sous lequel il servit; et, comme peintre, ceux de Vander Meulen, dont il fut le rival.

Un neveu de Voiture, nommé Martin, avait traduit en vers français les Géorgiques de Virgile. Mais on l'avait oublié avant que Delille ait défendu de s'en souvenir.

Claude Martin, né d'un tonnelier à Lyon, où il est mort en 1799, avec le titre de général, a droit à être mentionné ici. C'est à son courage et à son intelligence qu'il fut redevable de l'immense fortune dont il fit le plus honorable usage. Ses bienfaits se répandirent sur l'humanité, ainsi que sur sa famille. Il laissa à chacune des villes de Luknow, de Calcutta et de Lyon 700,000 fr., pour être employés à l'éducation et à l'établissement d'un certain nombre de pauvres enfants des deux sexes. C'était un vrai philosophe : disons mieux, c'était un vrai philanthrope.

Parlerons-nous de Martin le Cynique, espèce de Diogènes qui s'était acquis il y a quarante ans une espèce de célébrité par son humeur caustique? Plus spirituel qu'aimable, il se permettait de tout dire. Le trait suivant prouvera que la galanterie n'était pas sa qualité dominante. Une jeune étourdie, à laquelle il n'avait pas eu le bonheur de plaire, le rencontrant dans une promenade, feignit de le prendre pour un cordonnier. Mon ami, lui cria-t-elle, n'oubliez pas de m'apporter demain mes souliers; entendez-vous?—Des souliers, à vous, mon cœur? des claques! des claques! répliqua M. Martin.

Tout le monde connaît le chanteur Martin, l'ours Martin et Martin l'illuminé; nous ne les inscrirons donc ici que pour mémoire.

Les apothicaires ont eu aussi leur Martin. Il paraît que celui-là était un homme bien versé dans sa matière, car j'ai entendu dire à celui de ses confrères qui, les larmes aux yeux, prononçait son éloge funèbre : Hélas! que ne suis-je Martin!

Comme il y a plus d'une âme au monde qui s'appelle Martin, quelques personnes de ce nom, pour n'être pas confondues avec la foule, ont pris le parti d'y joindre un surnom. Les uns, comme le professeur Aimé-Martin, qui a écrit sur les sciences physiques en vers plus gracieux encore que ceux dans lesquels l'abbé du *Mercure galant* explique sa théorie des vents, mettent leur surnom avant leur nom. C'est placer l'adjectif avant le substantif, ce en quoi ils diffèrent déjà d'un autre Martin, qui a plus de célébrité que d'illustration.

Malgré la grande réputation dont ce dernier jouit, comme on jouit d'une santé détestable, a-t-on dit ailleurs, nous croirions l'honneur du nom de Martin compromis aujourd'hui, en raison directe de la célébrité qu'il lui acquiert, s'il n'était porté par M. *Martin de Gray*, qui à tant d'élévation d'âme joint une si grande élévation d'esprit. C'est en entendant cet orateur qu'on sent la justesse de ce trait de Quintilien, *pectus est quod disertos facit;* ou de ce trait de Vauvenargues, *les grandes pensées viennent du cœur.*

ULTRA.

Mot qui a passé du latin dans le français. Il est si bien expliqué par l'emploi qu'on en fait journellement, qu'on pourrait se dispenser d'en déterminer la signification; cependant, comme ce qui abonde ne vicie pas, répétons que le mot *ultra* signifie *au-delà*. Il se combine avec plusieurs mots.

En physique, *ultra-mondain* se dit des choses qui ne sont pas de notre monde. S'il pouvait s'appliquer aux gens qui nous disent des choses de l'autre monde, plus d'un publiciste pourrait prendre le titre d'*ultra-mondain.*

Ultra-montain, en géographie, désigne un objet qui se trouve de l'autre côté des monts, relativement au lieu où l'on se trouve soi-même. Les Romains, dont nous sommes séparés par les Alpes, sont des *ultra-montains* pour nous, qui sommes des *ultra-montains* pour eux. Le Poussin est appelé à Rome, peintre *ultra-montain.* David peut passer à Paris pour peintre *ultra-montain*, si l'on adopte cette expression pour désigner un des plus grands maîtres qu'ait formés l'école italienne.

Ce mot est aussi d'usage en théologie, et s'applique à ce qui tient particulièrement à la cour de Rome : *principes ultra-montains*, *doctrines ultra-montaines*, *docteurs*

ultra-montains : cela s'est dit plusieurs fois des jésuites. On peut être très bon catholique et n'être pas *ultra-montain.* Bossuet opposait aux prétentions *ultra-montaines* les libertés de l'église gallicane, qu'il ne faut pas confondre avec les libertés de la société de Jésus. Les jésuites n'étaient pas catholiques comme Bossuet.

La politique s'est emparée aussi de la préposition *ultra* pour la joindre à l'adjectif révolutionnaire, puis à l'adjectif royaliste. Dans l'un et l'autre cas, elle caractérise l'exagération, et fait, du mot qu'ellè modifie, un synonyme de *terroriste*, de quelque couleur que soit le bonnet de l'homme qu'il désigne.

Ultra tout court désigne plus spécialement les bonnets blancs. Il est devenu substantif à leur occasion.

Il n'est pas bien d'être *ultra*. Accepter ce nom, c'est se déclarer étranger à toute sagesse, c'est se vanter d'avoir franchi ces bornes en-deçà et au-delà desquelles le juste et le raisonnable ne sauraient se trouver : bornes posées pour nous par la Charte. Il y a pourtant des gens qui se vantent aujourd'hui d'être *ultra*, comme il y en a qui se vantaient autrefois d'être *sans-culottes*, et plus d'un ont été l'un à l'autre, *demandez plutôt à Lazarille.*

Ils se trompent, si en cela ils croient se rendre agréables à tous les rois : « Ne soyons pas plus royalistes que le roi, » a dit l'auteur de la Charte.

Pratiquons un si bon conseil, suivons un si bon exemple, soyons sages comme des rois. Je suis d'autant

plus de cet avis, qu'Horace, qui était aussi un homme de sens et d'esprit, a dit :

Est modus in rebus : sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

SAT. I, lib. I.

Précepte admirable, qu'un pair de France sait aussi bien appliquer qu'il l'a su traduire :

Il est, loin des excès, un milieu peu connu :
C'est là qu'il faut rester, c'est là qu'est la vertu.

DARU.

Voilà pour tout honnête homme les colonnes d'Hercule; voilà le *nec plus ultrà* que tout bon Français doit bien se garder de franchir. Au-delà, rien qu'orage et naufrage.

DES GANTS.

Si nous donnions ici la définition du gant, si nous disions que c'est un petit vêtement de peau ou d'étoffe, dont on se couvre les mains pour les garantir des injures de l'air ou des effets du frottement, que nous enseignez-vous là que nous ne sachions! s'écrierait-on de toutes parts.

Passons donc bien vite de l'usage général du gant à l'emploi spécial qu'on en a fait dans certaines occasions où, devenu symbole, il caractérise les rapports des in-

dividus entre eux, où il exprimait une déférence, une promesse, une prétention.

Cette partie de l'ajustement des dames figure souvent dans l'histoire galante des temps modernes. Aux siècles de la chevalerie, une jeune personne ne faisait pas une action indifférente en donnant son gant. C'était une manière très significative de dire beaucoup sans dire mot, de tout promettre sans parler. On lit dans un vieux roman qu'une *damoiselle,* touchée de l'empressement avec lequel Gérard de Nevers avait embrassé sa défense dans une circonstance des plus délicates, «*prit son gant senestre* (gauche), *si le bailla à Gérard qui moult volontiers le prit, icelle lui disant : Sire, mon corps, ma vie, mes terres et mon honneur je mets en la garde de Dieu et de vous.*» Que de choses dans un gant!

De là cette locution, *en avoir les gants;* et comme en certains cas on ne rencontrait pas toujours ce que les gants avaient promis, de là encore, *vous n'en avez pas, vous n'en aurez pas, vous n'en avez pas eu les gants.* On conçoit aussi, d'après cette explication, tout le sens de cette autre phrase, *s'en donner les gants.*

Les chevaliers qui, comme les écrevisses, étaient armés de la tête aux pieds, étaient encuirassés du bout du nez jusqu'au bout des doigts, les chevaliers portaient des gants. Ces gants, revêtus à l'extérieur d'écailles de métal, étaient de vraies masses d'armes, de vrais maillets de fer au bout des bras d'un Roland ou d'un Duguesclin.

Le gant fut aussi un truchement dans les mœurs chevaleresques. Un paladin voulait-il porter un défi, il lui suffisait de jeter son gant, comme il lui suffisait de relever le gant jeté, pour indiquer qu'il acceptait le combat. De là certaines locutions encore employées aujourd'hui au figuré.

On ne relevait pas impunément le gant de Tancrède ou de Bayard.

Jeté du haut de l'échafaud, le gant de Conradin représentait la souveraineté de la Sicile que cet infortuné prince léguait à Pierre d'Arragon, qui releva le gant.

Serait-ce à l'imitation de ce trait qu'on fait aujourd'hui d'un gant le signe représentatif du droit qu'on prétend avoir sur une place dans nos spectacles?

Un jour de brillante représentation, vous présentez-vous à l'orchestre ou au balcon pour occuper une des dix places qui sont vides : Cette place est prise, vous dit l'ouvreuse; et, pour preuve, elle vous montre un gant posé en sentinelle partout où vous voulez vous asseoir.

Encore si l'ouvreuse disait toujours vrai! Mais le gant n'est trop souvent qu'un menteur, qui désigne comme occupée une place réservée.

Avec quelques paires de gants sales, une bonne femme peut prendre ainsi possession des meilleures places, et en trafiquer avec les derniers venus au détriment des bonnes gens qui, se fiant sur le droit acheté à la porte, pensent que pour être placés les premiers il suffit d'ar-

river les premiers. Au paradis de nos théâtres aussi, les premiers sont souvent les derniers.

On sent tous les inconvénients d'un pareil abus. Il peut procurer d'honnêtes profits aux portières de Melpomène, de Thalie et de Terpsichore; mais il provoque journellement des querelles qui ont eu quelquefois des résultats assez funestes pour que l'on songe à en prévenir le retour.

Antérieurement, au lieu d'un gant, on laissait un chapeau à la place que l'on voulait se conserver; ainsi Guesler prétendait qu'on eût pour son bonnet autant de respect que pour lui-même : encore ce témoignage-là était-il croyable. Il est plus facile à une ouvreuse de se faire un magasin de gants qu'un magasin de chapeaux. L'établissement des stalles ne permet-il pas cependant de prohiber désormais ces sortes de réserves? Puisqu'il est possible, en louant un stalle, de s'assurer la propriété d'une place qui se garde d'elle-même, ceux qui n'ont pas payé pour occuper des places de ce genre sont-ils fondés à réclamer leur place quand ils l'ont quittée? *Qui quitte sa place la perd*, dit un vieux proverbe.

Quelques personnes, dans un but pareil, laissaient à leur place un mouchoir, mais ils ont renoncé à cet usage quand ils ont vu qu'on ne se faisait pas scrupule de prendre le mouchoir et la place.

Se faire représenter par un chapeau, par un mouchoir, par un gant, c'est peut-être aussi par trop bouffon. Les égards qu'on aurait pour un homme, les exiger pour

une forme vide, pour un chiffon, pour une enveloppe qui ne renferme rien! Que d'hommes, il est vrai, ne sont pas autre chose!

DE LA PAPAUTÉ.

A M. L'ABBÉ TOUTATOUS[1].

Louvain, le 29 mai 1817.

CAPORAL,

Excusez, si j'ai tardé si long-temps à répondre à votre lettre du 4 de ce mois. Chargé de prêcher une mission, c'est d'hier seulement que je suis de retour de cette laborieuse tournée.

Vous me demandez, par cette lettre, si un prêtre peut être utile à l'état? Oui, sans doute, si ce prêtre est bon prêtre, ce qui ne peut être s'il n'est bon citoyen. Vous me paraissez bon, vous, *bonus es tu*[2]: n'hésitez donc plus dans la carrière où vous êtes rentré. Ne regardez plus en arrière. Les bons hommes sont rares aujourd'hui, même parmi les saints: l'état et l'église ont grand besoin de vous.

En entrant dans une carrière, vous aimez à connaître les différentes fonctions que vous pouvez être appelé à remplir: de même que lorsque vous serviez dans la mi-

[1] Voyez page 40.
[2] Ps. 118, v. 68.

lice temporelle, vous avez étudié les devoirs de tous les grades de l'armée, redevenu lévite, vous voulez connaître les obligations des divers officiers de la milice spirituelle; rien de plus sage, caporal. Cette curiosité, qui mène au bien, n'est pas celle que blâme Jésus, fils de Sirach, dans son *Ecclésiastique* [1], quand il dit : *Ne vous occupez pas trop de niaiseries : In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter.* Celui qui se met en route sans avoir pris des renseignements sur les lieux où il doit passer, s'expose à d'étranges désappointements. Il est bon de s'informer des auberges où l'on peut coucher, et de ne pas entrer en campagne comme ces animaux dont parle Job, ch. XXIV, v. 5. *Quasi onagri egrediuntur ad opus suum ; comme des onagres,* autrement, pour le français, *comme des ânes qui vont à leurs affaires.*

Sans être un âne, frère, on peut ne pas tout savoir ; bien d'autres que vous sont dans ce cas. Je consens de bon cœur à suppléer par ce que je sais, à ce que vous ignorez. Grâce à mon goût pour les recherches, je suis presque aussi instruit des choses profanes que des choses sacrées, et conséquemment plus savant encore que le commun des théologiens. Je puis essayer, je crois, de vous tracer un précis de l'histoire de la *papauté.* Parlons-en : dans une autre lettre, nous nous occuperons de nos seigneurs les évêques qui font assez de bruit pour qu'on s'occupe d'eux; viendront ensuite les curés, braves

[1] *Ecclesiasticus*, c. III, v. 24.

gens qui, j'espère, ne se formaliseront pas de se trouver à la queue de la procession.

C'est une grande chose que la *papauté;* mais comme la ville de Rome, son centre, cette grande chose a eu de bien faibles commencements.

La parabole du grain de senevé est son histoire. D'une semence presque imperceptible est sorti un grand arbre; et que d'oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches! Je n'en ferai pas l'énumération : vous la trouverez dans le 5e livre du *Pantagruel* de maître François Rabelais, docteur en théologie et en médecine.

Quand notre Seigneur disait à Pierre, *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam; Pierre, tu es la pierre sur laquelle je bâtirai mon église,* il savait bien ce qu'il disait; mais le prince des apôtres était bien éloigné de croire que, par ce jeu de mots, il était constitué souverain temporel comme spirituel de Rome, au détriment de Tibère; qu'il aurait aussi son royaume en ce monde; et qu'enfin Rome lui appartenait d'après la règle *liber Petri.*

C'est ce qui est cependant, et ce qui est par la volonté manifeste de Dieu. Oui, caporal, *le doigt de Dieu est ici, digitus Dei est hic.* Dieu n'a-t-il pas évidemment inspiré à Constantin l'idée de transférer le siége de l'empire sur le bosphore de Thrace, dans la ville que les Turcs appellent *Stamboul,* pour livrer à l'évêque de Rome la capitale du monde, laquelle devait l'être de l'Église?

L'autorité des évêques de Rome s'y fortifia par leur

présence en raison de ce e l'autorité des empereurs s'y aff ait par leur ab ice. Insensiblement les évê s , d'abord iés, puis seulement confir par les Cé , irent on seulement par se passer de pr tion i iale, nais par soumettre même à l'a ti le l'élec n des Césars de Souabe, de re d'Aut ; insi qu'il est écrit, les derniers de pr ers, *et fuerunt novissimi primi.*

Plus d sa père, au reste, fut un grand homme. Lors des in o des es, les Romains trouvèrent dans le cou : de évê ques la protection que les Césars ir acc laient ı us. Léon-le-Grand fit contre les Sarra ce Lothaire aurait dû faire : il défendit Rome. Dé idre en pareil cas c'est conquérir. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais existé d'autre droit de conquête! L'évêque de Rome une fois maître de la ville, le fut bientôt du territoire. Il ne s'agit que de gagner le premier écu pour faire fortune; entre les mains d'un homme habile c'est le commencement d'un million. Il y eut des papes habiles.

L'autorité spirituelle des évêques de Rome s'accrut par leur puissance temporelle. Elle excéda bientôt les bornes de leur diocèse. Bref, un prêtre qui, dans l'origine, n'était qu'un patriarche comme celui de Constantinople et d'Alexandrie, devint insensiblement le premier des pontifes, parcequ'il en était devenu le plus puissant.

Dans cet état, les papes furent de quelque utilité à plus d'un roi, qui de leur part ne leur furent pas inutiles.

Le pape *Zacharie*, décidant, comme Alexandre, *que la couronne devait appartenir au plus digne*, justifia, en le sacrant, l'usurpation de Pepin sur le dernier des Mérovingiens. C'était violer tant soit peu le principe de la légitimité ; mais les vicaires de Dieu n'y regardent pas de si près. Du vivant de Saül et de ses fils, Samuel n'avait-il pas transféré la couronne de ce roi sur la tête du berger David, qui dès ce moment régna de droit divin?

C'est par les rois qui les constituèrent leurs arbitres, que les papes ont été placés au-dessus des rois. Bientôt on les vit disposer des royaumes. Il faut le dire, ce n'est pas du Christ qu'ils tenaient ce droit, ces vicaires de celui qui a dit, Mon royaume n'est pas de ce monde. Mais en recevant d'eux des couronnes, des rois leur avaient conféré le droit de la leur ôter.

Pepin et son fils Charlemagne ne manquèrent pas de reconnaissance ; ils ne furent pas moins libéraux (qu'on n'aille pas prendre ce mot en mauvaise part), ils ne furent pas moins libéraux envers les successeurs de saint Pierre, que l'empereur Constantin, qui, indépendamment de la ville de Rome et de toutes les provinces occidentales de l'empire, s'était défait, en faveur du pape *Sylvestre*, de sa mitre, de ses habits impériaux, de la dignité impériale et du commandement de la cavalerie, donation contestée, j'en conviens, par quelques gens qui se permettent de raisonner, mais qui, par cela même, sont hérétiques. Le titre original de cette donation doit se trouver à la bibliothèque de Saint-Marc, ou à celle

du Vatican; elle est inscrite, comme on sait, au dos du contrat de mariage des doges de Venise avec la mer Adriatique.

Il paraît au reste que dès long-temps Rome était un bon évêché. *Faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien*, disait, dès 466, le consul Prétexta.

De pasteur des Romains, devenu pasteur des chrétiens, le très saint-père se réserva exclusivement le nom de *pape*, qui, dans les premiers siècles de l'Église, était donné non seulement aux évêques, mais aux simples prêtres. Ce nom grec, qui signifie *aïeul*, *père*, au fait n'appartient-il pas au père commun de tous les fidèles? C'est depuis Adrien Ier, au huitième siècle, qu'on n'aborde plus le serviteur des serviteurs sans lui baiser les pieds. Jésus avait lavé ceux de ses disciples, ce qui est plus humble; mais souvent on est plus exigeant pour le compte de celui qu'on représente que pour le sien propre. Demandez plutôt aux ambassadeurs.

Il est du fait de l'homme de se tromper : Errare humanum est. Mais cela n'est vrai pour les papes que jusqu'à un certain point; s'ils ne sont plus infaillibles par eux-mêmes, ils le sont encore à la tête de l'Église; assistés des conciles, ils règlent la croyance et la discipline. De plus, et conformément à ces paroles du Christ, *Tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum in cœlis; et quodcumque solveris super terram, erit solutum in cœlis*, nantis des clefs du paradis, les successeurs du prince des apôtres ont le pouvoir d

lier et de délier dans le ciel comme sur la terre, c'est-à-dire d'absoudre, d'excommunier et d'accorder des indulgences, même *gratis*. En conséquence de ce droit de lier et de délier, les papes relèvent les moines de leurs vœux, annulent les mariages des rois et délient les sujets du serment de fidélité. S'il est douteux que cette dernière attribution leur ait été donnée par celui qui a dit, *Reddite Cæsari quod est Cæsaris*, Rendez à César ce qui est à César, il n'en est pas moins vrai que c'est par une application de ce principe que Grégoire V, Urbain II, Innocent III, Boniface VIII et Grégoire XIV, firent un devoir aux Français de désobéir à cinq rois de la race capétienne [1].

Quant aux miracles, il ne leur a pas toujours été donné d'en faire. Il faut même remonter à Clément VI, qui régnait au quatorzième siècle, pour en trouver un authentique. Les Limousins, compatriotes de ce pape, lui ayant demandé, à l'occasion de sa bien-venue, le privilége de faire *deux moissons par an*, il réalisa leurs vœux, en leur accordant une année de vingt-quatre mois.

Nous en pouvons convenir entre nous, frère; les vicaires du Christ se sont quelquefois écartés des préceptes et des exemples que leur a laissés notre doux maître. Moins occupés de rapprocher que de diviser, comme Jules II, ils ont trop souvent préféré le glaive de saint Paul aux clefs de saint Pierre; et pour dominer les princes de la terre, ils ont plus d'une fois adoré

[1] Robert, Philippe Ier, Philippe-Auguste, Philippe-le-Bel et Henri IV.

celui qui, à cette condition, avait offert à Jésus tous les royaumes du monde. Soyons-en d'autant plus fâchés pour eux, que cette faiblesse a eu un résultat tout contraire à celui qu'espérait leur ambition. Fatiguée de l'exigence du saint-siége, la moitié de la chrétienté s'est débarrassée d'une dépendance qui ne lui était qu'onéreuse. Cherchant leur loi dans l'Évangile, quelques uns même ont cru se rapprocher d'autant plus de l'esprit du divin législateur qu'ils s'écartaient davantage des dogmes romains. Ces aveugles sont tombés dans la fosse, plaignons-les; mais ne plaignons pas moins les autres aveugles qui les y ont poussés.

Tout cela au reste ne fera pas prévaloir les portes de l'enfer, *diligit Dominus portas Sion* [1], et rien n'empêchera l'église romaine, fût-elle restreinte à Rome seule, de rester toujours universelle ou catholique, ce qui est tout un.

Et puis, il y a compensation en tout: ce qu'on perd d'un côté on le retrouve de l'autre. Si Luther, Henri VIII et Calvin ont fait éprouver à Rome quelque déchet, elle a exercé de son côté quelques reprises sur l'hérésie. Le poëte *Verner* et la baronne *Krudner* ne se sont-ils pas convertis à l'exemple de J.-J. Rousseau? C'est quelque chose pour nous que le suffrage des gens de génie. La qualité compense ici la quantité. Qu'Ausbourg, Genève et Dordrecht comptent leurs partisans; Rome pèse les siens, et Dieu sait s'ils valent ce qu'ils pèsent!

[1] Le Seigneur *veille* aux portes de Sion. Ps. 86, v. 2.

Les conversions ne peuvent que se multiplier si la divine Providence prolonge les jours du vicaire actuel de Jésus-Christ, du digne Pie VII, homme selon mon cœur, homme selon le cœur de Dieu : voilà le véritable père des fidèles ! Inflexible dans le malheur, indulgent dans la prospérité, il a peu obtenu de pitié et il la prodigue. Homme, prêtre, souverain, il donne aux hommes de toutes les conditions, l'exemple de toutes les vertus. Il ne *brise pas le roseau cassé*, il *n'éteint pas la mèche qui fume encore. Venez à moi*, dit-il, *vous qui souffrez, qui laboratis; et qui êtes opprimés, et onerati estis* (et il y en a beaucoup); *et je vous soulagerai, et reficiam vos.* Voilà un vrai vicaire du Christ!

Voilà le modèle que vous imiteriez, sans doute, caporal, si la volonté de Dieu vous appelait à cette divine paternité. Mais à vous parler franc, je ne vous crois pas menacé d'un tel honneur; les formes dans lesquelles se fait aujourd'hui l'élection du chef de l'Église, vous en garantissent.

Il semblerait que toute la catholicité dût concourir à cette élection et que tout prêtre catholique y dût être éligible. Point du tout : en fait de *papauté*, mon cher, il n'y a d'éligibles en réalité que les électeurs, c'est-à-dire une cinquantaine de cardinaux qui, à cet effet, attendent sous clef, en intriguant, l'inspiration du Saint-Esprit. Ajoutez à cela que le sacré collége tient à peu près pour constant que la réunion des qualités qui font un pape ne peut se trouver que dans une *éminence* italienne. L'Italie

a certes fourni de grands papes. Chiaramonte est Italien; c'étaient des Italiens que Lambertini, que Ganganelli; mais les Caraffa, mais les Farnèse aussi étaient Italiens!

Quoi qu'il en soit, renoncez à la *papauté*, Flamand que vous êtes. Fussiez-vous déjà cardinal, *in petto;* plus savant qu'Adrien VI, qui avait aussi étudié *au Porc* et fut recteur à Louvain, eussiez-vous été, comme lui, précepteur de Charles-Quint; malgré votre science, vos vertus et le crédit de votre élève, vous seriez encore plus éloigné du trône pontifical que le cardinal Fesch ou le cardinal Ruffo, que tel marchand de tableaux ou tel chef de bandits, coiffé de la barette, et né à Naples la Grande ou à Gênes la Superbe.

Adieu, caporal, que la grâce du Seigneur soit avec votre esprit. *Gratia Domini cum spiritu vestro.* C'est ainsi que saint Paul saluait Philémon et que je vous salue.

J.-F. Bonifoux, *licencié en théologie.*

NOUS.

Pronom personnel, pluriel de *moi*, dont il est souvent synonyme.

Nous, employé dans certaines circonstances, n'est véritablement qu'une multiplication du *moi*. Il ne désigne pas plusieurs personnes, mais une personne qui croit équivaloir à plusieurs.

Tous les princes chrétiens se servent du *nous* dans

leurs actes, tous, excepté le roi d'Espagne, dont la signature est précédée de cette formule (*yo el Rey*) : MOI LE ROI.

Comment un individu a-t-il été amené à employer le pluriel de préférence au singulier, en parlant de lui?

Cela ne viendrait-il pas des Romains? Chez eux, les magistratures, à commencer par le consulat, étaient exercées collectivement par plusieurs magistrats. Le *nous* est donc le pronom qui, dans leurs actes, devait désigner ce genre d'autorité.

Lorsque, par le seul fait de la réunion des grandes magistratures dans un seul individu, on eut changé la république en monarchie, l'empereur, qui tout à la fois consul, tribun, souverain pontife, et généralissime, était prince du sénat, représentant du peuple, chef de la religion, chef de l'armée, et que n'était-il pas! l'empereur, dis-je, être collectif s'il en fut, ne devait-il pas se croire fondé à se servir du *nous* pour désigner le dépositaire de tant de pouvoirs, le représentant de tant d'intérêts? En se servant du *moi*, n'aurait-il pas fait une faute de grammaire?

Le protocole des princes s'est réglé sur celui des Césars, et les autorités inférieures n'ont pas négligé de se régler sur les princes. Le plus petit magistrat, le maire d'Asnières, par exemple, se sert aujourd'hui du *nous* tout bonnement, sans vanité, sans se douter qu'il parle comme les maîtres du monde.

Est-ce par suite de l'usage que les princes de l'Église

ont adopté aussi l'emploi du *nous?* Je serais tenté de le croire. Car les apôtres auxquels ils succèdent ne s'en servaient pas dans leur correspondance avec les premiers fidèles. Saint Paul, dans ses épîtres, parle toujours au singulier, à moins qu'il ne soit assisté de quelques disciples, tels que Sylvain et Timothée.

L'emploi du *nous*, introduit originairement par l'orgueil, est aujourd'hui recommandé par la modestie, et le *moi* est proscrit par deux grandes autorités, par un moraliste et un chansonnier, par Pascal et Boufflers, comme portant un caractère insoutenable de présomption et de personnalité.

Cela est-il bien juste? Serait-il absolument impossible de démontrer que le *moi*, qui ne caractérise pas moins la franchise que l'égoïsme, est peut-être aussi souvent que le *nous* l'expression de la modestie?

Laissons de côté les circonstances où le *nous* est adopté par l'usage, où le *nous* entre de droit dans les formules, comme certains personnages gothiques dans certaines cérémonies où ils figurent sans qu'on y fasse attention. Le *nous* n'indique là ni modestie ni orgueil. Mais est-ce par modestie que tant de gens l'emploient en énonçant une opinion ou une volonté particulière, à laquelle ils prêtent ainsi l'autorité de plusieurs? Non sans doute, pas plus que ce n'est par courage qu'ils cherchent à couvrir la nullité de leur *moi* de l'importance de ce *nous*, derrière lequel ils se réfugient comme un poltron derrière une ligne de grenadiers.

Quand je vois le membre d'une association quelconque se servir du *nous* dans un écrit qu'il ne signe pas, soit en attaquant des idées reçues, soit en soutenant des paradoxes, soit en dénigrant des hommes estimés, soit en prônant des hommes discrédités, je crois qu'il cherche moins à se dérober à l'honneur d'avoir émis des vérités nouvelles, qu'à faire retomber sur la coterie *sous la raison* de laquelle il correspond la responsabilité de ses hérésies; le *nous* est là où il n'oserait mettre le *moi.*

Ce *nous*-là ne *couvre*-t-il pas ce *moi* contre lequel Blaise Pascal montre tant d'humeur; ce moi qu'il hait « *comme injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout, et* « *comme incommode aux autres, en ce qu'il veut les as-* « *servir?* » (Pascal, art. 9, pens. 23.)

Ce *nous*-là, pronom du lâche comme de l'égoïste, équivaut au mot ON, mot d'usage tout aussi commode, mot sous la protection duquel tant de braves s'embusquent aussi, mot si bien qualifié par le proverbe, ON *est un sot.*

LA LUNE.

Cet astre exerce assez d'influence sur notre globe sublunaire, pour que nous lui prêtions un moment d'attention.

Satellite lumineux, entraîné à la suite d'une obscure planète, la lune ne ressemble-t-elle pas un peu à ces

laquais ou à ces courtisans qui sont plus brillants que leur maître? Que gagne-t-elle à suivre si fidèlement la marche de la terre? D'où naît la puissance qui l'attire et la puissance qui la retient? Mais ce n'est pas sous les rapports physiques que nous voulons nous occuper d'elle. Laissons ces questions à résoudre aux astronomes, qui comprennent mieux quelquefois ce qui se passe là haut que ce qui se fait ici-bas.

Est-ce aux influences de la lune que l'on doit attribuer les variations des marées et les aberrations de certaines têtes dans lesquelles les phases de la raison semblent se régler sur les siennes? C'est encore aux physiciens à nous l'apprendre.

Vouloir atteindre si haut, ce serait, pour nous autres ignorants, *vouloir prendre la lune avec les dents;* prétention presque aussi extravagante que celle de faire rebrousser un peuple vers la barbarie, ou un fleuve vers sa source.

Occupons-nous seulement des rapports de la lune avec la morale et de l'importance qu'elle peut avoir dans le langage.

La lune est souvent mêlée dans nos propos. Elle figure dans plusieurs proverbes non moins accrédités que celui que nous avons cité plus haut. Quelle peut être l'origine de ces proverbes, dont j'entends quelquefois mieux le sens que la lettre?

Je conçois bien qu'on rie d'un homme qui, comme Gargantua, quand il était petit, *garde la lune des loups.*

C'est se donner de la peine presque aussi mal à propos que ces bonnes gens qu'on voit prendre aujourd'hui la défense de Voltaire et de Jean-Jacques, qui n'ont rien à craindre non plus de la gueule des bêtes. Mais pourquoi dit-on d'un financier du ruisseau qui, ayant acheté des rentes *à prime*, décampe sans avoir payé la différence, *Il a fait un trou à la lune?* Si chaque banqueroute avait été signalée par un effet pareil depuis trois semaines seulement, le disque de la lune ressemblerait à une écumoire.

Aboyer à la lune, je conçois le sens de ce proverbe: quand la *Quotidienne* glapit après un philosophe, quand la vieille *Gazette* jappe après un philanthrope, quand le *Drapeau blanc* hurle après un libéral, comme ces mâtins qui, du fond de leur niche, se déchaînent contre tout ce qui luit au milieu des ténèbres, ils injurient l'éclat qui les blesse; *ils aboient à la lune.* Mais pourquoi dit-on *poltron comme la lune?* Si la lune se cache quelquefois, du moins n'a-t-elle jamais reculé : le soleil n'en peut pas dire autant.

Inconstant comme la lune, est une comparaison très juste. A combien de portraits et dans combien de cas ne pourrait-elle pas servir d'inscription! Cela me rappelle un apologue de je ne sais qui, et que j'ai lu je ne sais où, apologue que je me garderais bien de citer dans tous les pays.

« La lune priait sa mère de lui faire un manteau à sa taille. — Comment en viendrais-je à bout, quand tu

changes de taille toutes les semaines? » lui répondit sa mère.

On ne saurait, j'en conviens, faire application de cet apologue à tous les peuples. Les Chinois et les Welches, par exemple, sont un peu plus constants que la lune. Les premiers ne changent pas d'habitudes une fois en mille ans, et les seconds n'en changent guère qu'une fois tous les quinze jours.

En parlant de la lune, *demie* et *moitié* ne sont pas la même chose. *La demi-lune* est cette fortification à l'attaque de laquelle *le marquis de Mascarille* reçut cette *furieuse plaie* que *Madelon Gorgibus* ne lui permet pas de montrer. *La moitié de la lune* est cet ornement dont le grand Turc se coiffe en réalité, et que l'on voit idéalement sur la tête de nombre de gens qui ne sont pas des Turcs.

On appelle figurément et par extension, comme dit l'académie française, *pleine lune*, une face si joufflue, que l'on n'y voit ni le nez ni les yeux; *pleine lune* n'est pas toujours synonyme de visage.

Autre observation : la lune, dans ses différentes phases, regarde tantôt à droite, tantôt à gauche, et finit par disparaître après s'être montrée tant soit peu bouffie dans sa plénitude; sa marche ne ressemble-t-elle pas à celle de certains hommes d'état qui ont aussi leur croissant, leur plein et leur déclin? Après avoir souri tour à tour au côté droit et au côté gauche, et offert quelques jours la face rayonnante d'une pleine lune, ils

s'éclipsent comme l'astre des nuits; mais ce n'est pas toujours pour reparaître, comme la lune, le mois d'après.

LES SINGES.

En Angleterre, il est défendu de mendier. Tout gueux qui veut à Londres obtenir le droit de solliciter la pitié publique se munit d'un balai, et nettoie le boueux intervalle qui se trouve entre un trottoir et l'autre dans le Strand, dans Oxford-Street, ou telle autre rue qui lui plaît. Dans cette fonction, s'il tend la main à chaque passant, ce n'est pas l'aumône qu'il demande, mais le prix d'un service rendu, mais une part du bénéfice qu'il lui fait faire sur la blanchisseuse ou sur le décrotteur, selon que ce passant est en bottes ou en bas blancs.

A Paris, il n'en est pas de même : autre pays, autres mœurs. A Paris, on n'est pas obligé d'être utile au public pour se croire en droit de le mettre à contribution, et si quelques pauvres, dans la mauvaise saison, s'aident du balai pour gagner leur vie en frayant aux piétons quelques passages au travers les fanges du boulevard, c'est par spéculation volontaire. Le commun des gueux en France, et il y en a de plus d'une espèce, est trop fier pour vouloir gagner l'argent qu'il reçoit : travailler, pour ces messieurs, c'est déroger; mendier est noble.

Cependant, comme on ne s'engraisse pas toujours à ne rien faire, et que tous les passants ne sont pas d'hu-

meur à donner quelque chose pour rien, ou bien à payer un homme qui vous ennuie, certains mendiants se sont avisés d'un moyen pour ne pas ennuyer les gens auxquels ils demandent, c'est de s'associer un compagnon plus amusant qu'eux; c'est de promener avec eux un animal qui, par sa gentillesse, obtient souvent un intérêt que la misère d'un homme n'eût pas obtenu.

C'est dans ce but que tout Savoyard colportait jadis la marmotte. A cette bête engourdie et maladroite ont aujourd'hui succédé les singes, effet naturel de l'esprit du siècle, où les gambades sont récompensées comme des services, où les services sont payés en monnaie de singe.

Promenez-vous dans certains endroits depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et même après, et Dieu sait combien d'individus de cette espèce imitatrice vous rencontrerez!

Quel est ce petit personnage qui, vêtu à la dernière mode, tondu, frisé dans le dernier goût, portant au cou la cravate nouée à l'anglaise, le chapeau sur l'oreille, d'une main joue avec une badine, de l'autre braque un lorgnon, et s'avance en sautillant? — C'est un petit maître, dites-vous. — Ce n'est qu'un singe.

Et cette dame qui, vêtue comme un charretier, trotte derrière lui, en cachant de son éventail la partie de son visage que ne couvre pas le chapeau de paille dont elle est encapuchonnée, ne la prenez-vous pas pour une femme à la mode? Ce n'est aussi qu'un singe.

Et ce grand animal à moustaches, qui porte si fièrement le chapeau rond, marche la tête si haute, le poing sur la hanche, déchire toutes les robes avec ses éperons, et réunit la solennité d'un héraut d'armes aux grâces d'un tambour major, ce grand animal, le prendriez-vous pour un brave? c'est un singe encore et pas autre chose.

Ce petit individu à l'habit modeste, au maintien recueilli, qui ne regarde jamais une femme en face, mais lui jette du coin de l'œil un regard furtif, et dont les lèvres sont dans une continuelle agitation, comme s'il répétait tout bas quelque chose d'écrit dans le livre qu'il tient, et qu'il ne lit pas, ce petit individu n'est pas un ermite; c'est un singe.

C'est un singe aussi cet autre bipède, qui, assis sur le siége, semble entendre ce qu'on lui dit, parcequ'il semble l'écouter, et qui n'est qu'endormi quand on le croit attentif; à sa robe, à sa perruque, vous l'aviez pris pour M. Dandin : ce n'est que son singe. Comme ce n'est que le singe d'un homme de lettres, que ce sapajou qui, en culottes et en bas de soie noirs, l'habit brodé sur le dos, le cahier sous le bras, faisant des politesses à tous ceux qui gagnent, des grimaces à tous ceux qui perdent, des courbettes à tous ceux qui donnent, poursuit son chemin au milieu des huées en clopinant, et part de la barrière des Bons-Hommes pour arriver au pont des Arts, où il n'arrivera pas sans se crotter.

Il y a des gens qui aiment toutes ces espèces-là, et

qui leur donnent sans cesse. Quant à moi, je n'aime pas leurs singeries, et je n'ai rien à leur donner.

C'était sur le boulevard dit de Gand que je faisais ces réflexions hier entre quatre et cinq. Las de réfléchir, je quittais ma chaise pour aller dîner, quand un décrotteur de quinze pouces de haut, s'emparant de mes pieds, se met à les frotter de toute sa force pour en enlever la poussière, seule chose que j'eusse ramassée jusqu'alors dans le cours de ma promenade. C'était un petit singe qui faisait le même métier que son maître. L'opération finie, il ôta son chapeau très poliment, et d'une manière tout-à-fait gentille il me présenta sa petite tasse. Celui-ci, me dis-je, est le mieux élevé de tous, il contrefait l'homme utile; et je mis dans sa petite tasse deux pièces de monnaie, une pour l'élève et une pour le maître.

FLATTER, FLATTERIE,

FLATTEUR, FLAGORNEUR.

Flatteur vient du latin *flator*, souffleur. Quelle analogie y a-t-il, dira-t-on, entre un souffleur et un flatteur? Une assez marquée, à ce qu'il me semble.

Flator se dit particulièrement des joueurs de flûte, de ces artistes dont l'art est d'amuser les oreilles avec des sons produits par leur souffle, avec du vent enfin. Le flatteur fait-il autre chose? Les phrases qu'il débite

dans l'unique but de vous plaire sont-elles moins vaines que les airs modulés par le *flator* sur son flageolet?

Les Latins avaient deux mots pour désigner le flatteur; *adulator*, diseur de paroles douces; et *blanditor*, diseur de paroles caressantes. Flatteur comporte, ce me semble, un sens de plus que ces deux mots, car il avertit que dans toutes les douceurs débitées par l'homme qui vous parle, il n'y a rien de vrai, et que c'est à la vanité seule que s'adressent ses douces paroles.

Ce prince-là estimait bien les choses ce qu'elles valaient, qui, pour toute récompense de leurs beaux compliments, faisait entendre à ses flatteurs le son d'une pièce de monnaie, ou leur faisait sentir la fumé de son dîner. Ce prince-là n'était pas si bête que celui qui a donné mille écus à l'auteur du treizième livre de l'Énéide.

Il ne faut pas confondre la flatterie, louange donnée par l'intérêt à la vanité, avec l'éloge, louange donnée par l'estime à des vertus réelles. Pline louait Trajan; Martial flattait Domitien.

Flatter est un métier; bien plus, c'est un art. Il est singulier qu'entre les plus habiles flatteurs on trouve les plus habiles satiriques. Boileau n'est pas moins ingénieux à flatter Louis XIV qu'à déprimer Cottin. Cette disparate n'est pas toutefois l'effet de l'inconséquence. Celui qui attaque tout le monde a besoin d'être défendu contre tout le monde, il se réfugie sous la protection du prince, comme l'oison de Baucis entre les jambes de Jupiter.

Quinault fut un grand maître en fait de flatterie. Mais

du moins était-il inspiré par l'enthousiasme, et dans ses ingénieux prologues ne loue-t-il le grand roi que sous les rapports par lesquels il semblait louable : on peut reprocher des erreurs à Quinault, mais non des mensonges.

Il n'en est pas toujours ainsi de Bossuet. Il s'est montré plus d'une fois coupable d'adulation envers les rois, dans la chaire de vérité. Il a flatté jusqu'à leurs cadavres. Lisez l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et vous y trouverez cette phrase : « Lorsque le roi Henri VIII, « *prince en tout le reste accompli*, s'égara dans les passions « qui ont perdu Salomon, *et commença d'ébranler l'auto-* « *rité de l'Église.* » Et c'est du prince sur le patron duquel on a taillé la Barbe-Bleue que Bossuet parle ainsi !

La flatterie prend toutes les formes, même celles de la rudesse; et ce ne sont pas celles qui lui réussissent le moins.

Henri IV, disant un jour de Crillon, Voilà le plus brave homme de mon royaume, — Vous en avez menti, sire; c'est vous, répondit Crillon. On ne dit pas que le roi se soit offensé de ce démenti.

Les dames sont, dit-on, d'une grande crédulité en fait de flatterie; j'en ai eu la preuve il n'y a pas trois semaines. Ma cuisinière, qui aime peu les chiens, avait surtout une aversion des plus prononcées pour un pauvre barbet que j'ai recueilli par charité presque. Surpris un beau jour de la voir traiter plus favorablement ce pauvre animal, je lui en témoignai ma satisfaction, en

lui demandant la cause de ce changement dans ses affections. C'est une si bonne bête ! voyez, monsieur, comme il me caresse. En effet, le barbet lui léchait les mains; mais c'est qu'elles étaient trempées de sauce.

Mon barbet en userait-il ainsi par calcul? aurait-il le caractère d'un courtisan? Je crois plutôt à ma cuisinière le caractère d'une princesse.

Il y a des gens qui, après avoir flatté leur idole pendant toute leur vie, la flattent encore après leur mort; tel était ce duc de La Feuillade, qui voulait être enterré sous les pieds de la statue qu'il avait élevée à Louis XIV.

Si le mot suivant avait été dit sérieusement, le jardinier d'un certain ministre aurait porté encore plus loin l'adulation. Son excellence avait fait à grands frais un jardin anglais dans une contrée des plus arides, et voulait, coûte qui coûte, y avoir une rivière. A force de peine et d'argent, on lui en fit une où l'on recueillit quelques pouces d'eau bourbeuse, que, faute de mieux, monseigneur prenait pour de l'eau claire. Les grenouilles trouvaient à peine de quoi nager dans ce fossé. Un ivrogne y étant tombé le nez en avant, ne put cependant pas s'en tirer. Tout fier de cet accident, monseigneur le racontait à qui voulait l'entendre. Vous ne me demanderez plus s'il y a de l'eau dans ma rivière, disait-il d'un air triomphant à un ami qui ne le flattait pas sur ce point; sachez qu'un homme s'y est noyé. — Cet homme-là ne peut être qu'un flatteur, répondit le philosophe.

Je ne sais quel prince avait pris les chevaux en grippe.

Comme on demandait à son écuyer la cause de cette aversion : Elle est toute naturelle, répondit-il; ils n'ont pas plus d'égards pour son altesse que pour un palefrenier. Ce sont les seuls habitués de sa cour qui ne l'aient jamais flatté.

Les princes ne sauraient trop se tenir en garde contre la flatterie. «Méfiez-vous des flatteurs, disait un historiographe à un prince Bagration : quand ils vous disent que vous descendez de Diazib, ils vous trompent; vous ne descendez que de Zembat, qui était gentilhomme du temps de Nabuchodonosor.»

Il y a un genre de *flatteurs* qu'on appelle *flagorneurs*. Me demanderez-vous quelle différence il y a de la flatterie à la flagornerie? celle des accents de la flûte à ceux du cornet à bouquin. Il y a pourtant des oreilles à qui cette musique ne déplaît pas, quand elle se fait en leur honneur.

JOURNAL D'UN SAUVAGE.

CHAPITRE II.

LES CONVERSATIONS.

Entre les considérations qui me faisaient hésiter à entreprendre la tâche que m'imposait M. Galand, celle que je redoutais le moins n'était pas la publicité que notre correspondance pouvait recevoir. Ce que je craignais

est précisément arrivé. Une lettre écrite, il y a quelques jours, pour une seule personne, se trouve aujourd'hui imprimée pour tout le monde; au lieu d'aller trouver un ami, elle tombe entre les mains d'un journaliste, ce qui n'est pas toujours la même chose. Comment cela s'est-il fait? De quel droit spécule-t-on sur ce qui s'échappe de ma plume? Par quel malheur suis-je exposé à me voir presque aussi compromis que le baron de Grimm et la marquise du Deffant l'ont été par la publicité donnée à leur correspondance confidentielle, indiscrétion qui a moins d'inconvénients peut-être pour eux qui sont morts, que pour moi qui suis vivant?

Telles sont les idées que je roulais dans ma tête, les questions que je me faisais à moi-même. Après avoir cherché s'il y avait quelque remède au mal qui me chagrinait, je pensai que je n'avais rien de mieux à faire que de demander justice à haute voix du rédacteur de *l'Aristarque,* et que de lui intenter un bon procès, non pas au tribunal de police correctionnelle, comme un avoué qui m'offrait ses soins à cet effet me prouva que je le devais, mais devant les journalistes eux-mêmes, qui probablement m'auraient fait droit. Car, de même que les filous usent entre eux d'une grande sévérité, les folliculaires ne s'épargnent guère quand ils se surprennent en faute. Un article est souvent jugé par eux avec aussi peu de considération qu'un poëme épique, et l'on croirait, à la rigueur avec laquelle ils se sont quelquefois traités, qu'ils se prennent quelquefois pour des gens de lettres.

Certain de l'impartialité de la cour, je songeais donc à traduire *l'Aristarque* devant ses pairs, si toutefois les journalistes de l'époque[1] sont tous des Aristarques, à commencer par *l'Aristarque* lui-même, quand on m'annonce que le rédacteur de *l'Aristarque* demandait à me parler. — Qu'il entre.

Je conçois le sujet de votre humeur, me dit-il en me voyant froncer le sourcil quand il parut. J'ai imprimé, sans votre autorisation, un petit chapitre de roman. — D'histoire. — C'est la même chose, d'histoire dont vous êtes auteur. — Et c'est ce dont je vais me plaindre à l'univers. Il y a indiscrétion, infidélité... — Indiscrétion, soit, je suis journaliste; mais infidélité, non. Je suis galant homme. — Comment donc se fait-il que mon manuscrit...? — C'est de ma cuisinière que je tiens ce manuscrit, qui a bien pu être vendu au poids par la vôtre à l'honnête épicier qui s'en sert à envelopper le poivre qu'il ne fait pas payer plus cher pour cela.—Mon manuscrit servir à envelopper du poivre! — Tel a été le sort du dernier ouvrage de ce pauvre Collin d'Harleville, qui n'a figuré sur la scène qu'après avoir dormi dans le comptoir. Que votre amour-propre se console d'un malheur qui vous est commun avec plus d'un homme de génie. D'ailleurs votre manuscrit n'a été que chez l'épicier, où il s'est débité en feuilles entières. Combien n'en voit-on pas se distribuer en petits carrés avec

[1] Ceci fut écrit en 1815.

le feuilleton de Geoffroy en des lieux où l'on trafique de toute autre chose que de gérofle et de cannelle?

A cette observation, qui me fit penser à certain vers du *Misanthrope*, saillie qu'un homme de génie a prêtée à un homme de cour, je reconnus la vérité de cette sentence du poëte, *habent sua fata libelli*, et je me trouvai heureux d'échapper par un malheur plaisant à un malheur ridicule. Comme il n'y a pas de bonheur qui n'ait son inconvénient, il n'y a pas de malheur qui n'ait son avantage; ce n'est que pour les petits enfants ou les petits esprits que tout est absolument bon ou absolument mauvais. Le rédacteur de *l'Aristarque* me fournit bientôt la preuve de cette vérité. — Je ne vous ai pas fait grand tort, me dit-il, en publiant votre chapitre, et je me suis rendu un grand service à moi-même. Sachez que j'étais dans un grand embarras. J'avais promis au public un article sur les *mœurs*, et je n'avais pas de *moraliste*. Or, comme un moraliste, par le temps qui court, est aussi nécessaire au succès d'un journal qu'un *niais* à celui d'un mélodrame, c'était fait de mon entreprise, si le hasard, qui raccommode si souvent les choses, ne m'eût donné le moyen de tenir mes engagements avec le public. — Le hasard, M. *l'Aristarque*, vous a fourni un article de *mœurs*, mais je ne vois pas qu'il vous ait fourni un moraliste. Votre second article et les articles subséquents, qui vous les fera? — Vous, monsieur, et votre intérêt autant que le mien m'en répond. — En quoi, s'il vous plaît? — En quoi! écoutez.

N'êtes-vous pas obligé de tirer un *duplicata* des lettres que vous adressez à un ami qui réside au-delà des mers? — Sans doute. — Eh bien, en multipliant par l'impression les pièces de votre correspondance, je puis vous éviter la peine et les frais de transcription; vous n'aurez pas même besoin de faire une copie au net. J'ai un compositeur *ad hoc* qui déchiffre les brouillons les plus embrouillés, et à qui plus d'un auteur a obligation ou des fautes qu'on ne lui trouve pas, ou des beautés qu'il n'a pas trouvées. Ce serait bien jouer de malheur si, de plusieurs milliers d'exemplaires que je fais tirer de mon journal, il n'en parvenait pas un sur les bords du Missisipi ou *Missi-pipi*, ou *Métchin-sipi*, ou *Méaet-chassipi*, ou *Meschassébé*, qu'habite votre correspondant.

Sa réflexion me parut si juste que je n'hésitai pas à me rendre. Je donnai donc à *l'Aristarque* mon second chapitre, qui a cela de bon du moins, c'est qu'il est court; c'est le procès-verbal un peu abrégé de la première conversation que notre sauvage ait eue à soutenir en débarquant à Paris.

Au bruit de son arrivée, les voisins et les voisines étaient accourus avec l'empressement que les Parisiens apportent à tout spectacle gratuit. On n'avait pas trop de deux yeux pour voir le sauvage, pas assez d'une langue pour lui parler. C'était à qui l'interrogerait, et, comme de raison, tous parlaient à la fois. Chacun à son tour, dit ma femme, qui aime à parler pour qu'on l'entende, et, en qualité de maîtresse de maison, fit les premières

questions dès que l'ordre fut rétabli. Elles étaient toutes dictées par la bienveillance : ma femme est si bonne ! Quels sont les goûts, les besoins, les habitudes de ce pauvre garçon? Je veux qu'il ne manque de rien, qu'il soit ici comme chez lui. Le meilleur lit de la maison et son café tous les matins.

Voilà donc ce que c'est qu'un sauvage? disait une petite maîtresse qui, pendant que ma femme parlait, avait examiné le nouveau venu de la tête aux pieds; mais savez-vous qu'il n'est pas si mal. Il est un peu gauche à la vérité, mais pas plus qu'un Limousin (son mari est de Limoges). On dit que les sauvages sont si terribles. — Dans l'état de nature, dit gravement un docteur. — Eh bien, celui-ci ne m'épouvante nullement. Il rit, il parle, il ressemble tout-à-fait à un homme (privilége que la dame ne reconnaît pas toujours dans son mari).

Parfait! dit M. de J...., qui, depuis six semaines, a perdu le marquisat qu'il s'était créé depuis six mois; parfait, sur mon honneur. Un peu gauche, il est vrai: confiez-le-moi, mon voisin; je me charge de le dégourdir, de le déniaiser, de le former. Il faut soigner son éducation, il faut lui apprendre à danser. — A danser! reprit un homme à la mine grave, ou plutôt pincée; à danser! mais peut-être sait-il mieux danser que vous et moi. — Y pensez-vous, un sauvage! Ces gens-là ont-ils des maîtres de danse? — Vous n'en douteriez pas si, comme moi, vous saviez par cœur tous les ouvrages de

M. de Châteaubriand. Ce chevalier du saint sépulcre n'affirme-t-il pas qu'il a trouvé les beaux-arts cultivés dans les huttes où il est allé se former le goût, comme on sait; que M. Violet, maître à danser, Gascon, y courait le cachet, et ne laissait pas que d'y faire des élèves? Peut-être M. le sauvage est-il élève de M. Violet? Et notre savant de partir de là pour faire au sauvage les questions les plus singulières dans le plus singulier des styles; car, pour se faire mieux entendre, il crut ne devoir employer que des phrases de son auteur favori. « *Fils du désert*, *enfant de la Savane*, quelle est votre religion? Croyez-vous au *grand esprit*, *le grand célibataire des mondes?* *à Michablou*, *le génie des eaux; à Matchimanitou*, *le génie du mal*, *qui a fait la guerre avec le grand lièvre?* Pensez-vous *que la vie soit une petite colonne tronquée qui roule dans le vide sans base et sans chapiteau? Connaissez-vous les orages du cœur et leur pluie?* Avez-vous jamais rencontré le P. Aubry, *le chef de la prière*, *l'homme des anciens jours*, *le vieux génie de la montagne*, *l'homme du rocher*, *le serviteur du grand esprit? Est-il vrai que le nez aquilin et la longue barbe de ce capucin aient quelque chose de sublime dans leur quiétude*, *et comme aspirant à la tombe? Je veux polir avec vous la chaîne de l'amitié.* Vous m'avez l'air d'avoir *deux fois dix neiges et deux neiges de moins.* C'est l'âge des passions. N'avez-vous *jamais* dit *les choses du mystère à celle que vous aimiez comme le soleil?* Ne vous *a-t-elle jamais trouvé beau comme le désert avec toutes ses fleurs*

et toutes ses brises? N'avez-vous pas forcé cette biche altérée à vous suivre dans la forêt? Connaissez-vous *les peines secrètes qui veillent sur les oreillers du lit conjugal?* Parlez, je brûle de vous entendre. La douceur des *chevrettes de la montagne d'Occone, et la sagesse des hommes rassasiés de jours, doivent être moins plaisantes et moins fortes que vos paroles.* » Pendant ce discours, que l'assemblée trouvait sublime, le sauvage ouvrait de grands yeux, et ne répondait rien. — Vous me donnez cela pour un compatriote d'Atala? dit, en levant les épaules, l'homme au monologue; si c'est un sauvage, c'est tout au plus le sauvage de *l'Aveyron*, une brute qui ne sait pas sa langue, et ne met dans ses discours *ni la fleur du désert, ni la grâce de la cabane.*

Quand tout le monde se fut retiré, *Acatalepek*, c'est le nom de mon hôte, *Acatalepek*, lui dis-je, pourquoi n'avez-vous rien répondu à tout ce que le docteur vient de vous dire de gracieux? — Parceque je n'y ai rien compris, me dit simplement *Acatalepek*. Je ne sais pas assez le français; mais cela est-il donc compris en France par tout le monde? — Non, parceque nous n'y savons pas encore assez le sauvage.

SOTS, SOTTISE.

Stultorum infinitus est numerus, le nombre des sots est

infini, dit l'Ecclésiaste. Rien de plus vrai; mais sachons d'abord ce que c'est qu'un sot.

Le mot *stultus*, dont *sot* semble dériver, était, chez les Latins, l'opposé du mot *sapiens*, sage, sensé :

Brutus erat stulti sapiens imitator.

OVID.

Brutus très sagement imitait la folie.

Stultus signifiait aussi fou, stupide, bête. Il n'a e français aucune de ces significations.

Le sot diffère, ce me semble, du fou et du stupide e ce qu'il n'est pas privé de la faculté de raisonner q manque au premier, et de celle de penser qui manq au second. Le fou n'est pas privé d'idées, mais elles succèdent dans sa tête en une telle abondance et av une telle rapidité, qu'il n'a ni le temps de les coo donner, ni celui de les comparer, ce qui constitue faculté de raisonner. Quant au stupide, à peine a- des idées. Le sot, au contraire, n'est privé ni de la culté de penser, ni de celle de raisonner; mais ou s pensées sont fausses, ou de pensées justes il tire de fausse conséquences. Ce n'est pas le défaut d'idées, mais le dé faut de jugement qui constitue le sot. Tel est l'homme dont je ne sais qui disait : « Il ne quitte pas un bon mot « qu'il n'en ait fait une sottise. »

Il résulte de cela que le fou, qui ne raisonne pas, et la bête, qui ne pense pas, sont moins importuns en ce monde que le sot, qui malheureusement s'y rencontre

plus souvent qu'eux. Chamfort demandait combien il fallait de sots pour faire un public.

Le sot, par cela même qu'il ne procède pas dans les règles de la raison, peut déconcerter un homme raisonnable. A l'escrime, un mauvais tireur peut toucher un maître en fait d'armes. Turenne, en parlant des généraux qu'il avait eus à combattre, disait qu'un sot l'avait quelquefois plus embarrassé qu'un habile homme.

Les Latins donnaient aussi au sot le nom de *fatuus*, dont nous avons fait *fat*, et qui, chez nous, désigne un genre particulier dè sots. Il est mal de donner ce nom au prochain, comme nous le faisons tous les jours. Non seulement c'est manquer aux lois de la politesse, mais c'est manquer à la loi de Dieu, et s'exposer à de graves peines dans l'autre monde, si l'on ne reçoit pas dans celui-ci un coup d'épée ou des coups de bâton. Si, en appelant son frère *raca*, on est coupable devant le conseil, *reus in concilio*, en l'appelant *fat* ou sot, on est punissable de la géhenne du feu, *reus gehennæ ignis*. Voyez saint Matthieu.

Si cette loi s'exécute à la rigueur, que d'hommes de lettres en enfer! car il y a bien peu d'hommes de lettres qui, en vers ou en prose, n'aient gratifié quelque rival de cette épithète. Que d'honnêtes gens damnés aussi à l'occasion de M. de Marcassus! Mais, soit dit entre nous, la peine est-elle bien ici en proportion avec le délit? Quelle leçon de politesse que celle qui doit durer toute une éternité!

Sottise, état, qualité du sot ou de ce qui est so
Exemple : La sottise du parterre fait le succès des mau
vais ouvrages; la sottise des auteurs donne seule d
l'importance aux mauvais critiques.

Sottise, action d'un sot :

Nous tromper dans nos entreprises,
C'est à quoi nous sommes sujets.
Le matin je fais des projets,
Et le long du jour des sottises.

Un jeune dissipateur se maria pour arranger ses a: faires. J'espère, lui dit sa femme en revenant de la mı nicipalité, que dorénavant vous serez plus sage. — dater de ce moment, je ne ferai plus de sottises, répo: dit galamment le marié.

L'Arétin, qui, au seizième siècle, s'était attribué sı les rois réels la même juridiction qu'exerça de nos jou un folliculaire sur nos rois postiches, rendait Charle Quint et François Ier tributaires de sa plume, comn notre zoïle rendit tributaires de la sienne Orosmane Zaïre, qui se laissent encore rançonner par de plus vi pirates. L'Arétin était si redouté de ces rois, qu'ils ne te taient pas une entreprise sans s'être assurés de sa faveu sans avoir acheté ses éloges ou son silence, suivant qu'i avaient intérêt à délier ou à enchaîner sa langue : ce quoi ils ne réussissaient pas toujours; car c'était peu q le cadeau fût mesuré à l'importance du service, s'il ı l'était à l'avidité de ce libelliste. Charles-Quint, à son r

tour d'Afrique, lui envoya une chaîne d'or du poids de cent ducats, pour l'engager à ne pas parler de cette malheureuse expédition. « Voilà, dit le cynique en soupesant la chaîne, un bien petit présent pour une si grande *sottise.* »

Sottises, propos, discours d'un sot. Ce que la bonne compagnie appelle injures, grossièretés, le peuple et les enfants l'appellent *sottises* : On m'a dit des *sottises*. Les enfants ont raison : les trois quarts des injures ne sont pas autre chose.

Nous donnons trop facilement le nom de *sottises* à des vérités dites par nos inférieurs.

Tous les discours sont des sottises
Partant d'un homme sans éclat;
Ce serait paroles exquises
Si c'était un grand qui parlât.

Amphitryon.

Cette sévérité avec laquelle on juge les petits, Duclos la reproduisait souvent dans les jugements qu'il portait sur les grands. « Tous nos grands seigneurs sont ici, dit-il un jour en entrant à l'académie; est-ce qu'il y aurait quelque sottise à faire? »

Pour compléter cet article, disons que *sot* est employé dans quelques auteurs pour désigner ces maris qui se trouvent dans une situation assez sotte, non par effet de leurs sottises, mais par celui des sottises d'autrui. Employé dans cette acception, ce mot ne serait pas com-

pris aujourd'hui ; or, comme le mot qu'il suppléait es tombé aussi en désuétude pour la bonne compagnie, i s'ensuit que, dans ce siècle de pudeur, une conditio qui est encore dans les mœurs n'a plus de nom dans l langue.

Le synonyme de *sot* est indécent partout ailleurs qu' la scène. On ne le prononce plus qu'en public.

Conclusion : *Stultorum infinitus est numerus*, les so sont ici-bas en majorité.

AVALER.

Ce mot s'écrivait autrefois *avaller*, orthographe pl conforme à son étymologie. *Avaler* est composé ad (à), et *vallis* (vallée ou val); il indique une directi de haut en bas. Les gens de rivière, pour indiquer qu' descend le fleuve, disent *à val*, par opposition à *amo* qui indique qu'on le remonte, et se compose de *ad* (et *mont*, montagne.

D'*avaler* vient ravaler, abaisser, avilir :

Qu'à des pensers si bas mon âme se *ravale;*
Que je tienne Pauline à mon sort inégale.

Polyeucte.

S'il faut que vos bontés veuillent me consoler,
Et jusqu'à mon néant daignent se *ravaler.*

Tartufe.

Avaler, transmettre par le gosier une substance à l'estomac. *Avaler* un verre de vin, des petits pâtés, une médecine.

« Dans l'île de Tohu-Bohu, ne trouvâmes de quoi frire. Bringuenarille le Grand-Géant avoit toutes ses poëles, poëlons, chaudrons, lèchefrites et marmites du pays *Avallée*, » dit Rabelais. Ce Bringuenarille, qui avalait tout, fut ministre en son pays. Néanmoins on peut en rire dans le nôtre sans crainte d'être compromis pour fait d'allusion. Nous n'avons pas de géant dans nos administrations.

Sous le ministère de l'abbé Terray, qui était si fécond en ressources financières, à l'époque même où il grevait les rentes de ses trois vingtièmes, un garde-du-corps, par suite d'un pari, *avala* un écu. La pièce s'étant arrêtée au passage, le malheureux était en grand danger, et l'on ne savait trop que tenter pour le tirer d'affaire. Comme on parlait devant Louis XV de l'embarras où se trouvaient les chirurgiens : « Ce n'est pas à eux qu'il faut s'adresser, dit le duc d'Ayen. — Et à qui donc ? reprit le roi. — Sire, à votre ministre des finances. Que votre majesté le charge de cette opération ; il mettra d'abord sur cet écu un premier vingtième, puis un second, puis un troisième, et, de vingtième en vingtième, il le réduira, comme il a fait des nôtres, à si peu de chose, qu'il pourra passer par les voies ordinaires. »

Avaler entre dans plusieurs locutions proverbiales.

Avaler le morceau, avaler le goujon, avaler la pilule, avaler des couleuvres, avaler le calice.

Chacun de ces proverbes a un sens particulier. Essayons de les préciser.

Avaler le morceau, par allusion à l'effort que l'on fait pour avaler une bouchée qui passe difficilement; se déterminer à faire ou à permettre une chose qui vous répugne. Exemple : l'acquittement du *Courrier* et du *Constitutionnel* a été, pour des gens d'une certaine robe, *un morceau difficile à avaler.*

Avaler le goujon, se laisser attraper, se laisser prendre à un conte ou à une supercherie, comme, dans *Crispin rival*, M. et madame Oronte, quand ils prêtent foi à toutes les fables que leur font deux fripons de valets, et surtout à celui de ces deux étangs où l'on pêche chaque année pour deux mille francs de goujons.

Disons à cette occasion que les acteurs ont tort, quand ils ajoutent à ce propos le dialogue suivant : Crispin. Aimez-vous le goujon, monsieur Oronte? — Oronte. Si je l'aime? à la fureur! — Crispin. Eh bien! nous vous en ferons avaler. Ceux des acteurs qui prennent cette licence nous permettront de leur dire qu'en cela ils font une double faute, et qu'ils offensent à la fois le sens commun et la bienséance: 1° parcequ'un fourbe ne dit pas à quelqu'un qu'il veut attraper, Je vous attrape; 2° parceque l'acteur ne doit pas substituer son esprit à celui de l'auteur. L'acteur ne doit pas oublier qu'il n'est que l'organe de

l'auteur, et que les auteurs n'ont pas toujours moins d'esprit que les acteurs, fait dont ceux-ci ne paraissent pas toujours persuadés, même quand ils jouent Molière.

Avaler la pilule, se laisser séduire par les belles apparences dont on a revêtu une affaire désagréable avec un artifice pareil à celui des apothicaires, qui dorent ou argentent leurs pilules pour en déguiser la couleur et le goût.

Quand le divin amant d'Alcmène s'amuse à changer en honneur l'injure qu'il fait à Amphitryon,

> Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule,

dit Sosie: c'est parler très judicieusement. Il est des gens qui ne se laissent pas affrioler à ces dehors dorés : M. de Montespan, par exemple, ne put jamais se résoudre à avaler la pilule que lui dorait un roi. Ce miracle s'est renouvelé cent ans après. Mais que de maris ont été moins scrupuleux sur cet article! Ces miracles-là ne se voient pas deux fois dans un siècle.

Molière disait : « Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, mais qu'on ne peut pas mâcher. »

Une comédie larmoyante, une tragédie romanesque ou romantique, un vaudeville mêlé de sermons, un sermon mêlé de vaudevilles, sont de ces pilules qu'on *avale* sans les goûter.

Avaler des couleuvres, endurer, sans sourciller, de longs déplaisirs, de longs outrages. Talent d'homme de cour, talent d'homme d'état. Voulez-vous savoir com-

ment *on avale des couleuvres?* étudiez, après une révolution, la figure que fait au milieu d'une nouvelle cour un transfuge de l'ancienne ; ou bien, dans un pays où le gouvernement est représentatif, contemplez la figure que fait un ministre sur son banc pendant qu'on épluche le budget de son département, ou qu'on rejette une loi par lui proposée, étude qu'on peut faire sans aller à Londres.

Avaler le calice. On donne quelquefois à ce proverbe l'acception du précédent : on a tort. L'un caractérise un effort de dissimulation, l'autre un effort de résignation. Socrate, et Jésus lui-même, ont donné l'exemple de cet effort de vertu. Le lâche *avale des couleuvres*, le juste *avale le calice.* La Chalotais l'avala jadis; mais ce n'est pas cela qu'avalent aujourd'hui ses calomniateurs.

EXHUMATION

DE MOLIÈRE ET DE LA FONTAINE.

Les morts, par le temps qui court, ne sont guère plus tranquilles que les vivants; ils semblent aussi n'être logés qu'à bail, et ce bail, qui pour Marat et Mirabeau n'a pas été de *trois*, *six*, *neuf*, pour Molière et La Fontaine est à peine emphytéotique.

Tranquilles pendant un siècle au cimetière de Saint-Joseph, transformé au bout de ce temps en marché, ils en sortent pour aller prendre place au *Muséum des mo-*

numents français, dont ils n'étaient pas la moindre richesse.

Le nouvel asile que leur offrit là M. Alex. Lenoir était du moins plus décent que celui qu'ils quittaient, quoique, après tout, ce fût un beau monument que cette simple pierre qui recouvrait le corps de Molière, et que le feu entretenu pour les pauvres, aux frais de sa veuve, pendant le rigoureux hiver de 1673, avait dégradée. C'est dans un jardin charmant, dans un véritable élysée, que l'ami des arts leur avait préparé un tombeau entre ceux d'Héloïse et de Dagobert. Quelque plaisir que l'on prenne à dormir, quand on a gagné au change, on se console d'avoir changé de lit. *O mihi tum quam molliter ossa quiescant! Oh! combien nos os reposeront doucement ici!* s'écrièrent ces deux grands hommes en se rendormant pour la seconde fois après la vie.

Vaine espérance! au bout de vingt ans, nouvelle importunité! les voilà encore tirés de leur repos pour être transportés au cimetière de *Mont-Louis,* cimetière établi dans les jardins qui ont jadis appartenus au T. R. P. La Chaise, frère de la compagnie de Jésus, et confesseur du roi.

Pour arriver là, notre bon La Fontaine *a pris le plus long,* comme il faisait quelquefois *quand il allait à l'académie.* Il n'a pas fait non plus ce voyage tout d'une traite. Chemin faisant, il est entré à Saint-Germain-des-Prés, où on lui a chanté un beau *de profundis* en fauxbourdon, en considération sans doute de ce qu'il avait

ordonné en mourant de faire une édition de ses Contes au profit des pauvres.

Si l'ouvrage n'est pas très moral, l'intention du moins était très charitable. Béni soit le curé qui n'a jugé en ceci que l'intention! La servante de La Fontaine, qui ne se connaissait pas moins en théologie que celle de Molière en comédie, en avait jugé ainsi : *Dieu n'aura jamais le courage de le damner*, disait-elle au P. Poujet.

Mais le curé de Saint-Germain a fait mieux encore. Quel exemple de politesse et de charité n'a-t-il pas donné aux prêtres par ses procédés envers Molière? Ministre d'un Dieu infiniment bon, il n'a pas été moins indulgent pour cet homme de génie que pour son innocent compagnon; il n'a pas séparé ces grands hommes à qui la mort et la gloire donnaient les mêmes droits, et s'est honoré en leur rendant des honneurs communs.

La raison finit donc toujours par triompher. A sa voix, l'Église offre aujourd'hui ce qu'elle avait refusé jadis aux volontés d'un despote, et les portes d'une paroisse s'ouvrent enfin pour les cendres de Molière! Il est vrai qu'il a fallu que la raison parlât pendant cent ans pour se faire entendre.

Hélas! tout le monde a-t-il des oreilles pour l'entendre, et n'est-ce pas le hasard qui a sauvé à la France, en cette circonstance, le ridicule ou plutôt la honte d'un nouveau scandale? Changeons de paroisse ou de curé, et voyons si les choses n'auraient pas changé. Le curé de *Saint-Roch* n'est pas, à beaucoup près, aussi charitable

pour les théâtres que les théâtres le sont pour sa paroisse. Il n'aurait peut-être vu dans Molière qu'un comédien ; et l'on sait si, sur l'article des comédiens, il entend la plaisanterie.

Néanmoins voilà Molière admis dans le giron de l'Église. Il y a quelque trente ans, je crois, il avait été admis dans celui de l'académie. Autant que je puis m'en souvenir, les quarante, sur la liste desquels le nom de Cotin était inscrit, honteux de n'y pas voir celui de Molière, ont songé à réparer le tort de leurs devanciers envers eux-mêmes, en décernant les honneurs de l'apothéose au grand homme qui avait dédaigné leur immortalité. Le buste du premier poëte comique fut inauguré solennellement dans le local de leur séance ; et, sur la proposition de Marmontel, on y traça cette inscription :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

On ne fait pas amende honorable de meilleure grâce. Vive la postérité pour rendre justice ! Comme le siècle présent est juste envers le siècle passé ! Les arrière-petits-fils des persécuteurs ne sont pas plus tôt expirés qu'on s'empresse à réparer leurs torts envers le persécuté. Les préjugés s'éteignent, les préventions s'oublient, les haines se taisent. Au bout de cent ans, le réprouvé devient un saint ; on finit même par mettre les os du mort dans une châsse, d'où on ne les tire, de temps en temps, que pour assommer les vivants. *Sit divus dum non sit*

vivus; il ne faut qu'un peu de patience : la mort arrange bien des choses.

Florence ne s'enorgueillit-elle pas aujourd'hui d'avoir donné le jour au Dante qu'elle a proscrit? Tirant gloire du poëme qui immortalise sa propre injustice, ne proclame-t-elle pas comme un chef-d'œuvre du génie cet *Enfer* qui est aussi un chef-d'œuvre de vengeance?

Ce n'est qu'au bout d'un siècle que Milton a pris dans l'admiration des Anglais la place qui lui était due.

Ainsi marche l'esprit humain. Voltaire, que toutes les nations civilisées envient à la France, et pour qui, en France, le jour de la justice n'est pas encore tout-à-fait venu, Voltaire sentait bien cette vérité, et jugeait bien les hommes quand il disait:

Après Milton, après le Tasse,
Parler de moi serait trop fort;
Et j'attendrai que je sois mort
Pour apprendre quelle est ma place.

Les obsèques de La Fontaine et de Molière ne sont que commencées; les dernières cérémonies n'auront lieu que lorsque leurs mausolées, qui suivaient, dans un tombereau, le corbillard où leurs corps étaient déposés, auront été réédifiés dans *le champ du repos*, où peut-être les laissera-t-on enfin tranquilles.

Gravera-t-on sur le tombeau de La Fontaine l'épitaphe qu'il s'est faite:

Jean s'en alla comme il était venu?

Messieurs des inscriptions ne la trouvent pas, dit-on, d'un style assez lapidaire; qu'ils fassent mieux.

L'Église promet encore de l'eau bénite pour cette dernière solennité; la littérature en promet aussi. Déjà plus d'un orateur funèbre songe à ce qu'il pourra dire de neuf au sujet de deux hommes sur lesquels on a tout dit. M. Hibou, qui, comme les carillonneurs, se croit obligé de faire du bruit dès qu'il y a quelqu'un de mort, parlera au nom de la basse littérature : la haute s'exprimera par l'organe de M. Suard, à qui les éloges ne coûtent que quand ils portent sur ses contemporains.

Ce n'est pas tout, cet *immortel* a proposé à ses collègues de consacrer une de leurs séances à la lecture d'un des plus beaux ouvrages de La Fontaine et de Molière. Les académiciens ayant décidé que rien ne leur convenait mieux que la fable *des animaux malades*, elle leur sera lue par M. le secrétaire perpétuel, qui leur fera entendre aussi *le Tartufe*. Idée excellente! La comédie française ne ferait pas mal, cette fois, de prendre leçon de l'académie française.

PERRUQUE, GANACHE, BLANC-BEC.

Les deux premiers de ces mots sont à peu près synonymes. C'est ce qu'un étranger aura peine à comprendre s'il n'a pas vécu à Paris, s'il ne s'y est pas familiarisé

avec la langue usuelle. Le dictionnaire, où il va chercher le sens des mots, lui dit que la *perruque* est une chevelure artificielle, que la *ganache* est la partie inférieure de la mâchoire du cheval; quels rapports y a-t-il entre ces objets et un être pensant? comment tel romancier appelle-t-il Voltaire *perruque?* comment tel publiciste appelle-t-il Rousseau *ganache?*

Perruque, dans le langage de ces messieurs, équivaut à tête de bois, tête incapable de penser, tête qui n'est bonne qu'à porter perruque : l'accessoire est pris ici pour le principal.

Ganache, pour eux, est une autre métaphore dans laquelle on prend la partie pour le tout. *Ganache* se dit d'un esprit lourd est routinier, d'un homme sans imagination. C'est une qualification analogue à celle de *mâchoire*, c'est son superlatif.

Ces expressions équivalent, comme on voit, à des périphrases. On fait bien d'en user, cela donne plus de vivacité au discours; mais n'en use-t-on pas un peu trop?

Dans les ateliers, dans les orchestres, dans les parterres, les jeunes gens n'ont que ces mots à la bouche : *Perruques! ganaches!* et c'est trop souvent à des hommes de génie qu'ils les appliquent. A quoi cela tient-il? à l'ignorance de la plupart des gens qui jugent des arts, à la présomption de la plupart des gens qui les pratiquent.

Les uns, avides de jouissances nouvelles, se lassent bientôt de ce qu'ils ont admiré, et du dégoût qu'ils ont pour des productions qui ne les émeuvent plus, passent

subitement au mépris de l'auteur. Les autres, enivrés de l'enthousiasme qu'ils inspirent, par cela seulement qu'ils ont donné des sensations à des gens blasés, se croient supérieurs à tous les artistes dont leurs juges se sont dégoûtés, et se prévalent d'un succès de mode pour mépriser tout ce qui n'est pas en harmonie avec cette mode.

Pour Boucher, Raphaël était une *perruque*, comme Racine une *ganache* pour Mercier, dont la doctrine au reste trouve encore des partisans.

C'est en matière musicale surtout qu'on fait un emploi fréquent de ces gracieuses épithètes; et cela est tout simple, de tous les arts la musique étant le plus sujet aux influences de la mode.

Parlez-vous de Gluck ou de Grétry, de Piccini ou de Philidor, de Paësiello, de Mozart ou de Méhul, devant tel habitué des bouffes, qui de sa vie n'a battu la mesure qu'à contre-temps : *Perruque! ganache!* s'écrie-t-il en parlant d'eux; et, en parlant de leurs œuvres, Vieille musique!

Eh! messieurs, cette vieille musique a été de la musique nouvelle: en son temps, elle a fait révolution. Ces grands hommes, dont vous parlez avec tant de respect, ont tiré l'art du chaos; ils ont achevé ce que Lulli avait commencé, ils ont perfectionné ce que Rameau avait ébauché; prenant la déclamation naturelle pour base de leur chant, ils se sont étudiés à la moduler dans leurs airs et à la développer dans leurs accompagnements, qui, ne se bornant plus, comme autrefois, à de simples ac-

cords, servent de commentaire au chant qu'ils soutiennent, et nous révèlent les plus secrets mouvements du cœur des personnages que le poëte a mis en scène.

Et vous appelez *perruque* et *ganache* les hommes qui ont fait faire à l'art un si grand pas! Mais eux ne parlaient qu'avec respect des hommes qu'ils ont détrônés, mais l'homme qui leur succède, ce qui n'est pas les détrôner, ne parle d'eux qu'avec vénération; il a trop de justesse dans l'esprit, trop de sagacité dans le goût, cet homme-là, pour se dissimuler que tous les rapports sous lesquels il diffère de ces grands compositeurs ne constatent pas sa supériorité sur eux.

L'époque de la perfection d'un art n'est pas celle où les succès ne s'obtiennent que par des combinaisons forcées, mais celle où des hommes de génie, tirant l'art de son indigence native, ornent sa simplicité sans la surcharger.

La perfection dans les arts est placée entre la pénurie et la recherche : c'est le caractère que vous admirez dans *Athalie*, pièce qui n'est ni décharnée comme une tragédie d'Eschile, ni surchargée d'incidents comme un drame de Caldéron, de Shakespeare ou de Schiller; c'est aussi celui qui vous ravit dans l'*OEdipe à Colonne*, composition qui tient le milieu entre l'austérité du système de Gluck, et le luxe du système en vogue aujourd'hui.

Par crainte de passer pour copiste, le génie se jette quelquefois dans le bizarre. La mode a beau applaudir à

ses écarts, tôt ou tard la raison en fait justice, et se fonde, pour les condamner, sur les innovations mêmes par lesquelles ce succès a été obtenu. Les novateurs sont retombés plus d'une fois au-dessous des hommes qu'ils croyaient avoir dépossédés à jamais de la première place. Les voilà à leur tour *perruques* et *ganaches*, mais pour qui? pour des *blancs-becs* qui parlent de tout sans se douter de rien, et ne savent aucun gré des services que, dans ses écarts même, l'artiste a rendus à l'art. Mais qu'importe l'opinion de pareils juges! Des *blancs-becs* sont-ils autre chose, après tout, que des *ganaches* en herbe?

LA SAINT-NICOLAS.

Notre intention n'est pas de refaire la légende, mais seulement de nous occuper de ceux des bienheureux dont les fêtes sont également célébrées dans toutes les familles et dans toutes les paroisses. Nos articles, indépendamment de quelques notions historiques, offriront ainsi des renseignements sur l'origine de plusieurs usages. De plus, la critique qui s'y trouve aidera les esprits droits à ne pas prodiguer à des superstitions le respect qui n'est dû qu'aux choses saintes. Ce travail n'est donc pas moins utile qu'édifiant.

Aucun saint, même sous ces rapports, n'a plus de droit à notre attention que saint Nicolas. Il naquit à Patare,

en Lycie. C'est par l'ordre exprès d'un ange qu'il reçut le nom de Nicolas, nom qui sonnait bien mieux autrefois qu'aujourd'hui. Il signifie *vainqueur, victorieux.* Il ne convenait pas mal, sous ce rapport, au plus illustre des conquérants modernes, à qui on l'a voulu donner en sobriquet.

Sanctifié dès le ventre de sa mère, saint Nicolas fit voir en naissant ce qu'il était. Gargantua, qui demanda à boire en venant au monde, avait fait preuve d'un discernement bien précoce. Nicolas ne fut pas moins précoce dans la manifestation de sa piété. Se levant sur ses pieds dans le bassin où on lui faisait sa toilette, il se tint pendant deux heures les mains jointes, et les yeux levés vers le ciel. Dès le berceau, il pratiqua volontairement le jeûne; le mercredi et le vendredi il faisait abstinence en l'honneur de la passion de notre Seigneur, ne tétant que vers le soir, et encore n'était-ce que la mamelle droite, dont le lait est évidemment moins bon que celui de la gauche, comme le démontre le légendaire, qui est encore plus fort en physiologie que Sganarelle.

Sa vie ne fut qu'une série de miracles. Il allait encore à l'école qu'il avait remis d'aplomb une pauvre femme qui boitait des deux pieds : c'est bien débuter. Sa seconde action, quoiqu'elle ne sorte pas de l'ordre naturel, me semble cependant plus admirable que sa première, surtout en ce qu'on peut l'imiter.

Né fort riche, Nicolas, conformément aux conseils de

l'Évangile, songeait à distribuer son bien aux pauvres, pour se donner tout entier au Seigneur, quand il apprit qu'un certain *gentilhomme*[1], n'ayant, comme on dit, que la cape et l'épée, et ne sachant comment marier ses trois filles, était déterminé à leur faire prendre un métier plus doux qu'honnête. Que fait-il! Embusqué la nuit sous la fenêtre du *gentilhomme*, et profitant d'un moment où elle était ouverte, il jette dans la chambre une bourse remplie d'or. Son intention fut comprise : cette bourse servit de dot à la fille aînée. On pense bien que depuis la fenêtre se rouvrit. Nicolas, toujours au guet, dota successivement les sœurs cadettes de la même manière. Après ces trois actes de générosité, étonnez-vous de la dévotion qu'ont pour lui les filles à marier.

Mais pourquoi est-il si vénéré des gens de mer? C'est qu'il fait sur mer la pluie et le beau temps. Comme en revenant de la Terre-Sainte il avait apaisé par ses prières une tempête suscitée par le démon, cela le mit en si grande réputation dès son vivant, qu'à la moindre bourrasque les matelots recouraient à lui. *Me voici, je viens à votre aide*, dit-il une fois, apparaissant tout-à-coup au milieu d'un équipage qui l'invoquait; puis, empoignant le gouvernail, il conduit le vaisseau au port. Ce qui ajoute au merveilleux de cette histoire, c'est que, pour faire le métier de pilote, Nicolas n'avait pas cessé de faire celui d'évêque. Présent partout, il officiait sur

[1] C'est le mot dont se sert le légendaire.

terre, pendant qu'il manœuvrait sur mer; et personne ne s'était aperçu qu'il eût quitté le lutrin quand les témoins de ce double miracle vinrent à la cathédrale rendre grâce à Dieu de leur salut.

Ce n'est pas au reste la seule fois que saint Nicolas se soit multiplié pour faire le bien. Sans quitter Myre, où il était évêque, il se transporta une nuit à Constantinople, pour empêcher Constantin de faire mourir trois innocents déjà condamnés. Puisqu'il avait tant de crédit sur ce bon chrétien, il aurait bien dû l'empêcher aussi de mettre à mort sa femme et son fils, comme l'a fait depuis Philippe II, autre bon chrétien.

Saint Nicolas n'avait pas moins de puissance sur le feu que sur l'eau. D'un signe de croix il ressuscita un enfant déjà rôti; aussi l'invoque-t-on contre la brûlure.

Que d'obligations les petits garçons ne lui ont-ils pas! Une fois, dit saint Bonaventure, il rendit la vie à deux écoliers qu'un aubergiste avait égorgés et mis dans son saloir; une autre fois il la rendit de même à trois autres polissons qu'un rôtisseur, qui spéculait aussi sur la chair humaine, avait hachés menu comme chair à pâté, et débitait, sous cette forme, pour du hachis de veau de Pontoise. Ce n'est pas sans cause, comme on voit, que sa fête est si scrupuleusement chômée dans les colléges et les pensionnats, où ce jour-là on se régale. N'est-ce pas en bien mangeant d'ailleurs qu'il convient de fêter ce patron, qui, plusieurs fois pendant sa vie, renouvela le miracle de la multiplication des pains? Un jour entre

autres, comme il faisait bâtir une église et que ses maçons mouraient de faim, il multiplia si prodigieusement le seul petit morceau de pain qui leur restait, qu'on en rassasia quatre-vingt-trois Limousins, dit Méthodius.

On voit par tous ces faits que Nicolas était un fort bon homme. Il eut pourtant dans sa vie un petit mouvement de vivacité. Au milieu du concile de Nicée, en présence de Constantin lui-même, il appliqua un soufflet au prêtre Arius, dont il ne partageait pas les opinions. Quand un évêque emploie plus de deux doigts à cette action, il tranche du capitaine, et cela n'est pas toujours bien. Les pères du concile en jugèrent ainsi; ils privèrent Nicolas pour un temps des ornements pontificaux; mais la bonne Vierge, qui en jugeait autrement, les lui fit rendre. Deux anges les lui rapportèrent en public; ils le revêtirent du pallium et le coiffèrent de la mitre, au grand plaisir des assistants; fait que le légendaire donne pour certain, quoique ni les actes du concile, ni aucun des anciens auteurs, à commencer par Métaphraste lui-même, n'en fassent, dit-il, aucune mention.

Nicolas avait tellement crû en sainteté que la terre n'étant plus digne de le posséder, le ciel le réclama le 6 de décembre, l'an de salut 326. Michel l'archimandrite certifie qu'on vit les anges, les archanges et les patriarches l'assister à sa mort, qui ne fut pas moins merveilleuse que sa naissance.

On sait bien que c'est surtout lorsqu'il n'est plus qu'un saint fait des miracles. Ceux de saint Nicolas se sont multi-

pliés depuis son décès dans une si prodigieuse proportion, qu'ils rempliraient des volumes. C'est la veille de sa fête surtout qu'il se signale. Un jeune homme de son diocèse était esclave du roi de Babylone : Quel chagrin pour moi de ne pouvoir fêter aujourd'hui saint Nicolas dans ma famille ! disait-il tout en versant à boire à son maître. Aussitôt, saisi par le chignon, comme le prophète Habacuc, il est transporté par les airs de Babylone à Myre, dans la salle même où sa famille faisait la saint Nicolas avec d'honnêtes ecclésiastiques.

Un gentilhomme lorrain, nommé Richecourt, prisonnier chez les infidèles, et enchaîné dans une tour, se désolait de même, à pareille époque, de ne pouvoir souper avec sa famille. Il se voit transporté de même en une nuit de Palestine en Lorraine, devant la porte de Saint-Nicolas, près Nancy.

Un Vandale est dépouillé de tout ce qu'il possède : ne croyant pas en Dieu, il s'adresse à saint Nicolas, ce qui est tout simple : les Russes le font encore. Tout ce qu'il a perdu lui est aussitôt restitué, et, comme de raison, il se convertit.

Du corps de saint Nicolas découle, depuis quinze siècles, une huile miraculeuse appelée *manne de saint Nicolas :* c'est un onguent pour tous les maux. La ville de Barri est en possession de ce corps ; la ville de Nancy, qui n'en possède que deux doigts, est, après elle, la plus heureuse du monde.

Saint Nicolas fut aussi beau que bon. Son visage était

admirable par la régularité de ses traits, par la fraîcheur de son teint, et par un honnête embonpoint : c'était celui d'un vrai *pape Colas*[1]; locution à laquelle il a évidemment donné lieu, et qui désigne encore aujourd'hui les béats qui lui ressemblent. Il resplendissait d'une lumière si douce que les cœurs même en étaient illuminés. Aussi un capucin, son panégyriste, après avoir essayé de donner une idée de tant de beauté, en disant, *Avec la barbe, c'est saint François!* a-t-il ajouté dans son enthousiasme : *Coupez-lui la barbe, c'est la bonne Vierge!*

Un autre saint a porté aussi le nom de Nicolas, c'est un augustin de Tolentino, auquel un de ses confrères a composé une histoire presque aussi merveilleuse que celle de l'évêque ou l'archevêque de Myre. Cet autre Nicolas eut souvent affaire aussi avec le diable. Dans une de leurs batailles, le diable l'estropia d'un coup de bâton, ce dont on ne peut douter puisque ce saint boitait, et que, dit le légendaire, « cette insigne victoire est encore écrite au-dessus de la porte où commença cette cruelle batterie. » Dernière preuve : le bâton dont le diable se servit est encore conservé parmi les reliques dans le trésor des augustins de Tolentino. Concluons de tout cela qu'on peut être à la fois battu et vainqueur.

Le premier des Nicolas fut un des sept diacres choisis

[1] *Pape, papa*, cette qualification, réservée depuis long-temps au chef de l'église catholique, se donnait dans les premiers temps, non seulement aux évêques, mais aussi aux simples prêtres. Pape signifie *père des pères*.

par les apôtres pour desservir l'église de Jérusalem. On lui impute d'étranges hérésies. Possesseur d'une très belle femme, il prêcha, dit-on, la communauté des femmes: c'était au moins entrer en partie en mettant au jeu, ce que ne font pas tous les polygames. Ses disciples s'appellent *Nicolaïtes*.

Le saint-siége a été occupé par cinq pontifes du nom de Nicolas. Le premier, qui vivait au neuvième siècle, eut de grands démêlés avec Photius, patriarche de Constantinople, lequel prétendait que *quand les empereurs avaient passé de Rome à Constantinople la primauté de l'église et ses priviléges avaient passé à l'église de Constantinople*. Quelle hérésie... à Rome! Nicolas I[er] frappa d'excommunication Lothaire, roi de Lorraine, pour le forcer à se séparer de Valrade; mais ses censures furent censurées par les évêques de France. Les libertés de l'église gallicane sont plus vieilles que Bossuet. On voit que la puissance de la cour de Rome ne déchut pas entre les mains de Nicolas I[er]; aussi fut-il proclamé *grand* par les Romains.

Nicolas II était Bourguignon; il monta au trône en 1058: c'est le premier pape qui ait été couronné. C'est lui qui conféra à Richard et à Robert Guiscard la propriété de la Pouille et des Calabres, que ces Normands tenaient de leur épée. Ils se reconnurent vassaux du saint-siége, et dès lors régnèrent de droit divin.

Nicolas III, au treizième siècle, fut ennemi implacable de Charles d'Anjou. Il passa pour avoir provoqué

les vêpres siciliennes, quoiqu'elles n'aient eu lieu que deux ans après sa mort.

Huit ans après fut élu, malgré lui-même, Nicolas IV, qui publia une croisade, et fonda l'université de Montpellier.

Nicolas V fut aussi nommé pape malgré lui, en 1447. C'est sous son pontificat que Constantinople fut prise. Malgré ses instances, les princes chrétiens se refusèrent à secourir des chrétiens assiégés par les Turcs, et cela parceque ces chrétiens n'étaient pas de leur communion. Les hérétiques sont-ils plus étrangers aux catholiques que les infidèles ?

Passons aux profanes. Nicolas Rienzi parvint à rétablir le tribunat à Rome au quatorzième siècle. Sa fortune lui tourna la tête. Ayant pris le tribunat pour la dictature, il fut tué par ce même peuple dont il avait été l'idole. Pétrarque l'a chanté dans un de ses plus beaux sonnets.

Nicolas Krebs, cardinal de Cusa, fut un des hommes les plus savants du quinzième siècle. Curé d'abord à Coblentz, puis archidiacre à Liège, puis évêque à Brixen, et puis enfin cardinal, il fut employé comme légat par plusieurs papes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières. Dans un livre intitulé *l'Alcoran criblé*, il annonçait la défaite de l'Antechrist, et la restauration de l'Église, pour l'an 1734, et on l'a cru. Dans un autre livre, intitulé *De la docte ignorance*, il tâcha de ressusciter l'opinion de quelques anciens, et particulièrement de Pythagore et d'Archimède, qui ont reconnu,

bien long-temps avant nous, le mouvement de la terre autour du soleil, et on ne l'a pas cru. Il ne fut ni emprisonné comme Galilée, ni écouté comme Copernic.

C'est au dominicain Nicolas Eymerick que l'Église et l'humanité sont redevables du livre intitulé *Directoire des inquisiteurs*, lequel est pour les *Torquemada*, les *Ximenès*, et tous les inquisiteurs possibles, ce qu'est pour tous les cuisiniers du monde *le Cuisinier français*; l'abbé Morellet en a publié un abrégé.

Nicolas de Munster, non moins enclin à la tendresse que le diacre Nicolas, fut fondateur d'une secte appelée *Famille ou Maison d'amour*. Il se prétendait plus grand que Jésus-Christ, qui n'aurait été que son type ou son image. Il n'était pas fort sur la réplique. Se trouvait-il à court dans une dispute, *l'Esprit*, disait-il, *lui ordonnait de se taire*. Bien des gens feraient bien de prendre conseil de cet esprit-là.

Au quinzième siècle, Nicolas Flamel, maître écrivain de Pontoise, passa pour sorcier à Paris, parceque, comme M. *Iro*, qui ne l'est pas, il entendait les affaires, et fit fortune. Il n'était pas encore mort au dix-septième siècle, si l'on en croit Paul Lucas, qui prétend que dans le cercueil de ce savant on ne trouverait qu'une bûche. Qu'est-ce que cela prouve? dirait Malebranche.

Le nom de Nicolas, ainsi que nous l'avons insinué plus haut, a perdu beaucoup de sa noblesse en vieillissant, malheur qui lui est commun avec la noblesse elle-même. Cependant c'est un fort beau nom; demandez

plutôt aux étymologistes. Il a, disent-ils, en grec, le même sens que *Balaam* en hébreu. Tous deux signifient *prince*, *maître des peuples*.

N'est-il pas singulier que ce nom-là soit justement celui qu'on ait voulu donner, comme sobriquet, à l'homme des temps modernes qui avait le plus de droit à le prendre comme surnom? N'était-ce pas le moyen le plus sûr de rendre à ce nom toute la valeur de sa signification réelle?

Il est probable que l'on emploierait aujourd'hui moins inconsidérément le nom de Nicolas, non pas toutefois par respect pour un empereur mort. C'est le nom du successeur d'Alexandre.

Il y a déjà eu un roi, et même un bon roi, du nom de Nicolas. Il régna en Danemarck au douzième siècle, et fit le bonheur du peuple par ses lois; mais ayant voulu, par les armes, s'assurer un autre genre de gloire, et le génie militaire ne répondant pas en lui au génie législateur, il fut battu; la faveur du peuple l'abandonna, comme de raison, avec celle de la fortune: des savetiers l'assassinèrent.

N'oublions pas de parler des cadeaux que, pendant la nuit qui précède sa fête, saint Nicolas envoie à ceux qui lui sont dévots. Déposez à cet effet vos souliers dans un lieu solitaire, et le lendemain vous y trouverez ce que vous désirez le plus, disent les dévots à saint Nicolas.

Un jeune homme qui en avait usé ainsi ne fut pas peu

charmé de voir ses souliers servir le lendemain de pantoufles à sa voisine, qui ne lui déplaisait pas. Sa foi en saint Nicolas n'avait pas été trompée.

Voilà, je crois, un miracle : il est de la semaine dernière.

ALBUM.

On donne ce nom à un cahier ou à un livre dont toutes les pages blanches sont destinées à recevoir ce qu'on y voudra tracer, prose ou vers, musique ou dessin.

Un *album* rempli est la collection la plus incohérente qu'on puisse imaginer; formée sous l'influence du hasard c'est un véritable pot-pourri, c'est un livre sans queue ni tête.

Quelle est l'origine des *album?* La même, je crois, que celle des journaux de voyages. Quelques voyageurs ayant invité les personnes avec lesquelles ils avaient eu des rapports dans les villes où ils s'étaient arrêtés à laisser sur leur journal quelque trace de leur talent en signe de souvenir, cela passa en usage; et la plupart du temps, ce journal de voyage ne fut plus qu'un livret exclusivement destiné à recevoir ce que les étrangers y voudraient bien consigner. Tel est l'*album* proprement dit.

Des personnes très sédentaires, les dames surtout, adoptèrent cet usage, qui fut importé d'Allemagne en

France vers le commencement de ce siècle. Pas une dame qui n'ait un *album*. Une femme à la mode ne se donne pas de repos qu'elle n'ait mis à contribution le peintre, le poëte, le musicien et le prédicateur en vogue pour remplir son *album*.

Méfiez-vous en général de la prose et des vers d'un *album* : les trois quarts ne sont, sous ce rapport, qu'un livre d'office spécialement composé pour la sainte dont le nom est en tête.

Mais dans ce livre d'office, comme dans les autres, on trouve parfois de belles images. Nos premiers artistes, en essayant leurs crayons dans plusieurs *album*, leur ont donné une valeur bien supérieure à celle de tout autre livre.

L'*album* qui contient des vers de Parny, de Ducis ou de Chénier, écrits par eux-mêmes, est sans doute une chose curieuse; mais l'*album* qui contient un dessin de Gérard, d'Horace Vernet, ou une fleur de Redouté, est surtout une chose précieuse.

Le livre qui doit recevoir tant de richesses est ordinairement fabriqué avec une recherche particulière : la reliûre d'un *album* ne saurait être trop magnifique. Le maroquin et le tabis sont prodigués pour sa confection. Les pierres fines, les perles, la turquoise, brillent souvent dans l'or des agrafes qui le ferment, et dans celui qui protège les angles de sa couverture. Les *album* les plus riches ne sont cependant pas toujours les plus estimés : leur magnificence, comme celle de cer-

tains habits, ne revêt quelquefois qu'un corps sans esprit.

Le nom d'*album* se donne aussi à l'une des colonnes d'un registre où l'on recueille le bien ou le mal relatif à un individu. La colonne du bien se nomme *album*, par opposition à celle du mal, qui se nomme *nigrum*. C'était dans ces formes-là qu'en 1796 un libelliste, Richer de Cerisi, avait établi une balance publique des réputations.

Un pareil registre, tenu avec franchise, ne serait pas sans utilité pour l'historien. C'est ce que sentait un homme d'esprit, qui disait que, pour bien apprécier la révolution, il faudrait lui ouvrir un compte en parties doubles.

DES ENSEIGNES.

En attendant qu'on s'occupe de la restauration des lettres, on procède à la correction des enseignes. Nos édiles ont pris à cet effet un arrêté excellent sous plusieurs rapports. Des magistrats qui savent lire ne veulent plus que des écrivains qui sachènt écrire.

Pourquoi froncez-vous le sourcil à ce mot écrivain, vous qui ne demeurez pas dans des échoppes, vous qui faites des pièces de théâtre dialoguées ou non? Rassurez-vous : il s'agit ici de caractères, et non de style. L'arrêté ne peut vous atteindre : à vous permis de faire réciter vos œuvres sur tous les théâtres, de les faire débiter dans toutes les boutiques : grâces à la science des protes,

vous êtes dispensés de savoir l'orthographe. Faites des chefs-d'œuvre en toute sécurité; mais n'élevez pas vos prétentions jusqu'à rédiger une enseigne.

Une faute contre la langue, en pareil cas, serait un délit de police.

N'est-il pas singulier cependant de lui voir exiger de celui qui écrit sur les murs plus que nous n'attendons de ceux qui écrivent sur le papier?

Soit par ignorance, soit par inadvertance, soit même par volonté, la majeure partie des nouveaux ouvrages fourmillent de fautes grossières, sans que le lecteur, quand ils sont lus, songe à s'en formaliser.

Tant de solécismes par page font-ils courir au moins imaginatif des romanciers le risque de la suppression? Tel législateur de notre scène a-t-il jamais été compromis par ses nombreux *pat-à-qu'est-ce?* Tel chansonnier habile à estropier la langue ne fait-il pas à chaque faute un pas vers l'immortalité, à laquelle, comme le prouve Vadé, on peut arriver par la Courtille, car tout chemin mène à Rome?

Le bouchon d'un cabaretier, l'auvent d'un marchand fourreur, offrent donc enfin un refuge au purisme.

Je m'en réjouis de bon cœur; je m'en réjouirais plus encore si le purisme de l'écrivain pouvait influer sur celui du lecteur; si l'on voulait forcer le peuple à savoir lire, comme le faiseur d'enseignes à savoir écrire. Le peuple, grâce à cette utile rigueur, finirait peut-être par

savoir parler. Avec quel plaisir on sentirait disparaître petit à petit ce jargon barbare et anti-français que parlent les cinq sixièmes de la population de Paris, cet idiome de l'ignorance et de la grossièreté, adopté par la multitude dans la capitale des arts et de la politesse! Dès lors on parlerait le français à Paris comme on parlait le grec à Athènes, où la faute la plus légère blessait l'oreille d'une vendeuse d'herbes.

Mais comment produire cette révolution? Par une réforme complète dans notre orthographe, en écrivant les mots ainsi qu'ils doivent être prononcés. Pour savoir lire, il suffirait alors de connaître ses lettres. La valeur des signes une fois invariablement déterminée, l'orthographe deviendrait une opération de la raison plutôt que de la mémoire. En apprenant à lire, on aurait appris à la fois à écrire et à parler.

Il est fâcheux que cette réforme, ébauchée avec quelque succès par Voltaire, ait été perfectionnée par Rétif de la Bretonne, que tout le monde ne lit pas, et comme lequel personne ne veut écrire.

LA COMÉDIENNE,

COMÉDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS,

PAR M. ANDRIEUX.

Il y a des gens vils dans tous les états, il y en a même autant parmi les comédiens que dans toute autre société; mais est-ce une raison pour traiter leur profession avec plus de rigueur que toute autre profession honnête?

Une profession vile est celle qui est en opposition constante avec la morale, celle qu'on ne peut exercer sans outrager continuellement les lois de la pudeur ou de la probité, celle où l'on spécule sur les vices, celle où chaque bénéfice est le produit d'une turpitude ou d'un crime.

Une telle définition peut-elle s'appliquer à la profession du comédien?

S'il en est une où les hommes soient en rapports continuels et forcés avec la sagesse de tous les siècles, avec l'héroïsme de tous les pays, c'est cette profession sans doute. Bien plus, depuis que la philosophie a donné à l'art dramatique une direction plus positive vers l'utilité, le théâtre n'est-il pas devenu pour l'homme du monde une véritable école? C'est là que de grandes leçons lui sont données en vers sublimes; c'est là que les exemples, mis en action, lui enseignent ses devoirs et ses droits;

c'est là qu'il apprend comment il doit aimer son pays, son prince et la liberté. Dans ce siècle un peu mondain, il n'y a que des esprits étroits qui puissent ne pas sentir quels services le théâtre rend et peut rendre à la société. La chaire apostolique, où les Massillon et les Bourdaloue savaient développer les principes de la morale sociale, concurremment avec ceux de la morale religieuse, compte depuis long-temps peu d'auditeurs, et ce n'est pas la *faute de Voltaire*. Le théâtre est aujourd'hui le seul moyen efficace d'influer sur les mœurs, et de les réformer. La multitude court acheter là les leçons qu'elle refuse d'aller recevoir ailleurs, bien qu'on les lui offre gratis. Elle préfère les leçons que Voltaire, Corneille et Molière lui donnent là par l'organe de Talma, de Fleury et de l'incomparable Mars, aux homélies des abbés Guillon ou Guyon, et même aux sermons du père Bonifoux, qui ne débitent que ce qu'ils composent. Plaignons la multitude; mais, puisque l'habitude est prise, tâchons, en épurant le théâtre, de le rendre plus digne encore des nobles services qu'en attend la société, et traitons avec moins d'inconséquence les artistes qui font sa gloire et nos plaisirs, puisqu'après tout ce sont nos professeurs de morale.

Ces professeurs prennent bien, par-ci par-là, quelque licence; mais au moins peuvent-ils déroger à l'austérité de leurs principes avec moins de scandale que les moralistes qui portent le froc et le rabat.

Tous les honnêtes gens sont égaux; mais un honnête

homme doué d'un grand talent vaut plus qu'un citoyen qui n'est qu'honnête homme : un grand acteur est dans ce cas, il a sur celui-ci le même avantage que tout grand artiste aurait sur ce même honnête homme.

Nous le répétons, ce sont les mœurs inhérentes à une profession qui en constituent la bassesse. Or, des mœurs irréprochables seraient-elles incompatibles avec l'état de ces hommes qui nous prêchent les vertus les plus sublimes ?

Les grands acteurs ont été généralement des citoyens estimés. Les deux Baron, Dufrêne, Lekain, furent des hommes irréprochables. De nos jours, Saint-prix, Baptiste, Larive, et tant d'autres, sont honnêtes gens s'il en fut, et peu de personnes réunissent plus d'excellentes qualités que notre excellent Talma.

C'est moins sur les comédiens, à la vérité, que sur les comédiennes que portent les vieilles préventions. La légèreté de la conduite de ces dames, la facilité de leurs mœurs, sont même encore quelquefois l'objet de la censure.

Qu'un homme soit galant, il ne cesse pas d'être honnête, s'il est désintéressé ; et le plus grand désintéressement ne met pas toujours les faiblesses des femmes à l'abri du blâme. Souvent, dénoncées par les complices même de leurs fautes, les princesses de théâtre sont jugées avec plus de sévérité encore par le public que les princesses de palais.

En conscience, y a-t-il justice ?

Si ces opinions ont encore quelque crédit, *ce n'est pas la faute de Voltaire.*

« La vertu que j'encense, écrivait-il à mademoiselle Clairon, actrice non moins célèbre par ses galanteries que par son talent,

N'est pas des voluptés la sévère abstinence;
L'amour, ce don du ciel, digne de son auteur,
Des malheureux humains est le consolateur.
Lui-même il fut un dieu dans les siècles antiques;
On en fait un démon chez nos vils fanatiques.
Très désintéressé sur ce péché charmant,
J'en parle en philosophe et non pas en amant.
Une femme sensible et que l'amour engage,
Quand elle est honnête homme, à mes yeux est un sage. »

Épître à mademoiselle Clairon.

Cet avis doit être celui de tout homme raisonnable, fût-il aussi désintéressé que Voltaire.

Toutes les comédiennes n'ont cependant pas besoin de cette indulgence, nécessaire à tant d'honnêtes femmes qui ne le sont pas.

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

J'ai connu plus d'une actrice qui, après avoir été, comme fille, un modèle de décence, a été, comme épouse, un modèle de fidélité, et n'était pas moins honnête femme qu'honnête homme. J'ai vu au théâtre, sous les apparences de la frivolité, autant de sagesse que partout ailleurs, et souvent plus de bonté.

Ce sont des femmes de ce caractère que M. Andrieux a mises en scène dans la pièce de *la Comédienne.*

M. de Gouvigniac, ancien major d'infanterie, vient à Bordeaux pour empêcher le mariage de Sainville, son neveu, avec Henriette, fille d'un comédien. Il y rencontre la première actrice, madame Belval, qu'il a connue autrefois dans le monde, où elle portait le nom de madame Courmon, et que des malheurs ont forcée à monter sur la scène. Cette femme, qui a autant de talent que de sagesse, et d'esprit que de talent, entreprend d'amener Gouvigniac à consentir au mariage de Sainville, en le mettant dans une situation pareille à celle qu'il blâme : la chose est peu difficile. Gouvigniac, qui a aimé autrefois madame Courmon et ignore sa condition actuelle, se *renflamme* facilement. Il en vient bientôt à désirer la main de la séduisante veuve. Cependant madame Courmon, obligée de remplir les devoirs de madame Belval, va jouer la comédie. Dans cet intervalle, un incident fort piquant met Gouvigniac au fait. Une étourdie, qui le prend pour le directeur du théâtre d'Angers, lui demande de l'emploi dans sa troupe, et se réclame de la première actrice, en lui apprenant que cette actrice n'est autre que la dame pour laquelle il s'est pris de passion. Effrayé, à cette nouvelle, des conséquences que cette passion pouvait avoir, le major se détermine à partir sans prendre congé. Changeant d'avis bientôt, mais non pas de sentiment, et pensant que la profession d'actrice lui permet de traiter l'amour avec madame Belval sur un pied moins sérieux qu'avec madame Courmon, il revient la trouver, lui parle de son

sentiment et lui propose de contracter un engagement qui ne doit être garanti ni par le maire ni par le curé. Un refus de madame Belval ne fait qu'irriter la passion du vieil oncle, auquel les coquetteries sont d'ailleurs prodiguées, et qui, en dépit de ses préjugés, finit par supplier la *comédienne* de lui permettre de s'unir à elle par le nœud le plus solennel comme le plus régulier, par un mariage en forme. Madame Belval exige avant tout que Gouvigniac approuve le mariage de son neveu. Battu par ses propres raisonnements, il ne peut s'y refuser; mais quand il a donné sa signature, il apprend que madame Belval est remariée. Prenant son parti en galant homme, il finit la pièce par ces vers :

Le tour est un peu fort!... Le meilleur est d'en rire.
Au beau titre d'ami puisqu'il faut me réduire,
J'y souscris; mais croyez qu'avec empressement
L'ami, quand vous voudrez, redeviendra l'amant.

Tel est à peu près le fond de cette comédie. Piquant par lui-même, ce fond est encore enrichi et égayé par des rôles accessoires, inventés et écrits avec autant de vérité que de gaieté, tel que celui de la soubrette, qui, enflammée par les succès de sa maîtresse, malgré son accent gascon, prétend débuter, et débuter dans *le tragique;* tel que celui du directeur de spectacle, homme patient et inventif, qui, au besoin, joue la comédie aussi bien que ses acteurs; tel enfin que le rôle de l'étourdie, qui trahit tout.

L'intrigue de cette pièce, sans être forte, est attachante. Conduite avec un art particulier, fondée sur un fait aussi vrai que plaisant, elle se fortifie d'incidents aussi comiques que vraisemblables. Les effets y sont préparés avec une telle habileté que l'on concevrait qu'un homme d'esprit même fût dupe du piége où se prend le major, qui n'est qu'un homme de sens.

Observateur très fin, M. Andrieux, qui s'est trouvé en rapports fréquents avec les comédiens, peint les mœurs du théâtre avec autant de gaieté que de fidélité. Il n'exagère ni n'affaiblit le tableau, qui n'en est que plus précieux. Les petites intrigues formées par leur amour-propre, les contrariétés apportées par leurs caprices à l'exécution du répertoire, sont représentées là d'après nature. M. Andrieux a mis en comédie le secret de la comédie.

La Comédienne est écrite avec un charme et un naturel particulier, avec ce talent qui caractérise tous les ouvrages de M. Andrieux. Point de recherche et toujours de l'élégance; point de plaisanteries parasites, et quantité de vers comiques sortant toujours de la situation. C'est un ouvrage aussi précieux pour la littérature que pour le théâtre, éloge que l'on ne peut pas donner à toutes les comédies qui ne tombent pas, ni même à toutes celles qui réussissent. Nous croyons que ceux qui liront *la Comédienne* n'en seront pas moins satisfaits que ceux qui l'ont vue.

Nous ne pouvons pas mieux terminer cet article

qu'en transcrivant le fragment suivant, il mettra le lecteur à même de juger non seulement du style de M. Andrieux, mais de son esprit, qui, allié à la raison la plus saine, n'est pas moins juste que piquant.

M. DE GOUVIGNIAC.

Dans cet état exprès te choisir une femme?

SAINVILLE.

Ce n'est point son état, on vous l'a déjà dit,
Mais cet état, enfin, on l'aime, on l'applaudit;
Y réussir n'est pas une petite chose :
Que d'efforts il exige! et combien il suppose
De dons de la nature et de talents acquis!
Avec force, avec grâce, avec un goût exquis,
De nos auteurs fameux embellir les ouvrages,
D'un public éclairé mériter les suffrages;
Se transformer sans cesse, et montrer tour à tour
L'ambition, la haine, et la joie, et l'amour,
Le crime et les remords, l'innocence et ses charmes,
A son gré faire naître ou le rire ou les larmes,
Et, mêlant la leçon au divertissement,
Procurer un utile et noble amusement;
Malgré les préjugés injustes et bizarres,
Beaucoup d'estime est due à des talents si rares :
Racine et Despréaux vivaient avec Baron;
Et Roscius était l'ami de Cicéron,
D'un orateur illustre et d'un consul de Rome.

M. DE GOUVIGNIAC.

Cicéron!... Cicéron n'était pas gentilhomme.

SAINVILLE.

Vous m'y faites penser; non, il ne l'était point;
Mais c'était un grand homme, accordez-moi ce point.
Il commença son nom, il fut son propre ouvrage,

Et sans doute on l'en doit admirer davantage.
Il naquit plébeien ; mais au rang le plus haut,
Par son talent divin, il s'éleva bientôt;
Et ce noble nouveau, sauvant Rome trahie,
Le premier fut nommé père de la patrie;
Pour moi que suis-je enfin? Un guerrier, un soldat,
Dont le bras, dont la vie appartient à l'état:
Mais mon cœur est à moi; souffrez que j'en dispose.

La Comédienne est du nombre des pièces qui, par plus d'un motif, doivent rester au répertoire. Les acteurs doivent avoir un double plaisir, comme un double intérêt, à offrir quelquefois au public un ouvrage qui, tout en faisant ressortir leurs talents, en démontre l'utilité et venge leur profession.

DES HOMMES ET DES FEMMES
DE LETTRES.

Qu'est-ce qu'un *homme de lettres?*

Ce nom désigne-t-il celui qui connaît la littérature, ou celui qui fait de la littérature? doit-il se prendre ou se recevoir?

L'*homme de lettres*, si l'on en croit Voltaire, est celui qui, même sans avoir produit, n'est étranger à aucune partie de la littérature.

L'*homme de lettres* d'aujourd'hui ne devrait-il pas être défini d'une manière tout opposée?

Ce titre ne se reçoit plus, il se prend; il ne s'obtient plus, il s'usurpe.

On ne doit pas ce nom, dit encore Voltaire, à celui qui, avec peu de connaissances, ne cultive qu'un seul genre. Celui qui, n'ayant lu que des romans, ne fait que des romans; celui qui, sans littérature, aura composé au hasard quelques pièces de théâtre; qui, dépourvu de science, aura fait quelques sermons (*ou discours*), ne sera pas compris parmi les *gens de lettres*.

Il s'ensuit que même plusieurs succès, dans un seul genre, ne doivent acquérir à un homme que le titre d'auteur plus ou moins bon; et que le titre d'*homme de lettres* n'appartient qu'à celui qui a l'universalité des connaissances. N'aurions-nous donc que des hommes universels?

Tous nos romanciers sont *hommes de lettres*.

Tous nos chansonniers sont *hommes de lettres*.

Tous nos orateurs sont *hommes de lettres*.

Tous nos journalistes sont *hommes de lettres*.

Nos pantomimes dialoguées ou non sont toutes *écrites* par des *gens de lettres*.

Tous nos calembourgs sont tournés par des *gens de lettres*.

Des sociétés de *gens de lettres* font des vaudevilles.

Une société de *gens de lettres* rédige, sous la direction d'un *homme de lettres*, telle feuille où il n'est question que de chiens perdus et de chevaux à vendre.

Tel homme qui, pour toute propriété territoriale, ne

possédait qu'un pot de fleurs, se disait cultivateur; tel autre se dit *homme de lettres* et n'a fait qu'un distique.

On est *homme de lettres* du jour au lendemain. C'est un mal qui se gagne, un titre qui s'épouse. Telle femme que nous connaissons s'est réveillée *homme de lettres.*

Tel ménage, en communauté d'esprit, pourrait, s'il renonçait à l'anonyme, mettre sur l'intitulé de ses œuvres, par monsieur et madame ***, *hommes de lettres*, sauf aux tribunaux à décider à qui appartiendrait l'enfant en cas de divorce [1].

Ne suis-je pas *homme de lettres* moi qui vous parle? Eh! mes amis, pour savoir ce que nous sommes, sachons ce que nous disons.

Relisons un peu notre Voltaire : peut-être aussi Voltaire s'est-il trompé?

Cela serait, si le mot *homme de lettres* n'était qu'un mot générique, semblable à celui de *peintre,* qui appartient au manœuvre qui barbouille un bâtiment, comme à l'artiste qui fait revivre les héros de l'histoire.

Alors celui qui mêlerait des mots serait *homme de lettres*, comme celui qui brouille des couleurs est *peintre.*

Alors rien de plus vrai que ce que me dit mon voisin le municipal. Jamais, à l'en croire, la littérature n'eut plus de vogue en France que depuis qu'on se plaint de

[1] Le divorce était autorisé alors par les lois. On lui a substitué depuis la séparation de corps, institution bien plus morale, par laquelle un mari est obligé de laisser son nom à la femme qui l'a déshonoré, ou une femme est obligée de garder le nom que son mari déshonore.

sa décadence. Sur vingt passe-ports, dix-sept sont demandés par des *gens de lettres*.

On prend ce titre moins pour être distingué que confondu dans la foule; moins pour se dire quelque chose, que pour ne paraître rien. C'est un *domino* noir; c'est un manteau d'abbé.

On connaît en Chine deux espèces de *lettrés*.

Les premiers, et ce sont les plus nombreux, sont ceux qui ont appris à lire et à écrire; ils courent les rues, et répondent à nos *gens de lettres*.

Les seconds sont ceux qui lisent et écrivent; ceux qui instruisent après avoir été instruits. Leur nombre n'est pas grand : ils forment secte. La Chine leur est redevable des idées les plus épurées sur la religion, la politique et la philosophie. Ces vrais *lettrés* se nomment *jukiaos*.

Nous avons eu des *jukiaos* en France; nous en avons encore. Amis de la raison, des arts et de l'humanité, ils voudraient ressusciter le feu sacré; mais ils ne soufflent plus que sur des charbons qui bientôt ne seront que cendre. Le doux éclat qu'ils rendent quelquefois au flambeau de la philosophie, pâlit près de la flamme des torches et des brandons.

Les *jukiaos* parlent, les *lettrés* crient.

Les *jukiaos* dissertent, les *lettrés* disputent.

Les *jukiaos* cherchent à connaître la raison, les *lettrés* à faire croire qu'ils ont raison.

Si les *lettrés* tiennent le plus souvent aux idées an-

ciennes, ce n'est pas par respect pour leur auteur, mais par jalousie pour l'inventeur de toute idée nouvelle.

Il leur en coûte moins d'honorer leurs devanciers que leurs contemporains, et leur injustice se montre jusque dans une juste admiration.

Ainsi, ils exaltaient Racine pour dénigrer Voltaire. Ainsi, ils louent Voltaire pour déprimer quiconque ose marcher après lui dans l'une des routes nombreuses qui l'ont conduit à la gloire.

Les *lettrés* se rencontrent dans les *parterres* des spectacles, dans les bureaux des premiers commis, dans les jardins publics, chez les femmes en vogue, et à la table des ministres, partout enfin.

Les *jukiaos* se trouvent dans leur cabinet.

C'est là que, dans le silence, les *jukiaos* préparaient la révolution qu'ils eussent arrêtée; c'est partout ailleurs qu'au milieu du tumulte les *lettrés* ont travaillé à la prolonger.

Les *jukiaos* eussent régénéré la nation, parcequ'un ordre meilleur doit être le résultat de la science; les *lettrés* ont achevé de la corrompre, parceque l'erreur, plus dangereuse que l'ignorance, est fille des demi-connaissances; parceque les sots font plus de mal ici-bas que les méchants, en ce qu'ils font le mal à tort et à travers.

Les *lettrés* ne seront-ils jamais utiles à l'état? Si dans les besoins de la patrie ils se formaient en armée, jamais on n'en aurait vu de plus nombreuse. Oui, mais ces

barbares ne finiraient-ils pas par s'entendre avec le Russe et l'Autrichien, qui ne sont pas plus habiles qu'eux à estropier le français?

DES ALBUM[1].

UN HOMME DE LETTRES DU MARAIS

A L'ERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN.

Non, monsieur l'Ermite, nous ne sommes pas si retardés en civilisation que vous vous plaisez à l'insinuer. Si les modes de la Chaussée-d'Antin ne parviennent pas aussi promptement au Marais qu'à Vienne, à Berlin ou à Pétersbourg, elles ne laissent pourtant pas que d'y arriver : il ne nous faut pas six mois pour être au courant. Dans le retard seul existe la différence entre mon quartier et le vôtre. C'est l'hémisphère austral que la rue Saint-Denis sépare de l'hémisphère boréal : nous sommes vos antipodes. La mode, qui est notre commun soleil, ne nous favorise pas ensemble; mais quand notre tour est venu, son règne n'est ni plus long ni plus court dans notre climat que dans le vôtre. Quant au besoin de changer, croyez que nos élégantes ne le cèdent aux vôtres sous aucun rapport.

[1] Les *album*, voyez page 118 ce que c'est. Il est peu de personnes qui ne les connaissent pas, et il en est beaucoup qui les connaissent trop.

Ainsi en est-il de nos élégants. Ne portent-ils pas les habits verts depuis plus d'un mois? et n'a-t-on pas vu, dimanche dernier, au boulevard du Temple, trois calèches, de vieille forme à la vérité, mais traînées par deux chevaux plus dissemblables encore que ceux qui forment les attelages les plus admirés de la Chaussée-d'Antin? Le bois de Boulogne, monsieur l'Ermite, ne diffère du bois de Vincennes, et la Chaussée d'Antin du Marais, que comme les riches diffèrent des pauvres. Aux riches les primeurs! Mais l'année se passe-t-elle sans que tout le monde ait mangé des petits pois?

Les habits verts et les attelages dépareillés ne sont pas les seules innovations que votre exemple ait introduites chez nous dans le cours de cette année. Ne vous devons-nous pas aussi les *album*, que vous semblez avoir inventés pour le bonheur d'un sexe et le désespoir de l'autre?

Inventés! Qu'ai-je dit, monsieur l'Ermite? Pardonnez-moi ce trait d'humeur contre la bonne compagnie en général, et votre quartier en particulier. Je sais très bien que votre quartier n'est pas celui des inventions. Y placer les inventeurs, c'est prendre vos jolies maisons pour des galetas : invente-t-on rien dans les salons? Il y a de la mauvaise foi dans mon reproche; il y en a d'autant plus, que l'invention des *album*, qui, à en croire les uns, appartient aux Russes, aux Allemands à en croire les autres, à en croire les uns et les autres n'appartient point aux Français. En effet, le mot *album* est-il français?

Album signifie *blanc*, comme l'assure un érudit de l'académie celtique; et tel est sans doute le sens étymologique de ce mot. Mais ce n'est pas son sens usuel; et je crois ne rien hasarder en affirmant que dans toutes les langues modernes *album* ne signifie pas autre chose que *mélange*, *pot-pourri*, *confusion*, *galimatias*, *macédoine*.

Ces pauvres livres, sortis tout blancs de la main du relieur, et d'autant plus barbouillés qu'ils circulent dans le monde, ressemblent fort aux enfants des hommes, qui perdent leur candeur à mesure que l'esprit leur vient.

Une héritière de la rue de Braque, nouvellement mariée à un riche banquier de la rue Caumartin, est la première dame qui ait fait connaître un *album* dans le Marais. Elle arrive chez sa mère, un jour de boston, un livre relié en maroquin sous le bras. — Ferons-nous de la musique? lui dit sa cousine, trompée par la forme et la dimension du volume. — Prenez-vous cela pour une partition? — Et qu'est-ce donc?

Pour couper court à toute question, la dame tire l'*album* de son étui, et le livre à notre curiosité.

La confusion des langues n'était pas plus complète à la tour de Babel. Monsieur l'Ermite! figurez-vous du français, du latin, du chinois, des dessins, des vers, de la musique, de la prose, voire même de l'algèbre, enfouis pêle-mêle dans le même recueil, rassemblés au hasard dans un livre fort semblable à celui de la sibylle, à cela près qu'il contient moins d'oracles. C'est là que j'ai reconnu combien

les arts nous fournissent de moyens divers de rendre la même idée, ce que les dames savaient avant moi. Le peintre avec son crayon, le poëte avec ses vers, le prosateur avec ses lignes, le musicien avec ses notes, exprimaient tous le même sentiment, sentiment non moins vif que discret, dont un algébriste démontrait galamment la puissance, à l'aide d'une équation.

Chaque morceau portait la signature de son auteur, signature que la dame proclamait avec une complaisance pareille à celle qu'un vainqueur mettrait à faire le dénombrement de ses captifs. En fait de conquêtes, les femmes sont peut-être plus insatiables que les héros. Notre jeune dame nous somma d'augmenter ses richesses: l'*album* fut offert à chacun. C'était demander de l'esprit à tout le monde. Personne ne fut assez impoli pour se dire en droit d'en refuser. Il me semblait voir la bourse des pauvres promenée par une aimable quêteuse, avec cette différence qu'ici la charité bien ordonnée ne songeait qu'à soi, et que les pauvres formaient la majorité des contribuables.

Mon tour vint. Comment refuser mon contingent, moi qui ai étudié à Picpus, il y a quelque temps à la vérité; moi qui ai travaillé dix ans chez le procureur en face de la maison de Beaumarchais; moi enfin qui déjeune tant que je le veux avec le chansonnier sentimental, qui tient le sceptre de la romance, grand amateur d'huîtres, et pourvoyeur d'*album* s'il en fut? Moitié d'invention, moitié de réminiscence, je fournis un

impromptu. Ma réputation s'en accrut, mais mon repos en souffrit. Et n'est-ce pas toujours aux dépens de la tranquillité que l'on obtient la gloire?

Satisfaite de quarante-sept compliments, tant en vers qu'en prose, prélevés en une seule soirée sur les aimables du Marais, la belle émigrée regagna son hôtel avant trois heures du matin : mais elle avait inoculé sa maladie aux dames de sa famille, qui la communiquèrent à celles du voisinage, lesquelles la donnèrent à toutes les dames du quartier. Depuis ce jour, chaque dame du Marais veut avoir un *album*. Dans les rues, dans les boutiques, dans les boudoirs, on ne voit plus que des *album*. Les *album* se sont glissés jusque dans les corbeilles de baptême, jusque dans les corbeilles de mariage. Vous rappelez-vous, monsieur l'Ermite, l'empressement avec lequel les dames adoptèrent les *ridicules* lors de la suppression des poches? C'est précisément la même chose. Chaque femme est inséparable de son *album* comme de son *ridicule*. Bien plus, ces deux objets, loin de s'exclure, se sont liés jusqu'à se confondre. Un *album* et un *ridicule* ne sont plus qu'un. Renfermé dans le *ridicule*, l'*album* marche avec nos petites-maîtresses, semblable à ces livres d'heures que nos grand'mères faisaient porter dans des sacs de velours quand elles allaient à la paroisse. Le dirons-nous enfin? Puisque, pour adapter le *ridicule* à cet usage, on a été forcé d'en changer la forme et la capacité, en prenant les *album*, nos dames n'ont fait que changer de *ridicules*. L'un dans l'autre, ils se pro-

duisent dans toutes les sociétés. « Ne ferez-vous rien pour mon *album*, vous qui avez mis de si jolies choses sur l'*album* de toutes ces dames? » Telle est la phrase dont on salue aujourd'hui tout homme soupçonné de savoir lire et écrire. Le beau sexe est pressant, monsieur l'Ermite! Si vous êtes exposé, comme moi, à ses éternelles réquisitions, comment faites-vous pour y suffire, tout ermite que vous êtes?

Je sais quelqu'un qui, sans trop de frais, s'est tiré d'embarras : il a pris le parti de se faire un protocole, et de répondre par une phrase banale à une demande banale. Il inscrit mot pour mot le même compliment sur chaque *album*, quels que soient l'âge et la figure de la propriétaire. Mais comme ces *album* se confient et se comparent, je vous laisse à penser quelle opinion ce procédé a donné de sa fécondité.

Quant à moi, qui me pique de me renouveler toutes les fois que j'ai affaire à une beauté nouvelle, j'avoue que ma veine s'épuise, que je suis au bout de mon latin, et plus d'un galant homme doit être dans le même cas, au Marais et ailleurs.

L'état de nullité où nous sommes tombés n'est pas le seul inconvénient qui résulte de la prodigieuse multiplicité des *album*. N'est-ce pas au détriment de plus d'un genre d'entreprises, à la prospérité desquelles le concours de la versification est d'absolue nécessité, que les vers nouveaux vont s'engloutir dans ces espèces de cimetières qu'on pourrait appeler des *Innocents*?

D'après les bruits qui courent dans la rue des Lombards, l'esprit devient presque aussi rare que le sucre[1], et la cherté des devises doit faire hausser infailliblement le prix des *diablotins* et des *papillotes*. Au boulevard, les vaudevilles et les pastorales commencent à manquer, et la scène est au moment d'y retomber sous l'empire de la pantomime, à défaut même de mélodrames. Le théâtre de l'Opéra-Comique, qui n'est pas non plus sans inquiétude pour son hiver, en revient déjà aux poëmes de Sedaine. Le jury de l'académie impériale de musique ne dissimule pas que voilà bientôt cinq mois qu'on n'a présenté un nouvel ouvrage à son tribunal, et dit tout haut qu'il y a tout lieu de craindre que les compositeurs n'en soient réduits avant peu à se contenter des opéras de Quinault.

Ne serait-il pas possible, monsieur l'Ermite, de prévenir tant de malheurs, de concilier tous les intérêts, de contenter tout le monde et les dames, sans trop exiger des beaux-esprits? Après y avoir mûrement réfléchi, je crois en avoir trouvé le moyen; le voici :

Une assemblée de poëtes, prosateurs, mathématiciens, musiciens, orientalistes, hellénistes, grammairiens, peintres, dessinateurs, etc., serait convoquée dans un local de capacité suffisante, la rotonde de la Halle, par exemple; et là, si mon avis prévalait, il serait arrêté :

1° Les dames sont suppliées de ne plus adopter pour

[1] Ceci fut écrit en 1811.

leur *album* le format *in-folio*, de porter la modération jusqu'à se contenter du petit *in-quarto*, et même de la pousser jusqu'à permettre qu'à l'avenir tout *album* ne comporte pas plus de sept cents pages.

2° Sont également suppliées les dames de ne plus exiger, pour lesdits *album*, d'un peintre un tableau d'histoire; d'un compositeur, une symphonie complète; d'un homme de lettres, un chant tout entier en vers, ou tout un chapitre de prose, suivant le genre de talent d'icelui. Le contribuable, à dater de ce jour, sera tenu pour acquitté en fournissant, s'il est musicien, une romance dédiée à la propriétaire de l'*album*; un couplet, un quatrain, ou une phrase même française improvisée en l'honneur d'icelle, s'il est littérateur; ou, s'il est peintre, le portrait de la propriétaire, non flatté, mais ressemblant, d'après l'aveu du modèle.

3° Il sera établi dans les principaux quartiers de la capitale, et ce, dans un nombre qui sera réglé ultérieurement, proportionnément aux besoins, des entrepôts où l'on trouvera à juste prix des assortiments de vers et de prose en toutes les langues, vivantes ou mortes; de dessin et de musique de tous les genres, d'équation de tous les degrés, sur des feuilles propres à être intercalées dans les *album* : l'acquéreur n'aura plus qu'à signer.

4° Les gens de lettres, prosateurs, versificateurs, Français ou étrangers; les dessinateurs, les peintres, les compositeurs de musique, les mathématiciens, les architectes, et autres personnes susdites, sont invités à

traiter avec les directeurs desdits entrepôts du fonds de leurs portefeuilles, qui leur sera payé comptant, en raison composée de la valeur qu'y mettront les acheteurs et les vendeurs, ce qui ne peut qu'être favorable aux derniers.

Nota. On pourra se fournir en toute confiance auxdits entrepôts; car si les objets qu'on y tient en magasin ne sont pas tout-à-fait neufs, du moins seront-ils remaniés de façon à ne ressembler à rien : caractère qui les rend d'autant plus propres à être employés dans les *album*.

Que dites-vous de ce projet, monsieur l'Ermite? vous rit-il? Associez-vous à moi : je prends un brevet d'invention, nous ouvrons boutique, et nous vendons de l'esprit de *compte à demi*. Croyez-moi, la spéculation ne serait pas mauvaise: elle repose sur la paresse, l'impuissance et la vanité; nous ne manquerons pas de pratiques.

Si ma proposition ne vous agrée pas, gardez-moi le secret; si elle vous convient, adressez-moi votre réponse rue Sainte-Avoie, hôtel d'Asnières, vis-à-vis les Droits-Réunis, où j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble, etc.

V. A. Galand, *de Fontenay-aux-Roses*.

L'ermite auquel cette lettre est adressée ne l'a pas jugée indigne d'être admise dans sa correspondance. C'est lui accorder plus d'honneur qu'elle ne mérite; mais c'est mettre aussi l'auteur dans l'impossibilité de la désavouer.

HISTOIRE DE LA MAGIE EN FRANCE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'A NOS JOURS [1].

Cette histoire pouvait commencer plus haut. La sottise est aussi vieille que le genre humain, et tous les siècles n'offrent que trop d'exemples des modifications diverses sous lesquelles elle s'est manifestée.

De toutes ces formes, celle qui semble lui être la plus familière, est la *Magie*, produit d'une triple sottise; produit de la curiosité, de la crédulité et de l'imposture.

La curiosité n'est cependant pas sottise en elle-même. Ce noble besoin de tout connaître caractérise la supériorité de notre intelligence. Dirigée par la raison, éclairée par l'expérience, la curiosité étend le domaine des sciences qu'elle a créées en soumettant tout à l'analyse. Mais quand, égarée par l'imagination, elle sort du positif pour se perdre dans l'idéal; quand, par un désir indiscret de tout expliquer, elle prend des présomptions pour des certitudes et des inductions pour des preuves, elle enfante les préjugés et les superstitions, et Dieu sait si, sous ce rapport, elle est féconde!

C'est à la curiosité égarée par l'imagination qu'il faut attribuer la naissance de la sorcellerie, de la nécromancie,

[1] Cet article est relatif à un ouvrage publié sous ce titre par M. *Jules Garinet.*

de la magie. Entourée de phénomènes dont elle désirait déterminer les causes, elle a bientôt passé de la connaissance du pouvoir d'un Dieu, qu'elle tenait de la raison, à l'invention du pouvoir du diable; dans son ignorance absolue des sciences physiques, les fléaux divers, dont elle n'osait attribuer l'existence à la bonté divine, étaient pieusement imputés par elle à la ridicule malice, qu'elle n'avait pas honte de lui donner pour rivale. Les fous ont commencé, les fourbes ont fait le reste.

Les demi-savants ont pu reconnaître l'erreur, mais ils se sont bien gardés de la signaler. Elle leur était trop profitable, soit que, trouvant dans leur science un remède au mal, ils s'appuyassent du préjugé pour se faire croire des êtres surnaturels; soit que, pour couvrir leur ignorance, ils attribuassent à un pouvoir qu'ils auraient horreur d'acquérir les effets d'un mal qu'ils ne pouvaien combattre. Ainsi leur amour-propre les rendait complices de la sottise, et ils fortifiaient l'ignorance de tou l'appui que la réputation de savants prêtait à leurs opinions.

Dès lors tout ce qui était rebelle à la médecine devin l'effet d'un sortilége: dès lors on demanda la guériso du mal au pouvoir opposé à celui par lequel le mal avai été fait, et de là naquit plus d'une industrie. Les sorcier produisirent les exorcistes, auxquels on renvoya les épileptiques, les hystériques, les enragés, et tous ces saltinbanques appelés tantôt possédés, tantôt convulsionnaire

En recourant à la puissance divine contre celle d

diable, les prêtres cependant donnaient un grand crédit au diable, et cela ne fit qu'augmenter le nombre des sorciers. Les hommes ne sont que trop portés à honorer et à invoquer la puissance, n'importe en qui elle se trouve. Le diable vit donc le nombre de ses courtisans et de ses adorateurs croître en raison de celui des exorcistes; et, sous des habits différents, tous ces charlatans vivaient aux dépens des dupes: car, entre les sots, il y en a toujours de plus sots que les autres, ce sont ceux qui paient. Ne nous étonnons pas d'en trouver dans des jours de ténèbres, quand nous en trouvons tant dans ce siècle de lumières!

La faiblesse humaine, au reste, explique cet excès de crédulité. Indépendamment de ce que nous désirons tout connaître, il est certains cas où l'homme, aux prises avec des malheurs extraordinaires, est porté à chercher hors de la nature des appuis que la nature ne lui fournit pas. Pressé par ses ennemis, abandonné de ses sujets, menacé par son gendre, Saül s'adresse aux prophètes. Qui peut l'en blâmer? De là cependant s'adresser aux sorciers, comme il le fit, il n'y a qu'un pas; car la foi et la crédulité se touchent de bien près; et l'homme qui est repoussé comme lui par les prêtres, est peut-être excusable de perdre dans le désespoir le peu de raison que la crédulité lui laisse.

D'après ces diverses considérations, il est concevable qu'on croie aux sorciers, concevable qu'il y ait des sorciers, concevable que des gens se soient faits sorciers et

se disent sorciers. Mais que des gens se soient crus sorciers, et se soient laissé brûler comme tels, avec des fagots verts, voilà ce qui semble inconcevable et ce qui pourtant n'est que trop vrai.

Les faits nombreux recueillis dans le livre que nous avons sous les yeux prouvent non seulement que nombre d'imbéciles ont constaté par leurs aveux qu'ils s'étaient donnés au diable, mais aussi qu'ils avaient eu commerce avec lui et qu'ils tenaient enfin de lui le pouvoir qu'ils croyaient exercer.

Si l'intention peut être justement réputée pour le fait, on n'a rien à dire aux juges qui les faisaient cuire d'après ces aveux; ils constatent, certes, que ces malheureux avaient eu l'intention d'être sorciers. Mais si pour être brûlé vif pour cause de sorcellerie il fallait être réellement sorcier, il faut convenir que long-temps la stupidité des juges a été égale au moins à celle des accusés, disons même plus grande.

Abusés par des farces grossières, par de ridicules travestissements, les accusés, à toute force, ont pu se croire favorisés de Satan, et attribuer à la vertu magique l'effet des drogues et des recettes qui leur avaient été données en cérémonie par le jongleur en chef. Comme c'est en se donnant au diable qu'ils avaient obtenu ces choses, ils étaient, dans leur conscience, autant sorciers qu'il est possible de l'être. Mais ont-ils pu paraître tels aux yeux des magistrats? mais l'excès de misère dans lequel tombaient ces insensés, qui avaient

acheté leur bonheur en ce monde au prix de celui qui nous est promis dans l'autre; mais l'indifférence avec laquelle leur prétendu protecteur les abandonnait aux bourreaux, ne démontrent-ils pas qu'en ces sortes d'affaires tout était illusion et friponnerie, et qu'il y avait atrocité à infliger la peine capitale à des idiots très dépravés quant aux intentions, mais très innocents quant au fait.

Le devoir du juge n'était pas de prouver que les prévenus étaient sorciers, mais que ceux d'entre eux qui se confessaient sorciers, ne l'étaient pas. Si le peuple a cru ou croit encore aux sorciers, c'est donc surtout aux juges et aux prêtres qu'il faut le reprocher. Les bourgeois se réglaient sur l'opinion de l'évêque et du premier président, et les paysans sur celle de monsieur le bailli et de monsieur le curé.

Les progrès et surtout la propagation des sciences ont pu seuls mettre obstacle à tant de superstition, et, il faut le dire, à tant de fraudes; car, et l'on ne peut trop le répéter, la crédulité publique n'était pas seulement profitable aux sorciers. La nécessité des gardes-chasse n'est-elle pas une conséquence de l'existence des braconniers?

Aussi les savants peuvent-ils mettre au premier rang de leurs ennemis plus d'un saint homme qui n'est pas sorcier. Depuis que le diable ne fait plus de prodiges, les saints, au fait, font beaucoup moins de miracles. Les reliques ne valent plus guère aujourd'hui que le prix de la châsse. Ce sont des espèces qui dorment en caisse,

ou plutôt des assignats démonétisés. Les savants ont renversé bien des boutiques.

Cela est fâcheux pour certains hommes qui en vivaient; cela est contrariant aussi pour certains hommes qui s'en servaient pour faire mourir les autres. Depuis que la magie n'est pas plus réputée crime (civilement parlant) que l'hérésie, quels moyens reste-t-il au despotisme ministériel pour trouver des crimes aux gens peu disposés à l'obéissance servile? L'accusation de conspiration, me direz-vous? Soit. On a tiré de cette ressource un assez bon parti, il faut en convenir. Mais enfin, de trois cordes que les calomniateurs avaient à leur arc, ne leur en reste-t-il qu'une, et encore commence-t-elle à s'user.

Autrefois un homme donnait-il par ses lumières des inquiétudes au gouvernement, ou ses richesses excitaient-elles l'envie des gouvernants, si on ne l'appelait pas conspirateur ou hérétique, on l'appelait magicien, et on le forçait à fuir, comme cela est arrivé à l'alchimiste Nicolas Flamel et à Corneille Agrippa, l'avocat général; ou on le brûlait, comme il advint au curé Urbain Grandier, qui avait jadis tenu tête à l'abbé du Plessis, plus connu depuis comme cardinal de Richelieu: c'était commode.

Les tribunaux avaient une jurisprudence particulière pour le crime de magie; elle était fondée sur la législation des Juifs, des Grecs et des Romains, les trois peuples les plus éclairés de l'antiquité! Qu'est-ce que la sagesse humaine!

Qu'est-ce que la folie humaine! s'écriera-t-on aussi quand on aura lu le sommaire du code des sorciers rédigé, pour l'instruction de tous les juges, par un fanatique aussi cruel qu'imbécile, par Henri Boguet, grand juge de la terre de Saint-Claude. *Je désirerais*, dit ce misérable, *qu'ils fussent mis en un seul corps, pour les faire brûler tous en une seule fois et en un seul feu. Je m'efforcerai de leur faire la guerre tant par la justice que je leur procurerai, que par mes petits écrits.* Puis il publie *un petit écrit*, où l'on trouve les passages suivants :

« Le juge doit bien aviser à la contenance des sorciers, « voir si le prévenu ne jette pas des larmes, s'il regarde « à terre, s'il *barbote* à part, s'il blasphème. Cela est « indice.

« Il est bon que le juge soit seul et que le greffier soit « caché pour écrire les réponses.

« Si l'accusé n'avoue pas, il faut le mettre dans une « prison et avoir des agents affidés pour tirer la vérité « du patient.

« Il y a des juges qui veulent promettre le pardon, et « qui ne laissent pas que de passer à l'exécution ; mais « cette coutume, *autorisée par un bon nombre de docteurs*, « me paraît barbare. »

Ainsi il y avait des imbéciles encore plus barbares que celui-ci, et c'étaient des docteurs!

« Si l'accusé se trouve saisi de graisses, si le bruit pu« blic l'accuse de sorcellerie, *il est sorcier.*

« *Le fils est admis à déposer contre son père.*

« Les témoins *reprochables* doivent être entendus « comme les autres.

« On doit aussi entendre les enfants.

« On condamne *justement* sur des conjectures et des « présomptions. »

Et, pour comble d'horreurs, cette jurisprudence, aussi stupide que féroce, est consacrée par l'approbation suivante :

« Je soussigné, docteur *en sainte théologie*, confesse « avoir lu le livre intitulé *Discours sur les sorciers*, au-« quel je n'ai rien trouvé de contraire à la religion *catho-« lique et romaine*, ni aux *bonnes mœurs, ains plutôt rempli « de plusieurs belles doctrines.*

« Signé DELABARRE. »

Et c'est au dix-septième siècle que les juges et les docteurs pensaient ainsi !

Et ces principes étaient ceux de tous les tribunaux, à commencer par les parlements !

En 1611, le parlement de Dôle fait brûler un père et son fils, comme *banquiers du diable.*

En 1617, le parlement de Paris fait brûler, comme sorcière, la veuve d'un maréchal de France.

En 1606, sous la présidence des Séguier et des Molé, il avait déjà prononcé arrêt contre Françoise Bos, de Guenille, en Auvergne, accusée d'avoir reçu un démon dans sa chambre, et d'avoir couché avec lui pour une pomme.

Cette même année le parlement de Douay fit exécuter cinquante sorciers ou sorcières.

En 1610, le parlement de Bordeaux condamnait au feu quatre personnes qui se faisaient porter en l'air par le diable.

Le parlement d'Aix, qui cependant avait condamné Gaudfridi, curé de Marseille, accusé d'avoir ensorcelé une fille, en 1616, condamnait au même supplice un autre prêtre galant, dans lequel il ne vit qu'un sorcier.

Mais le plus zélé de ces tribunaux, quant à cet article, est sans contredit le parlement de Rouen. Il procédait contre les morts comme contre les vivants. Par arrêt du 11 août 1647, il condamne à être brûlés sur le même bûcher, en réparation du crime de sorcellerie, deux prêtres de Louviers, le vicaire Boullé, lequel était vivant, et le curé Picard, lequel était mort.

C'est ce parlement enfin qui, en 1670, adresse à Louis XIV une requête ou, réclamant contre les modifications que la sagesse et l'humanité du prince commençaient à introduire dans la jurisprudence relative à la sorcellerie, il demande à n'être pas contraint à se conformer au parlement de Paris, qui se relâcha le premier, et ne punissait plus ce crime que du bannissement. Il semblerait que bien que Rouen eût été dès long-temps évacué par les Anglais, l'esprit qui avait dicté la sentence de Jeanne d'Arc y dominait encore.

Dans tous ces procès, les moines sont mêlés aux juges, et la question vient appuyer de son effroyable ap-

pareil les subtilités des interrogatoires les plus perfides.

Grâce au ciel, la raison a mis un terme à ces atrocités judiciaires, et c'est à la police qu'est aujourd'hui confié le soin de faire justice des sorciers, auxquels on n'envoie plus d'autres exorcistes que des gendarmes. Rien de plus juste; car tout fripon ressortit de droit de cette autorité, et des gens qui vendent le secret de l'avenir, ne pouvant livrer ce qu'ils se font payer, sont évidemment des fripons.

Mais puisqu'il y a encore des fripons, il y a encore des dupes. M. Garinet a fait une chose fort utile pour elles, en écrivant cette histoire; elle est très propre à les éclairer, à les désabuser.

La manière dont il a exécuté ce travail ne lui donne pas moins de droits aux éloges des gens sensés, que le but qu'il s'est proposé en l'entreprenant. L'*Histoire de la magie en France* est un recueil de faits classés chronologiquement et disposés de la façon la plus utile pour le lecteur le moins pénétrant. L'auteur a mieux aimé provoquer des réflexions, que d'en surcharger ses pages. Les faits y sont appuyés de fréquentes citations et de pièces justificatives, dont la réunion ne forme pas la partie la moins curieuse de son livre. Il est enfin semé d'anecdotes précieuses, qui, par leur singularité, rendent cette lecture aussi amusante qu'instructive.

Un tel livre fait plus de tort au diable que tous les exorcismes du monde.

CONSIDÉRATIONS
SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR MADAME DE STAEL.

AUX RÉDACTEURS DU LIBÉRAL.

Messieurs, vous vous êtes empressés de payer un tribut d'éloges au dernier ouvrage de madame de Staël, et les extraits que vous en donnez prouvent à quel point ces éloges sont justes. Je partage votre admiration pour des talents si étendus et d'un ordre si élevé. De plus, je pense que jamais madame de Staël n'en a fait un emploi plus remarquable, et que cette femme si *virile* dans toutes ses productions, ne l'est dans aucune au même degré que dans celle-ci, qui lui fait prendre rang dans la première classe des écrivains politiques.

Cet ouvrage, si étonnant sous tant de rapports, est-il pourtant tout ce qu'il pouvait être? N'hésitons pas à reconnaître que non : et cela tient à ce qu'exécuté d'une manière si large, il a été conçu dans un intérêt trop étroit; et à ce que l'auteur, que tout poussait à écrire une histoire générale, s'est obstiné à ne faire qu'une histoire particulière.

Madame de Staël convient de bonne foi, à la vérité, que c'est l'apologie de son père qu'elle avait d'abord cru entreprendre. C'est expliquer une faute plutôt que

l'excuser. Ne convient-elle pas aussi qu'une fois entrée en matière, elle a reconnu combien étaient resserrées les limites où elle se trouvait emprisonnée? Déterminée à en sortir, pourquoi n'a-t-elle pas étendu en tout sens le domaine de sa liberté? pourquoi ne s'est-elle pas élevée au-dessus de toutes les considérations privées? pourquoi n'a-t-elle pas changé le centre de sa composition? pourquoi s'est-elle opiniâtrée, en décrivant tous ces grands phénomènes politiques, à les rapporter à M. Necker comme à leur principe, et à faire le principal de ce qui ne devait être que l'accessoire?

De là cette nécessité continuelle de rétrécir les proportions du cadre et d'exagérer celles du héros, pour que l'un et l'autre semblent se convenir.

Par cette faute qui doit exciter plus de regret que de blâme, puisqu'après tout elle n'est imputable qu'à la piété filiale, madame de Staël s'est dépouillée des premières qualités qui doivent accréditer l'historien ; l'indépendance et l'impartialité. Averti, une fois, qu'elle observe tout à travers ses affections, le lecteur la consulte moins pour savoir comment il faut juger des choses, que comment elle en aura jugé.

S'il n'eût été question que du premier ministère de M. Necker, le système adopté par madame de Staël eût été plus convenable. Alors son père était le centre dont tout émanait; alors tout s'était rattaché à cet homme dont l'habileté, en rétablissant les finances, avait donné au crédit public une nouvelle vie, et presque fermé des

plaies qui, ouvertes sous Louis XIV, s'étaient accrues et envenimées pendant la dernière moitié du règne de Louis XV; alors le déficit était prêt à disparaître; alors le retour de la confiance avait suspendu ces dangereux débats du gouvernement et des parlements, débats dont la pénurie avait toujours été le principe et dont la révolution fut enfin la conséquence. Si la durée du premier ministère de M. Necker eût été prolongée, l'époque de la révolution eût été probablement indéfiniment reculée, non que les causes qui devaient la produire n'existassent, mais parcequ'elle n'eût pas eu l'occasion d'éclater.

Tant que les états généraux ne furent pas convoqués, le ministre qui permettait de ne pas recourir à ce grand remède, était tout. Mais l'importance de ce ministre a dû tomber dès que les états ont été convoqués. C'est des états alors et non plus du ministre que la France a espéré son salut. Aussi, depuis l'ouverture des états, M. Necker n'a-t-il plus joui que d'une popularité de reflet, effet de la bonne intelligence qu'on croyait exister entre lui et l'assemblée, effet qui cessa aussitôt que cette illusion. De là ces impressions si différentes, produites à un an de distance, par les deux retraites de M. Necker. Celle du 14 juillet 1789 fut le signal de la plus terrible des insurrections, tandis que celle du 8 septembre de l'année suivante fut à peine remarquée.

La véritable idole des Français, à cette époque, était la France même; et leur unique passion, la liberté. Le règne des hommes avait cessé pour faire place à celui de

la révolution ; l'histoire de cette époque devait donc être celle de la révolution, dont le second ministère de M. Necker n'est qu'un court épisode.

Il est fâcheux que madame de Staël, qui se sentait entraînée à écrire cette histoire, n'ait pas eu la force de s'élever à la hauteur des obligations qu'elle lui imposait, et n'ait employé tant de connaissances et tant de talent qu'à faire un éloquent *Mémoire à consulter.*

Mais une âme si ardente, si passionnée, pouvait-elle rester impartiale en écrivant de son père, quand elle n'a pas pu s'affranchir des préventions moins fortes qui naissent de l'amitié, ou même des simples relations de société?

Dans cette assemblée constituante, si féconde en grands talents et en grands caractères, et que madame de Staël loue assez volontiers en masse, quelques individus obtiennent bien d'elle une estime particulière: mais à quel titre?

Avant d'en venir à eux, commençons par dire qu'il est un homme auquel elle ne peut refuser le tribut de son admiration. Subjuguée par l'ascendant du génie, elle le reconnaît dans ce Mirabeau, à qui elle accorde tout, hors le génie pourtant, car ce don n'appartient qu'à M. Necker. Elle rend aussi un hommage plus juste, puisqu'il est plus complet, à la constance héroïque avec laquelle le compagnon de Washington, avec laquelle M. de Lafayette a rempli les pénibles fonctions qui lui furent confiées dans ces difficiles circonstances où ses devoirs

se trouvèrent si souvent en opposition avec ses affections. Mais ces deux éloges exceptés, madame de Staël n'en accorde plus de gratuits; les opinions qu'elle énonce sur les individus ne sont plus dictées que par l'affection qui la domine, et la rendent indulgente ou rigoureuse, suivant que ceux qui en sont l'objet se sont montrés favorables ou contraires aux principes de l'unique objet de son culte.

Malouet, Mounier et M. de Lally, qu'elle honore de sa prédilection, sont présentés par elle, à plusieurs reprises, comme les premiers hommes entre tant d'hommes supérieurs. D'où vient cela? C'est que tous trois étaient partisans des systèmes de M. Necker; c'est qu'ils secondèrent de tous leurs moyens le désir que ce ministre avait eu d'établir en France la constitution anglaise; c'est que le dernier surtout, dans une grande circonstance, avait solennellement psalmodié un long cantique à la louange de leur commune idole.

Madame de Staël proclame, à cette occasion, M. de Lally un *grand citoyen*. Cela rappelle un peu l'enthousiasme de madame de Sévigné pour Louis XIV. Le roi, qui avait dansé avec elle, était par cela même un *grand roi*.

Nous sommes loin de méconnaître dans M. de Lally de véritables droits à la considération; mais ces droits ne sont-ils pas exagérés par madame de Staël? C'est ce qui ne serait pas difficile à prouver.

M. de Lally est un de ces hommes à qui tout a profité, jusqu'au malheur. L'atroce injustice dont son père avait été victime, appelait sur lui un intérêt qui s'accrut par

les soins qu'il se donna pour faire réhabiliter la mémoire de cet infortuné; et ce succès, préparé par l'opinion publique, fut attribué tout entier à son talent, qui consiste en quelque faconde, et que, dès lors, on qualifia d'éloquence. M. de Lally passait donc pour un orateur, quand il parut aux états-généraux. Il passait même pour un homme d'état et presque pour un philosophe. Il y fit preuve en effet de quelque sagesse en s'y prononçant pour la réforme. Mais l'humeur qui le porta à se détacher des affaires et à tromper la confiance de ses commettants dès qu'il vit que ses opinions ne prévalaient pas, ne prouve-t-elle pas plus de vanité que de longanimité dans son caractère? Et les scènes sanglantes au milieu desquelles il fit sa retraite ne donnent-elles pas lieu de croire qu'il partit plus alarmé sur son sort que sur celui de la patrie?

Depuis cette désertion, quelle a été enfin l'existence de ce grand citoyen? Anglais ou Français à volonté, et toujours en temps utile, il a été Anglais tant que la noblesse française a campé, et s'est retrouvé Français dès que la restauration a ouvert un conseil d'état à son importance, une chambre des pairs à son ambition, et un œil-de-bœuf à son *obséquiosité.*

Mounier a eu une partie des torts de M. de Lally. Comme lui il quitta son poste au 6 octobre. Mais il est évident que ce publiciste, bien supérieur, par ses connaissances et sa capacité, à M. de Lally, fit, par désespoir, la faute que celui-ci avait faite par dépit. Mounier n'a jamais cessé d'être Français. Dès que la France lui a

été rouverte, il y a rapporté le tribut de ses talents et de son expérience. Mounier, rentré dans l'administration, où il n'a pas moins servi l'état par ses lumières que par la droiture et la fermeté de son caractère, a expié, en mourant dans ses fonctions en 1806, la faute qu'il avait faite en les abandonnant en 1789. Voilà un citoyen.

Ce fut aussi un citoyen que Malouet. Resté ferme à sa place et dans ses opinions jusqu'à la fin de sa mission, il ne s'est jamais détaché de la France, et n'en est sorti que lorsqu'il en a été chassé par la subversion de l'ordre.

Rappelé depuis par un ordre meilleur, quoique dans un âge fort avancé, il n'a pas hésité à rentrer dans les affaires publiques; l'on sait avec quelle inconcevable activité il dirigeait les immenses constructions qui se faisaient dans les chantiers d'Anvers, activité qui redoubla dans ce vieillard, quand les Anglais entrèrent dans l'Escaut. Napoléon, qu'il a servi, mais qu'il n'a pas flatté, a trouvé peu d'administrateurs aussi actifs, et de conseillers aussi indépendants. Malouet et Mounier seront toujours placés, par l'estime publique, avant M. de Lally. Mais encore n'était-ce pas les premiers hommes de l'assemblée constituante!

Dans le parti opposé à Mirabeau, et qui pour cela n'en était pas moins opposé à M. Necker, se trouvaient aussi des hommes dont le talent avait conquis l'estime même du parti qu'ils combattaient. A leur tête étaient Cazalès et Maury. Quel jugement madame de Staël porte-

t-elle de ces orateurs célèbres? Maury, à l'entendre, ne *défendait que ses bénéfices;* et Cazalès, *noble depuis vingt-cinq ans,* dit elle à plusieurs reprises, semblerait, en défendant la cause de la noblesse, n'avoir eu pour but que de s'anoblir. Cazalès avait-il besoin de s'anoblir? était-il moins noble, après tout, que le banquier de Genève?

Ces traits, dictés par une partialité visible, affligent réellement pour madame de Staël. La cause, embrassée par ces deux orateurs, était déplorable sans doute, mais l'ont-ils défendue sans talent? Cazalès, en qui l'éloquence devait d'autant plus étonner, qu'elle n'était pas, comme dans Maury, le fruit de longues études, mais un don de la nature, Cazalès n'avait-il pas en plusieurs occasions enlevé le suffrage de Mirabeau lui-même? Je crois voir dans Cazalès et dans Maury deux braves, combattant en désespérés pour la conservation d'une bicoque qui tombe en ruine sous leurs pieds. Je plains l'emploi malheureux de tant d'héroïsme; mais je ne puis m'empêcher d'y applaudir.

Tel est, à ce qu'il me semble, le rapport sous lequel madame de Staël, pour être juste, pour être digne d'elle-même, aurait dû considérer ces deux champions de l'ancien régime. Cazalès particulièrement avait droit à plus d'indulgence vis-à-vis d'elle. Ce capitaine ne fut pas, au fait, aussi intraitable que l'abbé sur les principes. Son aristocratie n'était pas tellement inaccessible à toute idée de modification dans la constitution française, qu'il n'ait reconnu les avantages de la constitution anglaise; bien

plus, il faisait sur le principe de la souveraineté la plus grande concession qu'un défenseur de l'ancien régime pût faire aux partisans du nouveau, puisque celui qu'il avouait renversait de fond en comble le système féodal qui dérive du droit de conquête.

Madame de Staël porte enfin la légèreté jusqu'à reprocher à Cazalès d'être rentré en France sous le gouvernement consulaire. Cazalès est-il plus coupable en cela que M. de Lally? Est-il plus coupable que Mounier, plus coupable que Malouet, qui sont non seulement rentrés sous ce gouvernement, mais l'ont servi, ce que madame de Staël ne leur reproche pas? Pourquoi avoir ainsi deux poids et deux mesures? Nous le répétons, c'est que madame de Staël ne peut jamais oublier qu'elle est fille de son père; la véritable épigraphe qu'elle aurait dû mettre en tête de son livre est : *In nomine patris.*

Pardonnez-moi, messieurs, ces critiques qui ne portent après tout que sur des accessoires, et fortifient en définitive les éloges qu'on ne peut refuser à la masse de l'ouvrage. Nulle part, j'aime à le répéter, madame de Staël n'a déployé, avec plus d'éclat, les qualités du penseur et de l'écrivain. Les plus grands esprits ne sauraient exprimer avec plus de bonheur les principes que les meilleurs esprits se font honneur de professer. Ce que j'admire surtout, dans les *Considérations sur la révolution française*, c'est la noble constance avec laquelle madame de Staël reste attachée à la cause de la liberté, qu'un si grand nombre de ses amis a désertée, que plusieurs de

ses héros ont trahie, mais qu'elle a défendue toute sa vie, et pour laquelle elle élève, du sein même de la tombe, une voix plus puissante que jamais.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE MANDEMENT ET LA LETTRE[1].

Ces deux pièces occupent, pour le quart d'heure, l'attention de tout Paris. Ce sont des mémoires à consulter pour quiconque veut prononcer en sûreté de conscience comme en connaissance de cause dans le grand procès qui vient de s'élever, entre MM. les vicaires et MM. les libraires, non pas à propos de bottes, mais à propos d'œufs.

Depuis que les fidèles ont commencé à se relâcher, et il y a long-temps; depuis que les pratiques du carême s'observent moins scrupuleusement, les ministres de l'Église ont reconnu qu'il était utile d'être indulgent, et politique de permettre ce qu'ils ne peuvent empêcher. De là l'usage où sont les évêques d'autoriser, à l'entrée du carême, leurs ouailles à manger du lait et des œufs pendant ces jours de pénitence, permission qui autre-

[1] L'un est de MM. les vicaires-généraux du chapitre métropolitain de Paris; l'autre est de l'éditeur des *Œuvres complètes de Voltaire*, auxdits vicaires-généraux, au sujet dudit Mandement.

fois n'était accordée qu'aux malades. Rien de plus innocent que cela. Bien plus, comme cette dispense n'est offerte qu'à condition que le pénitent compensera par des aumônes sa dérogation aux rigueurs de l'abstinence, cette pratique, qui tourne au profit de l'humanité souffrante, n'est pas moins louable aux yeux de la philosophie qu'aux yeux de l'Église : la saine morale est partout la même, quoi qu'on en dise.

La philosophie s'affligerait donc de voir tourner les mandements de carême en ridicule, s'ils ne traitaient que des objets dont nous venons de parler. Mais les *œufs* ne sont trop souvent qu'un prétexte que nos seigneurs prennent pour parler de tout autre chose, et de là le bruit que font dans le monde ces homélies auxquelles, sans cela, le monde n'eût prêté probablement que peu d'attention.

Cette année (1817) les éditions nouvelles de Voltaire et de Rousseau sont à Paris l'objet du courroux des vicaires. Dans ses lamentations, le Jérémie parisien se désespère de voir réimprimer les œuvres de nos deux philosophes; elles sont déjà chez quiconque sait lire, on les trouvera bientôt même chez ceux qui ne savent pas lire. Quel malheur pour les rois! car n'est-il pas clair que ce Voltaire, enthousiaste de Henri IV, apologiste de Louis XIV, panégyriste de Louis XV, apôtre éternel de la monarchie dont il démontre les avantages, qu'il ne voit pas à la vérité dans le despotisme, est le plus cruel ennemi des rois! D'autre part est-il moins évident que la reli-

gion n'a pas d'ennemi plus redoutable que J.-J. Rousseau, qui lui rend continuellement *hommage en écrivant contre elle, et qui, quand il l'attaque, ne fait que se réfuter lui-même.* Voyez plutôt la *Profession de foi du vicaire savoyard.*

MM. les vicaires de Paris ne nous semblent pas tout-à-fait exempts du défaut de logique qu'ils reprochent au *vicaire savoyard.* Nous croyons même qu'un ennemi comme Voltaire est moins à craindre pour les rois que ne le sont, pour la religion, des amis comme MM. les vicaires. A en croire ces messieurs, les deux éditions projetées auraient attiré sur la France tout le poids du courroux céleste. C'est à elles que nous devons les pluies dont nous avons été inondés pendant un an. Le ciel aurait ouvert toutes ses cataractes pour punir, par l'eau, ceux que le chapitre métropolitain ne peut pas punir par le feu : et cependant on rit en France, on va au bal! *Ainsi les contemporains de Noé se jouaient autour de l'arche, la veille du déluge.* La logique de l'orateur sacré est encore ici en défaut; il oublie qu'il y a plus de huit mois que Dieu nous a prodigué *les trésors de ses vengeances*, où, comme il l'observe judicieusement, *plusieurs genres de fléaux* sont en réserve; et qu'ainsi nous sommes après et non avant le déluge, ce qui fait une différence de la veille au lendemain.

De plus, le déluge ne s'est pas renfermé dans les seules limites de la France. Il a plu aussi au ciel de faire pleuvoir en Espagne et en Barbarie, où je ne sache pas qu'on

se soit avisé de réimprimer Voltaire et Rousseau, malgré l'analogie frappante qui existe entre les principes du roi Ferdinand ou du dey d'Alger, et ceux de ces deux philosophes. MM. les vicaires ont donc tort de nous parler, à ce sujet, de pluie et de beau temps. Cela n'éclaircit pas la question, et c'est à leur éloquence comme à leur dialectique qu'on pourrait, ce me semble, appliquer ce passage qu'ils empruntent à Jérémie : *Apposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. Vous vous enveloppez d'obscurité, de peur qu'on ne comprenne votre discours.*

Néanmoins le mandement de MM. les vicaires abonde trop en pieuses citations, en maximes édifiantes, en heureuses applications du texte sacré, pour qu'on n'y reconnaisse pas la plume d'un bon apôtre. La charité n'y domine pas, il est vrai; les anathèmes anciens y sont renouvelés, avec quelque sévérité, contre les éditeurs, souscripteurs, lecteurs, colporteurs, prêteurs, emprunteurs, imprimeurs des œuvres de Bélial. Mais si l'orateur n'est pas inspiré par l'amour du prochain, du moins écrit-il pour l'amour de Dieu.

Ce moderne Chrysostome se nomme l'abbé Cottret. De même que Pierre est la pierre sur laquelle repose l'église romaine, de même Cottret est le bâton sur lequel s'appuie l'église parisienne : Cottret ou bâton évidemment prédit par David [1], *virga tua et baculus tuus.* Quelque intérêt que nous prenions au succès de cet avocat

[1] Psaume XXII, v. 4.

du bon Dieu, pourquoi sommes-nous forcés de reconnaître que ses raisonnements ne prévalent pas sur ceux de l'avocat du Diable? aussi dans quelle affaire a-t-il été s'embarquer? Il est écrit : *Noli æmulari in malignantibus*, Ne vous frottez pas à plus malin que vous.

Les libraires, qui probablement parlent aussi par la voix d'un vicaire [1], poussent au vicaire de MM. les métropolitains certains arguments propres à les embarrasser. Inspirés par le malin, ils accusent l'abbé Cottret d'être un docteur sans science, un dialecticien sans logique, un prêtre sans charité : ils le prouvent, qui pis est, et cela nous afflige, car c'est aussi manquer de charité. Mais, d'après l'Évangile, doit-on s'étonner que ceux qui manquent de miséricorde soient traités sans miséricorde? on ne la doit qu'aux miséricordieux. Il est écrit : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* Heureux *les miséricordieux, parcequ'eux-mêmes ils obtiendront miséricorde.* D'où il résulte que l'abbé Cottret, qui traite sans miséricorde les hommes de génie, doit s'attendre à être traité sans miséricorde par quiconque aime les hommes de génie.

L'avocat du Diable, usant donc de son droit, après

[1] Vicaire, *vicarius*, remplaçant. *Vicaire* du curé, *remplaçant* du curé. Ce passage du Deutéronome, *qui occidit asinum vicini vicarium reddet*, signifie donc, *celui qui aura tué l'âne de son voisin lui rendra un remplaçant, ou le remplacera par un autre*, et non pas, *lui rendra un vicaire* ou *en fera un vicaire,* ou *le rendra vicaire,* comme le prétendait un savant qui honorait trop les ânes.

avoir repoussé les attaques de M. l'abbé, le poursuit dans tous ses retranchements et le bat sans pitié sur tous les points; récapitulant surtout avec autant d'exactitude que de malice toutes les fautes du clergé, il prouve que de là dérivent les malheurs dont gémissent MM. les métropolitains. La vérité nous force pourtant à dire que si, en fait de raison, nous pensons souvent comme le vicaire du libraire, il n'en est pas de même en matière de goût; par exemple, pourquoi reproche-t-il à MM. les vicaires métropolitains d'affirmer, en s'autorisant du Psalmiste, qu'ils croient entendre, qu'on aurait tort de les prendre *pour des chiens muets qui ne sauraient aboyer,* ce qui veut dire qu'ils sont *des chiens non muets et qui aboient*, et cela, dans le moment même où ils le prouvent. Serait-ce parcequ'il y a pléonasme dans ce passage? Mais ne sait-il pas que ce qui serait faute en style de poëte est beauté en style de prophète? Pourquoi leur reprocher aussi l'emploi de cette expression, *trésor des vengeances?* N'est-elle pas évidemment imitée de Job? *Numquid ingressus es thesauros nivis, thesauros grandinis aspexisti? Connaîtrais-tu les trésors de la neige, les trésors de la grêle?* Et qui ne les connaît pas les trésors de la grêle! Ne nous ont-ils pas été prodigués? n'ont-ils pas été chantés par le moderne Chrysostome, ce père de l'Église dont le style est devenu classique, ou à la mode, ce qui est presque la même chose?

JOURNAL D'UN SAUVAGE.

CHAPITRE III.

VOYAGE AUX BOULEVARDS.

Quand la retraite des curieux mit fin à la conversation, il n'était pas tard; néanmoins le sauvage bâillait. Il a besoin de repos, dit ma femme; je vais faire préparer son appartement. Pendant qu'elle prenait ce soin, et qu'assis à mon secrétaire je rédigeais un précis de ce que je venais de voir et d'entendre, note confidentielle que tout le monde aura lue avant qu'elle parvienne à la seule personne pour laquelle elle est écrite, *Akatalepek* s'était endormi sur un divan où je m'endors quelquefois quand on croit que je médite. Il ronflait presque aussi fort qu'un juge ou qu'un académicien en séance. Ne réveillons pas ce pauvre garçon, dis-je à ma femme, qui rentra bientôt pour annoncer que tout était prêt. — Pourquoi? il est si mal couché là! — Il y dort. Le lit où l'on dort n'est-il pas préférable à un meilleur lit où l'on ne peut se transporter sans se réveiller? Il en est de ce lit comme de la médiocrité, dont le sage se contente, et qu'il ne troquerait pas contre la fortune qu'il ne pourrait pas acquérir sans peine, et dont il ne jouirait pas avec plus de plaisir. D'ailleurs force gens ne dorment pas mieux sur la plume, que le savetier de La Fontaine ne dormait

à côté de ses cent écus.—Cela n'est pas possible, dit ma femme, pour qui le lit de plume est au premier rang des objets de première nécessité. — Cela est pourtant. Laissons-lui donc son mauvais lit par charité.

Ma femme, qui sait qu'il y a mille manières d'être bon, et croit que de toutes ces manières la plus raisonnable est la meilleure, ne trouvant rien de plus raisonnable que de ne contrarier les goûts de personne, se rendit à mes observations, et se retira, en me priant de fermer le cabinet à clef, et de ne pas la quitter; ce à quoi je consentis, parceque j'ai pour principe qu'un mari doit quitter sa femme le moins possible lorsqu'il loge un ami dans sa maison, cet ami ne fût-il pas un sauvage.

Le lendemain, réveillé avec le jour, notre sauvage se dépitait de ce que le jour ne m'avait pas réveillé. Il se mourait d'impatience et de faim quand j'entrai dans le cabinet; et sans me demander comment je me portais, il me dit franchement qu'il se portait fort mal. — Les habitations des colonies me paraissaient trop étroites en comparaison des forêts où j'avais erré librement jusqu'à l'instant où M. Galand me prit pour un singe; mais c'est l'immensité que ces habitations, en comparaison du lieu où vous m'avez emprisonné.—N'y aviez-vous pas toutes vos aises? — A-t-on ses aises où l'on n'est pas libre? là où l'on ne peut ni marcher ni respirer?—On peut parfois jouir *gratis* de ces plaisirs à Paris. Je vous les promets après que vous aurez déjeuné, car vous devez avoir faim.—Cela est vrai; aussi la première chose que je fai-

sais, en m'éveillant, quand j'habitais les bois, était-elle de courir après mon déjeuner.—Dans les villes, on déjeune avant de courir, et cette méthode vaut mieux que votre habitude, à vous autres enfants de la nature, qui ne songez qu'à satisfaire le besoin présent, dévorez le repas du jour sans penser à celui du lendemain, vivez sans provisions, parceque vous êtes sans prévoyance, parcequ'enfin vous n'éprouvâtes jamais le besoin de manger, même au milieu d'une indigestion, prérogative de nos gastronomes, et preuve évidente de la supériorité de la raison sur l'instinct, de la supériorité du génie de l'homme civilisé sur celui de l'homme sauvage!—Je n'en puis disconvenir, répondit *Akatalepek;* vous êtes bien véritablement supérieurs à nous en cuisine.

Après le déjeuner, pendant lequel notre convive renouvela plusieurs fois la concession qu'il m'avait faite, Je voudrais bien savoir, ajouta-t-il, si cette supériorité vous est acquise en tout? si vos villes l'emportent en beauté, en plaisir, en commodités, sur les bois au milieu desquels j'ai passé mon enfance? Parmi tant de maisons qui se pressent, j'ai vu de grands chemins plantés d'arbres. Vous aimez donc aussi les bois, puisque vous les transplantez dans vos cités? Je voudrais bien les parcourir.

Je conçus qu'*Akatalepek* voulait parler des boulevards, qui ne sont pas éloignés de mon logement, et je m'offris à l'y conduire.

Les premiers objets qui frappèrent son attention dans

les rues qu'il nous fallut traverser, lui causèrent plus d'étonnement que de plaisir. Les embarras de toute espèce, cette file d'allants et de venants, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture; les cris des marchands, le fracas des carrosses; le son des orgues, des vielles, des cloches; les aboiements des chiens, les hurlements des poissardes, les jurements des fiacres, le bavardage des perroquets; tout ce brouhaha, bruit formé de mille bruits, que chaque moment renouvelle dans la capitale, remplissait son esprit d'une surprise qui se changeait en terreur à l'approche de chaque voiture, sous les pieds des chevaux de laquelle il se voyait sans cesse écrasé. Quand le monde est si grand, me dit-il, pourquoi tant de gens se rapprochent-ils pour se gêner? Un cri de surprise interrompit bientôt le silence où son étourdissement l'avait replongé. C'est lui! c'est M. l'abbé! s'écriait-il en me montrant un abbé de plâtre réparé à neuf, qui depuis dix ans fait l'ornement d'une boutique de fripier, et l'espoir de la fortune de son propriétaire, lequel prétend bien le vendre quatre fois plus que ne coûterait au Louvre un plâtre de l'Apollon, peut-être parceque, par le temps qui court, un Apollon est moins rare qu'un bel abbé.

Akatalepek, qui dans ce plâtre avait cru retrouver l'ex-jésuite son second précepteur, lui sauta au cou, en s'écriant : Voilà le meilleur prêtre qui soit au monde! Il recula tout aussitôt, fort surpris de n'avoir serré sur son cœur, au lieu d'un ami, qu'une pierre barbouillée, ce qui arrive tous les jours à d'autres qu'à lui. Les assis-

tants rirent beaucoup de cette méprise, qu'ils attribuèrent à l'ignorance. Le marchand, qui riait aussi, parce-qu'il n'y voyait qu'une preuve de la perfection de sa statue, qu'une illusion produite par l'heureuse réunion des effets de la sculpture et de la peinture, doubla sur-le-champ le prix de son abbé, qui n'en est pas moins encore à vendre.

C'est donc pour attraper les gens qu'on a fabriqué ce faux jésuite? me dit *Akatalepek* en essuyant le rouge et le blanc que son visage avait si innocemment volé à celui du meilleur prêtre qui soit au monde. — Telle était, je crois, l'intention de l'ouvrier; mais telle ne doit pas être celle d'un artiste.

Je pris texte de là pour expliquer à cet homme ingénu quel était le but des arts, dans quelles limites ils devaient se renfermer, combien était misérable cette imitation grossière qui surprend l'attention et ne peut la fixer, qui produit la méprise et bientôt le mépris; que ces sortes d'illusions s'opèrent dans l'absence du goût, et sont bientôt repoussées par lui, comme les contes dont on effraie notre enfance nous font lever les épaules quand nous avons atteint l'âge de raison; que le triomphe de l'art était de rappeler les beautés de la nature par des moyens bornés, comme le statuaire y parvient par l'excellence des formes qu'il donne à un marbre sans couleur, et le peintre par la puissance des couleurs ou du crayon avec lequel il dessine sur une toile sans relief.

Akatalepek comprit parfaitement ces principes, qui ne sont pourtant pas saisis par toutes les intelligences, à Paris même, où depuis quelque temps les *romantiques* ramènent d'Allemagne le goût de la nature et de la vérité; où les cires de *Curtius* et les drames appellent de nouveau le monde aux boulevards; où *Britannicus* se joue dans la solitude, pendant que la foule se porte à *la Pie voleuse* ou à *l'Abbé de l'Épée*, l'abbé de plâtre de la littérature.

Tout en raisonnant, nous arrivâmes aux boulevards. Cette enceinte, qui après avoir été élevée pour la défense de la capitale est entretenue pour ses plaisirs, fait, par son étendue, par la beauté des arbres qui l'ombragent, des monuments de tous genres qui la décorent, des théâtres, des palais, des cafés dont elle est bordée, l'admiration de tous les étrangers, et même de quelques Parisiens qui, conduits par nos victoires dans presque toutes les capitales de l'Europe, ont eu tant de fois sujet de s'écrier, tout en admirant, *Ce n'est pas là Paris!*

La réunion de tant d'objets nouveaux enchantait *Akatalepek;* s'il différait d'un habitant de Paris parcequ'il admirait tout, il lui ressemblait au moins parcequ'il s'arrêtait à tout comme un rentier ou un pensionnaire de l'état.

Qu'est-ce que cela? me dit-il en me montrant la colonne de la place Vendôme. De quoi cela est-il fait? A quoi cela est-il bon? — Cette colonne, mon ami, est un monument élevé en l'honneur de nos victoires, avec

le produit de nos victoires, avec le bronze des canons pris à l'ennemi. Lui expliquant ensuite les bas-reliefs, où tant de faits héroïques sont figurés, je lui demandai ce qu'il pensait de cette manière de retracer le passé. —C'est la meilleure de toutes; c'est écrire pour ceux-là même qui ne savent pas lire.

Les boutiques des marchands d'estampes attirèrent aussi son attention. Après avoir examiné long-temps les portraits et les caricatures qui y étaient étalés, « Vous reprochiez à l'abbé de plâtre d'être vrai, je reproche à tous ces portraits d'être faux. L'homme n'est ni si beau ni si laid que cela. » Et il me montrait un vieux portrait de Lalande, et un nouveau portrait du roi de Rome, gravé d'après le dernier dessin d'Isabey. L'un et l'autre sont pourtant d'une exacte ressemblance; et l'on n'a exagéré ni la laideur dans l'un, ni la beauté dans l'autre. On dit même que la figure de ce royal enfant, qui, dans l'exil, grandit entre la gloire et l'adversité, est encore plus parfaite dans la réalité que dans l'imitation. Que j'aime à contempler ces traits charmants, ces yeux pleins de douceur et d'ingénuité, ce sourire qui exprime tant de bonté avec tant de grâce, source d'espérance et de consolation pour ses nobles parents! Le ciel ne pouvait pas donner une autre physionomie au fils d'une héroïne et d'un héros, au fils d'une reine restée fidèle au malheur, au fils d'un grand homme que le malheur n'a fait que rendre encore plus grand.

Les sons les plus aigres de la plus fausse des trom-

pettes nous tirèrent trop tôt de ces réflexions, et appelèrent la curiosité d'*Akatalepek*.—Que nous annonce ce matelot avec son porte-voix? — Des tours de force et d'adresse. En effet, paillasse, après avoir déployé un tapis et rangé les curieux en cercle, fit avec ses camarades toutes sortes de tours de force et de souplesse, à commencer par la roue et à finir par le saut périlleux. *Akatalepek* me demandait de quelle utilité un pareil talent pouvait être pour la société, quand paillasse, qui avait repris l'allure commune, se donna une entorse. A quoi sert à cet homme de savoir sauter, si cela ne lui apprend pas à marcher? Question qu'on pourrait adresser à tant de gens occupés exclusivement de ce qui est difficile, témoin ceux qui courent après la quadrature du cercle, et ne sont pas en état de régler le compte de leur cuisinière; et tant d'autres, qui fabriquent passablement un vers, et ne savent pas écrire une ligne.

L'escamoteur succéda au sauteur. Rien n'amusa mon sauvage comme l'adresse avec laquelle cet homme faisait passer ses effets dans les poches des autres, et les effets des autres dans ses poches. On n'est pas plus habile que cela, me dit-il, et certes avec un pareil talent on doit être bien riche. — On peut être bien pauvre, lui répondis-je, car vous voyez que cet homme reçoit dans son chapeau les aumônes qu'on veut bien lui faire, si faibles qu'elles soient; et on peut être plus habile, puisque pendant qu'il professait l'escamotage pour notre plaisir, un autre le pratiquait pour son profit, et m'a volé

ma montre, meuble qu'il a vraisemblablement jugé de peu de nécessité, pour un homme habitué comme moi à dépenser les heures sans les compter.—Vous a-t-il fait grand tort? repartit ironiquement mon compagnon de plaisir. — On peut, au fait, se passer de montre à Paris, mille horlogers et cent mille langues y sont toujours prêtes à vous donner l'heure précise, à une demi-heure près.

J'entendais dire partout, Il est cinq heures; c'est l'heure de mon dîner. J'étais près de *Tortoni*, j'y entrai avec *Akatalepek*, et j'espère que l'on voudra bien nous permettre de nous y reposer.

LES TU ET LES VOUS.

A L'ERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN.

Je suis un des plus anciens abonnés de la *Gazette de France*. Malgré toutes les métamorphoses qu'elle a subies, toutes les vicissitudes qu'elle a éprouvées, je lui suis resté fidèle. Ce n'est pas qu'elle m'ait toujours amusé, j'avoue même que ce n'était guère que pour ne pas laisser incomplète la collection commencée par mes pères que je n'ai pas renoncé, il y a vingt-cinq ans, à l'ancienne *Gazette*, quoiqu'elle fût rédigée, disait-on, par des hommes d'un esprit supérieur, qu'ils employaient probablement partout ailleurs que là. A cette feuille

sèche, qui m'entretenait deux fois la semaine de ce que je savais, ou de ce que je n'avais pas intérêt à savoir, avec quel plaisir vois-je succéder une feuille quotidienne, littéraire, politique, historique, philosophique, morale...

Philosophique! morale! pardonnez-moi ce pléonasme, messieurs de *la Gazette;* il n'est qu'apparent. Je sais fort bien que ces deux mots signifient la même chose; mais, dans ce temps où quelques personnes s'obstinent encore à séparer la morale de la philosophie, ou à ne point voir de philosophie dans la morale, il faut ménager tous les préjugés. *Philosophique, morale*, sont ici deux synonymes, entre lesquels le lecteur choisira, suivant son goût ou ses scrupules, le mot qui doit terminer et compléter l'éloge de votre *Gazette,* à laquelle il est temps de revenir.

Dans son état actuel je la préfère, non seulement à sa devancière, mais, soit dit sans la vanter, aux journaux le plus en vogue. Le système de modération dans lequel elle est écrite[1], pour ne pas être à la mode, n'en a pas moins de mérite. Votre *Gazette* est assez piquante pour amuser, et pas assez mordante pour chagriner. Les discussions y sont faites dans l'intérêt des lettres et non contre l'intérêt des auteurs; elles tendent à corriger les ouvrages et non à les tuer. Maintenez, tant que vous le pourrez, vos rédacteurs dans ce système, et vous aurez

[1] En 1811 on pouvait dire cela de *la Gazette.*

les bons esprits pour vous. La critique, avec le temps, est d'une exploitation plus profitable que la satire. Tôt ou tard on le reconnaît. Le satirique n'a pas toujours la préférence sur le critique, Zoïle sur Aristarque; et l'on se lasse plus facilement encore de la méchanceté que de la raison.

Entretenez surtout l'utile variété qui caractérise aujourd'hui votre journal. J'y trouve, avec autant de plaisir que d'intérêt, des articles sur les mœurs, les arts, les modes, la statistique, la grammaire, les théâtres, les almanachs; des discussions, des réflexions, des observations, des dissertations, des nouvelles, des analyses et des contes. Oui, des contes. Je les aime, et mes enfants les aiment aussi. Vous ne nous en donnez pas assez. Vous nous en donnez moins que vous ne nous en avez promis. Car je ne pense pas que vous rangiez en *ligne de conte* certaines notices historiques dont je vous trouve aussi un peu trop avare. Ces fragments sont fort amusants sans doute, mais ils sont écrits d'un style trop convenable à l'histoire pour qu'on puisse les prendre pour des contes, même dans une gazette.

Permettez-moi de rendre, en passant, cet hommage au talent de l'auteur de ces notices; et puisque nous parlons des individus, trouvez bon que je vous dise quelques mots sur votre Ermite de la Chaussée-d'Antin.

Ce bon homme s'est retiré dans une douce solitude. Qu'il ne change ni de retraite, ni de style, ni de manières. Un de mes amis, à qui l'étude de l'anglais n'a pas fait oublier

le français, prétend que l'on retrouve souvent dans les feuilletons de l'Ermite ce mélange de satire et de philosophie qui caractérise Addison. Je me plais à le répéter d'après lui. Mais ce que je ne crains pas d'affirmer d'après moi, c'est qu'on ne réunit pas plus d'esprit à plus de raison; c'est qu'à la pénétration qui saisit les ridicules, on joint rarement, comme l'Ermite, l'indulgence qui les supporte; c'est qu'on ne fait pas rire plus ingénieusement des défauts que l'on veut corriger, et moins malignement des défauts incorrigibles. Je ne suis pas toujours, cependant, de l'avis de ce cénobite. Mais j'avoue qu'il me plaît lors même que je le crois en faute. C'est l'homme du monde avec lequel j'aurais, je crois, le plus de plaisir à discuter. Enfin, il m'a tant amusé, en me contrariant, que la fantaisie me prend aujourd'hui de le contrarier pour l'amuser. Une assertion que je trouve dans le joli article qu'il a publié dernièrement sur le *mariage* m'en fournit l'occasion. Je la saisis.

Il y est dit: *Une circonstance plus fortement gravée dans ma mémoire, c'est le moment où ma sœur, avant de se rendre à l'église, s'agenouilla devant mon père pour demander et recevoir sa bénédiction* (tout va bien jusque là); *il y avait quelque chose de bien touchant, de bien auguste dans cet usage patriarcal* (bien encore.) *Peut-être ne pouvait-il subsister avec celui qui autorise une fille à tutoyer sa mère.* Voilà, cher Ermite, où je vous arrête, et ce qui me semble mériter examen.

Rien de plus touchant, de plus respectueux, sans

doute, que l'usage que vous regrettez ; mais pouvez-vous le déclarer incompatible avec celui de tutoyer sa mère, sans donner lieu d'inférer qu'à votre avis rien n'est plus opposé au respect que le tutoiement? Cette opinion me semble bien rigoureuse. Voyons si elle est fondée.

Depuis que l'usage de substituer, en certains cas, le singulier au pluriel, de désigner un seul être par un pronom collectif, a prévalu, par cela peut-être qu'en employant le *vous* avec quelqu'un, on lui donne à entendre que, vu le nombre de ses qualités, la quantité de ses dignités, la diversité de ses pouvoirs, son seul individu vaut plusieurs personnes, ou que plusieurs personnes se font admirer dans un seul individu; depuis que cet usage, dis-je, a été introduit, le *vous*, réservé d'abord aux supérieurs seulement, est devenu insensiblement usuel entre égaux, et même vis-à-vis des inférieurs; et ce solécisme, inventé par le respect, a fini par être adopté par la politesse. Mais manque-t-on de respect ou de politesse toutes les fois que l'on ose parler correctement? Le *tu*, me direz-vous, appartient au langage familier. Ne mettez-vous donc aucune différence entre l'impolitesse et la familiarité? Quant à moi, j'en trouve une grande. Lorsque vous dites à l'ivrogne qui se trouve sur votre chemin, *Te* rangeras-*tu*, coquin? il est certain que cette phrase familière est aussi une phrase de mépris; mais est-ce dans le mot *tu* que le mépris réside? et si à ce *tu* l'on substituait *vous*, la phrase serait-elle moins injurieuse? D'un autre côté,

quand je dis à mon père, *Tu* m'as donné des exemples d'honneur et de vertu que je n'oublierai de ma vie, j'emploie sans doute le langage familier; mais le *tu*, qui donne ce caractère à mon langage, est-il ici un mot de despect? et le *vous* rendrait-il la phrase plus révérencieuse?

Ces deux mots, monsieur l'Ermite, me semblent, en dépit de la mode, pouvoir être employés indifféremment sans rien changer au sens du discours; ils n'expriment pas ici le sentiment, mais c'est du sentiment qu'ils prennent leur valeur. Je dirai plus, le *tu*, qui est l'expression de la nature, est celle que l'on emploie de préférence dans les circonstances où la nature commande; c'est le mot des passions, et plus particulièrement le mot des affections les plus douces: car si, dans l'injure, le *tu* peut être suffisamment suppléé par le *vous*, il ne peut l'être dans l'expression de la tendresse. Si vous n'étiez pas ermite, je vous dirais de consulter là-dessus la première femme venue, vous sauriez bientôt qu'il existe une grande différence entre *je vous aime* et *je t'aime*.

Je ne nierais pas, cependant, qu'un enfant très affectueux ne puisse employer le *vous* avec ses parents, car je ne suis pas si exclusif que vous; mais ce *vous* sera si bien corrigé par l'accent avec lequel on le prononcera, que le cœur paternel entendra *tu*. Mon expérience journalière m'autorise à l'affirmer.

Oui, monsieur l'Ermite, moi qui vous parle, je suis, du matin au soir, interpellé par des *vous* et des *tu* qui n'ont

pour moi que la même signification. Marié deux fois, à des époques très éloignées, j'ai des enfants nés sous deux lois bien différentes. Les deux premiers, conformément à la gravité des usages antérieurs à la révolution, ont été instruits à ne se servir avec moi que du *vous;* les derniers, élevés conformément à des usages plus doux, me tutoient encore au moment où je vous écris : les uns et les autres m'aiment également, et m'expriment la même tendresse dans deux langues différentes. Mais ce qui me prouve que ces deux langues ne sont pas également éloquentes, ce sont les réflexions suivantes, qui partent tout autant de mon cœur que de ma tête. Si mes premiers enfants quittaient avec moi le *vous* pour le *tu*, cela me paraîtrait singulier; vu l'habitude prise, cela m'étonnerait, mais, certes, ne me chagrinerait pas. Ce ne serait pas sans un chagrin réel, au contraire, que j'entendrais mes derniers enfants passer du *tu* à ce *vous*, qui me semble un vrai barbarisme en français de famille. J'éprouverais à ce *vous* une impression tout aussi douloureuse que celle qui se peint sur leur visage lorsque, jeté par moi dans une phrase de reproche, ce *vous* leur donne à redouter quelque altération dans ma tendresse.

Au jour de son mariage, ma fille, que je bénis d'avance, remettra sans doute en vogue l'usage dont vous déplorez l'oubli; mais j'espère, monsieur l'Ermite, que le *vous* ne refroidira pas sa demande, autrement je me croirais invoqué moins pour une bénédiction que pour une absolution.

Concluons. Le tutoiement peut fort bien se concilier avec le respect : mes enfants, qui me respectent, me tutoient ; je tutoie ma femme que je respecte, ce qui ne m'empêche pas de l'aimer, quoique ni l'un ni l'autre ne soit pas absolument de bon ton, concession que je dois vous faire. Accordez-moi en échange quelque indulgence.

J'ai disserté un peu longuement, un peu pesamment peut-être, au sujet d'une opinion à laquelle vous pouvez ne pas attacher beaucoup d'importance. Si j'y en attache beaucoup, moi, cela tient à la différence de nos positions. Je suis séculier, vous êtes régulier. L'expérience m'a appris ce que l'étude ne peut pas vous révéler. La question que nous traitons est une de celles dont la solution ne se trouve chez aucun théologien, et sur laquelle un père de famille, comme moi, en sait plus que tous les pères de l'Église, comme vous, pour peu que vous soyez célibataire.

Votre très humble, etc.

Galand, *de Fontenay-aux-Roses.*

LE SCANDALE.

UN LICENCIÉ EN THÉOLOGIE DU COLLÉGE DU PORC [1],
AU LIBÉRAL.

Louvain, le 6 mars 1817.

J'ai lu, monsieur, avec quelque plaisir, votre analyse de la réponse des libraires de Paris, aux grands-vicaires de ladite ville [2]; vous voyez juste : les libraires ont raison, et les grands-vicaires ont tort.

Les libraires ne se mêlent que de leurs affaires et ne les font pas mal; les vicaires se mêlent des affaires des autres et gâtent les leurs.

Le zèle me dévore, nous répondra l'abbé Cottret, *zelum domus comedit me*. Cela est d'autant plus fâcheux, monsieur l'abbé, que votre zèle n'est pas éclairé et n'éclaire pas. Nous ne sommes plus au temps où l'on éclairait avec des fagots, et où les cotrets étaient des lumières : vous n'avez produit que du *scandale*.

C'est une terrible chose que de produire du *scandale*, monsieur l'abbé. L'Évangile, que vous connaissez peut-être, mais que vous oubliez quelquefois, dit : Anathème à

[1] Nom d'un des colléges dépendants de l'université de Louvain, ainsi qu'on l'a dit ailleurs.

[2] Voyez page 164.

celui par qui le scandale arrive, *Væ homini illi per quem scandalum venit.* Il vaudrait mieux pour lui, dit ce livre divin, qu'on lui attachât au cou une *de ces meules que font tourner les ânes*, *mola asinaria*[1], et qu'il fût précipité dans le fond de la mer, *in profundum maris.*

Mais peut-être aussi ne savez-vous pas ce que c'est que le scandale? Tâchons de le définir, afin que vous ne péchiez plus par ignorance. Le scandale est non seulement le bruit produit par une mauvaise action, mais le bruit par lequel un imprudent révèle une faute ignorée, l'éclat par lequel il appelle l'attention publique sur une turpitude cachée. L'effet du scandale est d'accroître les conséquences du mal en le divulguant.

Tel est le cas où vous vous trouvez ainsi que les vicaires métropolitains; les éditions dénoncées par eux et par vous, en supposant les ouvrages qu'elles renferment aussi scandaleux que vous vous plaisez à le dire, n'avaient guère occupé l'attention publique, distraite depuis trop long-temps par tant d'objets bien autrement scandaleux. On n'y pensait guère plus qu'à vous, quand votre *jérémiade*, qui vous place parmi les orateurs sacrés à la hauteur juste où maître Falconnet s'est placé, par ses diatribes, entre les orateurs profanes, quand votre *jérémiade* est venue rendre à ces livres tout l'éclat et toute la vogue qu'ils ont eus dans leur nouveauté. Si les libraires ont fait le mal, les vicaires n'ont-ils pas fait le scandale, et quelle

[1] Matth., chap. XVIII, v. 6.

en peut être la conséquence dans ce moment où les intérêts du clergé se discutent?

Ah, monsieur l'abbé! je serais fâché de vous voir précipiter au fond de la mer, *in profundum maris;* mais je crois que la meule dont parle l'évangéliste, *mola asinaria*, siérait à votre cou, *collo tuo*, tout aussi bien qu'un rabat.

Quand j'y pense, je ne puis m'empêcher de gémir sur le sort de ce pauvre clergé qui n'est pas l'Église, bien qu'il croie le contraire, et qui perdrait l'Église si le digne chef de l'Église ne la soutenait par l'efficacité de ses vertus, non moins puissantes que celle de ses prières, et s'il n'était pas certain que *jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Église.*

De tous les côtés, le clergé ne semble-t-il pas se plaire à multiplier le scandale qui lui est si positivement défendu; et s'étudier à compromettre, en l'étendant, une autorité toute morale, qui s'affaiblit dès qu'elle veut sortir des bornes qui lui sont posées, je ne dis pas par la raison, laquelle n'a rien à voir dans tout ceci, mais par ses intérêts même? Peut-il, dans le temps où nous sommes, augmenter d'exigence sans s'exposer à voir diminuer l'obéissance; et diriger ses censures contre des habitudes approuvées par l'autorité séculière, sans provoquer la dérision, et le scandale conséquemment?

Il n'est pas scandaleux que les garçons et les filles, après avoir travaillé toute la semaine, se réunissent le dimanche pour danser; mais n'est-il pas scandaleux qu'un curé, en proscrivant cet innocent plaisir, mette les gens

raisonnables dans le cas d'approuver ceux de ses paroissiens qui aiment mieux écouter le violon que ses sermons? Il en est de même de cet autre rigoriste qui s'est amusé à défendre aux fidèles d'aller au bal masqué le premier dimanche de carême, que les dévots de Bruxelles, ville amie des plaisirs, regardent, de temps immémorial, non pas comme le premier des dimanches maigres, mais comme le dernier des dimanches gras. L'habitude a prévalu, cette fois encore, sur l'autorité. Le bal n'en a pas moins été fréquenté, et les gens raisonnables ont plaint un homme revêtu d'un ministère si grave, d'avoir imprudemment scandalisé les faibles. La *mola asinaria*, la meule évangélique, ne siérait pas mal non plus au cou de ces deux pasteurs.

Mais ce ne sont là que des bagatelles. L'importance du *scandale* s'accroît en raison de celle de l'objet qui le provoque et de l'homme qui le produit. Il ressemble à ces ronds que la chute des corps graves fait sur la surface de l'eau, et qui s'étendent en raison de la pesanteur de ces corps et de la hauteur dont ils tombent.

Le scandale donné par un prince de l'Église a une tout autre intensité que celui que donne un vicaire de paroisse. De cette hauteur, jeter l'alarme dans les consciences timorées, leur présenter, avec tout le poids que donne cette dignité, la désobéissance à l'autorité civile, comme un devoir de l'obéissance religieuse, quelle responsabilité n'est-ce pas prendre devant les hommes et devant Dieu! C'est se mettre non seulement en oppo-

sition avec le prince, mais avec la nation, de la volonté de laquelle la loi fondamentale, dont le prince tire ses droits, est l'expression; c'est se mettre en opposition avec Jésus-Christ même, qui a déclaré si positivement que *son royaume n'était pas de ce monde*, qui a si positivement recommandé à ses apôtres *d'être soumis aux puissances de la terre, et de rendre à César ce qui appartient à César*, précepte auquel on ne peut pas déroger sans scandale.

En faisant le contraire, c'est au prélat de la Fronde et non pas à un père de l'Église qu'on ressemble. Le cardinal de Retz faisait la guerre à son souverain; saint Ambroise obéissait au sien, et cela nous semble plus édifiant. Il est vrai qu'il ferma une fois au nez de Théodose la porte de la cathédrale de Milan; mais en cela, loin de blesser le droit du peuple, il s'en montrait le défenseur. Il remplissait ses devoirs d'évêque et de citoyen, en retranchant du nombre des fidèles celui qui s'était retranché du nombre des hommes. Ce n'était pas son souverain qu'il excommuniait, ce n'était pas le père du peuple, mais son bourreau, mais l'auteur du massacre de Thessalonique. On ne peut qu'admirer cette sévérité. C'est de l'indulgence que fût résulté le scandale en pareil cas. *Intelligite, insipientes in populo* [1], dit le Psalmiste; ce qui, traduit librement, peut signifier, *avis à vous dont les sottises retombent sur le peuple.*

Au reste, tous les évêques ne sont pas toujours de cette

[1] Ps. XCIII, v. 8.

humeur. Il en est même un, dit-on, qui, las de braver les puissances de la terre, porte aujourd'hui la charité jusqu'à ordonner des prières publiques pour la conversion de son prince qui est protestant [1]. S'il recommande en même temps à ses ouailles de remplir leurs devoirs de citoyens, de prêter, comme sujets, le serment voulu par la loi et de payer l'impôt, il y a dans ce procédé autant de politesse que de charité; et je ne doute pas que le prince, qui, sans doute, n'est pas moins charitable que poli, ne veuille pas demeurer en reste, et que les ministres protestants ne soient invités par lui à prier pour la conversion d'un évêque si courtois. C'est à cette réciprocité de galanterie qu'on reconnaît les gens bien élevés.

Rien de scandaleux donc en tout cela. Peut-être n'en est-il pas ainsi de ce que font les grands-vicaires de Paris. Mais heureusement dans leur affaire le ridicule se mêle-t-il au scandale, ce qui le tempère.

De quoi n'est-il pas question, en effet, dans ce mandement qui semble calqué sur le plaidoyer de Petit-Jean? N'y parle-t-on pas de Noé, de Montesquieu, de Balaam, de saint Bernard, de Voltaire, de saint Vincent, du tonnerre, de Satan, de l'arche, du *prophète* Muller, de Tertullien, de J.-J. Rousseau, de la baronne de Krudener, et tout cela à *propos d'œufs?*

Voilà bien du bruit pour une omelette!

J.-F. Bonifoux, licencié en théologie.

[1] M. de Broglie, évêque de Gand.

APPEL A LA CHARITÉ CHRÉTIENNE,

DISCOURS EN VERS,

PAR F. BUYDENS,

CHANOINE-ARCHIPRÊTRE ET POÈTE, A NAMUR.

Frange esurienti panem tuum... ISAÏAS, LVIII.

Aimez-vous la prose, aimez-vous les vers? lisez *l'Appel à la charité chrétienne :* il est fait pour tous les goûts. D'une part, les rimes dont il est semé permettent à ceux qui aiment les vers d'affirmer que c'est un discours en vers. D'un autre côté, le naturel avec lequel il est écrit justifierait ceux qui n'y voudraient voir qu'un sermon en prose. Jugez-en :

D'où viennent tant de maux, tant de calamités?
N'en doutons pas, chrétiens... de nos iniquités.

Quel début! Va-t-on plus droit au fait? Est-on plus simple? est-on plus clair? Ce début ne rappelle-t-il pas celui d'Horace : *Qui fit Mecenas? etc.* (D'où vient Mécènes? etc.) A l'élégance, à l'esprit et à la philosophie près, c'est de l'Horace tout craché. Poursuivons :

On le sait, on le dit; mais, ô conduite étrange!
Le vice est dominant, et *personne ne change.*

Que l'auteur nous permette ici de ne pas être de son avis. Il nous semble, au contraire, qu'on n'a jamais vu les gens changer plus facilement qu'à l'époque où nous sommes. Comparez les opinions présentes de tels et tels à leurs opinions passées, et vous n'en douterez pas, M. le chanoine. Il n'est pas même nécessaire d'aller à Rome pour s'assurer de cette vérité. Mais passons au déluge :

Pendant les jours si longs que Noé construit l'arche,
Dans la route du crime *on voit l'homme qui marche.*

Eh bien ! lecteur, que dites-vous de cette inversion ? Cet hémistiche, *on voit l'homme qui marche*, n'est-il pas plein de mouvement ? ne fait-il pas image ? Et puis cette rime *arche* et *marche* n'est-elle pas tout-à-fait riche, tout-à-fait harmonieuse ? Si ce n'est pas là de la poésie, qu'est-ce donc ?

Du déluge, l'auteur en vient à la loi écrite. Tout le monde sait par cœur les vers du décalogue ou, si l'on aime mieux, des commandements de Dieu, *Un seul Dieu tu adoreras*, *etc.*

Voici des vers qui ne le cèdent guère à ceux dont on a embelli la prose de Moïse :

Chrétiens, voici la loi : c'est un Dieu qui la donne
A son peuple chéri... Mais en maître il ordonne.
Si tu gardes, dit-il,

Que ce *dit-il* est bien dit !

Ma loi fidèlement,
La terre produira des *fruits* abondamment.

Par *fruits*, l'auteur semble insinuer qu'on pourrait aimer Dieu pour des prunes; ce n'est pourtant pas là son idée. Par *fruits*, il entend les biens de la terre en général.

Et tu verras, *heureux*, que tes granges superbes
Ne pourront pas suffire au nombre de tes gerbes.

Que cet *heureux* est heureux!

Si mon ordre pourtant n'était pas écouté,
Par l'indigence alors tu *seras* visité.

Il faudrait *serais*, mais un chanoine n'y regarde pas de si près.

L'ennemi réduira *ton pays en ruine*.

On disait réduire en esclavage, mais non *réduire en ruine!* c'est une expression créée.

Je te ferai sentir les maux de la famine.

Si c'est à la France que ceci s'adresse, M. le chanoine est encore plus grand prophète que grand poëte[1].

Mais ce n'est pas tout.

Si ton cœur endurci ne voulait pas changer,
Crains un autre fléau qui, sans rien ménager,
Porte partout la mort, dans son progrès funeste;
C'est le fléau...! Je n'ose, hélas! dire le reste.

Quel est donc ce fléau que le prophète n'ose nommer? Quand on pense qu'il y a plus de trois cents ans que l'A-

[1] En 1816.

mérique est découverte et que les denrées coloniales sont plus que jamais en circulation, cela jette en d'étranges perplexités.

Ce fléau-là, dit-il, plus bas, est tombé sur nos pères : vu les conséquences du péché originel, cela n'est pas rassurant pour leurs enfants. De plus :

> Qui de nous, frémissant, ici ne se rappelle
> L'effroyable récit de cette faim cruelle
> Dont les avait punis le ciel dans son courroux?
> Ils étaient affamés!... *Mais pires que les loups.*

Pires que les loups! Voilà de ces beautés qu'on ne trouve nulle part, pas même dans le *Génie du Christianisme.* Ne serait-ce pas pourtant une imitation libre du psalmiste? Le psaume 41 commence par ces mots : *Quem admodum desiderat cervus, comme* le *cerf,* etc. Traduisez *quem admodum* par *pire* et *cervus* par *loups,* et vous trouverez peut-être quelque analogie entre ces deux comparaisons; en effet, M. l'archiprêtre a bien pu ne faire qu'imiter ici le prophète roi, mais il l'imite avec ce génie qui invente.

Mais n'est-il pas un moyen de détourner ces fléaux? Il en est un :

> C'est d'assister nos frères,
> Indigents, malheureux, qui, pressés par la faim,
> Au désespoir livrés, nous demandent du pain.
> *Riche, ton superflu du pauvre est le domaine.*

Voilà une maxime bien importante exprimée avec une

simplicité bien énergique. M. le chanoine fait du superflu du riche le patrimoine du pauvre. Bon. Mais voudrait-il bien nous dire ce que c'est que ce superflu?

Un homme peut vivre avec quarante sous par jour; il a trois cent soixante-cinq mille livres de revenu : sept cent trente livres prélevées, serait-il redevable, année commune, de cette somme envers les pauvres; sauf à retenir quarante sous de plus, de cinq ans en cinq ans, pour l'année bissextile?

Ces considérations valent la peine d'être pesées. Mais de quelle conséquence sont-elles pour les riches? Donneront-ils annuellement trois cent soixante-quatre mille deux cent soixante-dix livres aux pauvres, eux qui journellement leur refusent l'aumône la plus légère?

> Et pour s'en dispenser que de prétextes *vains!*
> On allègue, il est vrai, des *malheurs trop certains.*

Si ces malheurs sont *trop certains*, M. l'abbé, on n'a pas allégué des *prétextes vains;* vous justifiez ici ceux que vous accusez, prenez-y garde.

> Eh! tandis qu'on s'écrie : O la misère affreuse!
> Quelle *année* vit-on jamais plus malheureuse?

Pardon, chanoine, si je vous arrête au milieu de vos exclamations. Mais il m'est impossible de vous passer en vers *année* de trois syllabes. Les grands poëtes, avant vous, n'avaient pas pris une pareille licence.

Légère inadvertance, direz-vous, elle a pu m'échap-

per dans la chaleur de la composition. En effet, jusqu'où cette chaleur ne vous emporte-t-elle pas? Le lecteur en jugera par le morceau suivant :

Du monde partisans, quand je vous vois, volages,
Courir à vos plaisirs, en pompeux équipages,
Aux spectacles, aux jeux, aux danses, aux concerts,
Superbement parés, en grand ton, en grands airs,
Que ne m'est-il permis d'arrêter votre course,
Et vous dire :....

Il faudrait *et de vous dire;* mais encore que voulez-vous dire, M. l'abbé, en arrêtant ainsi le riche dans son équipage? Savez-vous que je crois vous voir le pistolet au poing et que la rime à *course* m'inquiète?

Et vous dire :... *et vous dire ou la vie, ou la bourse !*

Voilà, je crois, la manière la plus naturelle de terminer ce vers. Ce n'est pourtant pas ainsi qu'il s'achève.

Et vous dire : Venez pour être leur ressource
Visiter avec moi, dans ces réduits affreux,
Des enfants, des vieillards, des indigents nombreux !
Vous verriez, parcourant ces tristes *habitacles*,
D'autres scènes, hélas! que celles des spectacles.
Faisant couler des pleurs, vous *entendriez* des sons
Autres qu'en vos concerts, *autres que vos chansons.*

Faisons l'énumération de toutes les beautés contenues dans ce morceau. D'abord notons ce mot *habitacle*, qui n'était d'usage que pour désigner la boîte dans laquelle on enchâsse une boussole, et qui va entrer en circu-

lation parmi les poëtes, comme synonyme de *demeure*, *habitation*. Et dans ce vers,

> D'autres scènes, hélas! que celles des spectacles,

quel heureux rapprochement! Et puis, que cet *hélas!* est bien jeté, comme il coupe heureusement le vers! je ne connais dans le parnasse français qu'un vers de cette force :

> Avec une taupette, *hélas!* de ratafia.

Il est extrait d'une tragédie intitulée : M. Cassandre, ou *les Effets de l'amour et du vert-de-gris.*

Les deux vers suivants, où le même rapprochement se retrouve, ne sont pas indignes de celui-ci, quoique l'avant-dernier ait treize pieds au lieu de douze, si, comme je le crois, *entendriez* est de quatre syllabes.

Mais n'insistons pas sur cette bagatelle; d'ailleurs, comme nous avons trouvé plus haut un vers de onze syllabes, prenons le vers qui a une syllabe de plus, en compensation de celui qui a une syllabe de moins, nous retrouverons notre compte.

Non, nous ne le retrouverons pas, car plus bas il nous faut supporter encore un déficit. Ce vers,

> Qu'ont *perdues* hélas! de cruels usuriers,

n'a qu'onze syllabes non plus, à moins qu'on ne le déclame ainsi :

> Qu'ont perdu-*c-z*-hélas! de cruel-*z*-usuriers.

Peut-être est-ce l'intention de M. l'abbé; mais c'est encore là une licence, et il n'est pas prouvé qu'elle soit poétique.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de ce chef-d'œuvre. Sans trop nous arrêter aux vers remarquables qui ne sont pas moins fréquents dans la dernière partie de son homélie que dans la première, tels que celui-ci,

> Heureux le sein, heureux, qui n'a pas allaité!

et ceux-là,

> Renonçons au scandale, aux plaisirs, aux attraits
> Des fêtes des mondains dont *Satan fait les frais*,

hâtons-nous de conclure, avec M. l'archiprêtre, que

> *L'homme de charité* n'est jamais malheureux.

Cependant, je serais encore tenté de lui demander un mot d'explication sur ces mots *homme de charité*. Qu'entend-il par là? est-ce l'homme qui fait la charité? il a raison; est-ce l'homme qui la reçoit? c'est tout autre chose. Si charitable que soit le monde, c'est toujours un grand malheur que d'être dans ce sens un *homme de charité*.

Qu'on n'aille pas conclure de ces remarques bénévoles que nous n'apprécions pas le talent de M. l'archiprêtre; voici notre profession de foi: Il ne pouvait, comme homme et comme apôtre, exercer son talent sur un plus heureux sujet, mais peut-être pouvait-il l'exercer plus heureusement.

Après le mérite de faire la charité, le plus grand, sans doute, est de la prêcher; mais pourquoi la prêcher en vers? Florian fait dire à Tobie ce vers excellent et pour la forme et pour le sens :

Riche, donne beaucoup; et pauvre, donne encore.

Ce vers vaut, à lui seul, le discours entier de *M. Baydens*. Quand on ne peut pas faire de vers pareils, ne vaut-il pas mieux s'exprimer en prose, et dire tout bonnement comme tant d'autres : *Pour les pauvres, s'il vous plaît?*

AU LIBÉRAL.

Au collége du Porc, à Louvain, le 29 mai 1817.

Très cher frère,

Il est écrit, et j'aime à le redire : *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! Væ homini illi per quem scandalum venit.* Saint Matthieu est précis sur cet article. Quelle douleur les bons chrétiens ne doivent-ils donc pas éprouver du scandale qui leur est donné par sa grandeur monseigneur l'évêque de Gand!

La bénédiction du ciel est visiblement descendue sur la maison de Nassau; elle a visité cette famille, laquelle fleurit, *ut palma*, comme la palme, et multiplie, *sicut cedrus Libani*, comme le cèdre du Liban. Un nouvel héritier vient d'être donné au trône néerlandais; la naissance de cet auguste enfant a été un sujet de joie pour tous les

bons citoyens; chacun d'eux s'est empressé de remercier le ciel à sa manière; l'évêque de Gand seul restait muet.

Nous ne concevions rien à ce silence, quand la publication d'un bref de sa sainteté est venue nous aider à comprendre cet *imbroglio*.

Par ce bref, que le saint père adresse au vénérable frère *Maurice-Jean-Magdeleine* DE BROGLIE, il est permis à cet *ordinaire* et à tous les *ordinaires* du royaume des Pays-Bas *de prier pour le roi!*

En conséquence, *frère Magdeleine*, *ordinaire* s'il en fut, a ordonné que le *Te Deum* fût chanté dans toutes les églises de son diocèse, et ce n'est pas là ce qui me scandalise.

Que le pape consulté apprenne à *frère Magdeleine* qu'il doit prier pour son roi, il n'y a pas là de scandale: mais qu'avant de prier pour son roi, *frère Magdeleine* croie avoir besoin d'une permission du pape, voilà où les faibles pourraient trouver du scandale. En conscience, très cher frère, cela peut-il faire question? Du choix de qui *frère Magdeleine* tient-il l'épiscopat? Sous la protection de qui *frère Magdeleine* exerce-t-il ses fonctions pastorales? De quels trésors enfin sortent les revenus avec lesquels *frère Magdeleine* entretient sa table, ses pauvres, sa chapelle, et son écurie, car il est bon écuyer?

C'est à l'état qu'il est redevable de tous ces biens, et il hésite à prier pour la prospérité de l'état, liée en cette circonstance d'une manière si immédiate à l'accroissement de la dynastie! et il consulte pour savoir s'il doit

prier pour le roi qui le nomme, le protège et le paie!

Je ne reconnais pas plus là l'urbanité française que la charité chrétienne.

L'urbanité ne nous permet pas de demeurer en reste envers ceux qui ont pour nous de bons procédés. La charité nous commande plus encore : ouvrons l'Évangile, très cher frère, c'est mon livre à moi; nous y lisons dans saint Matthieu encore, ch. v, v. 45, *sermon sur la montagne :* Priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos;* ce qui fait que vous priez sans doute pour le duc d'Otrante et le prince de Bénévent. Or, si conformément à l'esprit de l'Évangile, nous devons prier pour ceux qui nous font du mal, à plus forte raison devons-nous prier pour ceux qui nous font du bien.

Frère Magdeleine n'est pas, au reste, toujours aussi scrupuleux. Au retour de l'usurpateur, quand il fut question de remercier le ciel de ce qu'une illustre famille, réfugiée dans son diocèse, était sortie de France, il n'écrivit pas à Rome pour savoir s'il pouvait entonner le *Te Deum* ou l'*In exitu.*

Serions-nous revenus aux temps des Hildebrand et des Gaëtan, aux jours des Grégoire VII et des Boniface VIII? Et le clergé, qui, je le répète, n'est pas l'Église, espère-t-il reconquérir par audace ce que, depuis le quinzième siècle, il a fait perdre à l'Église à force d'imprudence? Non : mais c'est à la sagesse du chef de l'Église qu'on est redevable de ne pas voir se renouveler

partout le scandale et les extravagances qui ont agité autrefois notre pays même.

C'est une consolation pour les vrais catholiques que la persécution n'ait fait que développer la charité dans le cœur de leur père commun. Ils aiment à voir les opinions de Benoît XIV servir de base aux décisions de Pie VII. Cela fait honneur à tous les deux. Elles ont toute l'autorité que la bonté du cœur peut emprunter de celle de l'esprit. C'est surtout avec de tels garants que le pape est infaillible.

S'il vivait encore ce bon Lambertini, je doute, très cher frère, qu'il eût pris au sérieux la demande de frère *Magdeleine.* Il n'était pas homme à traiter gravement un pareil sujet. Aussi jovial que pieux, il n'eût sans doute répondu que par une saillie à frère *Magdeleine,* qui s'appelle aussi *frère Maurice.*

La question de frère *Maurice* ne vous rappelle-t-elle pas, en effet, celle de Thomas Diafoirus à son père : — *Baiserai-je?* ce à quoi M. Diafoirus répond : *oui, oui.*

Une pareille question est-elle à faire?

Il est de par le monde un autre Maurice, qui, dans des circonstances bien autrement délicates, ne l'a pas faite. Frère *Maurice-Magdeleine* aurait dû l'imiter en cela, mais en cela seulement; car sous les autres rapports, je suis forcé d'en convenir, tout indulgent que je suis, cet autre Maurice a peut-être un peu trop étendu les libertés de l'église gallicane.

J.-F. Bonifoux, licencié en théologie.

LES BEAUX ESPRITS SE RENCONTRENT.

Rien de plus vrai que ce proverbe. Il est tout naturel qu'en s'occupant d'un même objet, deux hommes d'un jugement également sain le saisissent sous le même rapport, et, s'ils sont doués d'un esprit également fin, qu'ils revêtent une même idée de la même expression.

Quand on retrouve dans un auteur une pensée, un sentiment qui se trouvait antérieurement dans un autre, on n'a donc pas toujours raison de crier au plagiat, surtout si cet auteur est homme de conscience.

C'était un homme de conscience que Lamothe-Houdart. Dans Inès de Castro il fait dire au roi Alphonse,

> Vous parlez en soldat, je dois agir en roi.

Ce vers est mot pour mot dans le Cid. Il est de Corneille, lui dit-on : Il est aussi de moi, répondit Lamothe. Il avait raison. Inspiré par la situation, Lamothe avait fait une fois aussi bien que Corneille, ce qui n'était pas habitude en lui ; et comme ce vers exprimait le mieux possible ce qu'il avait à dire, il le laissa : en cela il eut encore raison. Au fait ce vers lui appartenait.

Que de créations semblent des réminiscences !

> Dis-je quelque chose assez belle ?
> L'antiquité toute en cervelle

Me dit : Je l'ai dit avant toi.
C'est une plaisante donzelle.
Que ne venait-elle après moi,
J'aurais dit la chose avant elle!

ACHILLI.

Vauvenargues a dit : *Les grandes pensées viennent du cœur.* On ne saurait exprimer plus heureusement une plus noble vérité. Cette maxime est tout à la fois un trait de jugement, de sentiment et d'esprit. Mais tout cela ne se retrouve-t-il pas dans ce passage de Quintilien, *Pectus est quod disertos facit?* mot à mot, C'est le cœur qui rend les hommes éloquents, ou l'éloquence vient du cœur [1] ?

Vauvenargues, à qui la littérature ancienne n'était pas familière, n'a pas eu probablement l'intention de traduire ici Quintilien; peut-être même a-t-il ignoré que cette pensée leur était commune. Une grande élévation de cœur, une grande justesse d'esprit, caractérisait ces deux hommes ; est-il surprenant que les mêmes causes aient produit dans tous les deux le même résultat?

Averti de se garder des assassins, Guise répond, *Ils n'oseraient!* César, en circonstance pareille, avait dit la même chose. S'ensuit-il que Guise ait imité César? Non; mais qu'il y avait quelque chose de César dans Guise. Guise ressemblait à César, mais il ne l'imitait pas.

La Fontaine avait peu d'analogie avec Salomon, qui fut, comme on sait, le plus sage des hommes; or ce sage

[1] Quint., lib. x, c. 7.

a dit dans son Ecclésiaste, *Melior est canis vivus*, un chien vivant vaut mieux, *leone mortuo*, qu'un lion mort [1].

Vaut mieux goujat debout qu'empereur enterré,

a dit La Fontaine dans sa *Matrone d'Éphèse*, avant qu'il eût lu Baruch. La Fontaine ne fut jamais éclairé par l'esprit prophétique, mais il l'était par le bon sens; et cela suffisait peut-être pour lui faire découvrir par la méditation, la vérité incontestable qui avait été communiquée au plus sage des rois par la révélation.

C'est un mot admirable que le dernier mot de Bailly, cet homme qui termina par une mort si héroïque une vie si honorable! Pendant les apprêts de son supplice, apprêts renouvelés et prolongés avec tant de cruauté, une pluie glaciale n'avait pas cessé de tomber sur ce vieillard à demi nu. Tu trembles? lui dit un de ses bourreaux. — J'ai froid, répondit Bailly.

On trouve dans Shakespeare une réponse toute semblable faite par un de ses héros en pareille circonstance. Lord Say, dans une émeute populaire, traîné devant John Cade, le Marat de l'époque, qui rendait ses sentences au pied même du gibet, est condamné à mort par ce monstre. — Quoi, lâche, tu trembles! lui dit un de ses assassins. — C'est la paralysie et non la peur qui me fait trembler, répond le vieux lord [2].

Que conclure de cette ressemblance? que Shakespeare

[1] *Eccl.*, c. IX, v. 4.

[2] Deuxième partie de *Henri VI*, act. IV, sc. XV.

avait deviné Bailly. Tout ce que l'héroïsme peut inspirer, le génie peut l'inventer.

On trouve encore dans Shakespeare et dans Molière une autre preuve de la tendance que les esprits supérieurs ont à saisir les questions sous les mêmes rapports.

Dans *le Cocu imaginaire*, Sganarelle se consultant pour savoir si dans l'intérêt de son honneur il doit se battre avec l'amant de sa femme, se dit après avoir hésité quelque peu :

Mais *mon honneur* me dit que d'une telle offense
Il faut absolument que je prenne vengeance.
Ma foi, laissons-le dire autant qu'il lui plaira ;
Au diantre qui pourtant rien du tout en fera.
Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine,
M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trépas,
Dites moi, *mon honneur*, en serez-vous plus gras?
La bière est un séjour par trop mélancolique,
Et trop malsain pour ceux qui craignent la colique ;
Et quant à moi, je trouve, ayant tout compassé,
Qu'il vaut mieux être encor cocu que trépassé.
Quel mal cela fait-il? la jambe en devient-elle
Plus tortue, après tout, et la taille moins belle?
Puisqu'on tient à bon droit tout crime personnel,
Que fait là notre *honneur* pour être criminel ?
N'allons donc pas chercher à faire une querelle
Pour un affront qui n'est que pure bagatelle.
On m'appellera sot de ne me venger pas ;
Mais je serais plus sot de courir au trépas.

Dans sa tragédie de Henri IV, Shakespeare fait rai-

sonner ainsi sir John Falstaff, qui est venu à la bataille, mais qui n'a guère envie de se battre :

« L'*honneur* m'aiguillonne et me dit d'aller en avant. « Oui. Mais si l'*honneur* allait me faire aller à la mort, « que deviendrais-je alors? L'*honneur* peut-il me remettre « une jambe, un bras? non; m'ôter la douleur et le cha- « grin d'une blessure? non. L'*honneur* ne connaît donc « rien en chirurgie! Qu'est-ce que l'*honneur?* un mot; et « qu'est-ce que ce mot l'*honneur?* du vent. Un beau « calcul vraiment! Et qu'est-ce que l'*honneur?* Celui qui « mourut hier le sent-il? non; l'entend-il? non. L'*honneur* « ne veut-il pas vivre avec les vivants? non. Mais pour- « quoi? C'est que l'envie ne le souffrira jamais. L'*honneur* « est donç une chose insensible? Oui, pour les morts. A « ce compte je ne veux pas d'*honneur*. L'*honneur* n'est « qu'un vain écusson funèbre. Ainsi finit mon caté- « chisme. »

Sganarelle et Falstaff raisonnent à peu près de même, comme on le voit, en matière d'honneur. Les arguments de ces deux dialecticiens se ressemblent beaucoup; en conclura-t-on que l'un les ait empruntés à l'autre?

Molière, qui ne se faisait pas scrupule de prendre son bien là où il le trouvait, l'eût pris sans doute dans Shakespeare s'il eût su l'y trouver. Mais Molière connaissait-il Shakespeare, qui n'est guère connu des littérateurs français que depuis le milieu du dernier siècle?

Ces deux grands hommes écrivaient sous la dictée de la nature. C'est elle qui leur a révélé les secrets du

combat que la honte et la peur se livrent dans le cœur du poltron dans ces circonstances délicates. L'analogie de leurs expressions ne résulte que de l'analogie de leur génie.

Pétrarque dit:

> La vita fugge e non s'arresta un' hora,
> E la morte vien dietro a gran giornate.
> (Sonetto 233.)

« La vie s'enfuit et ne s'arrête pas un moment, et der- « rière la mort vient à grandes journées. »

Pense-t-on que Bossuet ait eu l'intention de traduire ces vers admirables dans cette phrase plus admirable encore où il peint, d'une manière si frappante la rapidité avec laquelle la mort nous poursuit :

« Elle viendra cette heure dernière; elle approche, « nous y touchons, la voilà venue?» (Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.)

Saint Paul dit très sensément aux Romains (cap. XII, v. 3) : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* Molière fait dire à Philinte, dans le *Misanthrope :*

> La parfaite raison fuit toute extrémité,
> Et veut que *l'on soit sage avec sobriété.*

La maxime de saint Paul est littéralement traduite ici, et peut-être Molière songea-t-il à la traduire ; mais Quinault y songeait-il quand, prêtant à une nymphe d'opéra les

principes d'un apôtre, il fait dire à une coryphée d'Armide,

> Ce n'est pas être sage
> Qu'être plus sage qu'il ne faut?

En Angleterre, quand, après avoir accroché un pendard, le bourreau l'abandonne au vent, *il le lance*, dit-il, *dans l'éternité*. L'abbé Maury, dans son discours de réception à l'académie française, parlant de la mort de son prédécesseur, dit que cet immortel *est entré dans la postérité*. Il y a un grand rapport entre ces deux métaphores. Lequel de ces beaux esprits a pillé l'autre? Croyons qu'ils *se sont rencontrés*.

L'analogie d'esprit ne suffit pas néanmoins pour expliquer ces sortes de rencontres quand les auteurs entre qui elle a lieu ne sont pas également irréprochables en matière de probité littéraire. Rivarol abordant un jour Le Brun, celui qui s'était donné le sobriquet de *Pindare*, Connaissez-vous, lui dit-il, le distique sur la vicomtesse de Beauharnais? Non.—Le voici:

> Eglé belle, et poëte, a deux petits travers:
> Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

Comment trouvez-vous l'épigramme?—Pas mauvaise. —Je le crois bien.—Et de qui est elle?—Ne devinez-vous pas?— De vous, peut-être? — Est-ce que cela ne vous paraît pas possible?— Pourquoi ne l'auriez-vous pas faite? Je l'ai bien faite aussi, moi.

DES TITRES ET QUALIFICATIONS.

La science des étymologistes n'est pas aussi vaine que quelques personnes affectent de le croire; elle donne, sur le sens primitif des mots, des notions souvent utiles, et à l'aide desquelles on peut apprécier la valeur réelle des choses.

Ceci est surtout applicable aux titres, aux qualifications honorifiques, multipliés dans une si formidable proportion en France, depuis le moyen âge, et qui, après y avoir été détruits pendant douze ans, y sont ressuscités pour se multiplier encore. Ainsi le grain, au lieu de se détruire dans la terre où il disparaît, germe, et au bout de quelques mois produit cent pour un.

Les *ducs*, les *comtes*, les *barons*, etc., que la révolution avait fait disparaître, ont donc reparu avec la contre-révolution, bien antérieurement à la restauration, qui n'en est que la conséquence et le complément; et le nobiliaire français, plus volumineux que jamais, se gonfle aujourd'hui de tous les grands seigneurs que la révolution a cru défaire et de tous ceux que la contre-révolution a faits.

Comme ces titres par eux-mêmes ne donnent, pour le présent, aucun privilége, comme ceux qui les portent n'en sont pas moins passibles des charges communes, et

justiciables des tribunaux communs; comme ces qualifications n'ont eu, jusqu'ici, d'autre effet que de déterminer les préséances aux Tuileries, où les grands, à la vérité, ont l'honneur d'attendre dans une autre antichambre que les petits, et que nous ne sommes ni petits ni grands, examinons philosophiquement le degré de valeur qu'un titre quelconque peut ajouter au nom qu'il précède, et tâchons de découvrir s'il n'est pas aussi souvent un sobriquet qu'un titre d'honneur, comme nous l'avons quelquefois soupçonné. La science des étymologistes nous sera de quelque utilité pour résoudre ce petit problème.

A notre gré, la première de toutes les qualifications est celle de *duc*. Nous la préférons même à celle de *prince*, qui signifie chef, parcequ'ayant le même sens, elle nous apprend de plus, que ce chef est actif. *Dux*, *à ducere*, *conducteur :* ce titre, dans le langage du peuple-roi, était affecté au Romain qui conduisait les autres à la victoire. Le général ne le portait que pendant la guerre et tant que duraient ses fonctions. Sous le bas-empire, il lui fut conservé même pendant la paix, quand il continuait à commander une province. Personnel d'abord, ce titre finit par devenir héréditaire, et dès lors ce ne fut plus le nom d'un office, mais d'une dignité.

Nous avons en France des ducs de deux espèces: les uns appartiennent à l'ancienne noblesse, rétablie par la charte; les autres à la nouvelle, que la charte a conservée.

Les ducs restaurés sont-ils supérieurs ou même égaux aux ducs conservés? En droit cela ne fait pas question, puisqu'ils n'ont de droits ni les uns ni les autres; en fait, c'est une autre affaire.

C'est sans doute un homme très respectable que tel duc que je ne veux pas nommer. L'histoire de sa famille est celle de la monarchie; il compte je ne sais combien de maréchaux, de connétables même, parmi ses aïeux. Il porte un nom illustre, très illustre. Mais est-il illustre lui? Né militaire, colonel au sortir du collége, s'il y a été, a-t-il jamais vu le feu? sait-il d'autre tactique que celle du piquet ou du trictrac? a-t-il seulement, comme le *duc de Feltre*, fait la guerre avec la plume, et commandé les armées de son cabinet. Si on annonce ce *conducteur qui n'a rien conduit*, je le salue néanmoins avec un grand respect, comme je saluerais tel et tel ambassadeur, en qui j'honore ce qu'il représente; je le salue avec le respect dû à toute sa race qui me le fait oublier. Mais si dans le même moment on annonçait le *duc de Rivoli*, qui ne me fait pas oublier le général *Masséna*, il est probable que le titre de duc prendrait à mes yeux une tout autre valeur, toute sa valeur primitive, et me semblerait mieux acquis au vainqueur de *Zurich*, au capitaine contre lequel est venue se briser la fortune de *Souwarof*, qu'au paisible descendant d'un héros mort entre les bras d'un capucin, dans la plaine Saint-Denys. Le titre de celui-ci m'apprend qu'il descend des héros : le titre de celui-là me dit qu'il l'est.

Le titre de *comte*, en latin *comes*, *compagnon*, était originairement donné aux personnes qui accompagnaient les empereurs. Quand ce titre se trouve joint aux noms de *Bertrand*, de *Gérard*, de *Lobau*, il reçoit d'eux au moins autant d'honneur qu'il leur en donne; il rappelle des prodiges de courage et de dévouement; il rappelle les plus grands services, qu'au milieu des plus grands dangers un souverain ait jamais reçus des militaires dont il avait fait ses compagnons d'armes et de gloire.

Porté par des administrateurs, ce titre de *comte* me rappelle aussi la part que ces conseillers du prince ont prise à l'organisation des diverses parties auxquelles ils étaient préposés. On ne peut lui contester ce sens devant les noms de *Mollien*, de *Regnaud*, de *Frochot*, etc. Mais l'a-t-il bien ce même sens, accolé aux noms de tels et tels hommes, qui étaient admis aussi dans des conseils de princes, si toutefois des conciliabules sont des conseils?

Vous qui portez le titre de *baron*, noble *Tunder-ten-Tronkh*, savez-vous au juste ce qu'il vaut? Suivant *Ménage*, il dériverait de *baro*, qui dans la bonne latinité est synonyme de *vir*, homme. Comme à la guerre les princes s'entourent naturellement de l'élite des braves, on conçoit qu'ils leur aient donné le titre de *baron*, on conçoit que tant de militaires l'aient ambitionné, on conçoit que vous soyez fier de le porter.

Mais ce mot *baro* est aussi employé pour désigner un homme stupide, brutal, par feu Cicéron, dont la latinité

n'est pas mauvaise; mais *barone*, en italien, équivaut à coquin, brigand, pendard; ce qui explique comme quoi ce titre était acquis à maîtres tels et tels qui l'ont reçu, et comme quoi MM. tels et tels n'y ont pas dérogé avant que d'être autorisés à le reprendre. Soyez modeste, baron de *Tunder-ten-Tronkh;* car le titre qui vous est commun avec l'aîné des *Montmorency*, vous est commun aussi avec plus d'un héros qui devrait porter, enregistrées sur ses épaules, les lettres auxquelles ses hauts faits lui donnaient droit, et ce ne sont pas des lettres de noblesse.

Napoléon n'a pas fait de marquis, et cela se conçoit; ce titre n'était plus, avant la révolution, qu'un papier qu'on avait *démonétisé* à force de le laisser contrefaire. *Marquis*, en latin *marcheus, marchio*, en allemand *mark-graf*, dont nous avons fait *margrave*, désignait primitivement l'officier chargé de la défense d'une *marche*, *marca*, autrement frontière. Porté par un prince de *Brandebourg*, de *Baden*, ou d'*Anspach*, il n'avait certes pas perdu en honneur, quoiqu'il eût pris une autre signification; mais à quel point n'était-il pas devenu insignifiant en France, où le premier venu pouvait l'usurper et passer encore pour modeste?

Il en est de même du titre de *chevalier*, dont l'étymologie se devine et que tout cadet de famille se croyait en droit de prendre à pied comme à cheval, ailleurs même qu'en Gascogne.

Tous ces titres, au reste, ne supposent dans la société

aucune infériorité dans celui qui les donne, relativement à celui qui les reçoit. Il n'en est pas ainsi de la qualification de *monseigneur*, dont tant de gens sont avides, dont tant de gens sont avares, et qui d'ordinaire n'est reçu que par des gens qui ne le rendent pas, si l'on n'en excepte toutefois les évêques, qui se croient obligés de l'échanger entre eux, probablement par humilité et pour prouver qu'ils ne valent pas plus les uns que les autres.

C'est au grand respect que les anciens portaient aux vieillards, que cette qualification doit son origine. *Seigneur* n'est que la traduction de *senior*, plus vieux. Les anciens, *seniores*, qui, chez les Romains, avaient été primitivement chargés de faire les lois et d'en surveiller l'exécution, formaient le conseil supérieur appelé sénat, *à senio*, conseil des anciens.

Qu'on appelle Dieu *seigneur*, rien de plus juste. A qui le titre de vieux appartient-il, sinon à l'être qui existe avant les temps? Mais n'est-il pas bizarre qu'on le donne aux princes, quel que soit leur âge? Veut-on attester ainsi qu'ils possèdent, dès le berceau, toutes les qualités de la vieillesse, ou qu'ils sont *vieux* dès leur enfance, ce qui est souvent trop vrai?

Joint au pronom possessif *mon*, ce mot *seigneur* prend la valeur de *dominus*, maître; on peut l'être au maillot. Créé par le respect, le *monseigneur* fut bientôt prodigué par la flatterie. Les intendants le reçurent comme les ministres : le lieutenant de police, *monsieur* pour la cour, était *monseigneur* pour les filles et les fiacres.

Les parlements, qui appelaient le chancelier *monseigneur*, ne donnèrent, il est vrai, que le *monsieur* au duc d'Orléans, premier prince du sang et régent de France; mais c'est qu'il ne portait pas la robe.

Si l'on en croit le Hollandais Kempfer, le *monseigneur*, qui se traduit en japonais par *o-tsurisama*, ne serait pas moins prodigué au Japon qu'en France. On y donne même à l'innocente grue ce titre qui appartient à nos ministres.

Au fait, comme *monsieur* n'est qu'une contraction de *monseigneur*, partout où l'on parle français, on donne du *monseigneur* à tout le monde. Il est vrai que la plupart du temps celui qui se sert de ce mot n'en connaît pas plus la portée que celui à qui on l'adresse. La valeur des titres ressemble beaucoup à celle de ces monnaies qui, sous leur vieux nom, n'avaient plus leur vieux poids. Le *monseigneur*, comme la livre *tournois*, a éprouvé quelque altération en vieillissant.

N'oubliez pas pourtant de le donner à quiconque se croit en droit de le recevoir, et soyez-y d'autant plus attentif qu'il y a moins de temps qu'il le possède. Rien d'exigeant, en matière de titre, comme les oreilles d'un parvenu.

Les grands surpris admirent sa hauteur,
Et les petits l'appellent *monseigneur*.

(VOLTAIRE.)

Un de ces hommes qui, dans ces derniers temps, ont

contribué au rétablissement des titres qu'antérieurement ils avaient fait supprimer, disait à ses familiers, qui lui donnaient de l'*altesse* dans l'intimité : Cela est bon devant les étrangers; mais entre nous, appelez-moi tout bonnement *monseigneur.*

A-t-on bien fait, a-t-on mal fait de rétablir les titres? S'ils ne donnent aucune prérogative, la chose peut être regardée comme indifférente. Mais comme l'anéantissement des titres avait amené celui des priviléges, ne peut-on pas craindre que la résurrection des priviléges ne soit la conséquence du rétablissement des titres? Ce n'est pas là le côté plaisant de la vanité.

DE L'IMMUNITÉ ECCLÉSIASTIQUE.

AU LIBÉRAL.

Louvain, au collége du Porc, le 20 mars 1817.

Très cher frère, persuadé de l'utilité de la politesse, que nous recommandent également la religion et la politique, je songeais à faire, à l'usage de l'église *gantoise,* un petit traité dans le genre de *la Civilité puérile et honnéte*[1], traité où le chapitre des égards dus aux

[1] Traité où les prétentions du clergé romain sont exposées avec une singulière naïveté, et dont on venait de faire une édition nouvelle pour l'instruction du clergé belge.

têtes couronnées n'aurait pas été omis, et que je comptais dédier à *frère Magdeleine*[1].

J'avais rassemblé, pour ce petit travail, d'excellents matériaux; *saint Paul*, surtout, dont le bon sens m'édifie, m'avait fourni, entre autres, le passage suivant, où il recommande avec prière, ce que les successeurs des apôtres ne font que permettre, où il supplie l'Église de faire pour les puissants, sans même en être requise, ce que les papes ne l'autorisent à faire aujourd'hui que sur la réquisition des puissances : tant il est vrai que la charité est encore plus diminuée que la foi!

« *Je vous prie avant tout*, dit PAUL, dans sa *première* à Timothée (ch. II, v. I), *d'adresser au ciel des prières, des oraisons, des supplications, des actions de grâce pour tous les hommes*, POUR LES ROIS ET POUR TOUTES LES PERSONNES CONSTITUÉES EN DIGNITÉ, *afin que nous puissions mener une vie douce et tranquille. Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus*, PRO REGIBUS, ET OMNIBUS QUI IN SUBLIMATE SUNT, *ut quietam et tranquillam vitam agamus*, » préceptes, comme on voit, de pratique utile pour le clergé, et d'autant plus obligatoires, d'ailleurs, qu'en nous recommandant de prier pour les puissants, l'apôtre ne fait aucune distinction de croyance

[1] *Magdeleine* de Broglie, évêque de Gand. Ce prélat, ainsi qu'on l'a dit plus haut, avait écrit au pape, en 1817, pour savoir si, évêque dans les Pays-Bas, il devait faire chanter un *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc de Brabant, petit-fils du roi des Pays-Bas.

bien qu'il prêchât sous le règne d'Hérode et de Néron, qui n'étaient ni de la communion romaine, ni de la religion réformée, que je sache.

Fort de cette autorité, je prenais la plume, quand un de mes amis, entrant chez moi, jette sur ma table un petit livre, *libellum*, en me disant : *Tolle, lege*, prenez, lisez; et il s'en va.

Qu'il avait bien raison de crier *tolle* ce digne homme! J'ai bien entendu, j'ai bien lu des absurdités, même hors de l'école; mais je ne crois pas de ma vie avoir entendu, avoir lu autant d'absurdités qu'en renferme ce *libellum*, lequel est intitulé: De l'IMMUNITÉ des ECCLÉSIASTIQUES, *par le chanoine Alphonse* MUZARELLI, *théologien de la Sainte-Pénitencerie, censeur de l'académie de la religion catholique; traduit de l'italien*[1].

Je veux vous démontrer, dit cet ultramontain, que «*l'immunité* personnelle du clergé est si bien fondée, que, pour la combattre, il faut renoncer *aux principes de la raison et à ceux de la foi.*»

Je me pique, très cher frère, d'avoir autant de raison que de foi; je ne suis pas un homme *modicæ fidei*, de peu de foi; j'ai au moins de la foi gros *sicut granum sinapis*, ce qui suffit pour transporter une montagne d'un

[1] Docteur ferrarais, mort à Paris en 1813. Sa doctrine est celle en vertu de laquelle Louis-le-Débonnaire fut déposé et incarcéré par les évêques, au neuvième siècle. Indépendamment de *l'immunité des ecclésiastiques*, Muzarelli a publié un grand nombre d'écrits théologiques ou ascétiques, dont le moins édifiant n'est pas *le Carnaval sanctifié*.

lieu à un autre. J'avouerai cependant que rien ne me paraît moins démontré que la proposition de M. l'abbé Muzar...., et que cette montagne est par trop lourde pour mes épaules.

Ce théologien cite à son appui les opinions des pères, les décisions des conciles. Tout cela est respectable sans doute pour lui et pour moi. Tout cela est concluant dans un séminaire; mais est-ce concluant pour la société? Comme dans ce procès entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle, le clergé n'est pas juge, mais partie; comme cette querelle des prêtres et des rois, touche aux plus grands intérêts de la société, qui jugera en dernier ressort; ne nous le dissimulons pas, ces autorités de *clercs* sont ici sans poids; ce sont pour les *laïques*, des assertions et non des démonstrations.

Et quelles conséquences en tire notre théologien? les maximes suivantes: « Traîner un prêtre à un tribunal laïque, c'est l'exposer à la calomnie. *L'évêque, qui est supérieur à toute puissance*, ne doit pas être, comme le petit peuple, *soumis* aux mains des laïques. Les prêtres, *qui doivent juger les anges*, ne doivent pas être jugés par les laïques. *La dignité d'un roi consiste* à savoir que dans le royaume de J.-C., qui est l'Église, il n'est pas *roi*, mais *citoyen;* à ne pas dominer les prêtres par ses lois, mais à se soumettre humblement aux lois de J.-C., *que les prêtres promulguent.* »

Ah! frère Muzar...., *spiritus recessit a te, vous avez perdu l'esprit :* à quoi diable pensiez-vous, quand vous

avez avancé ces maximes antisociales? Pour un avocat spirituel, c'est faire par trop beau jeu à l'avocat temporel. J'ignore s'il vous a répondu, mais il me semble qu'il pourrait bien vous répondre qu'appeler un prêtre accusé devant le tribunal commun, ce n'est pas l'exposer à la calomnie, mais lui offrir protection contre la calomnie; car de deux choses l'une, le prêtre est coupable ou il ne l'est pas. S'il est coupable, il n'a pas été calomnié; s'il est calomnié, le tribunal qui le constatera par un jugement public, protége ce prêtre contre la calomnie : *ergo*...

L'avocat temporel pourrait vous répondre aussi, que quand vous citez *saint Paul* à propos de votre seconde maxime, vous le citez fort mal à propos. L'apôtre dit en effet : *Quand quelqu'un de vous a une affaire*, negotium, *avec un autre, ose-t-il bien la faire juger* PAR DES GENS SANS ÉQUITÉ, *plutôt que par les* SAINTS! (I ad Cor., cap. VI, v. 1.)

Que signifiait ceci à l'époque où *Paul* écrivait? «Quand vous avez entre fidèles quelque différend, rapportez-vous-en à la décision des fidèles de préférence à celle des infidèles.» Ces principes sont encore ceux de toute famille qui se respecte. Un frère a mauvaise grâce de traîner son frère devant un tribunal pour un fait sur lequel sa famille peut prononcer. Mais de ce que le père, dont l'intérêt est de ne pas divulguer l'opprobre de sa famille, conseille à ses fils de n'en pas appeler aux tribunaux communs, s'ensuit-il que cette famille ne soit pas justiciable de ces tribunaux? permis à elle de n'y

pas porter ses contestations privées. Mais si l'un de ses membres commet un crime, s'il se rend coupable envers la société, docteur, force au tribunal institué pour les intérêts de la société, d'en connaître et de procéder contre le délinquant. Ces principes, applicables à tous les citoyens, le sont même aux prêtres, qui veulent que les rois soient citoyens et prétendent ne pas être citoyens. Cette opinion est tellement juste que l'apôtre, inspiré, comme on sait, par le Saint-Esprit, dit positivement : « *Si donc vous avez des tribunaux séculiers, livrez à leur justice tout ce qu'il y a de méprisable dans l'Église. Sæcularia igitur, judicia si habueritis, contemptibiles qui sunt in Ecclesia constituite ad judicandum.* (I ad Cor., cap. VI, v. 4.) Prétendre que les *clercs* ne sont pas justiciables des tribunaux séculiers, c'est donc donner un démenti au Saint-Esprit, ce qui, soit dit entre nous, *frère* MUZAR...., n'est pas plus orthodoxe qu'il n'est poli de déclarer, en déclinant leur compétence, tous les juges séculiers *hommes sans équité*, *iniquos*, et cela parceque vous entendez mal saint Paul, qui n'a jamais dit de grossièretés aux juges, quoiqu'il n'ait pas eu toujours à s'en louer.

L'avocat temporel pourrait vous répondre encore que cette décision de saint Paul n'est pas moins applicable aux évêques, qui ne sont pas moins citoyens que les prêtres, qu'aux prêtres, qui ne sont pas plus citoyens que les évêques, et qu'elle est applicable à tout membre du clergé, à moins qu'au lieu d'être sujet de la puis-

sance temporelle, ce membre n'en soit le chef, comme l'était autrefois l'évêque de Liége; comme l'est encore aujourd'hui l'évêque de Rome, qui, tout ensemble prince séculier et prince des prêtres, porte à la fois la tiare et la couronne. Ce sont de grands *clercs* que ceux-là; ils ont, sans contredit, le droit de citer les laïques même devant leurs tribunaux; mais c'est parcequ'ils sont, comme souverains, chefs de la justice séculière.

N'en concluez donc pas, ainsi que vous l'avancez assez témérairement, *signor canonico*, qu'aux ecclésiastiques appartient l'autorité *de juger même les laïques*. Vous abusez encore ici du texte, ou vous ne l'entendez pas: *sæcularia*, mot employé par *saint Paul*, veut dire *affaires du siècle* (*sæcularia negotia*), et non *hommes du siècles;* le mot *homines, hommes*, qu'il faudrait sous-entendre, étant un substantif masculin qui ne peut s'accorder avec *sæcularia* adjectif neutre; et l'adjectif devant concorder avec le substantif, en genre, en nombre et en cas, d'après l'avis de *Despautère*, et de *Sganarelle* autre grammairien. Si je ne me trompe, il est ici question d'affaires séculières entre fidèles, d'accommodement à l'amiable, et non de décision juridique, d'arbitrage et non de jugement, si je ne me trompe, dis-je? mais pour me prouver que je me trompe, prouvez-moi que vous ne vous trompez jamais, pas même quand vous affirmez *que nous devons juger les anges*.

Est-ce de bonne foi, frère Muzar...., que vous énoncez une pareille prétention? Saint Paul dit, je le sais: *Nescitis quoniam angelos judicabimus? ne savez-vous pas*

que nous jugerons les anges? Mais entendez-vous assez peu l'esprit de *saint Paul* pour prendre ceci au pied de la lettre? ne savez-vous pas qu'il a dit : *Littera occidit; spiritus vivificat: la lettre tue, et l'esprit vivifie?* Cherchons donc, pour nous vivifier, le vrai sens que l'esprit cache ici sous la lettre.

Non, cher docteur, l'apôtre n'a pas pu vouloir dire que tout *clercs* que nous soyons, nous créatures terrestres, nous ferions un jour le procès aux créatures célestes; que l'être parfait serait jugé par l'être imparfait; que l'ange, qui ne pèche plus [1], serait justiciable du juste, qui, dans ses bons jours, pèche jusqu'à sept fois, comme cela vous arrive peut-être quand vous vous croyez en état de grâce.

Par *ange*, les apôtres n'ont pas toujours entendu désigner ces habitants des cieux, qui, sans être de la nature des hommes, sont doués de toutes les perfections humaines tant physiques que morales, et de plus gratifiés d'ailes dont le nombre augmente en raison du grade que ces prédestinés occupent dans la milice céleste; car l'archange a plus d'ailes que l'ange, et le séraphin que l'archange, ainsi que l'a dit le poëte :

> Êtres brillants aux six ailes légères,
> Dieux emplumés.....

Par *ange*, cher docteur, les apôtres désignaient quelquefois ces créatures, qui, bien que moins parfaites que

[1] Depuis la chute des anges rebelles, bien entendu.

les anges, sont aussi créées pour le ciel, mais n'y vont qu'après avoir voyagé sur la terre, où elles veillent au salut d'une portion de l'Église. Par *ange*, les écrivains sacrés ont quelquefois désigné les évêques. Vous fâchez-vous? Trouvez-vous que je fasse trop d'honneur aux évêques ou trop peu d'honneur aux anges? Faites alors le procès à *saint Jean l'évangéliste*. Dans le premier et le second chapitre de son Apocalypse, ne donne-t-il pas le nom d'anges aux sept évêques des sept églises d'Asie? *angeli sunt septem ecclesiarum;* anges parmi lesquels il en est plus d'un qui ne se conduisaient pas comme des anges : aussi Jean les juge-t-il avec quelque rigueur.

Tels sont les anges que nous sommes appelés à juger, au dire de saint Paul, et qu'au dire d'*Hincmar*, cité par vous, nous devons juger, *non d'après les lois romaines ou saliques, mais d'après les lois divines et apostoliques, au jour du jugement*, ce que je ne conteste pas. Je conçois qu'à cette époque il puisse y avoir prescription contre tous les codes humains, y compris le code Napoléon; mais ce sont là des affaires de l'autre monde.

Revenons aux affaires de celui-ci, qui n'est pas le royaume du Christ, ainsi que le Christ l'a déclaré lui-même, *regnum meum non est de hoc mundo* (Ev. sec. Joan., c. XVIII, v. 36), et qu'à votre avis néanmoins les prêtres, serviteurs du Christ, devraient regarder comme le leur.

« Notre Église est, dites-vous, le royaume de *Jésus-Christ;* dans le royaume de *Jésus-Christ* les *rois* ne sont

que des *citoyens;* ils n'y doivent pas faire la loi aux prêtres, mais la recevoir d'eux.

Notre Église, cher abbé, étant catholique, c'est-à-dire universelle, et d'après cela embrassant la totalité de l'univers, il s'ensuivrait que dans tous les royaumes de la terre, qui ne sont que des provinces du royaume de Dieu, les prêtres doivent faire la loi aux rois et non la recevoir des rois. Où voulez-vous nous mener, docteur, avec de tels principes? ou plutôt, où voulez-vous nous ramener? Non seulement vous ne voulez pas rester au niveau des citoyens, mais vous vous élevez au-dessus des rois. Non seulement vous ne reconnaissez pas en eux la puissance législative, mais vous l'usurpez sur eux. N'est-ce pas vous déclarer en état de guerre avec la société tout entière, dont les rois sont les chefs, là où les rois sont seuls législateurs, et aussi là où ils ne font que concourir à la confection de la loi qui alors n'en est que plus l'expression de la volonté générale?

Force à vous de vous y soumettre, cher Muzar...., pour peu que vous craigniez Dieu et les hommes, pour peu que vous vouliez être heureux en ce monde et dans l'autre, pour peu que *saint Paul*, que vous invoquez si souvent et qui vous parle par ma bouche, soit pour vous une autorité. Or voici ce qu'il dit :

« Tout homme doit être soumis aux puissances constituées, car toute puissance vient de Dieu, car tout ce qui est, est réglé par Dieu; résister à la puissance c'est résister à l'ordre établi par Dieu; résister à la puissance,

c'est courir à sa damnation. » *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit; qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem aquirunt.* (Paul, ad Rom., c. XIII, v. 1.)

Cela est-il clair, docteur? Ce passage et ceux que je vous ai cités sont-ils altérés, tronqués? l'esprit et la lettre ont-ils jamais été plus d'accord? *Saint Paul*, cher docteur, n'était ni ambitieux comme un jésuite, ni brouillon comme un capucin; il prêchait la paix et non la guerre; il savait ce qu'il disait et ce qu'il faisait. Il se gardait d'insulter les forts et de scandaliser les faibles; il ne s'engageait pas dans de folles disputes, et il invite les théologiens à ne pas s'y engager, parcequ'elles peuvent dégénérer en procès : *Stultas autem et sine disciplina, quæstiones devita : sciens quia generant lites.* Or c'est une mauvaise chose qu'un procès, même bon.

Au fait, cher avocat de la puissance spirituelle, tout Romain, tout soldat du pape que vous êtes, savez-vous bien que, partout ailleurs qu'à Rome, on pourrait intenter action contre vous, au nom de la puissance temporelle? Savez-vous bien que vous outre-passez quelque peu les bornes de la prudence, et que vous vous abandonnez par trop à votre zèle, soit dans les passages précités, soit dans le passage suivant. Ne lit-on pas, page 25 de votre libelle :

« Je ne dis pas qu'alors l'Église dût prendre les *armes* « pour défendre ses droits, je crois même qu'*ordinai-*

« *rement* ce ne serait pas conforme à l'esprit et aux pré-« ceptes de J.-C.; mais si la puissance ecclésiastique re-« tirait seulement ses secours à la puissance temporelle, « *sans porter les peuples à la révolte*, mais en les abandon-« nant à leurs caprices, etc...? » Que signifient ces étranges paroles? Que signifie ce mot *ordinairement*, sinon qu'il est des cas *extraordinaires* où les préceptes de J. C. ne sont pas d'observation rigoureuse pour le clergé?

Ah! frère MUZAR...., qu'avez-vous dit? Combien cela ne doit-il pas scandaliser les temporels, lorsque j'en suis si fort scandalisé, tout spirituel que je suis! Théologien que vous êtes, ne voyez-vous pas à quel point de tels préceptes blessent la foi et la charité, vertus théologales, et la raison, qui, il est vrai, n'est pas une vertu théologale? Quel parti, soit dit entre nous, nos ennemis ne peuvent-ils pas tirer d'un pareil aveu?

Sans vous suivre plus long-temps, frère, dans le labyrinthe d'où vous croyez sortir à l'aide des anciens métaphysiciens et où vous ne faites que vous égarer, je me résume.

Saint Paul permet que les *clercs* coupables envers la société soient jugés d'après les lois de la société par les tribunaux institués dans l'intérêt de la société: ne soyons pas plus difficultueux que lui, plus difficultueux que Dieu même, de qui émane l'ordre social.

Ce ne sont pas, encore une fois, les jugements des tribunaux, mais les sujets de ces jugements qui peuvent diffamer les ecclésiastiques.

Approuvons donc les tribunaux séculiers de punir les *clercs* quand ils sont coupables; blâmons seulement les *clercs* qui se rendent coupables devant les tribunaux séculiers.

O mes amis, vivons en bons chrétiens!

c'est l'avis de Voltaire. Si vous êtes jamais traduit devant les tribunaux séculièrs, ce ne sera pas la faute de ce bon apôtre; ce ne sera pas non plus celle de saint PAUL. « Frères! disait ce dernier aux chrétiens de son temps, qui ne « valaient pas mieux que ceux du nôtre; frères, gardez-« vous du péché de fornication, d'idolâtrie, d'adultère, « de paresse, de *philanthropie*, de larcin, d'avarice, d'ivro-« gnerie, de médisance et de rapacité, *ce que plusieurs de* « *vous n'ont pas toujours fait.* » *Nolite errare, neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces, et hæc quidam fuistis.* (I ad Cor., cap. VI, v. 9, 10.) Suivons ces conseils, cher chanoine:

C'est, croyez-moi, le parti qu'il faut prendre.

Soyons bons chrétiens, et nous serons bons citoyens. Qu'avons-nous à redouter alors des tribunaux? Ils sont pour les justes, et non contre les justes, quand ils sont justes, les tribunaux s'entend. Cela dit, *frère* MUZAR...., le Seigneur soit avec vous et *cum spiritu tuo*, s'il y a lieu.

Quant à vous, *frère Libéral*, un petit mot encore. Voilà bien des citations: par charité, faites-moi le plai-

sir de les vérifier toutes, et si elles sont exactes, rendez témoignage au public de ma véracité; vous me devez cela, vous le devez au public, vous vous le devez à vous-même. Il s'agit ici d'éclairer les ignorants qu'on abuse, et les faibles qu'on scandalise, ce qui est le pire des péchés. Coopérez à cette bonne œuvre. C'est servir l'état et l'Église également compromis par quelques fanatiques; c'est bien mériter de Dieu et des hommes. C'est par de tels services, utile journaliste, que vous devez vous distinguer de la foule de vos frères, «*entre lesquels,* comme dit encore saint PAUL, *il y a beaucoup de faibles et beaucoup d'imbéciles, inter quos multi infirmi et imbecilles* (I ad Cor., c. XI, v. 30), et à la tête desquels il faut mettre celui qui n'a pas eu honte de publier l'apologie du libelle que nous réfutons. Son journal porte, il est vrai, comme dit l'Apocalypse, *le caractère de la bête, caracterem bestiæ.* Tout considéré, n'est-il pas naturel que chacun parle d'après son caractère [1]?

J. F. BONIFOUX, licencié en théologie.

ANNUAIRE HISTORIQUE,

PAR M. LE SUR.

La publicité est le plus sûr moyen que la société puisse

[1] Le journal où l'on défendait ces principes, portait en tête une vignette où figurait un lion.

employer pour régulariser la conduite de ses membres ; c'est la plus puissante garantie que les faibles puissent se donner contre les attentats des forts, et les gouvernés contre les crimes des gouvernants.

Relativement aux simples citoyens, elle appelle sur leurs bonnes actions l'éloge qui multiplie le bien, elle désigne au blâme ces fautes, ces erreurs que les lois ne punissent pas, mais que le bon sens et la saine morale réprouvent, et dont il importe de prévenir le retour.

Quant aux hommes publics, pour la plupart si hardis par la certitude de leur impunité, si audacieux à force de lâcheté, si puissants contre les lois, parceque, de fait, ils ne sont que trop au-dessus des lois, elle a quelquefois cette force répressive qui manque à la loi. C'est devant la publicité seule qu'ils tremblent. Tel homme que le cri de sa conscience n'a jamais importuné, s'épouvante quand il songe qu'il n'est pas en son pouvoir d'étouffer le cri public; que l'historien veille et tient note de toutes ses actions, prêt, comme dit Tacite, *à le raconter et à le traduire à la postérité* [1], c'est-à-dire à le dénoncer aux générations futures, et à livrer sa mémoire à l'horreur et au mépris des siècles.

Les hommes dits *d'état*, ne sont pas tous des hommes de bien. Ils attachent en général moins d'importance à la nature d'une action qu'à l'opinion que laissera d'eux cette action. Indifférents au bien ou au mal, ils ne le sont pas

[1] *Agricola autem posteritati narratus et traditus.*

tout-à-fait à la réputation. Profitez de ce sentiment, de ce besoin de l'estime publique dont le plus méprisable des hommes ne saurait lui-même se passer. Ce cheval indompté a une bouche, vous possédez un frein, c'est à vous à le gouverner; sautez-lui sur le dos, et ramenez-le dans la bonne route dont un instinct vicieux l'écarte, mais où votre surveillance peut le maintenir.

Si de tout temps on avait pu mettre les hommes d'état en face des conséquences de leurs actions, si la voix publique, trop souvent comprimée, avait pu de tout temps se faire entendre, que de malheurs épargnés à l'humanité! Les Louvois, les Dubois, les Terray, et tant d'autres, se seraient-ils obstinés, au milieu de la clameur universelle, à consommer les actes qui les livrent à notre exécration? Auraient-ils osé la mériter s'ils n'avaient été encouragés par le silence?

Qu'on ne dise pas que pour ces âmes de pierre, tout finissait avec la vie. Il n'y en a pas un, à commencer par Dubois lui-même, à qui l'avenir ait été indifférent. Ces misérables laissaient en mourant de grosses sommes aux églises; ils n'oubliaient pas de fonder des messes et de faire prier à grands frais pour le repos de leur âme. Ah! croyez que l'intérêt de leur mémoire en ce monde ne leur eût pas été moins cher que celui de leur âme dans l'autre, si les menaces de l'historien avaient aussi souvent effrayé leurs oreilles que celles du prédicateur.

Un préjugé sublime, une erreur pitoyable
Peut tourner au profit de la société;
Il est bon que Rollet [1] tremble en pensant au diable,
Et César en pensant à la postérité.

Historiens, si l'homme d'état, effrayé de la perspicacité de votre coup d'œil comme de la véracité de votre plume, tremble du châtiment qui l'attend après la vie ; s'il est sensible à l'opprobre qui le poursuivra après sa mort, combien plus le sera-t-il à l'opprobre qui le menace de son vivant.

De quelle utilité les feuilles qui contiennent l'histoire de chaque journée ne sont-elles pas sous ce rapport? Certain de se voir jugé le lendemain pour les actions de la veille, quelle circonspection l'homme public n'est-il pas obligé d'apporter aujourd'hui dans toutes ses actions? Tous les yeux sont ouverts pour les épier, toutes les bouches pour les juger. Cette appréhension n'empêche pas toujours le mal, me dira-t-on, et ce qui se fait les trois quarts du temps ne le prouve que trop; j'en conviens. Mais encore l'homme le plus audacieux ne se croit-il plus tout permis; mais encore est-il obligé de faire le mal avec réserve; et comptable aujourd'hui envers le public, ne se permet-il en mauvaises actions que celles qu'il croit pouvoir justifier.

Cette considération n'a pas été d'une faible influence sur les actes qui ont suivi la seconde restauration. Qui

[1] Rollet, procureur immortalisé par ce vers de Boileau :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

sait où, sans cela, se seraient arrêtés les sacrifices que l'intérêt des ministres révolutionnaires a cru pouvoir faire à ce qu'ils appelaient l'intérêt public? Qui sait où, sans cela, se serait arrêtée l'exigence des vainqueurs et la complaisance des proscripteurs?

Le livre le plus utile aux hommes à cette époque n'est ni celui de Rousseau, ni celui de Voltaire, ni celui de Montesquieu; c'est le *Moniteur.*

Ce procès-verbal du siècle qui vient de s'écouler est pour tout homme qui voudra juger les hommes d'état qu'on a vus figurer pendant cette période, ce que sera au jour du dernier jugement pour le juge suprême, le livre où seront consignés les faits et gestes de chacun,

Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur,
Undè mundus judicetur.

Le grand livre on apportera,
Qui ce, tout entier contiendra,
Sur quoi le monde on jugera [1].

registre immense qui, soit dit en passant, s'il est exact, contiendra, comme le *Moniteur*, autant de sottises que de crimes.

Heureux l'homme qui voit le dos du *Moniteur* sans

[1] Ces vers sont une traduction littérale du verset du *Dies iræ* que l'on vient de citer, et peuvent se chanter sur le même air. Quoiqu'ils soient presque aussi élégants que ceux des commandements de Dieu et de l'Église, nous ne les croyons pas du même auteur.

frémir! heureux l'homme qui l'ouvre sans trembler! heureux celui qui s'endort en le lisant!

Le *Moniteur* ou les journaux, en supposant qu'ils aient recueilli avec tout le scrupule possible les faits et les discours produits par la période qu'ils embrassent, laissent encore beaucoup à désirer. Écrits sous la dictée du hasard, les matières y sont classées dans l'ordre qu'il a plu à son caprice de leur assigner. L'histoire de tout ce qui intéresse les hommes, l'histoire des sciences, celle de la politique, celle des arts, celle de la France, celle de chaque nation, s'y trouvent jetées pêle-mêle, sans autre méthode que celle que peut comporter la classification des objets dans une feuille quotidienne.

De plus, dans ce recueil de faits journaliers, on a dû nécessairement admettre une grande quantité de faits d'un intérêt éphémère; et les objets les plus futiles n'y doivent pas occuper moins de place que les objets les plus importants.

C'est à ces réflexions sans doute que nous sommes redevables de l'idée que M. LE SUR vient de mettre à exécution; l'idée de réunir à la fin de chaque année tous ceux des faits qui, accomplis pendant son cours, soit en France, soit en Europe, soit au monde, paraissent à cette époque être encore dignes de quelque attention.

De même qu'on appelle *journal* la feuille qui contient l'histoire de la journée, M. LE SUR a donné au livre qui contient l'histoire de l'année le nom d'*annuaire*.

Il aurait pu l'intituler *annales*. Par ce titre les anciens désignaient ces registres où les faits de chaque année étaient inscrits par ordre de date, et transcrits sans réflexions, comme sur les tables consulaires.

Les annales sont moins l'histoire que les matériaux de l'histoire. L'histoire diffère en cela des annales, qu'en recueillant les faits, elle en indique les sources, elle en discute la vérité, elle en assigne les causes, elle en détermine les conséquences. L'historien doit être philosophe. Il suffit à l'annaliste d'être exact. Telle est du moins l'opinion de plusieurs anciens et particulièrement de Cicéron. Il dit des annalistes : La brièveté est le mérite qu'ils recherchent ; ils ne doivent pas orner les faits, mais les raconter. *Unam dicendi laudem putant esse brevitatem, non exornatores rerum sed tantum narratores.* »

Telle est la tâche que s'est imposée M. LE SUR, qui par modestie sans doute n'a pas cru devoir donner à son recueil un titre que porte une partie des ouvrages de Tacite.

Je crois qu'en cela il a été trop timide. Plus hardi, il eût été plus exact. *Annales*, au fait, est ici le mot propre. *Annuaire*, dans l'acception reçue, signifie tout autre chose. Ce mot, réservé communément aux almanachs, promet l'histoire du futur plus que celle du passé, et annonce d'ordinaire ce qui sera dans l'année qui va commencer, plutôt que ce qui a été dans l'année qui vient de s'écouler.

Quoi qu'il en soit, l'annuaire dont nous nous occupons

ici, est composé d'après le plan le plus étendu et dans le but le plus utile. C'est un magasin où, à l'exemple de l'*Annual register*, ouvrage du même genre qui depuis soixante ans se publie en Angleterre, le chroniqueur rassemble tous les matériaux que l'historien doit mettre en œuvre.

Et de quelles ressources le travail du premier ne sera-t-il pas pour celui du dernier, l'annaliste judicieux n'admettant aucun fait que d'après des certitudes, et ses récits se trouvant contrôlés par ceux des journaux, qui le rédresseront, s'il ne prouve pas qu'il n'a différé d'eux que pour les redresser!

Le rapprochement de ces écrits annuels et de ces écrits quotidiens suffit, ce me semble, à la critique de l'histoire de notre âge. Il n'y a pas de point si obscur où il ne puisse porter la lumière. S'il était nécessaire de le démontrer par un exemple, je choisirais, entre autres, tel fait accompli en 1804, fait sur les causes duquel la société a encore des doutes; et j'engagerais ceux qui veulent se débarrasser de ces doutes et juger en connaissance de cause, à consulter sur ce fait, sur les circonstances qui l'ont accompagné, l'*Annual register* de ladite année. On trouverait de singulières révélations dans ce livre, où toutes les pièces officielles de l'époque ont été consignées, où la correspondance diplomatique d'un homme qui depuis *a été moins cruel envers les Bourbons* est fidèlement conservée, où se trouve enfin certaine note adressée par un ministre français à l'empereur de

Russie. Pour connaître, quant au fait en question, la vérité, il ne s'agit peut-être que de transcrire et de traduire. *Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre.*

L'*Annuaire historique* ne sera pas d'une moindre utilité que l'*Annual register*. Non seulement il recueille les faits, mais aussi les pièces sur lesquelles ces faits sont appuyés. Il contient ainsi l'histoire des choses et des caractères, l'histoire des conséquences et des principes.

La classification des matières y est faite avec beaucoup de sagacité. A une introduction qui contient un précis de l'histoire générale de l'année est jointe un précis de l'histoire particulière de chaque nation pendant la même année.

L'article de la France, qui comme de raison est traité plus en détail que les autres, se subdivise en plusieurs sections sous le titre desquelles le lecteur peut trouver à l'instant les renseignements dont il a besoin. Cette classification, preuve d'un esprit méthodique, est déjà un grand mérite dans un ouvrage de cette espèce.

Un mérite non moins grand est l'impartialité avec laquelle cet ouvrage est rédigé, et la noble indépendance dont l'auteur y fait preuve par sa véracité.

Son style a droit aussi à des éloges particuliers. Exempt à la fois de sécheresse et de recherche, il est clair, simple, facile et orné de toute l'élégance que le genre peut comporter. On y reconnaît un homme familiarisé avec l'art d'écrire. Cela ne doit pas surprendre. L'*Annuaire historique* n'est pas à beaucoup près le coup

d'essai de M. LE SUR, à qui les lettres sont redevables de plusieurs autres ouvrages distingués en différents genres, et particulièrement dans le genre historique.

JOURNAL D'UN SAUVAGE,

CHAPITRE IV.

SUITE DU VOYAGE AUX BOULEVARDS.

LE RESTAURATEUR, LE PHILANTHROPE, L'ANTHROPOPHAGE, LES AVEUGLES.

Arrêtons chez Tortoni, dis-je à mon sauvage. On y est si bien, pour peu qu'on ait de l'appétit et de l'argent! compliment qu'on ne peut pas faire à tous les restaurateurs, où l'argent et l'appétit s'en vont sans avoir procuré le moindre plaisir à l'étourdi qui les y a dépensés.

Nous nous assîmes à une table placée à gauche dans l'angle qui est entre la fenêtre et la cheminée; de sorte que nous pouvions voir également ce qui se passait dans la salle et sur le boulevard.

Un garçon vint très obligeamment nous demander ce que nous souhaitions. A manger, lui dit brusquement *Akatalepek*, fort étonné de ce qu'au lieu de nous servir le potage ou le bœuf, on m'apportait une plume, de l'encre et du papier. Pendant que je dressais le *menu*, occupation dont je lui fis aisément sentir l'importance,

il observait ce qui se passait autour de nous; et il y avait matière à observation.

C'est un plaisant spectacle que celui du salon d'un restaurateur entre cinq et sept heures du soir. Quel bruit! Quel mouvement! Combien de gens à servir, combien peu de gens pour servir! Que de désordre et d'ordre tout à la fois! Grâce à l'activité par laquelle ils semblent se multiplier, quelques garçons suffisent à tous; l'empressement est égal à l'exigence. Tout en satisfaisant ce gros homme, qui depuis un quart d'heure crie après son *rosbif*, remarquez avec quel art ce serviteur aux regards doux, aux propos gracieux, apaise, en courant, cet homme sec, déjà impatienté, quoiqu'il n'ait pas attendu; cet homme qui, comme Louis XIV, quand on ne le servait qu'à l'heure juste, dirait : J'ai pensé attendre.

Le décousu des propos répond à celui des actions. A travers un bourdonnement général, qui ressemble à une basse continue, on entend ces mots fortement articulés par des voies aiguës: *Un bœuf. Un veau. Garçon, mes oreilles.... — Vos pieds sont sur le gril. Je tiens votre langue! Une tête à monsieur!* Cacophonie qui, accompagnée du carillon des cuillères qui sonnent sur les assiettes, du tintement des verres qui se choquent ou se cassent, du grincement des couteaux frottés contre les fourchettes, et de celui d'une vielle qui se fait souvent entendre au premier étage, quoiqu'elle ne soit payée que par le rez-de-chaussée, rappelle certains chœurs applau-

dis sur notre premier théâtre lyrique, où la naïveté des paroles est quelquefois surpassée par la barbarie de la musique. Cependant, tranquille à son comptoir, comme feu M. Rey au milieu de l'orchestre de l'Opéra, la dame du café voit tout, entend tout, répond à tout, ordonne tout avec le sang-froid d'un général sur le champ de bataille, d'un président de la chambre dans ses fonctions, avec toute la présence d'esprit qu'il faudrait à un semainier du Théâtre-Français dans une assemblée de répertoire.

A quel propos, me dit *Akatalepek*, qui, je le vois, comptera les paroles d'un opéra pour quelque chose ; à quel propos tant de gens réclament-ils ici ce qu'ils possèdent? pourquoi cet homme demande-t-il si impatiemment des pieds, qu'il ne paraît pas avoir perdus, et cet autre des oreilles, dont il ne me paraît pas manquer?

Le besoin, lui répondis-je, est toujours impatient et concis. Je lui expliquai ensuite de mon mieux le sens de ces phrases abréviatives usitées chez les gourmands, qui, ouvrant à regret la bouche pour parler quand ils peuvent l'ouvrir pour manger, ont inventé le *français de cuisine;* français parlé très correctement par force gens de bonnes maisons, qui, à la vérité, sont un peu moins forts sur la langue vulgaire. *Tout pour un*, dis-je ensuite au garçon, en lui remettant la note des mets que j'avais choisis. Nouveau sujet d'explication avec *Akatalepek*. qui ne m'entendait pas sans inquiétude commander à dîner pour un, quand il se sentait de l'appétit pour quatre

Sur ces entrefaites un jeune homme de ma connaissance entra dans le café, et me demanda la permission de se mettre à notre table, tout en faisant un petit salut à mon camarade, qui ne le lui rendit pas. Mon ami, dis-je à ce dernier, quand on vous présentait le *calumet*, dans votre pays, l'avez-vous jamais refusé? — Non, parceque c'eût été répondre par une injure à une politesse, et que par ce procédé je me serais fait un ennemi. — Sachez donc qu'on doit être presque aussi poli dans les cafés de Paris que dans vos huttes; et si vous ne voulez pas vous faire d'ennemis, ne négligez jamais d'y rendre civilité pour civilité, salut pour salut. En général, on tient plus dans ce pays à une politesse qu'à un service. Telle personne qu'on a obligée, se croit même dispensée de reconnaissance, parcequ'on ne l'a pas obligée avec assez de grâce. Réglez vos manières sur celles dont on use avec vous : prenez modèle sur ce jeune homme, qui, bien qu'il passe pour homme aimable chez les femmes à la mode, pour homme de bon ton chez les jeunes gens qui n'en ont pas, ne manque ni de politesse, ni même de raison quand il n'est pas dans ses accès de coquetterie.

Ces remontrances n'étaient pas faites en présence de la personne qui en avait fourni l'occasion, mais pendant qu'elle était occupée à mettre d'accord deux intimes amis, entre lesquels s'était élevée une dispute très grave sur la meilleure manière d'accommoder les macaronis : elles ne furent pas perdues pour *Akatalepek*. Doué d'un sens très droit et d'un cœur excellent, jaloux d'ailleurs

de réparer son tort, il ne vit pas plus tôt revenir l'homme poli qu'il s'était promis d'imiter, que, se levant brusquement pour le saluer, il renversa sur nous la table, qui heureusement n'était qu'à demi servie.

Pendant que le désordre se réparait, N'ai-je pas un compliment à vous faire? dis-je au nouveau venu; vous voilà, si j'en crois le bruit public, secrétaire perpétuel de la société philanthropique. J'ai cet honneur-là, me répondit-il. Puis en examinant l'homme tatoué qui l'avait honoré d'un salut si turbulent et si tardif, et dont la figure était presque aussi brodée que le pantalon d'un officier de hussards, Monsieur ne serait-il pas un sauvage? s'écria-t-il avec vivacité. J'ai cet honneur-là, répondit modestement *Akatalepek*.

On servit. Je fis doubler les rations, que j'aurais bien pu quadrupler, si je n'eusse préféré multiplier les plats. Tout en mangeant, nous eûmes à peu près la conversation que je vais transcrire.

Le Parisien. Voilà un excellent dîner. On n'en fait pas de pareils dans les bois, n'est-il pas vrai, monsieur le sauvage? —Le Sauvage. Dans les bois nous n'avons pas besoin de tant d'apprêts pour faire un bon dîner. — Le Parisien. A présent que vous savez ce que c'est qu'un bon dîner de Paris, convenez que vous trouveriez moins bon le dîner des bois. — Le Sauvage. C'est vrai. — Le Parisien. Vous voilà déjà corrompu. — Le Sauvage. Eston corrompu parcequ'après avoir fait connaissance avec une bonne chose on la préfère à une moins bonne de

laquelle on s'était contenté jusque là, faute de mieux? — Moi. Ce n'est pas là se corrompre, mais se perfectionner. — Le Parisien. Vous êtes pour la *perfectibilité*, on sait ça; mais je veux, moi, qu'on tienne aux usages de ses pères: c'est mon principe. Garçon, de la tisane de Champagne.

Ici les interlocuteurs firent une pause; et le Parisien, dont le bisaïeul a été un noble pilier de cabaret sous la régence, l'aïeul un associé de ce caveau où un gentilhomme croyait pouvoir s'enivrer avec Piron sans déroger, et le père, enfin, un des plus fidèles habitués des tavernes de Londres, nous versa de la tisane de Champagne, qu'il boit à pleins verres, parcequ'il tient aux usages de ses pères.

La conversation recommença bientôt sur un ton plus animé. Le Parisien. Dites-moi, de grâce, monsieur le sauvage, de quoi viviez-vous dans vos forêts? — Le Sauvage. De fruits, de racines, de gibier, de la chair des animaux que nous abattons à la chasse, tels que le cerf, l'ours, le singe et autres... — Le Parisien. Autres, que vous n'osez nommer. Je vous entends. L'animal qui ressemble le plus au singe, n'est-ce pas? — Le Sauvage. L'homme, voulez-vous dire? — Le Parisien. Justement. — Le Sauvage. Je ne tiens pas autant que vous aux usages de mes pères. — Moi. Vos rapports avec les Européens vous auront fait prendre l'homme en dégoût. — Le Sauvage A en croire vos missionnaires, l'homme n'est bon ni à bouillir ni à rôtir. Au fait, c'est un mets

assez fade. — Le Parisien. En auriez-vous jamais goûté? — Le Sauvage. Une seule fois, par politesse, un jour où un chef, qui habite bien loin par-delà les montagnes, régalait sa tribu. — Le Parisien. Et sur quel droit se fondait-il pour justifier cette horrible cuisine? — Le Sauvage. Sur le droit naturel, sur le droit que la guerre lui donnait sur ses prisonniers mangeurs d'hommes comme lui. L'ennemi qui cherche à me prendre pour me manger, me donne, disait-il, droit de le manger quand je l'ai pris. — Le Parisien. Voilà ce qui s'appelle *argumentum ad hominem*. Au moins n'êtes-vous pas si grands logiciens dans votre tribu? Je vois avec plaisir que vous épargnez vos prisonniers. — Le Sauvage. Distinguons, s'il vous plaît; nous ne les mangeons plus, mais nous les tuons toujours. — Le Parisien. Voilà toujours un grand pas de fait vers l'humanité. — Moi. Je ne vois guère ce que l'humanité gagne à tout cela; et peut-être est-il moins cruel de manger les gens parcequ'ils sont tués, que de tuer les gens sans les manger. L'Europe, en ce point, me paraît plus féroce que l'Amérique, et l'homme sensible que l'anthropophage. Nos champs ne sont-ils pas trop souvent couverts de nos semblables qui gisent là par milliers pour la pâture des bêtes et des oiseaux de proie, pour lesquels nous prenons ici la peine que les Sauvages ne prennent, après tout, que pour eux-mêmes? Ils ont au moins une excuse. Ne vous chagrinez pas tant, repartit vivement *Akatalepek*, de ce que les hommes s'entretuent chez vous sans cet intérêt de frian-

dise. S'il en était autrement, ce que vous alléguez comme excuse du meurtre en deviendrait bientôt le motif. Ce serait une cause de plus à ajouter à tant d'autres, pour lesquelles, dans cet hémisphère philanthropique, vous vous livrez des guerres si cruelles.

J'admirai en ceci le bon sens d'*Akatalepek*. Une dispute qui s'éleva sous sa fenêtre nous en fournit bientôt une nouvelle preuve. Voilà quel en était le sujet. Quelques gens de mauvaise humeur voulaient conduire par-devant le commissaire de police un enfant de quatorze ou quinze ans qui demandait l'aumône pour son grand-père aveugle. C'est un menteur, c'est un fripon, c'est un filou, disait un homme très animé. Cet homme n'est pas son grand-père, pas plus que cette femme aveugle pour laquelle il quêtait hier sur le Pont-Royal n'était sa mère; pas plus que le cul-de-jatte pour lequel il quêtait hier sur le boulevard Saint-Denys n'était son cousin. C'est un petit drôle qui affronte le public, et dont il faut faire justice. En prison! en prison! répétait avec la foule mon jeune philanthrope. On entraînait déjà le polisson, malgré les cris du vieillard qu'on allait laisser sans guide, quand *Akatalepek*, qui avait tout écouté avec la plus grande attention, parla ainsi du haut du balcon comme d'une tribune: « Mes amis, de quoi s'agit-« il? de savoir si cet enfant vous trompe ou non. Que « vous a-t-il demandé? l'aumône pour un aveugle. « L'homme pour lequel il quête est-il aveugle? » Oui, s'écria-t-on tout d'une voix. « Qu'il soit ou ne soit pas son

« grand-père, que vous importe; puisque ce n'est pas par-
« ceque cet homme est le grand-père de ce drôle, mais par-
« cequ'il est aveugle que vous l'avez secouru. Laissez donc
« aller en liberté ce menteur, qui ne vous a pas trompé. »

A ce discours, qui ne surabonde pas en fleurs de rhétorique, quoiqu'il soit d'un compatriote de *Chactas*, le tumulte s'apaisa, le rassemblement se dissipa. Chacun convint qu'on n'avait pas droit d'empêcher ce courtier, d'une espèce particulière, de louer ses yeux et ses jambes aux malheureux qui en manquaient, et qu'un mensonge qui avait pour but d'éveiller un peu plus vivement une pitié profitable à des infortunés était du nombre de ceux que les honnêtes gens peuvent pardonner et même se permettre. L'orateur fut vivement applaudi; et le Parisien ne put s'empêcher de me dire, Mais savez-vous que cet homme-là raisonne plus juste encore que le sauvage de M. de Châteaubriand?

On nous servit le café. *Akatalepek* l'avala sans y faire attention; mais il en fit beaucoup au rhum, qu'il fallut lui verser dans un grand verre.

Nous allâmes ensuite nous asseoir au boulevard de Coblentz.

DES ENSORCELÉS.

A M. ***,

DOMICILIÉ A SAINT-GUILHAIN.

Se peut-il bien, monsieur, qu'il soit encore question de sorciers et d'ensorcelés, et cela à Saint-Guilhain, où, *comme entre Vire et Domfront*, le diable n'est qu'un sot? Comment ose-t-il faire des siennes dans un endroit où il a été si bien étrillé? N'êtes-vous pas sous la protection d'un saint bien autrement malin que lui, le saint dont votre ville porte le nom?

L'histoire nous apprend que l'esprit tentateur, qui, tel qu'un lion rugissant, dit l'Apôtre, va toujours cherchant quelque chose à dévorer, « *tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*[1], » comptait bien un jour s'emparer d'une pauvre vieille. Semblable à Madeleine, et pécheresse avant d'être pénitente, cette femme, au fait, n'avait songé au ciel que quand la terre n'avait plus voulu d'elle. En conséquence du passé, le diable prétendait emporter cette âme en enfer. Saint Guilhain, en considération du présent, la réclama pour le paradis. On voit, dans *l'Enfer* du Dante, qu'une pareille dispute a eu lieu entre le diable et saint François, et peut-être est-

[1] Epist. I Petri apost., c. v, v. 8.

ce une des causes qui ont déterminé le poëte à donner à son terrible ouvrage le nom de comédie. Avec saint François, qui n'était qu'Italien, le diable eut raison; l'âme contestée lui resta. Il n'en fut pas ainsi avec saint Guilhain, qui était Flamand. Après bien des dits et des contredits, le diable propose de jouer l'âme au plus haut point : le fripon avait sur lui des dés pipés; saint Guilhain accepte la partie. Le diable joue le premier, et amène rafle de six. La vieille se tenait pour damnée, quand le saint ramasse les dés et amène rafle de sept. Il se saisit de l'enjeu, et c'était juste; car ce n'est pas tricher que de faire un miracle, et le diable n'avait gagné que par un escamotage, ce qui est fort différent, comme on sait.

Par suite du dépit que lui causa cette aventure, le diable a joué depuis aux dévots tous les tours possibles. Tantôt il fait voler, en pleine audience, le bonnet carré d'un dévot président en fonction [1]; tantôt, dans le tête-à-tête, il paralyse l'instrument d'un dévot apothicaire, aussi en fonction, introduisant à cet effet sa queue dans la canule. Mais c'est à Toulouse et ailleurs que ces faits se sont passés, et je n'imaginais pas que le diable eût osé jamais revenir à Saint-Guilhain, où il avait perdu à si beau jeu.

Puisqu'il en est autrement, puisqu'il ose se frotter à vous, et qu'il ensorcelle encore le monde chez vous,

[1] Le président Latomy, à Toulouse. Voyez Bodin.

j'abjure mes doutes, et je réponds par ordre à vos questions.

Première question. Un homme ensorcelé peut-il remplir un emploi public?

Peut-être vous fondez-vous, pour faire cette question, sur ce que nombre de gens qui se sont donnés au diable siègent dans les législatures et dans les tribunaux; cela n'en est pas moins contre les principes. Tout fonctionnaire public doit être libre. Or, un ensorcelé est-il libre? N'est-il pas dans la dépendance du malin? Où ne nous mènerait-il pas? Pourrait-on confier l'exécution des lois, l'administration des affaires, le soin des plus grands intérêts de la société, la conservation de la morale et de la religion, à un homme soumis à l'ennemi de tout ordre et de toute morale? à un homme qui aurait perdu tout discernement du juste et de l'injuste, ou ne l'aurait conservé que pour favoriser la propagation et le succès du mal? Autant se donner au diable même.

Cela ne peut pas faire doute, mon cher monsieur. Mais l'homme dénoncé comme ensorcelé l'est-il? Voilà ce dont il est permis de douter; voilà ce qu'on pourrait examiner. Or, comme cette question dérive naturellement de l'autre, permettez-moi, je vous prie, de la discuter.

Il y a des ensorceleurs et des ensorcelés; il faut le croire, car le fait est affirmé par les sorciers et les exorcistes, qui ne sont pas moins infaillibles les uns que les autres, et n'ont pas plus d'intérêt les uns que les autres à l'affirmer. Ils nous disent que les signes auxquels on

econnaît les ensorcelés sont la taciturnité, les convulsions. Mais ne sont-ce pas aussi les diagnostiques de plusieurs maladies auxquelles d'excellents chrétiens sont sujets, maladies très compatibles avec toutes les qualités qui font un galant homme, et dont les accès passagers ne font que suspendre l'action de la raison sans l'intervertir?

César et Mahomet, comme épileptiques, étaient sujets à de pareilles affections. S'entendaient-ils plus mal en affaires pour cela? ne seraient-ils pas capables aujourd'hui de présider une municipalité? Il me semble qu'ils ont eu quelques moments lucides. Et qu'on ne dise pas que leur exemple n'est pas concluant ici. Ils n'ont pas eu, j'en conviens, comme vous et moi, monsieur et cher lecteur, le bonheur de vivre dans l'église catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a pas de salut : ils ont été au diable après leur mort, sans contredit; mais rien ne prouve qu'ils aient été possédés du diable de leur vivant.

Si un homme sujet à leurs infirmités ne retrouve pa hors de l'accès toute l'énergie de ses facultés intelle tuelles, je serais d'avis cependant qu'on l'écartât fonctions publiques, non comme ensorcelé, mais com imbécile. Les imbéciles font beaucoup plus de mal place que les ensorcelés, et ils y sont beaucoup communs.

Il faut s'en garder aussi sous un autre rapport la tendance qu'ils ont à dénoncer comme ensorce

hommes qui ont plus de raison qu'eux. Les sots ont usé plus d'une fois de ce moyen pour écarter des places les gens d'esprit. Nicolas Savin, inquisiteur pour la foi, à Metz, se débarrassa ainsi de l'avocat-général *Corneille Agrippa*, qui avait arraché de ses mains, ou plutôt de ses griffes, une paysanne qu'il voulait faire brûler pour commerce avec le diable. Le prêtre accusa le magistrat de sorcellerie. Par suite de cette accusation, Agrippa, qui n'avait d'autre tort que celui d'être trop savant et trop humain pour son siècle, fut disgracié de Charles-Quint, et mourut de misère dans un cachot ou dans un cabaret, entre les pattes de son barbet [1], qui partagea la réputation qu'on avait faite à son maître; car ce barbet n'était rien moins que le diable en personne, si l'on en croit Paul Jove.

Avant que de destituer les gens qu'on dit ensorcelés, il faut donc y regarder à deux fois.

Quant aux gens qui se disent ensorcelés, et tel est l'objet de la seconde question, c'est autre chose.

Ces gens-là sont de mauvaise foi ou de bonne foi. Dans le premier cas, ce sont des fripons qui n'ont droit à aucun ménagement.

Il fut un temps où il se rencontrait beaucoup de ces fripons-là. Vers la fin du dix-septième siècle, et pendant une partie du dix-huitième, le métier d'ensorcelé ou de possédé était un des meilleurs qu'on pût prendre quand on n'en voulait faire aucun. Avec un peu de souplesse

[1] Historique.

pour se donner des convulsions, et un peu de patience pour supporter des exorcismes, un ensorcelé était sûr de voir pleuvoir sur lui les aumônes, tant en argent qu'en nature, et de devenir l'objet de la sollicitude et de la charité des âmes dévotes. Certains prêtres même, qui vivaient aussi aux dépens du diable, ne négligeaient rien pour encourager les ensorcelés dans l'exercice d'une profession dont le maintien n'était pas indifférent au profit de la leur. En 1789, des possédés sont encore venus se faire exorciser à la Sainte-Chapelle de Paris, la nuit du vendredi saint.

Il s'est trouvé cependant des prêtres qui ont eu honte de ces pieuses jongleries.

Languet, curé de Saint-Sulpice, ayant été requis pour exorciser Marie Bucaille, ensorcelée et convulsionnaire, lui versa d'abord sur la tête toute l'eau d'un bénitier large et profond, puis il apostropha le démon en ces termes : « Esprit malin, je te conjure, au nom de Jésus-Christ, de te rendre tout à l'heure, seul, à l'hôpital de la Salpêtrière, sinon je t'y ferai conduire dans ton étui. » Le diable ne se le fit pas dire deux fois; Marie Bucaille fut délivrée à l'instant. Ce qui prouve qu'un homme de bon sens en sait au moins autant que le diable. Il est vrai que ce curé Languet était compatriote de Piron. Voilà comment il faut procéder avec les ensorcelés de mauvaise foi. Mais est-on exposé à en rencontrer dans les fonctions publiques?

Si un fonctionnaire public se dit ensorcelé, le cas

devient donc tout différent. Il faut l'en croire sur parole, car il est de bonne foi. Qu'il soit ensorcelé ou non, par cela même qu'il publie ce qu'il a intérêt à cacher, il doit, ce me semble, être pris au mot, et écarté des affaires, au moins comme imbécile aussi.

Si cependant on ne voulait agir que d'après des certitudes; si, avant que de provoquer la destitution de tel bourgmestre, de tel maire, de tel préfet, de tel gouverneur ou de tel ministre, qui se croit ensorcelé ou sorcier, on voulait acquérir la conviction du fait, voilà de quelle manière il faudrait s'y prendre:

1° Arrêter votre homme, et commencer par le mettre nu de la tête aux pieds.

2° Le raser pour mettre à découvert le sort de taciturnité.

3° Le faire visiter par un chirurgien pour chercher les marques qui lui ont été imprimées par Satan lui-même.

4° Examiner s'il ne porte pas sur quelque partie de son corps la figure d'un lièvre, d'une patte de crapaud, d'un chat noir, ou d'un petit chien noir.

5° Ces marques trouvées, y enfoncer une aiguille, un stylet ou une lardoire, le plus profondément possible.

S'il sort du sang de la blessure, si le prévenu donne des signes de douleur, c'est une preuve qu'il s'est trompé, et qu'il n'est pas ce qu'il se croit.

6° L'asperger d'eau bénite. Si, en la recevant, il ne crie pas au feu, c'est une preuve qu'il s'est trompé.

7° Lui faire boire quelques verres de ladite eau; s'il l'avale sans grimaces, s'il n'en éprouve ni dégoût ni colique, c'est une preuve qu'il s'est trompé.

8° Le plonger dans une cuve remplie de ladite eau; si, en y entrant, le prévenu ne croit pas entrer dans une cuve d'eau bouillante, c'est une preuve qu'il s'est trompé.

9° Enfin le mettre à la torture; si lorsque vous lui disloquez les os, lorsque vous lui serrez les genoux avec des coins, il paraît le sentir et jette des cris de possédé, réjouissez-vous, et concluez-en qu'il s'est trompé, car la torture est impuissante sur les sorciers.

Tels sont les moyens les plus certains, indiqués par les démonographes, pour reconnaître si un homme est véritablement entaché de sorcellerie, moyens dont l'efficacité est attestée par *Pierre de Lancre*, conseiller au parlement de Bordeaux, et *Henri Boguet*, grand juge de la terre de Saint-Claude, jurisconsultes non moins experts l'un que l'autre en cette matière, et qui les ont employés tous deux avec les succès les plus satisfaisants. Vous pouvez, sur leur garantie, user de cette recette en toute confiance.

Mais êtes-vous bien réellement dans ce cas-là, mon cher monsieur? Les questions que vous nous adressez comme utiles ne sont-elles pas réellement des plus oiseuses?

Je suis, entre nous, fort tenté de le croire. Quoique, pour les trois quarts du temps, tout aille à la diable dans

les trois quarts du monde, n'est-il pas évident que parmi les gens en place, et parmi les hommes d'état, il n'y en a pas un même pour le moment qui soit sorcier?

Je suis...

DE LA CONSCIENCE[1].

Qu'est-ce que c'est? Ne le demandez ni à M. Tartufe, ni à M. Turcaret, ni à l'ami Lazarille; ils vous répondront, je ne sais, et ils répondront juste. Force gens qui ne sont ni dévots, ni financiers, ni valets, pourraient, dans un accès de franchise, vous faire la même réponse. Il n'en est pas de la conscience comme de l'argent, dont on peut raisonner très pertinemment sans le posséder.

La conscience est ce sentiment intime que nous avons de la valeur réelle de nos actions; c'est un tribunal secret où elles sont jugées, non sur leurs résultats, mais sur nos intentions.

Cela explique comment tel homme qui est fort bien avec tout le monde peut être fort mal avec lui-même. Les dames de charité ne le nomment qu'en faisant la révérence, le curé n'en parle pas sans ôter son bonnet carré: il a droit à ces éloges. Les pauvres ont une part dans sa fortune; mais cette fortune, comment l'a-t-il

[1] Voir page 357 des *Mélanges littéraires*.

acquise? Sa conscience le lui dit, et, quoiqu'elle parle à voix basse, cette voix couvre la voix publique. Mazarin, à qui son confesseur n'avait pas refusé l'absolution, ne mourut tranquille qu'après s'être fait donner tout ce qu'il avait volé. Ce ministre avait une conscience des plus timorées.

La voix publique, au contraire, accable Socrate des plus odieuses imputations : il est condamné, comme rebelle et comme impie, à boire la ciguë. D'où lui vient cette force d'âme avec laquelle il console les autres de son propre malheur? Pourquoi a-t-il entendu son arrêt avec tant de calme? pourquoi avale-t-il la mort avec tant de sérénité? C'est qu'il porte en lui-même un jury qui l'absout quand les juges le condamnent; c'est qu'il est soutenu par sa conscience.

Tout homme absous par sa conscience n'est cependant pas nécessairement innocent : toutes les consciences ne sont pas éclairées comme celles de Socrate et de Bailly.

Notre conscience participe de la nature de notre jugement. Si le jugement d'un homme manque de justesse, sa conscience s'en ressentira; elle lui fera voir le bien là où est le mal, et le mal là où est le bien; elle lui fera commettre le crime même par probité.

Telle est l'histoire de tant de fanatiques; telle est l'explication des horreurs qui ont signalé l'inquisition. Sépulvéda, l'apologiste du massacre de tant de milliers d'Indiens, n'était pas moins bien avec sa conscience que

ne l'était avec la sienne ce bon Las-Casas, qui implorait en leur faveur la protection de Charles-Quint.

La conscience d'un théologien et celle d'un philosophe ne sont pas absolument la même chose.

Un juif a prêté à un juif une grosse somme sans en tirer d'intérêt; un chrétien lui emprunte-t-il une somme moins forte, il ne la lui prête que sur gage et à un taux exorbitant : l'accuserez-vous de manquer de conscience? Vous aurez tort. La loi de Moïse lui permet de faire avec les étrangers l'usure qu'elle lui défend avec les juifs : il se croit honnête homme en volant.

Si l'on ne trouve pas de conscience dans tous les hommes, au moins en trouve-t-on dans toutes les conditions. Les voleurs, en Angleterre, n'ont-ils pas de la conscience? Ne se contentent-ils pas de la bourse qu'on leur donne? ne se bornent-ils pas à partager avec le voyageur auquel ils pourraient tout prendre? En Italie, les assassins ne sont pas moins consciencieux. Fait-on marché avec eux pour un coup de leur métier, ils ne fraudent pas le tarif.

Foi d'honnête homme, disait l'un d'eux à un abbé qui voulait se venger sans s'exposer, je ne puis casser une jambe à votre homme à moins d'un sequin. — Et tu ne demandes qu'un demi-sequin pour le tuer? — C'est vrai; mais c'est qu'à le tuer je ne risque rien : il ne reviendra pas pour me dénoncer. Le marché ayant été conclu, le bandit vint trois jours après rendre compte de son expédition à M. l'abbé. — Je me suis trompé,

dit-il, j'ai tué ce pauvre diable au lieu de l'estropier; reprenez un demi-sequin, j'ai de la conscience.

Le plus grand service à rendre à un homme est de lui former une bonne conscience; mais, pour y parvenir, il faut avoir soi-même un esprit droit.

La bonne foi, dans un directeur de conscience, n'en fait qu'un homme plus dangereux s'il a l'esprit de travers. Je tiens les pères jésuites pour les plus honnêtes gens du monde; je crois que c'est en conscience qu'ils ont conseillé à leur royal pénitent de révoquer l'édit de Nantes, et d'envoyer des dragons en mission chez les protestants. Mais si Louis XIV, au lieu de confier la direction de sa conscience au père Lachaise ou au père Letellier, n'eût consulté que les Fénelon et les Massillon, les choses n'en auraient-elles pas été mieux pour tout le monde? Si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse : ceci est parole d'évangile.

DES HUITRES.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici un traité d'histoire naturelle. Dieu nous garde d'empiéter sur le domaine de MM. de l'Académie des sciences! exclusivement adonnés à l'analyse des sensations et des idées, c'est seulement sous les rapports moraux que nous nous oc-

cuperons de ces testacés dans ce petit article, qui appartient moins à la physique qu'à la philosophie.

Quel rapport peut-il y avoir, nous dira-t-on, entre l'huître et la morale? les rapports qu'il y a entre la morale et l'homme, avec qui l'huître a des analogies très frappantes.

Exposées dans l'état d'isolement à tous les malheurs qui poursuivent le faible, les huîtres, par calcul, se sont organisées en société. Se liant entre elles pour leur protection réciproque, elles opposent, en masse, une résistance invincible aux caprices des vagues, dont la fureur même est impuissante contre leur réunion. Prise séparément, chacune d'elles, après avoir été roulée, ballottée en tous sens, eût fini par être portée sur le rivage, où elle eût été mangée par un échassier, ou avalée par Perrin Dandin. Ainsi en est-il de l'homme. Ne tient-il à rien? rien ne tient à lui. C'est en se liant entre eux, c'est en faisant corps, que les petits trouvent le moyen de résister aux grands, et les faibles aux forts. De là l'origine des sociétés. On ne raisonne pas si mal en raisonnant comme une huître.

Les huîtres font encore preuve de grand sens, en ce qu'elles se rapprochent pour se soutenir, et non pour s'importuner. Pas de voisines plus accommodantes entre elles; ouvrant et fermant leur porte quand il leur plaît, et, suivant leur humeur, se séparant de la société, sans pour cela s'en détacher, elles vivent chacune dans leur coquille, au milieu du banc dont elles font partie, comme,

dans son cabinet, un philosophe au milieu d'une grande ville; comme Rousseau dans la rue Plâtrière.

L'huître n'est pas moins pourvue de sensibilité que de raison. Nous l'affirmons, moins sur leur témoignage, à la vérité, que sur celui d'un chansonnier; mais l'un vaut bien l'autre. Avec quelle éloquence, dans un des trente-six couplets de son admirable complainte, ce moraliste, qui connaît le cœur de l'huître comme le sien propre, n'a-t-il pas retracé les supplices de ces innocentes torturées sous le couteau de l'écaillère! c'est à fendre l'âme! Plutarque n'est pas plus énergique, plus pathétique dans sa déclamation contre le premier carnivore.

Les peaux rampoient sur la terre escorchées,
Les chairs aussi mugissoient embrochées!
Cuittes autant que crues, et estoit
Semblable aux bœufs la voix qui en sortoit.

Le dernier de ces vers, que Plutarque emprunte à Homère, est surtout admirable; mais est-il supérieur à ce trait sentimental de l'Anacréon des huîtres, quand, l'oreille déchirée de leurs gémissements, il s'écrie, sur l'air *Jeunes amants, cueillez des fleurs :*

Leurs cris, que nous n'entendons pas,
Sont entendus de la nature!
Sont entendus de la nature!
Sont entendus de la nature!

LE CHEVALIER DE PIIS.

Faut-il s'étonner, après tout cela, que les huîtres

soient en estime si générale depuis tant de siècles? il y aurait peu de philosophie à ne voir dans cette prédilection que l'effet d'un grossier appétit. Ne serait-ce pas pour nous faire participer à leur nature, qu'un secret instinct nous porte à nous corroborer de leur substance? Le roi Théodore les aimait passionnément. « *Amor, la gloria, e l'ostriche, son le tre passion mie favorite :* la gloire, les dames et les huîtres sont mes trois passions dominantes, » dit ce héros au confident de ses pensées. Feu Desessarts aussi les aimait à la fureur. C'est le mets des grandes âmes; c'est le mets des grands esprits; c'est le mets de tout le monde : aussi en est-il des huîtres comme de M. Odry, point de bonnes fêtes sans elles.

L'amour qu'on porte aux huîtres, au reste, ne leur profite guère. Il ressemble beaucoup à celui des courtisans pour le trésor du prince. C'est pour les dévorer qu'on les recherche; l'avidité humaine est insatiable aussi sur cet article. Interrogez les vrais amateurs; ce n'est ni à la douzaine, ni au cent, qu'ils mesurent leur appétit.

Un galant homme qui avait fait pari de les rassasier, n'en put venir à bout. Pendant combien de temps en mangeriez-vous? dit-il aux plus fameux *ostréophages* qu'il avait convoqués. Pendant douze heures, disent les uns; pendant vingt-quatre heures, disent les autres. Et vous? — Toujours, répondit laconiquement le dernier.

L'histoire morale des huîtres serait sans tache, n'était l'institution de l'ostracisme. Ce n'est pas sans quelque déplaisir qu'on les voit prêter leurs coquilles aux butors

qui proscrivaient les Thémistocle et les Aristide. Les condamnations s'inscrivent aujourd'hui sur d'autres tablettes. Il ne s'ensuit pas cependant que, dans les temps modernes, les huîtres n'aient pas été complices de plus d'une proscription.

Après la complainte dont nous avons cité un fragment, ce que nous connaissons de mieux sur les huîtres en fait de poésie, c'est la romance suivante, à l'auteur de laquelle on ne peut guère reprocher qu'un peu trop de misanthropie; nous n'en croyons pas moins devoir la citer.

Air : *Bouton de rose*, ou *Pour la baronne*, ad libitum.

Avec des huîtres
Que le chablis est excellent!
Je donnerais fortune et titres
Pour une pinte de vin blanc
Avec des huîtres.

Avec des huîtres
On est mieux qu'avec des savants.
On lit de moins quelques chapitres;
Mais on ne perd jamais son temps
Avec des huîtres.

Avec des huîtres
J'oublie un monde corrompu;
Loin de moi, faquins et bélitres!
Que n'ai-je, hélas! toujours vécu
Avec des huîtres!

DE L'ÉPISCOPAT.

A M. L'ABBÉ TOUTATOUS.

Louvain, le 10 juillet 1817.

Vous voilà donc revenu de la papauté, cher abbé. Vous ne changeriez donc plus votre bonnet carré contre la tiare que vous trouvez trop lourde. La mitre est-elle plus légère? C'est ce que nous allons examiner.

« *Si quis*, dit saint Paul, si quelqu'un, *episcopatum desiderat*, désire L'ÉPISCOPAT, il désire, *bonum opus desiderat*, une bonne affaire [1]. »

C'était aussi l'avis du cardinal *Maury*. Il aimait tant les bonnes affaires, qu'il a réuni sur sa tête autant de mitres que le saint-père porte de couronnes.

Le mot grec *episcopos*, que nous traduisons par évêque, veut dire *surveillant*. Il est plus vieux que l'église. Avant que d'être porté par de grands saints, il l'a été par de grands fripons. Les Romains le donnaient aux inspecteurs des vivres. Cicéron fut *episcopus oræ Campaniæ*, évêque de Campanie. Il y avait probablement des évêques de ce genre chez les Juifs, et l'*épiscopat*

[1] Paul. I, ad Tim., c. III, v. I.

leur était sans doute d'un bon rapport, car dans le psaume 108e, où le bon roi David souhaite à son ennemi tout le mal possible, ce qui est si naturel, il n'omet pas l'article de *l'épiscopat :* « que ses jours soient peu nombreux, et que son *épiscopat* soit transféré à un autre, » *fiant dies ejus pauci et episcopatum ejus accipiat alter* [1].

Depuis l'organisation de l'église, le mot *évêque* a été pris dans une plus sainte acception, il signifie « berger des âmes, » *pastorem et episcopum animarum*, dit saint Pierre aux fidèles [2], dans son épître datée de Babylone ou de Rome, car ces deux villes n'en font qu'une, à ce qu'on dit.

Les premiers évêques chrétiens sont les apôtres. Ils ont été institués par Jésus-Christ lui-même. Je ne sais pourquoi on a fait du mot *siége* le synonyme d'*évêché*. Cela est tout-à-fait opposé à l'intention du divin fondateur. Il ne destinait pas les évêques à la vie sédentaire. « Allez, leur dit-il, et évangélisez par toute la terre. » Il s'ensuit que les évêques devraient être toujours par voie et par chemin, ou plutôt que les missionnaires seraient aujourd'hui les vrais évêques. Peut-être cela explique-t-il aussi pourquoi quelques évêques consciencieux n'ont jamais pu rester en repos.

Comme distributeurs de la parole divine, les pro—

[1] Ps. 108, v. 8.
[2] Ep. VI, Petri, c. II, v. 25.

phètes étaient des évêques. « L'esprit de Dieu, dit Isaïe, repose sur moi, *spiritus Domini super me*, parceque j'ai été oint par le Seigneur, *eo quod unxerit Dominus me* [1]; » il m'a envoyé évangéliser les pauvres, *misit me evangelizare pauperibus*, et guérir les cœurs malades, *et sanare contritos corde.* »

Ces paroles du prophète, dont le Christ se fait l'application à lui-même [2], ne sont-elles pas un précis de la consécration des évêques sur lesquels l'Esprit saint descend par l'effet même de l'onction? Ne sont-elles pas aussi un précis des devoirs que leur mission leur impose? N'est-ce pas dans les hôpitaux et dans les prisons qu'on devrait sans cesse rencontrer ces saints personnages?

Le nombre des évêques fut d'abord celui des apôtres; ils étaient tous égaux. L'évêque de Rome, pour s'élever au-dessus des autres, se prévalut du fameux : *Tu es Petrus et super hanc petram*, tu es Pierre et sur cette pierre, etc... La conséquence était tant soit peu forcée. C'est, soit dit entre nous, ce qu'on appelle tirer de l'huile d'un mur. Jésus, à la suite de ce jeu de mots, ne donne à Pierre aucun pouvoir qu'il n'attribue au reste des apôtres. Il leur confère également à tous le droit *de lier et de délier* [3]. La preuve que cette suprématie n'était pas dans son intention, c'est qu'il dit positivement aux

[1] Isaï., c. LXI, v. 1.

[2] Luc., c. IV, v. 18.

[3] Voyez saint Matthieu, c. XVI, v. 19, et c. XVIII, v. 18.

douze qu'il n'y a parmi eux ni premier ni dernier. Bien plus, n'a-t-il pas dit : « Que celui qui voudra être entre vous le plus grand ne soit que votre ministre, *quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister;* et celui de vous qui aura voulu être entre vous le premier, *et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus* [1], sera votre serviteur? » précepte en conséquence duquel le pape, qui s'est résigné à n'être que le plus grand et le premier entre ses pairs, a probablement pris l'humble qualité de *serviteur des serviteurs.*

Les évêques institués par JÉSUS-CHRIST en instituèrent d'autres. En sorte que, d'institutions en institutions, on pourrait remonter du cardinal Dubois à notre Seigneur lui-même. Un évêque peut seul sacrer un évêque. D'après cela, on était assez embarrassé en France lors de la nouvelle organisation que le clergé reçut par la constitution de 1791 : presque tous les évêques refusant le serment, on fut obligé de leur donner des successeurs. Le difficile n'était pas de les nommer, mais de les sacrer. L'évêque d'Autun, qui n'était pas encore marié, tira les révolutionnaires d'embarras. Il transmit aux nouveaux élus le sacré caractère qu'un évêque lui avait transmis. Grâce à lui, il n'y a pas un évêque en France sur qui l'Esprit ne soit descendu. Ceux qui connaissent M. Villar, de l'Académie française, et évêque de Laval, révoqueront peut-être la chose en doute : elle n'en est

[1] Matth., c. xx, v. 27 et 28.

pas moins vraie pourtant; et ce n'est pas la seule affaire délicate que M. de Talleyrand ait arrangée.

Le premier évêque qui en ait institué d'autres est, je crois, saint Paul, qui, dit-il, avait été institué par Jésus lui-même, en tombant de cheval. *Titus*, qu'il ne faut pas confondre avec le fils de Vespasien, et *Timothée*, qui n'est pas le musicien de ce nom, furent envoyés par l'apôtre comme évêques, l'un aux Crétois, « méchantes bêtes, *malæ bestiæ*, et ventres paresseux, *et ventres pigri* [1]; » et l'autre aux Éphésiens, qui ne valaient guère mieux, puisque saint Paul les a envoyés *au diable*, *quos*, dit-il, *tradidi Satanæ* [2].

C'étaient des évêques *in partibus*, des coadjuteurs, que *Tite* et *Timothée*. Voici les instructions que leur donnait le métropolitain pour les diriger dans le choix des évêques qu'ils devaient instituer à leur tour : « Tâchez de trouver quelque innocent, *sine crimine*, non bigame, *unius uxoris vir*, ayant des enfants orthodoxes, *filios habens fideles*, non flétris par des accusations de paillardise, *non accusatione luxuriæ*, *et non subditos*, et de condition libre. Car il faut, poursuit-il, qu'un évêque, *oportet enim episcopum*, soit irréprochable comme distributeur de Dieu, *sicut Dei dispensatorem*; il faut qu'il ne soit ni superbe, *non superbum*, ni colère, *non iracundum*, ni ivrogne, *non vinolentem*, ni d'humeur battante, *non percussorem*, ni

[1] Paul., ad Tit. I, c. II, v. 13.

[2] Paul., ad Tim. I, c. I, v. 20.

avide d'un gain honteux, *non turpis lucri cupidum.* Car il y en a beaucoup qui sont indisciplinés, bavards, suborneurs, *sunt enim multi inobedientes, vaniloqui et seductores*, qu'il importe de mettre à la raison, *quos oportet redargui*, et qui, dans l'espérance d'un lucre infâme, mettent tout sens dessus dessous dans les maisons, *qui universas domos subvertunt, turpi lucri gratia*, par leur fausse doctrine, *docentes quod non oportet* [1].» Il semble, par ces passages, que l'apôtre exigeait moins dans les évêques la présence des vertus que l'absence des vices.

Dans l'origine, les évêques n'étaient pas assujettis aux privations qui leur ont été imposées depuis; ils pouvaient se marier, et leur titre, comme celui des dignités séculières, se donnait à leurs femmes. Les femmes des évêques s'appelaient *episcopæ*, mot que Rabelais traduirait par *évegesses.*

Mariés ou non, les évêques vivaient alors très chastement, et cela se conçoit, frère! c'est dans la condition actuelle du clergé que la chasteté est une vertu bien difficile!

Administrateurs de la chose de Dieu, conservateurs de la doctrine, les évêques ont été de tous temps d'importants personnages. Il y a, toutefois, quelque différence entre ceux des premiers siècles et ceux d'aujourd'hui. Une simple tunique, un manteau grossier, un bâton, formaient l'équipement des apôtres, qui au-

[1] Ep. Paul., ad Tit., c. I, v. et seq. Paul., ad Tim., I, c. III, v. 2 et seq.

raient un peu de peine à reconnaître leurs successeurs sous la soie, les dentelles, la pourpre et l'or dont ils sont revêtus.

Ils s'étonneraient probablement de les voir usufruitiers, de dépositaires qu'ils étaient.

Ils s'étonneraient surtout de voir parmi ces pasteurs, devenus seigneurs, parmi ces hommes de Dieu, devenus hommes du monde, certains prélats si enclins à se mêler des affaires du siècle, qu'ils briguent le ministère, et prétendent gouverner les états, ainsi que l'a fait, sous Louis *le Juste*, l'évêque de Luçon et l'évêque de Fréjus sous Louis *le Bien-Aimé*. Les écarte-t-on des affaires du siècle; alors, comme un certain coadjuteur de Paris, ils mettent tout sens dessus dessous dans les consciences, et font la guerre au roi. N'est-ce pas la faire à Dieu même?

Vous avez les livres saints sous la main, si vous ne les avez dans le cœur. Lisez: « Toute âme, dit saint Paul, doit être soumise à l'autorité suprême, *omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit :* car toute puissance vient de Dieu, *non est enim potestas nisi à Deo :* tout ce qui est, est arrangé par Dieu, *quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit:* ainsi celui qui résiste à la puissance résiste à la volonté de Dieu [1].» Saint Pierre est d'accord sur ce point avec saint Paul, ce qui ne lui arrivait pas toujours. « Soyez soumis,

[1] Paul., ad Rom., c. XIII, v. 1 et 2.

dit-il, à toute créature humaine par obéissance pour Dieu, *subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum :* soit au roi comme supérieur à tout, *sive regi, quasi præcellenti;* soit à ceux qui le représentent, *sive ducibus tanquam ab eo missis* [1]. » Et plus bas : « Honorez le roi, *regem honorificate;* soyez soumis et respectueux envers vos supérieurs, *servi subditi estote in omni timore dominis*, non seulement envers ceux qui sont doux et réservés, *non tantum bonis et modestis*, mais même envers ceux qui sont d'humeur difficile et maussade, *sed etiam dyscolis* [2]. »

Ces préceptes ne sont qu'un développement de celui du Christ, rendez *à César ce qui est à César;* faute de les observer, cher frère, on encourt la damnation. *Qui resistunt*, dit saint Paul, *sibi damnationem acquirunt* [3]. C'est sans doute en considération des périls où les âmes des prélats sont sans cesse exposées, que le cardinal Bellarmin, docteur de Louvain, où il a professé la théologie, les tient presque tous pour damnés, dans son livre intitulé *des Obligations des Évêques.*

Je ne me permets pas de porter contre nos seigneurs une sentence si sévère; mais je doute que Dieu approuve leur résistance aux lois de l'état, surtout dans un pays constitué, où les lois, expression de la volonté géné-

[1] Ep. I, Petri, c. II, v. 13.
[2] Id., c. II, v. 17, 18 et 19.
[3] Paul., ad Rom., c. XIII, v. 3.

rale, émanent du peuple même, *vox populi vox Dei*, la voix du peuple n'est-elle pas la voix de Dieu ?

Si vous m'en croyez, frère, vous ne vous jetterez pas dans de pareils dangers, non seulement pour le repos de votre âme dans l'autre monde, mais aussi pour votre repos dans celui-ci.

La puissance séculière n'est pas toujours timide ou patiente; et tel brouillon qui courait après le martyre et la célébrité, n'a quelquefois rencontré que le ridicule et la pénitence.

Arsène, évêque de *Rostou*, avait bravé impunément l'impératrice ÉLISABETH; il crut pouvoir en user de même avec CATHERINE SECONDE, au sujet des réformes qu'elle fit, en 1762, dans l'administration des biens du clergé russe; il trouva cette fois à qui parler. Traduit, par ordre de la souveraine, devant le synode présidé par le métropolitain de Novogorod, ce turbulent prélat, coupable envers la foi orthodoxe, autant qu'envers le pouvoir souverain, fut déclaré déchu de l'épiscopat, de la prêtrise, et livré au bras séculier. A la vérité, Catherine, qui n'en voulait qu'à l'évêque, fit grâce à frère Arsène, quand il ne fut plus que moine.

L'exemple, me direz-vous, n'a pas été suivi. Catherine n'était pas un homme ordinaire, et de plus elle était de la communion grecque. Est-il donc nécessaire, frère, d'être femme pour avoir le sentiment de ses droits, et d'être grec pour les soutenir?

Amen, amen! en vérité, en vérité! je vous le dis,

j'aimerais mieux, à votre place, rester toute ma vie dans le diaconat, où vous voilà enfin parvenu, que d'être jamais promu à *l'épiscopat*. Ce n'est pas, après tout, une si mauvaise condition que celle des diacres, que celle des successeurs de saint Étienne, quoiqu'ils ne distribuent plus le pain et le vin. Montrez-vous digne d'un tel patron; soyez comme Étienne plein d'esprit et de sagesse; faites comme lui des prodiges; allez comme lui en paradis par la voie étroite, *viâ strictâ;* mais tâchez de prendre celle où il n'y a pas de pierres.

Adieu, frère, je vous salue et vous baise *osculo sancto*, du baiser des saints.

J.-F. Bonifoux.

LA POUDRE.

Ce mot se reproduit à chaque instant dans la conversation; il entre dans la composition de plusieurs proverbes. Examinons ses différentes acceptions.

On donne le nom de poudre aux débris d'un solide divisé en parties aussi ténues que possible. Poudre, en ce sens, est souvent employé pour terre. Dieu dit à Adam, qu'il avait tiré de la boue, qui n'est que de la poudre délayée, *de limo terræ :* « Tu es poudre, et tu redeviendras poudre. » Telle est en effet l'origine et la destinée de tous les hommes, les rois y compris. Les Égyptiens,

pour y soustraire leurs pharaons, les embaumaient ; à force d'art, ils prolongeaient l'existence de ces nobles cadavres ; mais encore le temps en vient-il à bout, et fait-il, à la longue, tomber en poudre la momie d'un prince comme celle d'un chat.

Poudre, en ce sens, est très poétique. Racine, en parlant de Dieu, dit :

Il parle, et dans la *poudre* il les fait tous rentrer.

Corneille avait dit avant lui dans les *Horaces :*

Puissè-je de mes yeux y voir tomber ce foudre,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en *poudre !*

De là, mettre en poudre, réduire en poudre.

Un imitateur de Corneille dit, en parlant de la première infortune du général Mack :

Vous qui deviez, comme la *poudre*,
Mettre la république à sac,
Voilà tous vos lauriers en poudre,
Vous pouvez les prendre en tabac.

Pons de Verdun.

Ici, poudre est synonyme de poussière. La poussière a été plus d'une fois d'un grand secours à la guerre pour le capitaine qui a su la mettre de son parti. C'est un des plus puissants auxiliaires qu'Annibal ait employé contre les Romains à la bataille de Cannes.

Dans les sables d'Égypte, l'aventurier qui, sous le nom de l'ange *El-Mohdy*, souleva les fanatiques du Delta, s'en

servit habilement aussi : il faisait suivre son armée par une multitude de paysans qui, pour toute arme, n'avaient qu'une pelle avec laquelle ils agitaient le sable. D'autres cependant mettaient le feu aux récoltes, et le vent, sous la protection duquel l'ange avait soin de se ranger, chassait du côté des Français ces colonnes de fumée et de poussière. Voilà ce qui s'appelle *jeter de la poudre aux yeux*.

A propos : quelle est l'origine de ce proverbe? N'aurait-il pas pris naissance dans les camps?

Le chevalier de Bouflers me contait qu'autrefois, à l'armée, on jugeait de loin au volume du tourbillon de *poudre* (c'était le mot consacré) qu'élevait un groupe de cavaliers, du grade de l'officier que ce groupe accompagnait sur la ligne. *Poudre de maréchal-de-camp*, disait-on, *poudre de lieutenant-général, poudre de général.* Ce n'était pas raisonner absolument mal, le cortége d'un officier supérieur étant proportionné en nombre à l'importance de son grade.

Cependant on peut être induit en erreur par cet indice, et prendre des troupeaux pour des troupes, comme cela est arrivé à Don Quichotte, qui, à la vérité, s'est quelquefois trompé plus lourdement. Un faquin entouré de quelques goujats peut *faire* autant de *poudre* qu'un maréchal de France. Quand on y était pris, *Ce drôle nous a jeté de la poudre aux yeux*, disait-on. De là le proverbe.

Une poudre terrible, c'est ce mélange de soufre, de

nitre et de charbon, à l'aide duquel les nations civilisées se foudroient à une lieue, et grâce auquel on tue à cent pas un lapin ou un homme. A qui appartient l'honneur ou l'horreur de cette découverte, que deux moines se disputent, et que réclament les Barbaresques? Nous n'entreprendrons pas de décider cette question. Il nous serait plus facile de désigner *les gens qui n'ont pas inventé la poudre;* mais employer notre temps et notre papier à cette énumération, ce serait *tirer sa poudre aux moineaux.*

Je ne sais sur quel tombeau on lit cette épitaphe :

> Ci-gît le bon monsieur de Coudres,
> Renommé pour sa pesanteur :
> S'il eut un emploi dans les poudres,
> Ce ne fut pas comme inventeur.

Si des moines ont inventé la poudre qui a fait révolution dans l'art de la guerre, c'est à des nonnes qu'on doit une autre poudre qui a changé l'art des toilettes.

En 1593, si l'on en croit Pierre de l'Estoile, on vit à Paris des religieuses se promener *poudrées et frisées.* La poudre remplaçait-elle sur leurs têtes dévotes les cendres de la pénitence?

La poudre passa des cellules dans les cabinets de toilette, mais ce ne fut pas tout de suite : il fallut un siècle entier pour la mettre à la mode; ce n'est guère que sous la régence qu'elle devint d'usage général. On y avait longtemps répugné, comme à l'émétique : on avait repoussé

cette invention frivole avec autant d'opiniâtreté que si c'eût été une découverte utile. Quoique Louis XIV ne l'ait pas adoptée dans sa vieillesse, je gagerais que l'adoption de cette mode, qui blanchissait toutes les têtes, est due au crédit de quelque *ci-devant jeune homme.* Plus d'un personnage qui la décriait il y a vingt-cinq ans, voudrait bien la remettre en faveur aujourd'hui.

Des villes, la poudre passa dans les villages. Un poëte en capuchon s'en plaint dans une églogue qui fut mentionnée honorablement, en 1784, par l'académie française.

De nos jours on étage, on plisse les cheveux.
Par le ciel destinée à de meilleurs usages,
Une poussière utile affadit les visages.
Comme de nos besoins la vanité se rit!
La farine vous poudre et le son vous nourrit.

DOM GERRARD.

Quelques uns ont cru que l'usage de la poudre venait de Pologne, où l'on s'en servait, disent-ils, pour cacher les effets d'une maladie qui là s'attache aux cheveux, la *plica polonica;* mieux vaut en attribuer l'origine à la coquetterie des ursulines ou des visitandines.

Après la révolution du 10 thermidor, la poudre pensa allumer à Paris la guerre civile. Les gens qui en portaient tombaient à grands coups de bâtons sur les gens qui n'en portaient pas, et réciproquement, comme disent les mathématiciens. Il y eut bien des têtes de fêlées, bien des bras de cassés, avant qu'on entendît raison, et qu'on

en vînt de part et d'autre à reconnaître que l'adoption d'une mode pouvait, à toute force, n'être pas une manifestation d'opinion.

On publia alors, dans le *Journal de Paris*, la lettre suivante :

5 germinal an III (25 mars 1795).

« Provoquée par les terroristes, la jeunesse a réprimé la force par la force. Les agresseurs avaient enveloppé dans la proscription tout ce qui portait de la poudre; les attaqués étendirent la vengeance sur tout ce qui n'en portait point, et tous deux ont plus d'une fois frappé à faux. Il est poudré, donc il n'est pas jacobin; il n'est pas poudré, donc il est jacobin !.... Je ne suis pas poudré, moi, mes frères; avant de me prendre aux cheveux, voulez-vous bien m'entendre?

« Il me semble d'abord que, sans offenser personne, on peut mettre en doute si le bon goût, qui doit passer avant le bel usage; si l'élégance républicaine, qui ne doit pas être esclave des modes, autorisent plus des hommes brillants de jeunesse à se faire des cheveux blancs, que des brunes à porter des perruques blondes. Mais je laisse à l'écart cette grave question, et j'observe que d'excellents citoyens ont pu s'interdire l'usage de la poudre, tant à cause de son excessive cherté, qui fait de sa consommation un impôt onéreux, que par cette considération digne de toucher les âmes honnêtes en ce

temps de pénurie, que cinq coiffures dissipent la nourriture d'un homme pendant un jour.

« Il y a dix ans, un cénobite envoya au concours de l'académie française une églogue intitulée *le Patriarche;* entre les vers pleins de sens qu'elle renfermait, j'ai remarqué et retenu celui-ci:

La farine vous poudre et le son vous nourrit.

Ne pourrait-il pas servir aujourd'hui d'inscription à plus d'un cabinet de toilette et d'une salle à manger?

« Combien de fois avons-nous été trompés par l'apparence? combien de fois le serons-nous encore, si nous ne donnons pas une base plus raisonnable à nos jugements? Le jacobin, pourchassé, se fait blanc comme neige; et l'honnête homme, fort de sa conscience et de sa conduite, ne se croit pas intéressé à jeter de la poudre aux yeux.

« A l'œuvre on connaît l'artisan. Était-ce un ange que ce Couthon, frisé à l'oiseau royal, et portant la douceur empreinte dans tous ses traits? et feu Robespierre, qui n'est pas tout-à-fait mort, n'était-il pas, au milieu de ses noirs collègues, l'homme le mieux poudré de la France?

« Une anecdote, et je finis. Cet homme a tout l'air d'un coquin, disait un ci-devant seigneur, en désignant un porte-balle qui le traversait dans son chemin. Ce monsieur a tout l'air d'un honnête homme, répliqua modestement le marchand, et nous pourrions bien nous tromper tous les deux. « A. V. A. »

Quoi qu'il en soit, les préjugés subsistèrent long-temps; long-temps on prit la présence de la poudre sur une tête, pour l'étiquette du sac : c'était la couleur d'un parti; et peut-être y a-t-il encore des politiques qui ne sortent pas sans avoir la perruque dans une poche et la boîte à poudre dans l'autre, pour pouvoir se coiffer, avant d'entrer dans la maison, de l'opinion qui règne dans le salon ou dans la salle à manger. De là ce quatrain :

> Au gré de l'intérêt changeant du blanc au noir,
> Le matin royaliste et jacobin le soir,
> Ce qu'il blâmait hier, demain prêt à l'absoudre,
> Il prit, quitta, reprit la perruque et la poudre.

Les Romaines ne se poudraient pas avec de la farine, mais avec de l'or. Les dames jettent aujourd'hui la poudre d'or sur le papier. Celle dont un prince galant se servit une fois était plus brillante encore.

Voici à quelle occasion. Ayant obtenu la permission de faire peindre sur une bague le serin d'une dame qu'il aimait éperdument, et de le lui envoyer en étrennes, ce prince avait fait recouvrir ce portrait d'un diamant plat. Le portrait fut accepté, mais on renvoya le diamant. Son altesse ne voulant pas le reprendre, que fit-elle pour le faire accepter? elle le fit réduire en poudre, et en saupoudra le billet où elle consigna ses excuses. C'était un billet de prix que celui-là! mais une lettre de Sévigné ou de Voltaire, séchée avec de la simple poudre de buis, a plus de prix encore.

« Quand on écrit à des femmes, a dit quelqu'un, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et répandre sur l'écriture la poussière des ailes du papillon. » Ce quelqu'un-là n'est-il pas Cotin? — Non, c'est Diderot.

Il y a des poudres de bien d'autres espèces encore. Tout charlatan a la sienne : en faire l'énumération, ce serait à n'en pas finir. Ne parlons donc ici que de la poudre d'*escampette*, à l'aide de laquelle force gens ont sauvé la fortune qu'ils avaient gagnée à vendre de la poudre de *perlinpinpin*, ou de la poudre d'*oribus*, comme l'a fait plus d'un ministre en France, soit celui de la régence quand il substituait le papier à l'argent; soit celui du directoire, quand il substituait l'argent au papier.

MOTS DONT LE SENS A CHANGÉ.

On me communiquait l'autre jour des vers composés dans le style à la mode, dans le style *romantique*, et qui ne sont pas mauvais, quoiqu'ils soient d'un des chefs de cette école. S'efforçant de déguiser sous l'étrangeté de l'expression la vulgarité de ses idées, l'auteur y emploie tantôt des tournures empruntées à toutes les langues, la nôtre exceptée, tantôt des mots tirés de nos vieux glossaires, et qu'il prétend remettre en circulation. Dieu lui soit en aide quant à ce dernier projet. Si la prétention d'introduire dans une langue des tours in-

compatibles avec son génie ne tend qu'à la dénaturer, celle de lui restituer des mots tombés en désuétude tend à l'enrichir. Rajeunir de vieux mots vaut mieux qu'en créer de nouveaux : une résurrection m'étonne plus qu'une création; c'est un miracle beaucoup plus rare.

Cet auteur a encore une autre prétention, celle de rendre à certains mots qui ne sont pas sortis de la langue le sens qu'ils avaient quand ils sont entrés, sens que l'usage leur a fait perdre. Pour ce projet-là, je doute qu'il réussisse. Comment faire comprendre à tant de gens que tant de mots ont une signification tout opposée à celle qu'ils leur donnent?

Si, par exemple, vous entendez crier au meurtre, quelle idée vous donne ce cri? que des gens apostés au coin d'une rue se sont jetés, le poignard à la main, sur un passant, et l'ont traité comme l'a été tout dernièrement au Palais-Royal le cambiste Joseph, ou comme l'avait été antérieurement le jeune comte de Las Cases la veille même du jour où le geôlier de Sainte-Hélène a quitté Paris. *Meurtre* est synonyme d'assassinat; aussi *meurtrir* était-il, dans l'origine, synonyme d'assassiner, de tuer.

> Venez sacrés vengeurs de vos princes *meurtris*,

dit Racine dans *Athalie*.

Si vous entendiez dire pourtant qu'on informe contre le savetier du coin, dont la femme est *meurtrie* des coups que lui a portés cet ivrogne, en concluriez-vous qu'elle a

été tuée? Non: vous concevriez sur-le-champ que cette digne femme a été battue, et qu'elle porte sur le visage ou sur toute autre partie du corps des marques évidentes de la mauvaise humeur de son mari. Il suffit d'un coup de bâton pour meurtrir un homme. Si être meurtri c'est être tué, que de ressuscités courent les rues!

Gêne, dans l'origine, était aussi un mot de dure signification. Il est écrit dans saint Matthieu : « Celui qui « dira à son frère *racha*, ou *raca*, sera punissable par le « conseil; celui qui lui dira *fat*, sera punissable de la « *géhenne* du feu. » Il est dur d'être brûlé pour cela; mais enfin telle est la loi. La *géhenne*, dont nous avons fait *gêne*, était un supplice. La sainte inquisition était donc parfaitement autorisée par la lettre de la loi quand elle appelait gêne les diverses tortures auxquelles elle appliquait les hérétiques pour les convertir. Gêner et torturer sont synonymes.

Quand Racine fait dire par Pyrrhus à Andromaque: *Ah! que vous me gênez!*... elle attache évidemment à cette expression la valeur de tourmenter. Attachons-nous aujourd'hui le même sens à ces deux mots? Gêner, dans la langue usuelle, signifie-t-il autre chose que *importuner, mettre mal à l'aise?* Exemples: Cet homme, ce soulier me *gêne;* rien ne *gêne* la liberté de la conversation comme la présence d'une bégueule.

A propos de *bégueule*, ce mot, que le hasard place sous notre plume, n'a-t-il pas aussi perdu son sens primitif? Il se compose de *bée*, en vieux français, ouverte, et de

gueule, synonyme de bouche en parlant des bêtes à quatre pattes. On appelle futaille à *gueule-bée* une futaille ouverte par les deux bouts. *Bégueule* veut donc dire *gueule béante*, expression qui présente plutôt l'image de l'étonnement que celle du dédain. Aussi *bégueule* autrefois équivalait-il à niaise, et se disait-il d'une femme qui ne comprend rien. Aujourd'hui, tout au contraire, cette qualification ne s'applique-t-elle pas à ces femmes qui affectent de tout comprendre, se formalisent de tout, et loin d'avoir la bouche béante, font à tout propos la petite bouche?

Taquin est encore un mot qui, s'il n'est pas sorti de la langue, n'y est plus employé dans toutes ses acceptions. Autrefois il se disait également d'un homme avare et d'un homme tout ensemble obstiné et contrariant. Sous le premier rapport, il est tout-à-fait rayé du dictionnaire. Dites d'un Harpagon qu'il est *taquin*, tout le monde croira qu'au vice de lésine, Harpagon joint l'esprit de contradiction. Par quelle bizarrerie a-t-on désigné par un même mot deux défauts si différents? Ne serait-ce pas parceque *taquin* dérive du latin *tenax*, en français *tenace*, *attaché?* de là *taquin* pour tenace dans son opinion, et *taquin* pour attaché à son argent; d'où il résulte, soit dit en passant, que plus d'un législateur pourrait être appelé *taquin* à double titre, même en Angleterre, où tant d'hommes consciencieux tiennent à leurs opinions comme un pensionné tient à sa pension.

Dans un pays où l'on croit parler le bon français,

parcequ'on y parle le vieux français, on lit sur une enseigne, *Au chasseur plaisant*, pour *au galant chasseur. Plaisant* n'a plus ce sens aujourd'hui. Ce synonyme d'*agréable* n'est plus guère que celui d'*amusant*, *divertissant*, *facétieux*, *ridicule*.

Il serait assez curieux de rechercher comment tant de mots ont dévié insensiblement de leur sens véritable. Ce travail est encore à faire sous certains rapports. On dit qu'un habile lexicographe s'en occupera *incessamment*. Si cela est vrai, je le prie de ne pas oublier de nous donner aussi l'histoire de ce mot *incessamment*, et de nous expliquer comment à *sans cesser*, qui désigne une continuation d'action, on a substitué *sans délai*, qui indique que l'action dont il s'agit n'est pas commencée. *Incessamment* ne s'employait autrefois qu'avec le présent: « On s'occupe *incessamment* de votre affaire; » aujourd'hui il ne s'emploie qu'avec le futur: « On s'occupera de votre affaire *incessamment.* » De, Je vous aime *incessamment*, on a fait, Je vous aimerai *incessamment*, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose, à ce que m'a dit une dame dont l'esprit est fort juste.

Conclusions. J'engagerais les poëtes, romantiques ou non, s'ils tiennent à se faire comprendre, à n'employer les mots que dans le sens qu'ils ont présentement. Il en est des mots comme de la monnaie : une fois le millésime effacé, on prend les pièces, non d'après la valeur qu'elles ont eue primitivement, mais d'après le taux que leur donne le cours actuel.

QU'EST-CE QU'UN ORIGINAL?

Voyez-vous cet homme qui porte la tête si haute et marche d'un pas si assuré? le dédain siège sur sa bouche et la vanité sur son front; cet homme, tout plein de lui-même, semble regarder tout le monde en pitié. — Vous l'avez dit: c'est un éternel frondeur, c'est un réformateur éternel; ce qui existe ne lui convient pas plus que ce qui a existé. Vieilles ou nouvelles, toutes les théories ne valent pas mieux pour lui les unes que les autres. Mais s'il connaît le mal, il en connaît aussi le remède. De ce front sourcilleux sortira l'organisation qui doit régénérer la société. Ce front, d'où Minerve s'élancera tout armée, est pour lui le front de Jupiter; et les ailes de pigeon qui l'accompagnent sont celles du génie. Cet homme est ce qu'on appelle en bon français un *original.*

Et cet autre, qui n'est ni fier ni modeste, qui ne porte la tête ni levée ni baissée, et dont les yeux tout grands ouverts ne voient pas plus ce qui se passe autour de lui que ce qui est à ses pieds, car il vient de se heurter tout à la fois contre une borne et contre un passant; cet autre qui paraît songer si profondément à quelque chose, et ne songe probablement pas à tout, car il a oublié de faire laver son linge et de brosser son habit; qu'est-ce, je vous prie, que cet autre-là?

Cet autre qui ne pense et n'écrit qu'en chiffres; qui cherche depuis quarante ans la quadrature du cercle le long des rues, et croit la rencontrer à chaque pas, quoique, d'après ses calculs, il ait déjà mis plus d'un million de fois un pied devant l'autre sans la trouver; cet autre est aussi un *original.*

Et celui-là dont la figure change à chaque instant d'expression, et qui, dans sa préoccupation, passe si brusquement d'une marche précipitée à un repos absolu? Tantôt, parlant tout seul, il agite ses bras comme un prédicateur ou un comédien; tantôt il les croise, et se tait comme un philosophe ou un idéologue : tour à tour il déclame et médite. C'est un homme qui rumine un mélodrame en vers ou une épopée en prose : c'est sans doute encore un *original.*

Et celui qui s'agite là-bas entre ces deux personnes qui se disputent, et qui se dispute avec toutes les deux, après avoir pris tour à tour leur parti contre chacune d'elles; celui qui a été successivement de l'avis de tout le monde, et finit par ne plus être de l'avis de personne, pas même du sien quand il n'y a plus personne à contrarier? Celui-là est certainement, comme les autres, un *original.*

C'est incontestablement un *original* aussi ce personnage que l'on prendrait pour autre chose, tant il prête attention à ce qui se dit autour de lui. Ce ne sont pas les discours qu'il écoute, mais les inflexions de voix, et il les note immédiatement sur ce papier réglé qu'il porte

partout en rouleau avec lui. Sa prétention est de retrouver la mélopée antique qui, dit-il, existe encore dans l'accent naturel. Cela fait, il travaillera pour l'opéra, et nous donnera du neuf renouvelé des Grecs.

Et ce monsieur que vous voyez descendre de fiacre tout botté, tout éperonné; il a trente palefreniers et pas un cocher; il a quatre-vingts chevaux, et sa femme n'a pas une voiture : *original* aussi. Plus que jamais Paris est rempli d'*originaux*.

Telle est la conversation que j'avais l'autre jour avec un de ces hommes qui connaissent tout le monde et que tout le monde connaît, et qui lui-même se donne pour *original*, ce qui prouve qu'il ne prend pas ce mot-là dans un sens absolument défavorable : ni moi non plus. Mais attachons-nous à ce mot la même idée? je ne le crois pas.

Tous les hommes qu'il m'a signalés comme *originaux* diffèrent des autres sans doute par quelque trait caractéristique; mais, pour différer des autres, ces hommes-là sont-ils véritablement *originaux*?

Un *original* n'est pas seulement, à mon sens, l'homme qui n'a pas de modèle: c'est aussi l'homme fait pour servir de modèle; un *original* n'est pas seulement celui qui n'a imité personne, c'est aussi celui que chacun devrait imiter. Or quel intérêt aurait-on à imiter des hommes qui ne se distinguent que par des ridicules?

Un homme qui ne ressemble à personne n'est pas *original*, si personne ne veut lui ressembler.

Montaigne et La Fontaine ne ressemblent à aucun écrivain. Quel écrivain ne voudrait leur ressembler? Montaigne et La Fontaine sont de véritables *originaux*. Mais en dira-t-on autant de l'auteur du *Tableau de Paris* ou de l'auteur du *Compère Matthieu!* Quel homme de sens et de goût voudrait se former sur eux, quoique leurs ouvrages bizarres ne soient, à beaucoup près, dénués ni d'esprit, ni même de raison?

Donnons aux hommes comme aux choses les noms qui leur conviennent; rendons aux mots leur véritable sens, trop souvent dénaturé par l'irréflexion, et n'appelons plus *original* l'homme qui n'est que *singulier*.

DES RÉPUTATIONS.

Des réputations, on ne sait pas pourquoi!

GRESSET.

A mon âge, n'avoir pas de réputation! Qu'on est heureux d'avoir de la réputation! Comment s'y prendre pour se faire une réputation? Tel est à peu près ce que je me disais, je ne sais trop quand, en traversant le Palais-Royal pour me rendre au café de Foi, où je vais tous les matins déjeuner et lire les gazettes, sources de toutes les réputations.

En y entrant, je trouvai tous les esprits dans la plus grande agitation. Je dis esprits : qu'on n'aille pourtant

pas prendre ce mot dans son acception rigoureuse, et croire que les quinze personnes qui discutaient alors en cet endroit, et parmi lesquels se trouvaient des membres de la société des *bonnes lettres*, fussent réellement des esprits.

Esprits, signifie ici ce que le mot âme signifie dans cette phrase usitée : Combien d'âmes dans la ville? — Trois ou quatre mille, vous répondra-t-on, sans croire rien affirmer par là, sinon le nombre des corps non défunts qui se trouvent dans cette ville, le nombre des bipèdes vivants en cette ville, avec ou sans âme; car c'est une erreur que de croire l'âme nécessaire à la vie. S'il en était ainsi, tant de gens qui ne sont pas morts seraient-ils jamais nés? l'abbé Tourniquet courrait-il les rues?

Les esprits (puisque esprits il y a) étaient donc ce jour-là dans une grande fermentation au café susdit. On y parlait, on y criait, on y hurlait tous à la fois, comme à la chambre. Croyant d'abord qu'il s'agissait de quelque question politique, je me disposais à sortir, en homme qui ne veut rien avoir à démêler avec la police, lorsque ces mots, prononcés avec l'accent le plus passionné : *Il est impossible d'avoir une meilleure réputation! Est-il possible d'avoir une réputation plus mauvaise?* me rassurèrent, en me prouvant qu'il était question d'affaires privées et non d'affaires publiques. Je restai donc; et, tout en prenant mon chocolat, je prêtai l'oreille à une discussion que je crus, vu la matière qui en faisait l'objet, pouvoir

entendre, non seulement sans danger, mais même avec profit.

Il s'agissait d'un homme qui possède le bien qui me manque, d'un homme dont tout le monde parle, d'un homme enfin qui a de la réputation. « C'est un des hommes les plus remarquables de l'époque, disait un monsieur qui, profitant d'un moment de calme, s'était habilement saisi de la parole, pendant que les contestants reprenaient haleine, et reculaient, comme on dit, pour mieux sauter. Oui, messieurs, poursuivit-il, cet homme est doué du plus beau talent, comme du plus noble cœur, comme du plus sublime esprit; il est fâcheux seulement qu'il manque de caractère. Cette opinion au reste ne m'est pas particulière; et, si vous le permettez, je vais vous lire un article où vous la retrouverez: il fait partie d'une biographie que je consulte toutes les fois que je veux savoir ce que je dois penser d'un homme connu que je ne connais pas. » Et notre homme de lire l'article en question, où l'opinion qu'il venait d'émettre se trouvait en effet reproduite, mais avec tant d'exactitude qu'on en pouvait conclure, *ad libitum*, ou qu'il avait dicté cet article, ou qu'il l'avait appris par cœur.

« Et moi, dit un second, je pense tout le contraire sur le chapitre de l'homme dont parle monsieur : point de talent, peu d'esprit, mais un grand caractère; et je ne suis pas non plus seul de mon avis : » ce qu'il prouva en lisant, à haute et intelligible voix, un article opposé en tout à celui qu'on venait d'entendre, article tiré d'une

autre biographie, où ce lecteur trouvait aussi ses opinions toutes faites.

« Pouvez-vous trouver du caractère à un pareil homme? reprit vivement un troisième interlocuteur. Est-on plus versatile? Est-on plus lâche? Ignorez vous qu'il a crié tour à tour vive le roi, vive la ligue? qu'il a porté tour à tour les deux bonnets? Si vous en doutez, ouvrez le *Dictionnaire des girouettes*, et vous l'y verrez figurer avec tous les membres du corps auquel il n'a pas cessé d'appartenir. Écoutez bien, ajoutait-il en lisant l'article, ce n'est pas moi qui parle. »

« Belle autorité que votre *Dictionnaire des girouettes!* s'écria un quatrième; n'avez-vous pas honte d'aller puiser vos jugements dans ce ramas de propos aussi mauvais que méchants, griffonnés par je ne sais quels écrivains faméliques, qui ne sachant pas même le mal qu'on pourrait dire de ceux qu'ils déchirent, calomnient la bonne compagnie parcequ'ils lui sont trop étrangers pour en pouvoir médire!

» Peut-on raisonnablement affirmer qu'un homme manque de caractère, parcequ'il est conservé, avec tout le corps dont il fait partie, par le gouvernement qui succède au gouvernement duquel il tenait ses fonctions? Ces fonctions ont-elles changé de nature? l'obligent-elles, à l'exemple de M. de Vaublanc, à insulter ce qu'il a encensé, à persécuter ce qu'il a servi? Non, la justice est la même dans tous les temps : magistrat intègre, incorruptible, inébranlable, cet homme la rend sous Louis

comme il la rendait sous Napoléon; il est sur les fleurs de lis ce qu'il était sur les abeilles : c'est ce que vous garantit ma biographie; car j'ai aussi ma biographie, moi ; mais elle n'est pas volumineuse, elle ne contient que dix articles.» Et il tira de sa poche le *Dictionnaire des immobiles*.

Cela ne termina pas la querelle; tout le monde y avait pris part, et chacun disait son mot sur le patient, dont la réputation était traitée comme le sont ces cadavres livrés au scalpel de l'école de médecine. Révolutionnaire effronté! disait l'un, en exhibant le *Dictionnaire des jacobins;* royaliste outré! criait l'autre, qui justifiait cette assertion par une autre autorité non moins irrécusable, par un libelle de celui-ci, qui honore ceux qu'il diffame, par un libelle de celui-là, qui déshonore ceux qu'il loue; par tel écrit diffamatoire sorti de la plume d'un ancien moine, de la presse d'un ex-abbé, de la boutique d'un nouveau baron; ou de la plume, de la presse et de la boutique d'un Basile, ou des Basiles ; car ce personnage est double, comme on sait.

Je ne savais que croire, ni comment ce bruit finirait, quand un homme d'une physionomie tout à la fois douce, grave et spirituelle, ayant commandé et obtenu le silence, grâce à la sonnette du comptoir, de laquelle il se servait avec presque autant d'habileté et d'agilité que le président de la chambre élective, adressa à l'assemblée ce discours qui mit tout le monde d'accord.

«Vous avez tous raison, messieurs, et vous avez tous

tort. L'homme dont vous parlez a toutes ces réputations, et il a cela de commun avec beaucoup de gens dont vous ne parlez pas. Et ne vous en étonnez point. La réputation que nous prêtons à un individu est-elle autre chose que l'expression de notre opinion; et les opinions ne sont-elles pas diverses comme les intérêts? De là vos contradictions. Cela est sensible surtout en révolution. Au milieu du déchaînement de tant de passions, qui peut se flatter de ne pas avoir des détracteurs, et, en revanche, qui doit désespérer de rencontrer des apologistes? Les hommes publics sont plus sujets que d'autres à être ballottés par ces éternelles fluctuations, à se voir alternativement exalter et rabaisser par ces rumeurs contradictoires. Quiconque obtient de la réputation, l'obtient toujours double au moins; effet du point de vue d'où chacun le regarde, et de la couleur du verre à travers lequel on le considère. Tel général dont la mémoire est réhabilitée n'est pas un héros aux yeux de toute la France, et pour elle aussi c'est encore un héros que tel général qui n'a pas trouvé grâce devant ses juges. M. de Lavalette est autrement jugé à la cour qu'à la ville, et par les dames du palais que par les mères de famille. Maître Bellard se dit procureur général, maître Berryer l'appelle accusateur public. L'auteur d'*Atala* lui-même ne plaît pas à tout le monde. Tandis que ceux qui pensent de lui comme lui, le comparent à Homère et à Moïse, il est comparé par d'autres à Bollandus et au père Lemoine. Chacun, je le répète, a ses deux réputations, sa

bonne et sa mauvaise, excepté toutefois Lazarille, qui n'en a qu'une dont il jouit comme on jouit d'une santé détestable.

» La réputation qu'on nous fait n'est pas toujours celle qui nous reste au moment où nous sortons de la scène, au moment où nous sortons de la vie. Les fautes légères qui obscurcissaient de grandes actions, les petits services qui palliaient de grandes fautes, disparaissent à cette époque, qui détruit toute illusion, et où l'homme, jugé selon ses œuvres, voit toutes ses réputations se fondre en une seule, bonne ou mauvaise, définitivement, suivant que la somme du bien ou la somme du mal l'emporte dans la balance où ses actions sont pesées.

» Cette réputation seule est importante : la vie entière la prépare; et ce n'est pas sans peine qu'on l'acquiert pour n'en pas jouir. »

Cela dit, il prit son chapeau et partit.

Cette conclusion, que je trouvai fort sensée, me jeta dans de nouvelles réflexions. Puisqu'il est si difficile de n'avoir qu'une réputation, ne faudrait-il pas mieux n'en pas avoir du tout? Tant de gens se désolent d'être connus : consolons-nous d'être ignorés. Que des chansonniers, des législateurs, des prédicateurs et des ministres, courent derrière la renommée, et se disputent celle de ses trompettes qui est à leur portée, c'est dans l'ordre : l'amour du bruit n'est pas toujours, chez eux, d'accord avec l'amour-propre. Qu'il n'en soit pas ainsi chez nous. Rentrons dans notre coquille : cachons notre vie; et,

non moins prudent que tel écrivain borgne, auteur inconnu de tant de malices, ne signons pas cet article.

SUR QUELQUES ACCEPTIONS

DU MOT ESPRIT.

Dans le sens primitif, *spiritus*, dont nous avons fait *esprit*, est le souffle. De là dérivent presque toutes les acceptions de ce mot.

Esprit désigne, soit des êtres surnaturels et immatériels, soit ce qu'il y a de plus subtil parmi les substances matérielles, soit enfin la faculté qui pense en nous, *un esprit de lumières ou de ténèbres*, *de l'esprit de vin ou de jasmin*, *l'esprit* proprement dit.

La vie se termine par un soupir. On a fait de ce soupir l'âme elle-même, et donné en conséquence au principe de la vie le nom de souffle. Esprit, âme, *spiritus*, *anima*, ne signifient pas autre chose que souffle. De là, rendre l'esprit, rendre l'âme, expirer pour mourir.

Esprit, âme, chez les modernes, a aussi le sens d'ombre, chez les anciens. C'est pour nous un synonyme de spectre, de fantôme, de revenant.

Ces mots esprit et âme, employés dans un sens plus restreint, désignent des qualités morales. Esprit se dit plus particulièrement des facultés intellectuelles, âme des facultés sentimentales. Tel homme a de l'esprit et

n'a pas d'âme, tel homme a de l'âme et n'a pas d'esprit, tel autre n'a ni âme ni esprit.

Le propre de l'esprit est de saisir et de comparer les rapports des objets entre eux. L'homme qui embrasse les objets sous le plus de faces, et tire de leurs rapprochements le plus grand nombre de conséquences, a le plus d'esprit, si ses aperçus et ses conséquences sont justes, bien entendu. Telle est la faculté qui caractérise, non pas les écrits de M. de Bonald, mais ceux de Montesquieu.

L'esprit est ce don que la nature départit avec tant de prodigalité à Voltaire, et avec tant de parcimonie à M. Le Pan son commentateur.

Avoir de l'esprit et faire de l'esprit sont deux choses très différentes. L'une indique une possession, l'autre une prétention.

> L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
>
> GRESSET.

Montrer de l'esprit et faire de l'esprit, c'est à peu p
la même chose. Cela sent au moins l'affectation.

> Plus ils avaient d'esprit, et moins ils en montraient,

dit Voltaire dans *Les trois empereurs e*

Montrer de l'esprit se prend p

bon sens :

L'ami Bonneau d'un gros rire applaudit
A son bon roi qui montre de l'esprit.
VOLTAIRE.

C'est un très grand défaut que d'avoir trop d'esprit. C'était le défaut d'Ovide. Ce n'a pas été celui de tous ses traducteurs. Chénier disait du plus célèbre d'entre eux :

Génie étroit et vide,
Qui de l'excès d'esprit corrigea trop Ovide.

Dorat donna dans le même excès que le poëte latin. On a bien fait de le lui reprocher; peu de gens, au reste, méritent ce reproche.

Nombre de gens ont une grande antipathie pour les gens d'esprit. N'est-ce pas par ce motif que les femmes laides abhorrent celles qui sont jolies? N'est-ce pas aussi parceque la sottise ne croit pas l'esprit compatible avec l'indulgence? L'esprit ne serait donc qu'une modification de la sottise?

J'ai toujours remarqué que l'esprit rend malin,

dit Jeannot au père Nicodême. C'est par opposition aux sociétés malignes que l'on a fondé de nos jours tant d'associations dont la confrérie des bonnes lettres est la plus maligne.

Dans le temps où l'on ne disait même plus de l'académie, Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre, un aspirant au fauteuil s'écriait en passant de-

vant le local où siègent les immortels : *Ils sont là quarante imbéciles, et je n'en suis pas!*

Un homme d'esprit est communément un homme qui ne manque pas d'esprit. Dire cela de quelqu'un, c'est dire à peu près qu'il n'est pas bête. On a dit et l'on dit encore *un garçon d'esprit*. Les admirateurs de Pradon, madame de Sévigné et madame Deshoulières y comprises, tout en exaltant le génie de ce poëte, convenaient que MM. Racine et Despréaux étaient des *garçons d'esprit*.

On dit d'un enfant précoce : il a trop d'esprit, il ne vivra pas. Cela n'est pas toujours vrai. Les développements de l'esprit ne suivent pas toujours ceux du corps. Les succès de colléges disent moins ce qu'on sera que ce qu'on est. Si l'on en reste au point où l'on en était quand on a obtenu le prix d'honneur, même à l'université de Paris, on n'a été de bonne heure qu'un homme médiocre. Je connais un homme qui, dans son enfance, avait donné lieu à un pareil horoscope. On avait dit de lui: *Il ne vivra pas, il a trop d'esprit*. Comme il avait encore plus de bon sens que d'esprit, et qu'il était déterminé à vivre, il s'est appliqué à se corriger, et il y a si bien réussi que, de maigre et sec qu'il était, il est devenu un des hommes les plus puissants et les plus nuls qu'on puisse rencontrer; s'il meurt jamais, ce ne peut être que de vieillesse. Mais comment fera-t-il pour mourir, puisque mourir c'est rendre l'âme ou l'esprit, lui qui n'a ni l'un ni l'autre?

Esprit, intention dans laquelle une chose a été faite, *l'esprit des lois;* impulsion qui dirige une entreprise, *esprit des croisades;* tendance qui caractérise une population, *l'esprit français*, ou une association, *l'esprit des jésuites.*

> Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Église.
>
> BOILEAU.

Dans la première de ces acceptions *esprit* est le sens réel que cache le sens apparent, le sens réel que renferme une phrase à double entente. La lettre *tue* et l'*esprit* vivifie, dit l'apôtre.

Esprit se dit aussi de l'influence morale à laquelle un homme obéit :

> Cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur.
>
> RACINE.

On donne le nom d'*esprit* à certains livres composés de morceaux choisis dans les œuvres d'un auteur : *l'Esprit de Voltaire, l'Esprit de madame de Staël, l'Esprit de Montesquieu.* Ces esprits faits avec l'esprit des autres sont pour l'ordinaire de gens sans esprit.

> Au peu d'esprit que le bon homme avait,
> L'esprit d'autrui par supplément servait.
>
> VOLTAIRE.

Dans mon enfance, et je ne suis pas jeune, j'ai entendu parler beaucoup de M. de Matignon, le *Jocrisse*

ou le *Jean-bête* de la haute noblesse. Si noblesse oblige, ce n'est pas à l'esprit. Les colporteurs criaient un jour sur les boulevards : *Voilà l'Esprit de M. de Matignon! Qui veut l'Esprit de M. de Matignon?* Chacun d'en vouloir. C'était à qui achèterait. Que vous vendait-on? un joli volume dont toutes les pages étaient blanches. Les libraires ont souvent attrapé leur monde moins innocemment.

On appelle *esprit* aussi certaines aigrettes que les dames attachent à leur coiffure, et certains braves à leurs casques ou à leurs bonnets. N'est-ce pas de là que viendrait cette locution proverbiale : *avoir de l'esprit autour de la tête?* C'est souvent le seul esprit que possèdent ces têtes-là.

CE QUE C'EST QUE DE NOUS.

Réflexion des plus naturelles que nous arrache le récit ou le spectacle d'un malheur qui pourrait nous atteindre.

Que de fois n'avons-nous pas vu le public maltraiter l'idole qu'il encensait encore la veille! Les hommes qui brillent sur une scène quelconque doivent s'attendre à cette ingratitude. Qui l'a plus éprouvée que le financier Necker et que le comédien Baron? l'un et l'autre n'ont-ils pas été forcés à la retraite par les sifflets de ce

juge qui leur avait prodigué tant d'applaudissements? Comme il traitait ainsi l'autre jour un farceur qu'il a long-temps affectionné, *Ce que c'est que de nous!* dit avec un profond soupir un monsieur auprès duquel je me trouvais à un petit théâtre. Je ne sais si ce voisin était un homme d'état ou un homme de coulisses.

Une jeune et jolie demoiselle contemplait un tableau où son arrière-grand'mère figure dans le costume de la reine d'Hongrie. Le bonnet *à papillons*, les rubans couleur de feu, la coiffe noire, les *engageantes*, les *soucis de hanneton*, accompagnent merveilleusement le visage de la bonne vieille, laquelle tient un épagneul sous son bras et un serin sur son doigt. Ma grand'mère n'a jamais été jolie, dit la jeune étourdie; c'est impossible. Elle a été aussi jolie que vous, lui répondis-je; jugez-en d'après cet autre portrait où elle a été peinte en bergère en 1720. C'est aussi là ma grand'mère! *Ce que c'est que de nous!* s'écria la petite fille.

Ce que c'est que de nous! s'écriait aussi Alexandre, c'est du grand que je veux parler, lorsqu'au milieu de ses courtisans et de ses serviteurs, il apprit que Darius, abandonné de tous les siens, et percé de traits par un de ses satrapes, était mort entre les bras d'un soldat macédonien, qui lui avait présenté dans un casque grec un peu d'eau fangeuse. Quelle coupe! quel breuvage! quel échanson pour le roi des rois!

Je considérais l'autre jour avec quelque attention, aux Champs Élysées, une de ces femmes qui ne doivent pas

tous leurs succès à leur vertu. Celle-ci était dans une voiture des plus élégantes : bêtes, gens, tout était équipé à neuf et dans le dernier goût. Une pauvre femme, dont la figure était voilée, et dont les haillons, ajustés avec une apparence de recherche, offraient quelques vestiges d'un ancien luxe, s'approcha de la portière. « Prenez pitié de moi, dit-elle à la belle dame ; j'ai été ce que vous êtes, puissiez-vous ne pas devenir ce que je suis ! J'ai eu, dix ans, hôtel, cuisinier, et six chevaux dans mon écurie. Aujourd'hui je n'ai pas de quoi souper, et, faute de force, je ne puis aller coucher à l'hôpital. Je m'appelle..... ; et, tout en soulevant son voile, elle prononça un nom auquel je la reconnus plus qu'à sa figure. » *Ce que c'est que de nous !* s'écria douloureusement Aspasie, en lui mettant un double louis dans la main.

En *bouquinant* sur les quais, j'ai trouvé un vieux recueil d'*ana* qui a fait partie de la bibliothèque de feu Geoffroy. Ce judicieux critique l'a enrichi de ses notes. Le fameux *ce que c'est que de nous !* s'y retrouve deux fois en marge, l'une au sujet de la fin tragique de Zoïle, que Ptolémée Philadelphe fit mettre en croix pour l'amour du grec, et en réparation des sottises que ce critique avait dites d'Homère ; l'autre au sujet de la mort du calomniateur de Socrate, de la mort d'Anytus qui expira, comme on sait, sous le bâton.

Ce que c'est que de nous ! disait un paysan qui, en allant payer l'impôt, rencontra un âne expirant sous le faix.

Ce que c'est que de nous! disait un journaliste, en rencontrant un sien confrère devenu académicien.

Ce que c'est que de nous! répétait Aman, en montant au supplice; et il dut le répéter plus d'une fois, car l'échelle était longue. L'instrument de la dernière élévation de ce favori n'avait pas moins de cinquante *amma* ou coudées hébraïques, qui, réduites en mesures modernes, à vingt pouces et demi par coudée, donnent, sauf erreur, quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces, hauteur honnête pour une potence.

Ce que c'est que de nous! répétait de son côté Mardochée, en quittant le cilice pour revêtir la pourpre. Peut-être aussi pensait-il à la responsabilité des ministres.

QUESTION D'ORTHOGRAPHE.

A M. ***, PEINTRE ET ÉCRIVAIN EN BATIMENTS.

Monsieur, vous écrivez *quatre* avec un *s*, et vous faites bien pour peu que cela vous fasse plaisir, car cela ne fait de peine à personne. Les génies du siècle ne se gênent pas plus que vous en fait d'orthographe. Le ch[er] de Piis lui-même ne se fait pas scrupule d'ajouter ou de retrancher une lettre quand la mesure de son vers l'exige, quitte à racheter cette licence par une beauté. Il est vrai qu'il est le poëte de la halle, et que vous êtes peintre en lettres et peintre de l'académie, ce qui vous oblige à regarder de plus près.

A ce titre, vous repoussez par l'autorité de son Dictionnaire les critiques dont votre inscription est l'objet. En cela, monsieur, vous avez tort, permettez-moi de vous le dire. Le Dictionnaire ne vous est nullement favorable, et l'exemple dont vous vous prévalez n'est aucunement applicable à votre cas. L'académie certifie bien que *quatre* devant *yeux* prend une *s pour la douceur;* mais devant *yeux* seulement, entendez-vous. Partout ailleurs l'académie écrit quatre sans *s*, même dans cette phrase de Piron : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. »

L'académie est bien positivement contre vous ; ne vous tenez cependant pas pour battu. L'opinion publique a souvent cassé aussi les arrêts de ce tribunal-là.

L'académie n'a-t-elle pas décidé, par exemple, que le substantif masculin *pleurs* ne pouvait pas prendre le singulier? Bossuet, cependant, ce grand évêque, dont la statue est placée dans le local même où l'académie tient ses séances, dit dans l'oraison funèbre d'ANNE DE GONZAGUE : « Là commencera ce *pleur* éternel. Là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. » Voilà donc *pleur* employé au singulier dans une phrase que vous trouvez peut-être assez belle, et où le pluriel ne le remplacerait pas. N'en déplaise à l'académie, l'autorité de Bossuet, mon cher monsieur, en vaut bien une autre. Quel bonheur pour vous s'il avait écrit quatre comme vous l'écrivez !

A défaut de son exemple, il en est un pourtant dont vous pouvez vous autoriser, et je suis fort étonné que

votre mémoire ne vous l'ait pas rappelé. Vous connaissez sans doute, monsieur, l'immortelle chanson, *Malbrouck s'en va-t-en guerre:* comment n'avez-vous pas cité, à l'appui de votre orthographe, celle du couplet suivant, l'un des plus heureux qu'elle contienne?

J' l'ai vu porter en terre,
Mironton ton ton mirontaine,
J' l'ai vu porter en terre
Par *quatres* officiers.

Voilà un exemple concluant, j'espère. L'académie n'est-elle pas répréhensible de n'en avoir pas plus tenu compte que de celui de Bossuet? L'académie ne fait pas la langue; elle en tient registre sous la dictée des hommes de génie. Ce n'est pas à elle à nous faire la loi.

Je suis, etc.

DU MOT JUSTE.

Laissons aux érudits la peine ou le plaisir de nous donner l'étymologie complète de *juste*, dont le radical nous semble être le substantif latin *jus*, qui correspond au mot français *le droit.* Juste répond au mot équitable.

Le juste est en effet l'homme qui dirige toutes ses actions d'après les règles de la justice. Doit-il, il paie à chacun ce qui lui est dû; lui doit-on, il ne reçoit que ce qu'on lui doit. Le juste ne connaît ni la prescription, ni l'usure. Le juste ne se prévaut pas de la loi quand elle lui

attribue un droit que ne lui concède pas sa conscience. Le juste est l'homme qui a le cœur droit. Quand cet homme a l'esprit droit aussi, il est le juste par excellence. Dieu nous le donne pour juge ou pour juré!

La réunion de la rectitude de l'esprit et de la droiture du cœur est fort rare. Elle s'est trouvée dans Salomon et dans Sancho Pança. On ne saurait trop admirer la prudence qui dicta les jugements de ces sages. (*Voyez* dans la Bible le chap. III du IIIe livre des Rois, et le chap. XLV de la IIe partie de Don Quichotte.) Mais on en cherche en vain des exemples dans le règne du roi Louis treizième du nom, qui fut pourtant dès sa naissance surnommé *le juste;* il est vrai qu'il était né sous le signe de la Balance.

Les Athéniens, en proscrivant Aristide, l'appelaient *le juste*. Il est probable que ce n'était pas par flatterie.

Le général Desaix était appelé *sultan juste*, par les Arabes, qui ne l'ont pas proscrit.

Juste, judiciairement parlant, signifie seulement juridique, conforme au droit, lequel droit n'est pas toujours conforme à la justice. C'est dans ce sens que monseigneur le comte Almaviva, juge de Figaro, promet de se venger par un *bon arrêt, bien juste*, de ce fripon, qui a le tort d'être aimé de sa femme. Monseigneur le comte Almaviva n'est pas le dernier juge qui ait rendu de ces arrêts-là.

Juste, appliqué aux opérations de l'esprit, est synonyme d'exact : un raisonnement juste, un calcul juste. Un

esprit juste et un cœur qui ne l'est pas peuvent conduire à la fortune, mais je doute qu'on y arrive jamais avec les qualités inverses. Le substantif de juste, dans ce sens, est justesse. L'esprit qui est doué de cette qualité est juste comme une montre, comme un cadran, comme une balance.

Appliqué aux objets physiques, juste signifie ni trop large ni trop étroit. *Juste comme un gant.* Juste, dans ce sens, et dans le sens précédent, n'a pas de privatif. On ne dit pas un calcul injuste, un gant injuste. Dans le premier cas, on a recours à *inexact*, privatif du synonyme, ou à la périphrase; dans le second, on désigne l'absence de la qualité par l'expression qui en désignerait l'excès. On appelle trop justes des habits qui vous gênent, des souliers qui vous blessent. Pourquoi ne dirait-on pas quelquefois des hommes ce qu'on dit des choses? il y a souvent si peu de différence entre homme et chose. Certain monsieur, que vous connaissez, n'appelle-t-il pas *chose* tout individu qu'il ne lui convient pas d'appeler par son nom? Dis donc, chose; ou, Dites donc, l'homme, sont pour lui deux locutions synonymes. Pourquoi, par induction de ce fait, n'appellerait-on pas trop juste un magistrat qui ne l'est pas assez?

Un étranger est fort excusable d'avoir pris une fois un mot pour un autre, et d'avoir dit d'une chaussure où il était au supplice, Elle est trop *équitable*. Il donnait ainsi, sans trop s'en douter, l'explication de cet axiome : *Summum jus, summa injuria;* être trop juste, c'est être

injuste. L'équité de cette chaussure ressemble à celle de plus d'un juge.

Juste, dans le sens ascétique, se dit par opposition à pécheur. Le juste, dit-on, pèche sept fois par jour. Pour être juste faut-il pécher sept fois ou ne pécher que sept fois? En attendant que les casuistes aient décidé cette question, estimons heureux ceux qui sont en état de grâce.

LES ÉPINGLES.

Pour peu que vous ayez lu l'*Encyclopédie*, mesdames, et qui n'a pas lu l'*Encyclopédie?* vous *qui mettez des épingles partout*, vous savez que ces petites broches de métal, pointues d'un bout et arrondies de l'autre, ne sont pas les produits les plus méprisables de l'industrie humaine; vous savez que, sans compter les mineurs, les forgerons et les autres artisans de la métallurgie, dix-huit ouvriers ont concouru à la confection d'une épingle avant qu'elle passe entre vos jolis doigts.

Que d'obligation n'avez-vous pas à l'inventeur des épingles, dont le nom n'est pourtant pas plus connu que celui de l'inventeur des épées! Concevriez-vous une toilette sans épingles? La coquetterie et la pudeur pourraient-elles se passer d'épingles?

Épingle ne dériverait-il pas du latin *spinula*, petite épine? Je serais fort tenté de le croire. Qui craint

de se piquer, en effet, ne doit pas toucher une femme avec moins de circonspection qu'une rose.

Une dame faisant allusion aux propriétés de l'épingle, en fit graver une sur son cachet, avec cette légende : *Je pique, mais j'attache.*

L'épingle n'a pas toujours été pour les dames l'arme de la rigueur. On sait quel usage en faisait, au temps du roi Jean, dit *le bon*, la dame des *Belles cousines*. C'est en portant une épingle à sa bouche qu'elle indiquait un rendez-vous au petit Jehan de Saintré ; et, dit l'historien véridique des amours de cette princesse et de ce page, elle mettait si souvent l'épingle en jeu, qu'on craignait que cette habitude ne gâtât bientôt les plus belles dents du monde ; il fut même question de la dénoncer pour ce fait, comme coupable d'attentat sur elle-même, à la cour d'amour, qui l'eût probablement acquittée sur la question intentionnelle.

A une époque moins reculée, on a voulu voir dans l'épingle un moyen d'intelligence pour des intérêts moins doux ; c'est même la pièce la plus importante du procès qui fut instruit à cette occasion, non pas à la cour d'amour, mais à la cour royale, procès bâti sur la pointe *d'une épingle*[1].

Les épingles sont la monnaie des enfants. « *Qui veut voir mon petit paradis pour une épingle ?* » disent les petites filles.

[1] Conspiration de l'*épingle noire*.

Les épingles sont aussi pour les enfants les instruments d'un jeu dont il est inutile peut-être de donner ici la théorie, et où les épingles tortues sont d'un grand avantage pour gagner. Aux jeux d'enfants aussi, la fortune favorise donc ce qui va de travers. Savoir bien jouer ce jeu-là, c'est savoir tirer son épingle du jeu.

Cette dernière locution s'est étendue à des intérêts plus graves. Je ne sais quel étourdi, compromis dans une partie où il risquait gros, disait : J'ai tiré *mon épingle du jeu.* Il avait raison; il n'y allait que de sa tête.

Jouer aux épingles et jouer des épingles sont deux choses très différentes, comme on voit. Jouer des épingles, c'est jouer des bagatelles, des riens.

Ce ne sont pourtant pas toujours des riens que des épingles. Vous qui sollicitez les gens en place, vous savez ce que valent les épingles, ou du moins ce qu'elles coûtent.

En style d'intrigue ou de cour, on désigne par ce mot certains bénéfices alloués, par anticipation, à la belle dame, parente du ministre ou de son valet-de-chambre, et dont l'obligeance a déterminé l'assentiment de son excellence. *Épingles*, en ce sens, est synonyme de *pot-de-vin*, *épices*, *pour-boire*. Ces mots signifient absolument la même chose. Ne vous avisez pas néanmoins de les employer indifféremment les unes pour les autres, et de parler d'*épices* à une dame, d'*épingles* à un magistrat, ou de *pour-boire* à un intendant. Un fiacre, peut-être, ne s'offenserait pas qu'on lui proposât un *pot-de-vin* au lieu d'un *pour-boire*. Les petites gens sont si peu susceptibles!

Les épingles sont des instruments belliqueux, même pour les hommes. Un tacticien ne saurait s'en passer. On s'en sert pour indiquer, sur les cartes géographiques, les positions des armées. Plus d'un militaire en crédit n'a fait marcher que des soldats de ce genre, n'a gagné des batailles qu'à coups d'épingles. Les armées de ces Césars-là sont sur des pelotes.

Les épingles s'emploient aussi à fixer sur les choses les étiquettes qui en indiquent la valeur. Si l'épingle venait à manquer, souvent on ne s'y reconnaîtrait plus. Attachez donc bien cette épingle-là.

L'autre jour j'avais vu un individu traverser, tête haute, la foule qui s'ouvrait respectueusement sur son passage : sur sa poitrine rayonnait à la vérité une décoration qui justifiait cette déférence. Une heure après, je vis le même personnage se nommer inutilement au milieu de la même foule. On lui refusait obstinément les mêmes égards: on l'obligeait à se mettre au pas commun. D'où vient cela? de ce que sa décoration s'était perdue en route, et avec elle sa considération qui ne tenait aussi qu'à une épingle.

L'animal que les Latins appelaient *felis* ou *feles*, le chat, *porte*, dit le proverbe, *des épingles au bout de ses manches*. J'ai vu ces manches-là sortir quelquefois d'une soutane.

Une seule piqûre d'épingle n'est bien dangereuse que pour un ballon; il n'en est pas ainsi de ses piqûres multipliées. Je ne sais où j'ai vu qu'un lion avait été tué à coups d'épingle.

JOURNAL D'UN SAUVAGE.

CHAPITRE V.

BOULEVARD DE COBLENTZ.

Nous voilà donc assis au boulevard de Coblentz, qui s'appelait, il y a vingt ans, *boulevard des Italiens.* Cette dénomination lui venait du voisinage de la comédie italienne, sur le théâtre de laquelle on jouait, de temps à autre, des pièces qui pouvaient bien n'être pas françaises, mais qui n'en étaient pas plus italiennes pour cela, ainsi qu'on en peut juger par certains chefs-d'œuvre qui passent encore pour modèles au théâtre de l'Opéra-Comique, héritier, comme on sait, des répertoires de *Favart* et de *Feydeau.*

En 1791 et 1792, le boulevard des Italiens, qui n'avait guère été fréquenté que par les élégants du quartier, devint, je ne sais comment, la promenade favorite des partisans de la cause royale. S'y montrer, c'était faire profession publique d'*aristocratie,* c'était s'enrôler dans l'armée des princes, c'était afficher enfin, de la manière la plus authentique, que l'on épousait les intérêts, comme les opinions, des Français qui affilaient leurs sabres à Coblentz ; de là le nom qui resta définitivement à cette partie des boulevards, moitié ferrée, moitié pavée,

qui se trouve entre les bornes de la rue Taitbout et celles de la rue Grange-Batelière.

Cette facilité d'émigrer sans sortir de la France, sans sortir de la ville, sans sortir de sa paroisse, sans passer le pas de sa porte, multiplia, dans une étonnante proportion, le nombre des émigrants. Les gentilshommes qui ne voulaient pas quitter Paris, et voulaient pourtant faire preuve de courage, ne quittaient pas le boulevard. Les clercs de procureur y abondaient, les courtauds de boutique allaient se donner là des airs de noblesse; j'en sais plus d'un même qui font valoir trois années de promenades pour trois années de campagne, et qui, en considération d'un service si actif, constaté dans les formes, à la vérité, comptent obtenir, avec un peu de protection, mieux encore que la décoration du lis.

Quoi qu'il en soit, et bien que la cause qui avait mis ce boulevard en faveur n'existe plus, l'effet subsiste encore, et l'habitude soutient une mode créée par l'esprit de parti.

Si l'esprit de parti n'expliquait pas tout, on ne saurait concevoir comment à tant d'allées spacieuses, ombragées, ornées de boutiques, de cafés, animées, égayées par des groupes que la variété des goûts et celle des tentations divisent sans cesse, on préfère cet étroit sentier que rétrécissent encore deux doubles rangées de chaises; ce défilé, où l'on ne peut se promener sans marcher sur les pieds des gens qui se reposent, et se reposer sans tendre un croc-en-jambe aux gens qui se promènent. Celui-ci

se plaint de ce qu'on lui écorche les talons; celui-là, de ce qu'on lui écrase les orteils; cet autre coudoie son voisin de droite, en se plaignant de ce que son voisin de gauche l'a coudoyé; une femme se retourne pour savoir ce qu'est devenue la queue de sa robe restée sous la botte d'un provincial qui la suit de trop près; une autre court après la garniture de sa jupe, qu'un hussard emporte après ses éperons à la prussienne; on est brûlé par le soleil, on est suffoqué par la poussière : tels sont en abrégé les plaisirs auxquels s'expose tout imprudent qui s'engage dans cette promenade, où les désœuvrés de Paris semblent ne se donner rendez-vous que pour s'étouffer et s'estropier.

Ces réflexions, que tous les Parisiens ne font pas, étaient à peu près celles que faisait *Akatalepek*. Au milieu de leurs tortures, je vois cependant, disait-il, presque toutes ces personnes se sourire et se saluer; est-ce qu'elles se connaîtraient toutes? Plusieurs personnes sourient, lui dis-je, parcequ'elles viennent d'obtenir une légère excuse en réparation d'un grand mal, et qu'il n'y a pas de douleur physique qui ne soit compensée par une jouissance d'amour-propre; mais les autres, et c'est le grand nombre, sourient au plaisir qu'elles ont de se rencontrer. Les habitués d'une promenade sont entre eux comme les habitués d'une paroisse. A force de se voir, ils pensent se connaître, et se connaissent en effet sous un rapport qui est établi par la conformité de leur goût, par une manière commune d'employer leur temps

ou de le perdre. De là cette bienveillance réciproque, qui se manifeste par des civilités, jusqu'à ce que des renseignements, qui souvent ne sont fournis que par le hasard, apprennent à ces âmes honnêtes, qui se croyaient portées l'une vers l'autre par une irrésistible sympathie, qu'elles ont je ne sais combien de raisons pour se dispenser de s'aimer, et souvent même de s'estimer.

Rien de plus vrai, dit notre Parisien qui ne nous avait pas quittés : J'ai été dupe vingt fois de cette sorte d'attrait ; et pour vous empêcher de faire une pareille école, je veux vous dire l'histoire de tous les passants sur le compte desquels vous m'interrogerez. — Cela peut être curieux, lui dis-je. — Cela doit être plaisant, dit *Akatalepek*.

Moi. Quel est cet homme joufflu, au teint fleuri, qui porte sa tête haute et se sourit probablement à lui-même, puisque ses yeux pleins de satisfaction ne se portent que sur lui ? Ce doit être un homme d'une haute importance, un homme qui remplit de grandes fonctions ou au moins des fonctions honorables ; un conseiller d'état, un pair de France, un marguillier d'honneur.

Le Parisien. Cet homme qui fait l'important, n'est pas un homme important. C'est un commis, qui sort le matin de chez lui, où il n'a rien fait, pour aller à son bureau, où il ne fait rien ; et qui, après avoir fait tout cela, fait un tour de boulevard pour se délasser, pendant que ses camarades font sa besogne et la leur.

Akatalepek. Cet homme qui se repose de la peine qu'on prend pour lui n'est pas unique en son espèce, et son espèce n'est pas particulière à l'Europe. Nous avons chez nous des maris qui se mettent au lit quand leurs femmes accouchent.

Moi. Si cet homme qui se montre sur la porte du café a un bureau, je gage qu'il n'y est pas souvent non plus.

Le Parisien. Ne gagez pas; il y est toujours, mais le café est son bureau; et certes personne n'y tire un meilleur parti du temps : quelque chose qu'il fasse, cet homme s'enrichit; il joue au billard, fait des marchés, parie quand il est forcé de quitter le jeu pour dîner; et ne sort guère qu'après-minuit, pour ses plaisirs, de chez Tortoni, où il est entré, dès neuf heures du matin, pour ses affaires.

Akatalepek. Cet homme au rire ingénu, qui est assis là entre trois personnes qui rient moins haut que lui, mais qui rient avec plus de malice, est-il aussi un homme laborieux?

Le Parisien. C'est un homme qui ne se mêle de rien. S'il rit de tout, ce n'est pas que tout lui paraisse risible; mais c'est que la nature a imprimé sur son visage cette expression de gaieté qui, tout-à-fait indépendante de ce qui se dit ou se passe autour de lui, ressemble à celle que l'artiste donne à la cire ou au marbre. Aussi se trouve-t-elle souvent en opposition avec les objets et les intérêts qu'il traite. Il rit en faisant compliment de con-

doléance à quelqu'un sur la perte de sa place, comme il rirait en le lui faisant sur la perte de sa femme; il rit d'une sottise comme d'un trait d'esprit, d'un désastre comme d'une espièglerie. Cela lui a quelquefois attiré des affaires désagréables. Le gouvernement, qui alors n'était rien moins que risible, scandalisé un jour de ce qu'un homme riait lorsqu'on avait si peu sujet de rire, l'invita à aller rire à quatre-vingts lieues de Paris. Le rieur accueillit cet ordre avec un éclat de rire, et partit en riant pour l'exil, d'où il est revenu en riant, quand la tristesse cessa d'être à l'ordre du jour.

Moi. L'homme pâle et maigre qui passe à côté de lui est d'un caractère tout opposé. Connaissez-vous une figure plus triste, ou une plus triste figure? Son visage en repos ne fait-il pas la grimace d'un homme qui pleure? C'est l'homme sentimental, l'homme mélancolique, l'homme sensible par excellence. Semblable à ces religieux qui ne s'abordaient que pour se dire, *Frère, il faut mourir*, il ne vous parle que pour vous dire, Frère, il faut pleurer. Aussi, son génie fécond a-t-il reproduit, sous toutes les formes, cette tristesse dans laquelle il se délecte; on la retrouve dans ses discours, dans ses comédies, dans ses contes, qui sont presque aussi pathétiques que ses oraisons funèbres. Jamais il ne manque la représentation d'un drame ou un enterrement. Il a toujours en poche quatre mouchoirs, plus ou moins humides. *Young* est sa lecture favorite; il sait par cœur *le comte de Comminges*, et pourrait, au

besoin, remplacer le souffleur quand on joue *l'Abbé de l'Épée.*

Akatalepek. Cet original me divertirait plus, je crois, que votre rieur. Il y a des gens qui n'ont besoin que de pleurer pour me faire rire. Mais qui me dira l'histoire des quatre personnes qui sont assises à côté de nous?

Le Parisien.—Moi. Cet homme d'un certain âge qui a été aimable, est le mari de cette femme qui a été jolie, et s'occupe beaucoup de ce jeune homme, qui ne s'occupe, lui, que de cette jeune personne à laquelle il ne parle pas, et qui, sans parler, sait si bien lui répondre.

Moi. Voilà ce qui s'appelle une phrase ingénieusement tournée.

Akatalepek. Pour moi je n'y comprends rien, et je vois bien que mon jésuite avait raison, quand il me disait qu'on peut savoir tous les mots d'une langue, sans entendre rien de ce qui se dit avec ces mots-là.

Moi. Les jésuites n'ont pas toujours tort. C'est par la connaissance des choses qu'on acquiert l'intelligence des mots. Patience: l'expérience et les femmes vous apprendront ce qui, d'ordinaire, n'est pas enseigné par les jésuites.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée d'un certain monsieur que tout le monde ne connaît pas, et qui connaît tout le monde. Ce n'est ni un administrateur, ni un militaire, ni un magistrat, ni un homme de lettres, et cependant il a un état. Il n'est remarquable ni par sa

bravoure, ni par son savoir, ni par son esprit, et cependant il porte deux rubans à sa boutonnière; il n'a ni fonctions, ni revenus, ni places, ni propriétés, et pourtant il vit à l'aise, et fait même de la dépense, quoiqu'il ne soit pas joueur. Savez-vous quelque chose de nouveau? me dit-il; et, pour m'engager à parler, il nous débite, d'un ton mystérieux, les nouvelles les plus défavorables au gouvernement, se met à blâmer le ministère, à déplorer les malheurs que l'esprit de réaction nous prépare...

Akatalepek ouvrait déjà la bouche pour lui demander le remède à tant de maux; le Parisien se creusait la tête pour le trouver; quant à moi, qui n'aime pas à voir battre le briquet auprès d'un baril de poudre: La chaleur est tombée, dis-je en me levant; si nous poursuivions notre promenade? Mes compagnons furent de cet avis, et nous partîmes sans dédaigner, comme quelques gens de bon ton, de payer nos chaises.

SALUT.

Le sens primitif de ce mot a plus d'étendue que ne lui en donne l'acception commune. Le mot latin *salus*, d'où il dérive, signifie *conservation*. On souhaitait à la personne à qui on disait *salut*, la conservation de sa fortune, de sa santé, de sa réputation (supposé qu'elle fût bonne), et la continuation de son bonheur.

Les Romains ne s'abordaient pas le matin sans se dire *salve* ou *salveto*, ou *salvete*, ou *salvetote : soyez sain* ou *sains, portez-vous bien.* C'est ce que nous appelons se souhaiter, se donner le bonjour : formalité à l'observation de laquelle les clients ne manquaient pas vis-à-vis de leur patron, ni les enfants vis-à-vis de leur père. Né dans une république, cet usage a passé dans les cours. C'est l'origine du lever.

Salut se trouve en tête de toutes les lettres que les Romains s'écrivaient : *Cicéron à Atticus*, *salut; Cicéron empereur à César empereur*, *salut;* car, soit dit en passant, Cicéron aussi fut empereur; mais du temps de César, ce titre n'avait pas la valeur qu'il eut sous Auguste. En saluant leur général empereur, les soldats ne lui déféraient pas l'empire du monde.

Inhérente aux mœurs antiques, cette interpellation bienveillante était incrustée dans le pavé même des maisons romaines; c'était la parole que tout propriétaire adressait à tout individu qui jamais mettrait le pied chez lui. Je l'ai trouvé dans les ruines de Pompéi, ce vœu de l'hospitalité, que du fond de leur tombeau les anciens semblent adresser encore à la postérité : *Salve, hospes; salut à notre hôte,* lisez-vous là sur le seuil de tous les vestibules.

Les gladiateurs voués à la mort pour les plaisirs d'un César croyaient eux-mêmes devoir le saluer de leurs derniers vœux : « *César, ceux qui vont mourir te salluent;* » *te morituri salutant*, s'écriaient-ils en s'entre-

tuant pour le divertir. Il faut avoir grand besoin de flatter pour flatter à l'article de la mort, et flatter son assassin!

Cette expression affectueuse est dégénérée insensiblement en formule si insignifiante, qu'on l'adresse à l'homme dont la conservation vous importe le moins, comme on se dit le serviteur de l'homme qu'on ne tient pas même pour son égal.

Le salut des modernes contient un vœu de plus que celui des anciens; il s'étend aussi à la vie future, et il ne concerne pas moins notre félicité dans l'autre monde que dans celui-ci.

C'est dans ce sens qu'on dit, travailler à son salut, cela est utile au salut, ou à salut, faire son salut.

> Quiconque approchera du but
> Aura beaucoup d'argent et fera son salut.
>
> VOLTAIRE.

C'est pour cela sans doute que les familiers de la sainte inquisition, gens aussi polis que charitables, ne manquaient jamais de saluer et même d'embrasser le prévenu sur lequel ils mettaient la main. Cela ressemble un peu à la politesse qu'adresse le *grand cousin* au *déserteur* partant pour l'exécution: « Adieu, mon cousin; portez-vous bien. »

Comme on n'adressait pas le salut à un supérieur sans prendre une attitude respectueuse, on a donné aussi le nom de salut à la démonstration qui accompagnait le salut; de là saluer pour faire la révérence.

Il y a plus d'une manière de faire la révérence; cet acte de civilité varie suivant les lieux, les sexes et les conditions.

Les Orientaux saluent en découvrant leurs pieds et mettant leurs mains sur la poitrine; les Européens en découvrant leur tête et en s'inclinant; les femmes en se pliant sur elles-mêmes, comme si elles voulaient se rapetisser.

Cette manière de saluer appartenait aussi à l'ancienne magistrature. Un conseiller aux enquêtes devait prendre des leçons du maître qui enseignait le menuet à sa femme, s'il ne voulait pas figurer trop gauchement à la messe rouge. Le talent de faire la révérence ne lui était pas moins utile que la science du droit.

Les dames exceptées, on ne doit guère le salut qu'aux gens qu'on connaît. Il ne s'ensuit pas pourtant qu'on le doive à tous les gens qu'on connaît; il y en a que je me fais l'honneur de ne pas saluer, et qui ne me font jamais tant d'honneur que quand ils ne me saluent pas.

Les Chinois sont très prodigues de saluts; c'est un accessoire inséparable de toutes leurs relations. Un Chinois salue l'homme qu'il va bâtonner et l'homme qui l'a bâtonné. Tout est pour eux une occasion de saluer, et ces occasions se reproduisent si fréquemment, qu'on peut estimer qu'un tiers de leur vie se consomme à s'entre-saluer. Un mandarin âgé de quatre-vingt-dix ans, en a dépensé trente en salutations, pour peu qu'il ait pratiqué la civilité. Il faut excepter, comme de raison,

de cette règle l'empereur de la Chine, que tout le monde salue et qui ne salue personne, prérogative qu'il ne partage qu'avec le pape.

Saluer n'a plus aujourd'hui d'autre sens que faire politesse à un égal, ou rendre honneur à un supérieur.

Le faible salue le fort, le petit salue le grand; mais le salut est aussi souvent une preuve de crainte qu'une marque d'estime.

Les hommes ressemblent généralement à cette vieille qui accordait au diable un aussi beau cierge qu'à saint Michel.

Quand deux bâtiments se rencontrent en mer, la frégate ne manque pas de saluer le vaisseau de ligne, et la corvette de saluer la frégate. Mais le vaisseau est-il démâté, ni la frégate ni la corvette ne le saluent ; il est insulté, il est pillé par les plus petites embarcations : c'est un lion sans dents et sans ongles, dont se jouent les chiens de basse-cour ; c'est Napoléon à Sainte-Hélène.

DES CURÉS.

A L'ABBÉ TOUTATOUS.

Louvain, 1er auguste 1817.

La hiérarchie de l'Église, cher abbé, est encore de nos jours ce qu'elle était du temps de Jésus-Christ; les évêques et les *curés* ne sont-ils pas auprès du pape ce que les apôtres et les disciples étaient auprès du Sauveur?

Le nombre des officiers de la sainte milice s'est accru, à la vérité. Nous comptons plus de douze apôtres et plus de soixante-douze disciples; cela doit être. Le père de famille multiplie le nombre des vignerons en raison de l'accroissement que prend l'étendue de sa vigne et le produit de sa récolte.

De tous les vignerons, frère, ceux pour lesquels je me sens une prédilection toute particulière sont les *curés*. Le Seigneur n'a pas d'ouvriers plus actifs, d'ouvriers qui opèrent *in vineâ* avec plus de persévérance. Ils portent *pondus diei et æstus*[1], le poids du jour et de la chaleur; ils font le vin, d'autres le boivent; et cependant, contents de peu, ils reçoivent sans murmurer le denier du journalier, *denarium diurnum*[2], qui leur suffit à peine

[1] Ev. sec. Matth., cap. xx.

[2] Ibid.

pour se procurer non de la *piterman*, ou du *faro* [1], mais de la petite bière de ménage.

C'est bien là ce qui s'appelle travailler pour l'amour de Dieu.

Le nom de *curé*, dérivé de *cura*, soin, charge, indique parfaitement la nature des fonctions de ces honnêtes ecclésiastiques *chargés* spécialement du *soin* des âmes, *habentes curam animarum*. *Cura* signifie encore *cure*, *guérison*. Dans ce sens, ce mot ne peut-il pas être aussi regardé comme le radical de *curé*? Les *curés* ne sont pas moins les médecins des âmes que leurs curateurs. Dans la basse latinité, on appelait un *curé*, *curatus;* c'était faire un grossier contre-sens; c'était désigner l'homme qui soigne par le mot qui désigne l'homme qu'on soigne. C'est *curator* qu'il faudrait dire. Ce mot-là me semble même préférable à celui de *curio*, qu'on lui préfère, mot emprunté à Romulus, qui s'en servit quelque temps avant qu'il y eût des paroisses.

Dans la Rome de Saint-Pierre, les cardinaux sont les *curés*. Là, il est vrai, les rois sont chanoines. Le roi de France est le premier membre du chapitre de Saint-Jean de Latran.

Les évêques sont placés entre Dieu et les prêtres, les *curés* entre Dieu et les hommes: c'est la place que j'envie. Quels services, en effet, un *curé* ne peut-il pas rendre à l'humanité! Empêcher les uns de sortir de la voie,

[1] Espèces de bières qu'on fabrique à Louvain et à Bruxelles. Elles sont pour un Flamand ce qu'est pour un Anglais le *porter*.

y ramener les autres, contenir les emportés, stimuler les indolents, réconforter les faibles, maintenir ou rétablir la concorde dans les familles, prêcher partout la morale des honnêtes gens qui est celle des bons chrétiens, et la prêcher surtout d'exemple, se garder enfin de tout scandale, tels sont les devoirs d'un *curé*. Mais pour les bien remplir, il ne suffit pas d'être tonsuré, il faut être bon moraliste autant que bon théologien; et, dans ce ministère, la connaissance de l'homme n'est pas moins nécessaire que la science de Dieu.

Je n'entrerai pas dans le détail des fonctions sacerdotales. Que vous apprendre sur cet article? Je vous engagerai seulement à ne pas trop prolonger les cérémonies. Rien ne refroidit la dévotion comme l'ennui. La voix du *curé* qui ne se garde pas de cet excès, n'est bientôt plus que la voix qui crie dans le désert, *vox clamantis in deserto*. Rappelez-vous l'histoire de ce prédicateur qui faisait des sermons en trente-six points: on bâillait à ses prônes comme à l'académie les jours de réception; petit à petit l'auditoire défilait; et le bedeau finissait par remettre à *M. le curé* les clefs de l'église, en le priant de vouloir bien fermer les portes lui-même quand il n'aurait plus rien à dire.

Puisque nous voilà sur l'article de la prédication, permettez-moi de vous donner quelques conseils à ce sujet. Ce n'est pas la partie la moins importante des fonctions curiales, et c'est peut-être celle dans laquelle le plus grand nombre des *curés* réussit le moins. *Os pru-*

dentis quæritur in ecclesiâ, les bons prédicateurs sont rares, dit *l'Ecclésiastique* (ch. xxi, v. 20). Voici pourquoi. Les uns parlent avec trop de prétention, les autres avec trop de négligence; celui-ci, prenant la recherche pour l'élégance, l'esprit académique pour la simplicité apostolique, l'emphase pour le sublime, se fait inintelligible, et croit ressembler à Fléchier et à Bossuet; celui-là, par un excès contraire, transportant dans la chaire sacrée le style et les locutions des carrefours, rend la morale évangélique ridicule, et se place, par ses facéties, au-dessous du petit père André. Ce prédicateur fait plus rire que le premier; mais convient-il à un *curé* de prêcher pour rire?

Quand un *curé* parle à la multitude, sans s'élever ou s'abaisser trop, il doit se mettre à la portée de la majeure partie des intelligences. Voulez-vous qu'on vous applique ces paroles du Psalmiste, « *Declaratio sermonum tuorum illuminat et intellectum dat parvulis*, Vos prônes sont pleins de clarté, et les enfants mêmes vous comprennent (ps. cxviii, v. 130), » ayez le sens commun; en pareil cas, c'est du génie. Pour vivifier les âmes, il faut en user avec la foule comme le prophète avec le fils de la Sunamite. C'est en se rapetissant, c'est en réduisant sa taille à celle de cet enfant, qu'Élisée parvint à le ranimer. Imitez aussi le prophète dans sa patience : ainsi que lui, revenez plusieurs fois à la charge pour opérer le miracle. Enfin gardez-vous d'employer la violence, comme le font de saints personnages que le zèle dévore, *quos*

zelus comedit. Élisée avait d'abord voulu essayer du bâton pour ressusciter l'enfant, *posuerat baculum super faciem pueri* [1]; mais cela ne lui a pas réussi. Il est des miracles qu'on n'opère pas avec le bâton. Les consciences ne se gouvernent pas comme un soldat allemand.

Il avait donc grand tort ce *curé* qui, se plaignant au prône de ce qu'on lui avait volé ses pommes, menaçait ses paroissiens de la damnation éternelle. Il est vrai que, touché de l'effet que produisait sur eux une pareille menace, il chercha à les rassurer, en leur rappelant les mérites de Notre-Seigneur, qui a racheté tous les hommes au prix de son sang. *Mais*, ajoutait-il en songeant de nouveau à ce qui lui tenait à cœur, *à quoi diable pensait-il de mourir pour de la canaille comme vous?*

La charité, frère, la charité! Sans elle, dit saint Paul, nous ne sommes rien, *nihil sumus;* sans elle, un prédicateur n'est qu'une cloche qui sonne, *æs sonans*, une cymbale qui retentit, *cymbalum tiniens.* Ce qui explique pourquoi la plupart de ces gens-là sont ennuyeux comme les cloches.

Quant à ce qui concerne le culte, gardez-vous, frère, de mêler le ridicule au grave, la superstition à la religion, et les farces aux choses sacrées. C'est ainsi, je le sais, que de nos jours quelques charlatans pensent réveiller la dévotion; c'est ainsi qu'ils excitent le mépris, et qu'ils compromettent la dignité de l'Église.

[1] *Regum* lib. IV, v. 30.

A deux pas d'ici, deux *curés*[1], dans certaines circonstances, croient devoir jouer, à l'autel même, une comédie où l'un représente la sainte-Vierge, et l'autre un berger, et cela au profit de leurs paroisses. Si jamais Dieu vous appelle à la tête de l'une de ces paroisses, gardez-vous, frère, de perpétuer un pareil scandale. Le *curé* le mieux rasé ne saurait faire illusion dans un rôle de vierge; et c'est profaner le lieu saint que d'en faire le théâtre d'une pasquinade. Y figurer comme acteur, c'est avilir le caractère sacerdotal. Cela eût été concevable au onzième siècle tout au plus, lorsque les ânes avaient aussi leur messe, où les *hi-an* remplaçaient les *alleluia*, et à laquelle, dit la chronique, un baudet superbe et vigoureux, *asinus et pulcher fortissimus*, assistait en surplis et en chape. Souvenons-nous-en, frère, un *curé* ressemble encore moins à la Vierge qu'un âne à un *curé*, et il n'est guère plus décent de faire de l'église un théâtre qu'une écurie.

Si la comédie n'est pas du nombre des plaisirs que les prêtres doivent donner au public, il est toutefois de ceux qu'ils doivent permettre. La morale de théâtre, qu'il ne faut pas confondre avec les mœurs du théâtre, souvent meilleures pourtant que celles de nos séminaires, la morale de théâtre, excellente d'ordinaire, est exprimée en style sublime; avantage qui manque quelquefois à nos sermons, même à ceux de M. l'archiprêtre

[1] Les curés de Halle et de Laken.

de Namur. Laissez donc vos ouailles aller en sûreté de conscience au spectacle se former le cœur et l'esprit; laissez-les jouir de tous les plaisirs honnêtes. Laissez-les aussi danser tout à l'aise. La danse, contre laquelle quelques pasteurs s'élèvent encore, est le plus innocent comme le plus ancien des plaisirs. Il n'est pas bien prouvé qu'on ait dansé aux noces de Cana, mais il est sûr qu'on s'y est enivré [1]; et cela peut-être parcequ'on n'y a pas dansé. Faites danser pour qu'on ne s'enivre pas, et aussi pour qu'on n'aille pas se promener. Les cabarets et les bois me semblent plus dangereux pour les mœurs que la salle de bal où nos paroissiens sont sous la surveillance les uns des autres. Autorisons ce qui est innocent, pour prévenir ce qui ne l'est pas; et ne nous exposons pas à trouver les bornes de notre pouvoir, en dépassant celles du bon sens. *Gouvernez avec prudence et non avec violence le troupeau que Dieu vous confie*, dit saint Pierre. *Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte.* (Ep. I, cap. v, v. 2.)

A cela, le même apôtre ajoute : Ne faites pas votre métier dans le but d'un gain honteux, *turpi lucri gratiâ*, mais volontairement, *sed voluntariè*. J'aurais voulu qu'il eût dit *gratis*, et tel est le sens dans lequel ce mot devrait être pris par tout pasteur payé par l'état.

M'opposerez-vous l'opinion de saint Paul. « Ceux qui opèrent dans la sacristie, *qui in sacrario operantur*, doi-

[1] *Cum inebriati fuerint*, dit saint Jean, ch. II, v. 10.

vent vivre de la sacristie, *de sacrario edunt;* et ceux qui prêchent l'Évangile doivent vivre *de Evangelio*, de l'Évangile: rien de plus juste. C'est en conséquence de ce principe que le prédicateur en vogue ne se fait pas scrupule de recevoir mille écus pour prêcher un *carême* qu'il a payé dix écus à un cuistre; d'ailleurs les prédicateurs ne sont pas payés par l'état. Mais je tiens qu'un prêtre payé par l'état devrait faire gratuitement tout ce qui est de son ministère, comme un médecin, avec lequel une grande maison est abonnée, traite tous les gens de cette maison sans rien exiger d'eux en particulier.

Tout *curé* devrait baptiser, marier et enterrer gratis. Je n'ai jamais songé sans honte au trafic des choses sacrées. Les erreurs les plus graves résultent de ces spéculations impies. L'ignorant est facilement porté à croire que tout ce qu'on lui vend ne vaut que ce que ça lui coûte, et qu'en payant un écu pour faire baptiser son enfant, il a acheté le paradis pour un écu. Et la messe qui se dit pour quinze sous! cela ne vous scandalise-t-il pas? Mettre un pareil miracle à prix, n'est-ce pas vendre Dieu? n'est-ce pas participer au crime de Judas? L'argent, me direz-vous, représente ici la valeur du pain et du vin. Avant le miracle, c'est un peu cher; après, n'est-ce pas trop bon marché?

Qu'il serait glorieux pour vous, frère, si jamais vous devenez *curé*, de donner à l'Église l'exemple du désintéressement le plus absolu, et de ramener les temps des apôtres. Gardez-vous surtout de réclamer le rétablisse-

ment de la dîme, institution empruntée par Moïse à Melchisedech[1], qui encore ne prélevait la dîme que sur le butin; institution empruntée à la Synagogue et par laquelle l'Église assimilait ses *curés* à des fermiers qui soignent les brebis pour les tondre. La présence de ces pasteurs-là ne réjouit guère le troupeau. Soyons francs, cher abbé, la dîme ne doit pas être moins odieuse au peuple que les droits féodaux. C'est aussi une exaction fondée sur une usurpation. C'est un tribut établi par les prêtres sur la crédulité, comme les droits seigneuriaux sur la faiblesse, par les conquérants. Tout cela n'est plus dans l'esprit du siècle.

Quand je veux que les *curés* renoncent à tout casuel, c'est, bien entendu, parcequ'ils seront maintenus par le gouvernement dans un état également éloigné de l'opulence et de l'indigence, comme cela convient à tout professeur public de morale. Cela posé, frère, il est impossible de ne pas trouver le bonheur dans l'état de *curé* et de n'y pas faire celui des autres. Un bon *curé* est véritablement l'homme heureux, le *beatus vir* du Psalmiste; c'est un bon vivant, *jucundus homo;* qui compatit aux faiblesses des hommes, *qui miseretur;* leur prête de l'argent au lieu de leur en extorquer, *et commodat;* et ne dit rien dans ses sermons qui blesse le jugement, *et disponet sermones suos in judicio.* Ps. III, v. 5. Tel était Rabelais, *curé de Meudon.*

[1] *Genèse*, ch. XIV.

Tel est le curé de l'Ile Adam, tel est le curé de Saint-Leu, tel est le curé d'un village qui se trouve entre Malines et Louvain. Vrai sage, il cultive sa paroisse et son jardin, soigne ses ouailles et ses roses, et réunit le bonheur du Vieillard de Virgile à celui du Ministre de Wakefield : aussi a-t-il trouvé le paradis sur terre en attendant mieux. C'est ce que je vous souhaite, frère, *per omnia secula seculorum. Amen.*

J.-F. Bonifoux.

APPLAUDIR, APPLAUDISSEMENTS.

Applaudir, témoigner son plaisir, sa joie, son admiration en battant des mains.

Ce mot, dérivé du latin *plaudere*, est, comme son radical, une onomatopée, un mot où l'on retrouve l'imitation du bruit dont il est le nom. Formez vos mains en voûte, frappez-les l'une contre l'autre avec une certaine force, et vous en obtiendrez un son assez semblable à celui du monosyllabe *plau*, qui se trouve dans le *plaudere* des Latins, et dans l'*applaudissement* des Français : voilà ce que c'est qu'applaudir.

Tenant au contraire vos mains étendues, frappez-vous de l'extrémité de l'une dans la paume de l'autre, et vous produisez un son éclatant; c'est ce qu'on appelle *claquer :* autre onomatopée, dont le monosyllabe *cla* est le ra-

dical, et qui n'a pas d'analogue en latin; ce qui prouve qu'il n'y a pas de riche auquel il ne manque quelque chose.

Si les Romains, en fait de claques, ne possédaient pas le mot, du moins connaissaient-ils la chose. Aucun peuple n'a porté aussi loin qu'eux l'industrie des applaudissements. Ils les divisaient en trois classes, si l'on en croit Suétone [1] : les *bombi*, dont le bruit imitait le bourdonnement des abeilles; les *imbrices*, qui retentissaient comme la pluie tombant sur les tuiles; et les *testæ*, dont le son éclatait comme celui d'une cruche qui se casse.

Les *bombi* répondent-ils à nos applaudissements graves? les *imbrices* et les *testæ*, applaudissements plus sonores, étaient-ils autre chose que des claques? C'est ce que nous laissons à décider aux érudits, en reconnaissant seulement que chez nous autres modernes aussi les applaudissements ressemblent quelquefois à un bruit produit par des cruches.

Les comiques romains ne se faisaient pas scrupule de solliciter les applaudissements du public. Plaute et Térence observent rigoureusement cette coutume à la fin de leurs pièces. Nos auteurs de vaudevilles sont les seuls qui l'aient conservée : mais ce que les autres réclamaient à titre de dette, ils le demandent à titre de charité; et c'est faire preuve de discernement. Cet usage semble avoir été ignoré des Grecs.

[1] Dans la *Vie de Néron*.

Les comédiens romains étaient fort avides d'applaudissements; c'est, au fait, le premier salaire de l'acteur. Aussi Néron n'en fut-il pas moins ambitieux qu'Ésopus n'en était friand. Mais ce que celui-ci obtenait, Néron l'arrachait. Si l'on en croit l'histoire, le tribun Burrhus, *qui formait son cœur*, et le philosophe Sénèque, *qui formait son esprit*, se sont mêlés plus d'une fois aux soldats qui,

De moments en moments,
Ont arraché pour lui des applaudissements.
RACINE.

La soif des applaudissements n'a jamais été plus insatiable qu'à l'époque où nous sommes; jamais non plus elle n'a été si industrieuse : que de soins, que de peines ne prend-on pas ailleurs même qu'au théâtre pour faire manifester ainsi par les autres ce que l'on pense de soi-même! On n'y emploie pas seulement quelques soldats, mais une armée tout entière.

Applaudir, par extension, se dit pour approuver:

Le gros Bonneau d'un gros rire applaudit
A son bon roi qui montre de l'esprit.
VOLTAIRE.

Plaudere avait aussi cette signification chez les Latins:

...... *Populus me sibilat : at mihi plaudo*
Ipsi domi, simul ac nummos contemplor in arca.
HOR., lib. V, sat. I.

La canaille me siffle, et moi je m'applaudis,
Dès que je puis loin d'elle, au fond de ma retraite,
Contempler mes écus rangés dans ma cassette.

Phocion, étonné un jour de s'entendre applaudir par les Athéniens, qui, d'ordinaire, ne lui accordaient pas cette faveur, « Ne m'est-il pas échappé quelque sottise? » dit-il à ses amis.

Il ne faut pas conclure, de ce que nous avons dit, que *claquer* soit toujours synonyme d'*applaudir*. On n'estime pas tout ce qu'on claque.

ACTEUR.

Acteur, dans le sens général, personnage en action; *acteur*, dans le sens relatif, homme qui joue dans une pièce de théâtre. Cette dénomination s'applique également à l'homme qui joue la tragédie et à celui qui joue la comédie; à l'homme qui déclame et à celui qui chante.

La nature n'est pas moins avare de grands *acteurs* que de grands poëtes. On n'est pas grand *acteur* sans réunir au plus haut degré les qualités les plus rares du cœur et de l'esprit, sans posséder la sensibilité la plus profonde et l'intelligence la plus étendue. Pour exprimer par le geste et par la voix les passions humaines, il faut, ce me semble, autant de génie que pour les exprimer par le discours. L'art de l'*acteur* est aussi ancien que l'art dramatique. Les premiers drames furent composés par les

RÉVOLUTION DRAMATIQUE.

La révolution littéraire prêchée par l'auteur du *Genie du christianisme*, et consolidée par ses *Martyrs*, est définitivement consommée. De l'épopée elle s'est étendue au drame, et de la chaire au théâtre. L'on n'y veut plus que des sujets tirés de la Bible ou de la Légende : là aussi, hors de l'église point de salut.

Tout bien considéré, on a raison d'avoir tourné à salut une si damnable invention. Que dis-je? grâce à cette révolution, voilà le théâtre rendu à sa destination première, qui fut toute pieuse, comme on sait. Pour peu qu'on sache en tirer parti, la tragédie tiendra lieu de sermon; les ignorants y feront un cours de théologie, sans être obligés de suivre la faculté, et les petits garçons n'auront pas besoin d'aller à l'école pour apprendre leur catéchisme.

Et qu'on ne me dise pas que c'est profaner les choses sacrées. Je dis, moi, que c'est sanctifier les choses profanes. Quel avantage pour la société! Que nous apprenaient, en effet, les prétendus chefs-d'œuvre de cet ampoulé de Corneille, de cet efféminé de Racine, de ce damné de Voltaire? A aimer la patrie, la gloire et les dames. Cela peut-il se comparer à la doctrine dont sont imbues des tragédies nouvelles, tragédies toutes saintes, tragédies conçues et écrites pour l'amour de Dieu? Pé-

Chez les peuples modernes, on retrouve les mêmes contradictions. En Angleterre, les *acteurs* ont été traités de tout temps comme ils l'étaient en Grèce. En France, ils ont été traités long-temps comme ils l'étaient à Rome. En Angleterre les grands de la nation se firent un honneur de suivre le convoi funèbre de mistriss Oldefield et de Garrick. En France, la sépulture fut refusée à mademoiselle Lecouvreur; et Molière lui-même fut exilé plus de cent ans dans le coin le plus obscur d'un cimetière. A quoi attribuer l'établissement de ce préjugé en France, où l'art dramatique, créé par les confrères de la Passion, semble lié à la religion? ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'il s'est fortifié à mesure que le théâtre s'est épuré.

Les plus grands *acteurs* de l'antiquité sont Polus et Théodore, chez les Grecs, et, chez les Romains, Ésopus et Roscius.

L'expression de Théodore était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage qu'il représentait.

Polus aussi avait atteint la perfection de l'art : il réunissait les qualités morales aux avantages physiques, et l'organe le plus parfait à l'intelligence la plus étendue, au sentiment le plus juste et le plus profond. Chargé du rôle d'Électre dans la tragédie de Sophocle, il imagina de substituer à l'urne qui semblait contenir les cendres d'Oreste, celle qui renfermait les cendres de son propre fils. Les accents que ces tristes restes lui arrachèrent furent aussi vrais que la douleur qu'ils avaient réveillée.

Ce n'était plus une imitation de la nature, c'était la nature même.

Le Romain Ésopus fut doué de la même faculté. Il s'identifiait tellement avec son personnage, que, jouant le rôle d'Atrée, il assomma d'un coup de son sceptre un malheureux qui s'offrit étourdiment à lui et qu'il prit pour Thyeste. Ésopus était aimé tendrement de Cicéron, dont il provoqua le rappel par le talent avec lequel il fit application à l'exil de ce grand homme d'un passage du *Télamon proscrit*.

Cicéron disait d'Ésopus « qu'il n'avait pas moins bien joué son rôle dans la république que sur le théâtre. »

Ésopus ne jouait que la tragédie; Roscius, au contraire, ne jouait que la comédie, et il y excella. Cicéron, qui aimait beaucoup aussi cet *acteur*, disait de Roscius « qu'il lui plaisait tant sur le théâtre qu'il n'aurait jamais « dû en descendre, et qu'il avait tant de vertus et de « probité qu'il n'aurait jamais dû y monter. »

Plusieurs *acteurs* ont brillé sur la scène française. Le plus ancien est Baron, l'*acteur* de Corneille et de Racine. Il était digne de leur servir d'interprète. Racine, qui croyait ne pas pouvoir donner des instructions assez détaillées aux *acteurs* qui jouaient dans ses pièces, disait à Baron : « Quant à vous, je vous livre à vous-même : « votre cœur vous en dira plus que mes leçons ne pour- « raient vous en apprendre. »

Baron avait de son art l'idée la plus élevée. « J'ai lu, « disait-il, toutes les histoires anciennes et modernes; j'y

« vois que la nature a été prodigue d'excellents hommes « dans tous les genres. Elle semble n'avoir été avare que « de grands comédiens. Il n'y a jamais eu que Roscius et « moi. »

Baron, ainsi qu'on en peut juger par ce qui précède, n'avait pas tout lu. Quoi qu'il en soit, l'exagération de ses opinions a pu contribuer au perfectionnement de son talent.

« Un comédien, disait-il, doit être élevé sur les genoux « des reines. »

Ce n'était pas seulement sur le théâtre qu'il se croyait prince; cette illusion ne le quittait pas même dans la haute société. Il affectait d'y traiter d'égal à égal avec les plus grands personnages. « Vos gens ont battu les « miens, » répétait-il au marquis de Biron, qui, impatienté enfin du parallèle, lui répondit : « Eh! mon pauvre Ba- « ron, pourquoi as-tu des gens? »

Admis à la partie d'un prince, « Va-tout à mons de « Conti, » dit-il en poussant son argent. « Tope à Britan- « nicus, » répondit gaiement le prince. Cette leçon, qui rétablissait l'égalité entre les joueurs et qui partait de plus haut que l'autre, valait bien mieux.

Après Baron est venu Le Kain, qui fut pour Voltaire ce que celui-ci avait été pour Corneille et Racine. « Baron, « disait Voltaire, était plein de noblesse, de grâce et de « finesse; Beaubourg était un énergumène; Dufresne « n'avait qu'une belle voix et un beau visage; Le Kain « seul a été véritablement tragique. »

La mort de Le Kain livra la scène à Larive, *acteur* plus remarquable par ses avantages physiques que par le caractère de son talent, *acteur* plus brillant que profond. Au malheur de succéder à Le Kain, Larive a joint celui d'avoir précédé Talma. Sa réputation est étouffée entre les leurs.

Un seul trait suffit pour peindre Talma. La réunion des qualités et des talents que Rome estimait et admirait dans Ésopus et dans Roscius, Paris la retrouvait dans ce *grand acteur.*

DU MÉLODRAME[1].

Martin, *de Picpus, professeur, à* Dupont, *de Pantin, professeur, salut.* Cette formule, mon cher confrère, ne doit vous surprendre ni vous déplaire; c'est celle qui était en usage entre gens qui parlaient latin avant nous, et mieux que nous; celle dont Cicéron se servait en écrivant à César. De la république romaine, j'aimerais à la voir passer dans la république des lettres. Il n'en est pas, à mon gré, de plus convenable entre doctes. Cela posé, salut encore, et parlons d'autre chose.

[1] Cet article se rattache aux questions traitées dans celui qui a pour titre *De Shakespeare et du Mélodrame.* Voyez tome II du *Porte-feuille*, page 279.

Vous faites donc à *Pantin* le même métier que moi à *Picpus?* Je vous en félicite. Vous êtes là en bon air : sur les bords du canal de l'Ourcq, près des riantes cultures des prés Saint-Gervais, au pied des bois fleuris de Romainville. Comment la jouissance de tant d'objets délicieux n'influe-t-elle pas davantage sur vos dispositions morales ? Le bien-être, ce me semble, prépare l'homme à l'indulgence. Pourquoi m'offrez-vous un exemple du contraire ? Pourquoi cette inflexible sévérité de principes, que vous soutenez, il est vrai, avec une urbanité peu commune ?

C'est un mérite rare en tout temps, et surtout aujourd'hui, que la politesse dans une discussion même littéraire. Mais un mérite non moins recommandable, et que vous ne possédez pas aussi éminemment, c'est celui d'y apporter la bonne foi la plus scrupuleuse ; de ne pas dénaturer la question pour combattre votre adversaire avec plus d'avantage. Les ruses qu'on admire dans un capitaine, on les blâme dans un *controversiste*. C'est par elles qu'Annibal et le père Escobar sont devenus célèbres. Mais si vous aviez à choisir entre ces deux célébrités, tant soit peu différentes, préféreriez-vous, en conscience, celle du jésuite à celle du Carthaginois ? Rétablissons donc la guerre sur mon terrain, et ne cherchez plus à m'attirer sur le vôtre. Ne changez point ma proposition en m'accusant de désirer la propagation du *mélodrame* auquel vous donnez si vertement la chasse, de concert avec cet autre correspondant de l'*Ermite*, qui

l'aime moins que la parade, ce qui est d'un homme de sens.

Le *monstre* existe, mon cher confrère; j'ai tâché d'expliquer les mystères de sa génération. Les causes qui l'ont produit me paraissant devoir le conserver, j'ai cherché si l'on ne pouvait pas tirer quelque profit de l'existence qu'on ne pouvait lui ôter. Ce n'est là, ce me semble, que vouloir rendre supportable ce qu'on ne peut pas empêcher; ce n'est pas favoriser la propagation du *monstre*, que je crois indépendante de notre volonté, mais indiquer la manière de le rendre utile; soin qui ne me semble pas indigne d'un bon esprit tel que le vôtre ou le mien.

Au reste, pour ne plus laisser d'incertitude sur mon *orthodoxie littéraire*, et ne pas encourir l'anathème de la part de l'*Ermite* auquel vous me dénoncez, je vais commencer par poser quelques questions, résumé de votre article, que je ferai suivre de réponses, résumé du mien; et, ma profession de foi ainsi faite, nous reprendrons la discussion.

DIALOGUE.

VOUS. — J'aime mieux la *parade* que le *mélodrame*.

MOI. — Et moi aussi.

VOUS. — Ce n'est pas un genre que le *mélodrame!*

MOI. — C'est le résultat de la confusion de tous les genres.

VOUS. — Si le *mélodrame* n'existait pas, serait-il à désirer qu'on l'inventât?

Moi. — Non. Mais au milieu d'un peuple toujours avide de sensations nouvelles, et à une époque si féconde en esprits bizarres, il était difficile qu'il ne fût pas inventé.

Vous. — Vous pensez donc que ce serait rendre service au goût que de le détruire?

Moi. — Il faudrait d'abord que cela fût possible.

Vous. — L'*Ermite* va prêcher une croisade contre le *monstre*. Unissez-vous à lui, à moi, à tous les gens de goût, et nous en viendrons à bout.

Moi. — Vous n'en viendrez pas à bout, parceque, fût-il attaqué par tous les partisans du bon goût, il sera défendu par tous les partisans du mauvais, et que, dans la bataille, nous serons un contre mille.

Vous. — Que faut-il donc faire?

Moi. — Ce qu'on fait avec les barbares : confiner le *mélodrame* dans le pays qu'il a envahi, et le civiliser si l'on peut.

Vous (*en levant les épaules*). — Si l'on peut, c'est bien dit!

Moi (*avec un petit mouvement de tête*). — Quelque soin qu'on y apporte, je sais bien qu'il y aura toujours entre un ouvrage de ce genre et un ouvrage de bon goût, la différence qu'il y a entre la politesse de Moustapha et celle d'un chevalier français; mais enfin, puisqu'il faut vivre avec Moustapha, c'est beaucoup qu'il cesse d'être barbare.

Il est fâcheux, mon cher confrère, que le soldat se

porte avec tant d'empressement et d'opiniâtreté dans ces cabarets où il s'enivre de mauvaises liqueurs; mais puisqu'on ne peut le corriger de ce penchant, faisons en sorte, du moins, que ce qu'il boit ne lui soit pas nuisible; bien plus, faisons en sorte que cela lui soit utile. Un verre d'eau-de-vie de qualité médiocre a souvent produit de bons effets au moment de l'assaut ou de la bataille.

C'est dans un intérêt semblable que je propose de prendre dans notre histoire les sujets des pièces à donner au peuple. Vous vous fondez, vous, sur ce qu'un sujet national a été ridiculement traité aux boulevards, pour avancer que tous les sujets nationaux y seront traités ridiculement. Mais cela n'est pas plus juste que de conclure de ce qu'un auteur a donné aux Français une bonne comédie, que l'on ne donnera que de bonnes comédies aux Français. Les lois de la saine logique ne permettent pas de conclure ainsi du particulier au général.

Des fautes grossières nous choquent dans le *mélodrame :* mais sont-elles particulières à ce genre? Hélas! non. L'emphase ridicule du style, l'exagération des sentiments, l'invraisemblance des situations, la violation des mœurs, sont des défauts communs à tous les ouvrages dramatiques : il peut y avoir des *mélodrames* bien écrits, comme il y a des *tragédies* mal écrites; il peut y avoir des situations touchantes et naturelles dans un *mélodrame*, comme il y en a de ridicules et d'invraisemblables dans des *tragédies*.

Quant à l'inexactitude dans les costumes et les décorations, n'est-ce donc qu'aux boulevards que vous l'avez remarquée? Moi, qui vais quelquefois au *Théâtre-Français*, quand j'ai des billets d'auteur, je puis vous certifier qu'on n'y est pas plus scrupuleux qu'ailleurs sur cet article. J'y étais la dernière fois qu'on a joué *les Plaideurs*. Au milieu de la décoration s'élève un marronnier vert et fleuri comme ceux des Tuileries au mois de mai. L'action se passe pourtant en plein hiver. Si vous ne m'en croyez pas, croyez-en maître *l'Intimé* qui, comme huissier, en doit être cru sur parole. Il en précise ainsi la date dans son exploit :

Sixième janvier.
Pour avoir faussement dit qu'il falloit lier, etc.

Cette invraisemblance qui subsiste depuis que la décoration est faite [1] et durera autant qu'elle [2], car ce théâtre-là tient à ses vieux meubles, n'a pourtant jamais choqué le parterre, qui n'a pas toujours raison, même quand il ne siffle pas.

Autre fait : Quelque temps auparavant, le jour de *la mort d'Annibal* [3], de quelle manière croyez-vous qu'étaient équipées les troupes du roi de Bithynie? devinez. A la grecque? Non. A la turque? Non. A la romaine? Non. A la prussienne? Non : à la chinoise,

[1] Elle a été faite en 1791.

[2] Elle sert encore en cette année 1827.

[3] Tragédie en trois actes, jouée une seule fois vers 1808.

car vous ne vous en douteriez jamais. Oui, les soldats de Prusias étaient vêtus en *tigres de guerre*[1]; les caporaux, sous-lieutenants, lieutenants et capitaines, en mandarins bleus, verts, rouges ou jaunes, suivant l'importance de leurs grades; pas un héros romain, bithynien ou carthaginois qui ne soit entré escorté d'un groupe de *magots*, ce qui fit croire à de bonnes gens, qui connaissent plus *Panurge* que *Nicomède*, que la scène se passait dans *l'Ile des Lanternes*. N'allez pas penser pourtant que ce soit pour cela que la pièce est tombée. J'ai entendu, en sortant, des connaisseurs louer la beauté et la vérité des costumes, qui, à la fraîcheur près, peuvent bien mériter cet éloge quand on les emploie pour *l'Orphelin de la Chine*.

C'est contre de telles inconvenances, en tel lieu, qu'il faudrait se fâcher, mon cher confrère. Sans conséquence aux petits théâtres, aux grands elles sont sans excuses.

Mais revenons *à nos* ou plutôt *à notre mouton*. Quand votre opinion prévaudrait contre la mienne, le *mélodrame* n'en survivrait pas moins; mais il s'alimenterait exclusivement de sujets tirés de la *Bibliothèque bleue*, du *Cabinet des Fées*, ou, qui pis est, des romans nouveaux. Que gagneriez-vous, dites-le-moi, à le réduire à cette nourriture? Des traits de notre histoire, modifiés dans les proportions commandées par les convenances dra-

[1] C'est ainsi que l'on nomme, d'après leur costume, certains soldats chinois. (Voyez le *Voyage de Macartney*.)

matiques, seraient-ils donc plus propres à détériorer l'esprit du peuple que *la Barbe-Bleue*, *le Chat-Botté*, *la Belle au bois dormant*, *Riquet à la Houppe*, ou *le Petit-Poucet?* J'ai quelque prédilection pour ce héros nain. J'admire, avec le peuple, les ruses par lesquelles il se tire d'entre les dents de l'ogre; mais doutez-vous que le peuple n'admirât avec moi les hauts faits de nos preux? de notre Duguesclin, par exemple, quand, une jambe cassée, il s'adosse contre un mur, et seul fait face à cinq Anglais? C'est mon héros que ce brave homme; il deviendrait bien vite celui du peuple qu'il a si constamment respecté et si vaillamment défendu. Le verrait-il, sans admiration, aliénant son patrimoine pour racheter les prisonniers français, lui seul excepté? et l'ennemi apportant sur son cercueil les clefs d'une place qui se rend à l'ombre d'un grand homme, serait-il accueilli sans enthousiasme? La loyauté de Dunois, l'intrépidité de Clisson, la générosité de Bayard, les remords du connétable de Bourbon, n'exciteraient pas moins l'intérêt et l'admiration du peuple, qui ne connaît les noms célèbres de notre histoire que parceque les héritiers des hommes qui les ont illustrés se font appeler quelquefois par les *aboyeurs*, à la porte de nos spectacles.

Vous convenez avec peine du mérite de Shakespeare, comme historien : est-ce parcequ'il est peu fidèle? Je ne l'ai pas nié. Mais, encore une fois, ses infidélités tournent à l'avantage de sa nation, et, dans l'intérêt que je

discute, ce n'est pas un tort. Plût à Dieu que nos *mélodramatiques* le prissent pour modèle et fussent en état de l'imiter. Auprès de Racine, de Corneille, de Voltaire, pour lesquels j'ai quelque goût, ainsi que vous le soupçonnez, Shakespeare est un barbare; mais c'est un barbare de génie. Son fatras abonde en traits sublimes : toute passion s'exalte sous sa plume : mais aucune n'en reçoit plus d'énergie que celle que je voudrais réveiller, que cet amour du pays dont les tragiques grecs étaient inspirés, et qui, parmi les modernes, n'a guère été bien senti en France que de Voltaire, de Dubelloy et de Corneille qui ne l'a développé à la vérité que dans des sujets romains, mais cette âme-là était de Rome.

Je serais fâché, j'en conviens, que Corneille, Voltaire, ou même Dubelloy, eussent négligé la scène tragique pour la scène héroïque des boulevards. Moins facile que vous, je serais désolé qu'un homme doué du génie de Shakespeare s'emparât de cette scène pour la perfectionner; j'aimerais bien mieux qu'il allât se perfectionner lui-même au *Théâtre-Français!* mais je verrais avec plaisir, je l'avoue, les Corneille et les Racine de *l'Ambigu* et de *la Gaieté* se rapprocher, quant aux fins, des hommes supérieurs dont ils diffèrent si fort quant aux moyens. Je leur souhaite enfin le discernement qui fait éviter les fautes. Quant à la faculté qui crée les beautés, Dieu veuille l'accorder aux successeurs de Racine!

En récapitulant, mon cher confrère, je vois que nous nous entendons sur un point, le seul après tout que j'aie

intention de défendre : c'est que notre histoire peut fournir d'heureux sujets de drames, et que si ces sujets étaient traités avec talent, même en *mélodrame*, ils ne seraient pas vus sans intérêt et représentés sans utilité.

Pour être certains du fait, faisons-en l'expérience : joignons l'exemple aux préceptes, et montrons à la France ce que le *mélodrame* peut devenir entre des mains habiles. Que notre judicieux *Ermite* choisisse dans l'histoire de nos dynasties diverses le sujet qui lui paraîtra le plus dramatique ; l'auteur d'*Artaxerce*, que nous nous associerons, fera le plan du mélodrame, et l'on sait qu'il s'y entend ; vous vous chargerez des héros, et moi des niais ; il nous faudra quelques morceaux lyriques, une romance, une ronde, un vaudeville ; mais qu'est-ce qui n'en fait pas ? N'est-ce pas de cette manière que tout homme qui n'est pas bête, jette sa gourme en sortant du collége ? Nous trouverons facilement un collaborateur pour cette partie, si ce pauvre M. Galand ne peut pas s'en charger. A propos, je vous remercie de me donner de ses nouvelles ; faites-lui mes compliments, ils sont bien sincères ; car je n'aime personne plus que lui.

Si le projet vous plaît, intercédez, je vous prie, pour moi auprès de l'*Ermite*, et engagez ce révérend à lever l'excommunication qu'il a fulminée contre les faiseurs de *mélodrames*, leurs fauteurs et adhérents. Ces gens-là sont plus innocents qu'il ne le croit. De la tolérance, même aux boulevards ; de la tolérance ! confrère : vivons en

paix, malgré le *mélodrame* qui a dégoté *paillasse*, comme on dormait en paix lorsque le drame a détrôné Molière, qui n'en règne pas moins. *Tu autem vale et iterum vale.*

MARTIN, *professeur à Picpus.*

NÉCROLOGIE.

Juillet 1823.

Paris vient de faire une perte. L'un de ces jours derniers, est mort un individu très connu, mais qui devait sa célébrité moins à la beauté qu'à la singularité de ses formes.

Il avait la tête mal faite, la figure plate, le regard incertain, la démarche lourde; il était rampant et poltron. Doué cependant de quelques facultés remarquables, il se servait de sa langue avec une grande habileté pour attraper des mouches, se gonflait de manière à doubler de volume sans cependant doubler de poids, vivait d'air au besoin, et passait à volonté d'une couleur à une autre.

D'après ce signalement, on pourrait croire qu'il s'agit ici de Lazarille ou de Cadet Butteux, à qui plusieurs de ces facultés sont communes avec le défunt; comme lui, ils s'enflent pour occuper plus de place, changent de couleur à fantaisie, et vivent du produit de leur langue. Que leurs amis se rassurent néanmoins en songeant que ces messieurs-là ne se contenteraient pas de vent;

au fait nous n'avons à pleurer ni sur l'un ni sur l'autre.

L'animal dont nous annonçons le décès, d'ailleurs, ne vivait pas à la guinguette ; il habitait au bazar avec trois crocodiles et un serpent *boa*. C'est dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure cinq minutes et quarante-cinq secondes du matin, qu'il a passé de vie à trépas. On le conserve dans une liqueur spiritueuse, substance à laquelle le couple dont nous avons parlé plus haut doit bien aussi la conservation de sa joie et de sa santé, mais dont il n'use pas sous la forme de bain.

Si tous les animaux de l'espèce du défunt prennent son deuil, il y a une belle spéculation à faire sur les draps noirs; c'était un *caméléon*.

LA RELIGIEUSE,

OUVRAGE POSTHUME DE DIDEROT.

Qu'est-ce que cela prouve? dit un jour Malebranche après la lecture d'une tragédie. Cette question, à laquelle *la Religieuse* ne donnera pas lieu, n'est pas la critique la moins grave qu'on puisse faire d'un ouvrage; et c'est peut-être celle qu'on a l'occasion de faire le plus souvent, pour peu qu'on lise les nouveautés. Que prouve en effet la majeure partie des ouvrages nouveaux, si ce n'est la fécondité de leurs auteurs, ou plutôt la facilité des lecteurs?

Tout écrivain doit se proposer un but utile dans son travail. Si le spectateur ou le lecteur, après la représentation d'un drame ou la lecture d'un roman, s'aperçoit qu'il n'a sacrifié son temps qu'à de stériles distractions, l'ouvrage par cela même est mauvais; les bons esprits regrettent les instants qu'il leur a dérobés, et le rangent parmi ces trop nombreuses productions condamnées à n'être lues que de ceux qui préfèrent la futilité d'une semblable occupation à un désœuvrement plus complet.

C'est à ce dernier motif qu'il faut surtout attribuer le discrédit dans lequel sont tombés les romans, depuis que l'amusement n'est pas l'unique objet que l'on se propose dans ces sortes de lectures.

Quelques romans ont paru avec éclat, et bientôt se sont éclipsés pour faire place à d'autres dont le règne n'a pas été plus long. Pourquoi? parcequ'il est difficile d'être original, même dans ce genre, quoiqu'il se renferme rarement dans les bornes de la nature; parceque le cercle même des combinaisons les plus hardies, et, qui plus est, des plus bizarres, est circonscrit; et qu'à peine, à de longs intervalles, rencontre-t-on quelques pages neuves dans les ouvrages où les auteurs accumulant monstres sur monstres, prestiges sur prestiges, n'ont dédaigné que le sens commun.

Je suis bien éloigné, cependant, de prétendre qu'il n'y ait plus de bons romans à faire. C'est parceque je sens de quelle utilité un bon roman pourrait être, que

je regrette l'inutilité à laquelle ce genre semble condamné [1].

Cette forme heureuse sous laquelle vous faites accueillir l'instruction à l'esprit le plus paresseux, la morale à l'âme la plus corrompue, la vérité à l'intelligence la plus bornée, avait été appréciée par les premiers génies de notre siècle. Dans *Candide*, *Clarisse*, *Julie*, *Tom Jones*, les Voltaire, les Richardson, les Rousseau, les Fielding, ont mis les grandes vérités de la morale et de la philosophie à la portée de leurs contemporains de toutes les classes. Que de préjugés détruits par leurs romans!

A leur exemple, Diderot employa le roman dans un but d'utilité; il n'a pas moins bien mérité qu'eux de l'humanité en attaquant la plus monstrueuse des institutions humaines après la castration.

Le tiers de la surface du globe était envahi par des retraites où les générations allaient s'engloutir. Le *monachisme*, dont le moindre des inconvénients était d'ériger l'égoïsme en dogme, et d'en sanctifier la pratique, le *monachisme* décimait la société; il engloutissait dans ses nombreux tombeaux d'infortunées créatures condamnées à une mort prématurée par l'intérêt de leur famille.

La sensibilité, autant que la raison, devait s'élever contre une institution aussi absurde, aussi barbare. C'est par le concours de ces deux forces que Diderot l'attaque; et peut-être serait-il parvenu, sinon à renver-

[1] Ceci fut écrit en 1797. La publication des romans de sir Walter Scott prouve que l'opinion consignée ici ne manquait pas de justesse.

ser, du moins à modifier le code barbare des *cloîtres*, si le roman de *la Religieuse* avait paru à l'époque à laquelle et pour laquelle il fut composé [1].

Deux grands inconvénients résultent du long intervalle qui s'est écoulé entre la composition et la publication de cet ouvrage.

Le premier est, en ce qu'il a privé leur auteur de la gloire d'avoir provoqué publiquement l'un des plus importants services que la révolution ait rendus à l'humanité; le second consiste en ce que l'intention dans laquelle cet ouvrage a été composé se trouvant remplie avant sa publication, l'intérêt doit quelquefois s'en ressentir et s'affaiblir pour le lecteur qui compatit moins au malheur qui a existé qu'à celui qui existe.

La seconde partie du roman de Diderot souffre surtout de ce retard. On la regarde comme inférieure à la première. Si c'est sous le rapport du talent, on a tort. La délicatesse du lecteur se révolte-t-elle de la révélation des turpitudes qu'elle renferme? j'en conclurai que Diderot a eu d'autant plus raison de la publier. La raison plaidait contre le préjugé, l'humanité contre la barbarie, devant le tribunal du public : leur éloquent avocat eût été aussi maladroit qu'il est habile, si, dans son *factum*, il eût négligé un moyen si concluant contre ses adversaires.

Chaque individu ne doit-il pas être regardé comme un anneau de la chaîne des générations? il a reçu l'être,

[1] L'auteur était loin de prévoir ce qui se passe aujourd'hui.

il doit le donner. Tel est si positivement le but de la nature, que dès que leur organisation a pris tous ses développements, les individus des deux sexes sont également tourmentés par la nécessité d'aimer. Le moral, le physique, soumis à cette loi, tyrannisent l'adolescent timide et la vierge innocente. Et parcequ'on avait prêté vœu de *chasteté*, s'ensuivait-il que l'on pût être chaste? et parceque le besoin d'aimer se développait, sous son double rapport, dans un être condamné à ne communiquer qu'avec des individus de son sexe, s'ensuivait-il qu'il dût s'éteindre, par l'impossibilité où l'on se trouvait de le satisfaire? et parceque la *grâce* était invoquée contre la nature, s'ensuivait-il que la nature dût se taire devant la *grâce*?

Contrainte à ne plus se manifester par des bienfaits, la nature se signalait par des ravages. Obéissant aux mêmes lois, le reclus ne se trompait que d'objet; son amour était crime, mais c'était le crime de ceux qui avaient mis des grilles et des vœux entre lui et l'être qu'il eût innocemment aimé. Abusé par son cœur, égaré par ses sens, malheureuse victime de la sottise, qui trop souvent est aussi la barbarie, il cédait à l'ascendant général, et profanait par un usage impur ce feu sacré, qui ne cessait pas de l'être, en exerçant son activité sur un aliment indigne de lui. Ainsi l'on voit un fleuve, détourné par la digue qu'il ne peut renverser, se répandre sur ses rivages, et dévaster les champs qu'il eût fertilisés, si l'imprudence ne lui avait pas défendu de suivre naturellement son cours.

Cela suffit pour prouver, non seulement qu'il n'était pas immoral, mais, au contraire, qu'il était très moral de mettre sous les yeux du lecteur, même ignorant, le tableau d'une dépravation dont une délicatesse mal entendue pouvait seule lui dérober la connaissance.

La pudeur elle-même n'a pas de secret pour le médecin ou pour le juge.

Sans entreprendre l'analyse du roman de *la Religieuse*, j'engagerai le littérateur à remarquer avec quelle simplicité cet ouvrage est conçu, avec quelle vérité il est écrit. C'est à ces deux qualités qu'il est redevable d'un succès aussi général qu'il sera constant. Rien que de vraisemblable, rien que de naturel dans la combinaison des évènements, qui se succèdent dans la fiction, comme ils se succèderaient dans la réalité. Ce n'est pas un roman qu'on lit, c'est une histoire.

L'amour n'entre pour rien dans l'aversion que *la Religieuse* manifeste pour sa profession. Cette passion ne pouvait en effet se montrer en elle sans nuire à l'intérêt qu'elle inspire et au résultat philosophique auquel aspirait l'auteur.

L'héroïne, rejetée de la maison paternelle, passe successivement dans trois couvents, et présente, sous trois différents aspects, les vices attachés à ces établissements. Rien n'échappe à la pénétration de Diderot : avec quelle sagacité il démêle les motifs des éternelles tracasseries du cloître ; avec quelle justesse il dessine les physionomies des différents personnages qu'il produit successivement

sur la scène, personnages dont les caractères, modifiés plutôt par de modestes qualités et d'obscurs défauts que par des vices éclatants et des vertus brillantes, ne pouvaient être saisis que par l'œil de l'observateur le plus exercé!

Tel est le caractère de cette mère, qui, tourmentée par le dépit et le scrupule, craint tout à la fois son époux et l'enfer, persécute dans sa fille le séducteur qui l'a trompée, et, dévote sans être pieuse, fait retomber tout le poids de l'expiation de sa faute sur l'enfant malheureux qu'en devait dédommager sa tendresse.

Tel est le caractère de cette sœur de Moni, si confiante dans sa piété, si charitable dans sa sévérité, si persuasive dans son enthousiasme : vrai tableau de ces âmes aimantes, qui plus portées à sentir qu'à raisonner, mais de bonne foi dans leurs illusions, ne peuvent trouver que dans l'*époux céleste* le digne objet d'une tendresse dont nul être vivant ne pourrait leur payer le retour.

Tel est le caractère de cette seconde supérieure, bigote, tracassière, envieuse, haineuse jusqu'à la férocité; et celui de cet archidiacre Hébert, humain avec dureté, faisant le bien par principe, par amour de l'ordre, mais sans plaisir, et ne soupçonnant pas que l'avocat Manouri ait pu embrasser la défense d'une femme infortunée par un simple intérêt d'humanité. Ce dernier trait surtout est de main de maître.

Une main de maître a tracé aussi le portrait de ces deux jeunes ecclésiastiques, qui, bien que placés dans

l'ombre, paraissent assez pour contraster avec l'humeur sévère de leur supérieur, semblables à ces figures qui, jetées, par un peintre habile, dans l'arrière-plan d'un tableau, appellent encore l'attention, et plaisent par la vérité de leur expression, qui n'est pourtant que le produit d'un seul trait.

C'est surtout dans le développement de la passion de la dernière abbesse que toutes les finesses de l'art sont déployées. Plus le portrait devait être révoltant, plus il fallait d'adresse pour le peindre ressemblant sans révolter. Je renvoie le lecteur au dialogue de l'abbesse avec Suzanne : le voile, soulevé avec un ménagement extrême, n'y est jamais écarté. Pas à pas, la corruptrice s'approche imperceptiblement de son but; c'est le serpent, usant de toutes les ressources de la séduction, pour damner le genre humain dans sa commune mère.

Enfin, cette passion désordonnée, qui n'est que l'amour, est peinte par Diderot comme elle l'a été par Racine. Phèdre n'est pas plus tendre, plus brûlante, plus tourmentée par les remords, plus égarée par le désespoir, que cette abbesse infortunée, qui finit par expirer dans le délire.

C'est à celui qui avait anatomisé le cœur de l'homme, qu'il appartenait de produire un si bel ouvrage avec si peu de matière, et de composer un tableau si frappant dans ses effets, en employant plutôt les nuances que les contrastes.

La magie du style est portée au dernier degré dans *la Religieuse :* tous les genres d'éloquence y sont réunis. L'analyse du plaidoyer de l'avocat Manouri est un chef-d'œuvre de logique, de concision, d'énergie. Le dialogue y porte un caractère de vérité et de variété, qu'apprécieront particulièrement les auteurs dramatiques.

Il faudrait transcrire le livre presque entier, si l'on en voulait citer les morceaux supérieurs. Je me bornerai donc à terminer cet article par la citation d'une phrase qui prouve que le sublime peut naître aussi de la simple combinaison des mots, et que Diderot était en possession de le reproduire sous toutes ses formes.

Cette phrase termine le récit de la mort de la sœur de Moni; la voici :

« Approchez-vous toutes que je vous embrasse ; venez recevoir ma bénédiction et mes adieux. » *C'est en prononçant ces dernières paroles que cette femme rare, qui a laissé après elle des regrets qui ne finiront point,* TRÉPASSA [1].

C'est avec un dépit réel qu'à la fin de *la Religieuse* on trouve les pièces relatives à la prétendue plaisanterie qui donna naissance à ce roman. Le lecteur, désenchanté, regrette presque son premier attendrissement, et, fatigué de la dissemblance des styles, il quitte bientôt cette

[1] Cette phrase est construite différemment dans l'édition que Naigeon a donnée des *Œuvres de Diderot;* il l'avait, me disait-il, corrigée avec soin. Il est fâcheux qu'il ait porté le soin jusqu'à corriger cette beauté.

correspondance, lourdement prétentieuse, pour courir après ses douces illusions. Quel a été le but de l'éditeur? d'aller à l'immortalité, en s'accrochant à la célébrité d'un grand homme; d'arriver, *en se mettant dans le coche!* Ne sait-il donc pas qu'on fait descendre du coche ceux qui n'ont pas payé, et qu'en fait d'immortalité, le plus riche même ne paie pas pour deux?

LA MAISON DE BEAUMARCHAIS.

J'aime assez les boulevards. J'y passe quelquefois des heures entières. Mais il est rare que je les parcoure dans toute leur longueur. Mes promenades se renferment ordinairement entre la rue de la Chaussée-d'Antin et la rue Grange-Batelière. Comme le balancier de la pendule, décrivant toujours le même chemin, je reviens machinalement sur mes pas dès que j'atteins une des limites qui bornent cet espace, où l'on débite presque autant de glaces et de nouvelles qu'au foyer de l'Opéra.

Ces jours derniers, je me permis pourtant une excursion. Le temps était superbe. Je poussai jusqu'au Gymnase, puis jusqu'à la porte Saint-Martin, puis jusqu'aux boulevards du Temple. Bref, de boulevards en boulevards, j'arrivai au carrefour où dominait cette Bastille, que les amateurs de l'ancien régime ont tort de regretter, car si la pièce nous manque, du moins en avons-nous la valeur en monnaie.

Les extrêmes se touchent. Sur cette place, que la citadelle de l'arbitraire bornait si tristement, s'élevait aussi une maison d'où partirent plus d'un trait funeste à l'arbitraire, la maison de Beaumarchais. Quel fut mon étonnement de n'y plus trouver que des ruines!

Rassasié de scandales et même de succès, après avoir éprouvé trente ans toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la société, Beaumarchais avait enfin songé à préparer des jouissances paisibles à ses vieux jours. Décidé à se retirer du monde, c'est au sein même de Paris qu'il s'était fait une retraite. Force gens croient de bonne foi avoir renoncé au monde, quand, se dispensant de l'aller chercher, ils se bornent à le recevoir. C'est ainsi que Voltaire s'était fait ermite. Mais ne contestons pas au génie ce privilége trop facilement concédé à l'opulence.

Comblé aussi des dons de la fortune, Beaumarchais n'avait rien épargné pour rendre son habitation délicieuse. Distribués avec une intelligence particulière, décorés avec autant de grâce que de magnificence, ses appartements rappelaient à la fois le goût de l'homme de lettres et les exigeances du financier. On y voyait quelques dorures, mais c'était autour de vastes tableaux de Vernet et de Robert : ornements plus dignes, à mon sens, des salons d'un riche, que ces insignifiantes étoffes dont on recommence à les habiller. Les bois les plus précieux avaient été employés à la confection des portes et des parquets, et même de l'escalier léger, spacieux et facile de cet édi-

fice, qui, très modeste au dehors, mais très élégant au dedans, embrassait la moitié d'une cour parfaitement ronde, et dont le centre était occupé par une belle copie du gladiateur combattant.

Les grands appartements communiquaient de plain-pied avec un jardin construit en terrasse le long du boulevard. Dessiné et planté de manière à dissimuler les bornes du terrain qu'il occupait, rempli d'arbustes et de plantes rares, c'était une vraie corbeille de fleurs au milieu de la capitale; on y avait ménagé avec art des repos, soit sous des voûtes de verdure où l'on oubliait Paris, soit dans de jolies fabriques où on le retrouvait en perspective. D'espace en espace, le promeneur y rencontrait aussi des monuments ingénieux ou touchants; celui-ci était un temple à Comus, ainsi que l'annonçaient en style macaronique les vers inscrits au fronton de l'édifice; celui-là, un cabinet de travail, comme l'indiquait la girouette à plumes, qui, plantée dans un globe terrestre, le faisait tourner à tout vent; cet autre était un cénotaphe élevé à la mémoire d'un homme rare, d'un juge incorruptible, d'un criminaliste philanthrope, d'un vrai magistrat, du président Dupaty.

Au sein de ce bocage, on n'avait pas oublié non plus de creuser un petit lac; mais comme le ridicule se glisse partout, là, parmi des poissons de toutes couleurs, nageaient des grenouilles dérobées à leurs marais par un excès de recherche, et dont les concerts, mêlés aux cris des pierrots, complétaient l'illusion pour quelques ba-

dauds, admirateurs passionnés de la nature champêtre, dont ils ne connaissent que des parodies.

Ce jardin communiquait au boulevard par une route souterraine, où les voitures pouvaient circuler, et dans laquelle on entrait par une large arcade, où se lisait cette inscription :

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.

O fragilité des choses humaines! les monuments ne durent pas toujours plus que les institutions : la maison de Beaumarchais aussi a disparu.

Son propriétaire n'a pas même joui de l'asile qu'il s'était si dispendieusement préparé. Au lieu des plaisirs qu'il se promettait, sa maison ne lui valut que des persécutions qui, pendant six ans, se sont attachées aux gens riches; elle fut pour lui ce que fut pour je ne sais quel Romain cette maison d'Albe, qui le fit coucher sur les tables de proscription.

Beaumarchais, entré dans son nouveau domicile en 1791, fut obligé de l'abandonner en 1792; dénoncé, incarcéré, pillé, il n'échappa à la mort qu'en se résignant à l'exil; enfin il n'habita tranquillement cet asile, où il vint mourir, que pendant les sept ou huit années que ses cendres y ont reposé.

La maison de Beaumarchais est aujourd'hui au niveau du sol; des fouilles profondes ont bouleversé son jardin; on dirait qu'un torrent a passé par là. On se tromperait.

Une main bienfaisante a creusé ce lit au canal qui bientôt ouvrira au commerce une communication plus courte avec la capitale. On peut se consoler à l'aspect de ces ruines, en songeant qu'elles serviront à la confection d'un travail commandé par l'utilité publique.

Qu'on nous permette cependant quelques réflexions sur ces constructions à la durée desquelles les riches et les puissants semblent recommander leur mémoire. Une belle page, une belle action, sont des monuments encore plus solides. C'est quand il consacrait à des actes de bienfaisance le produit des ouvrages créés par son génie, que Beaumarchais bâtissait pour la postérité. C'est quand il a composé son *Barbier de Séville*, la comédie la plus originale qui ait été faite depuis Molière, que Beaumarchais s'assurait l'immortalité. Il aurait pu mettre sur la porte de sa maison :

Exegi monumentum perennius.

DE L'ÉPITAPHE.

En grec επιταφιων (*epitaphion*), d'επι (*epi*), sur, et ταφως (*taphos*), tombeau.

Les Grecs désignaient ainsi les vers que l'on chantait en l'honneur d'un mort au jour de ses funérailles, et à l'anniversaire de ce jour.

Aujourd'hui l'on ne donne ce nom qu'à l'inscription qu'on met sur un tombeau.

L'épitaphe a pour objet de faire connaître le caractère, la condition et les actions de l'individu à la mémoire duquel le monument est consacré. Elle doit donc être claire et simple ; si à ce mérite elle joint celui de la concision, elle sera parfaite. Telle est celle du général Mercy, qui fut enterré sur le champ de bataille de Nortlingue, où il avait été blessé mortellement :

Sta, viator, heroem calcas.

Arrête, voyageur, tu foules un héros.

C'est une épitaphe ingénieuse que celle qui se lit à Saint-Paul de Londres, sur la pierre sépulcrale de Christophe Wren, architecte de cette métropole :

Si monumentum queris, circumspice.

« Si tu cherches son monument, regarde autour de toi. »

Il est fâcheux seulement que la pierre qui porte cette épitaphe, au lieu d'être cachée dans un caveau, ne soit pas placée au milieu même de l'édifice. L'envie a désigné la place, l'estime a tracé l'inscription.

La colonne funéraire élevée à Paris, dans le cimetière de l'Est, au vainqueur de Zurich, porte pour toute inscription : MASSÉNA.

On a cru cette épitaphe imitée de celle du Tasse. C'est une erreur. L'épitaphe qui décore le tombeau que le car-

dinal Bevilaqua fit élever à ce grand poëte n'est pas, à beaucoup près, si simple et si concise. Il est vrai que, sur la modeste pierre qui le recouvrit pendant qu'il attendait un mausolée, on ne lisait que ces mots, gravés par les moines de Saint-Onuphre :

Torquati Tassi
Ossa
Hic jacent;
Hoc ne nescius
Esses, hospes,
Fratres hujus eccl.
P. P.
M. DC. I.

« Passant, ici reposent les os de Torquato Tasso; les frères qui desservent cette église ont posé cette pierre pour t'en instruire. »

Si cette épitaphe contient celle de Masséna, c'est comme un bloc équarri par le manœuvre contient une statue parfaite, jusqu'à ce qu'un artiste vienne l'en dégager.

On lit à Rome, sur le tombeau que la marquise de Santa-Cruz fit sculpter pour sa fille, par Canova, et dans lequel elle-même est déposée :

Mater infelicissima filiæ et sibi.

« La plus infortunée des mères à sa fille et à elle-même. » Rien de plus touchant.

L'épitaphe n'est pas toujours grave; témoin celle qui

était inscrite dans l'église de Saint-Côme sur la tombe de François Trouillac, que la nature avait gratifié d'une corne au front :

Dans ce petit endroit, à part,
Gist un très singulier cornard,
Car il l'était sans avoir femme.
Passants, priez Dieu pour son âme.

L'épitaphe prend quelquefois le caractère de l'épigramme :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Autre exemple :

Ci-gît ma femme. Ah! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien!

Quelquefois aussi elle prend le caractère de la facétie. Montmaur avait moins de jugement que de mémoire; on fit pour lui ces vers :

Sous cette casaque noire
Repose bien doucement
Montmaur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

Il n'est pas certain, à la vérité, que ces épitaphes aient été inscrites ailleurs que sur le papier.

L'épitaphe a pris quelquefois encore le caractère du

madrigal. Dans un jardin pittoresque, sur un cénotaphe gothique placé au milieu des fleurs, on lisait :

Ci-gît amour qui bien aimer fesait;
Li faux amants l'ont jeté hors de vie.
Amour vivant n'est plus que tricherie;
Pour franc amour priez Dieu, s'il vous plaît.

Les tombeaux qui ornent les jardins ne sont pas toujours vides; ils contiennent souvent les cendres d'un chien ou d'un chat, ou de tel autre favori de la maison, auquel le poëte de la société a fait une épitaphe. Voici celle que portait une urne où un pauvre moineau était inhumé sous des roses :

L'oiseau sous ces fleurs enterré
N'enchantait pas par son ramage,
N'étonnait pas par son plumage;
Mais il aimait; il fut pleuré.

Les cendres de l'auteur de l'*Émile* et de l'*Héloïse* ont reposé long-temps dans le monument que leur avait consacré, au milieu du lac d'Ermenonville, le noble propriétaire de cette belle retraite. Rien ne s'accorde mieux avec la nature du site et le caractère du défunt, que cette épitaphe faite par Ducis :

Entre ces peupliers paisibles,
Repose Jean-Jacques Rousseau.
Approchez, cœurs droits et sensibles,
Votre ami dort sous ce tombeau.

Quelques hommes, y compris Virgile, se sont plu à composer eux-mêmes leur épitaphe. Celle que s'est faite le comte Alfieri commence par ces mots : « *Hic quiescit tandem!* Ici repose enfin! » Le trait est beau, mais il n'est pas neuf. Rassasié d'honneurs et de plaisirs, un homme qui avait passé sa vie dans les cours, un seigneur suédois, le comte de Tessin, gouverneur de Gustave III, avait ordonné de mettre sur son tombeau : *Tandem felix!* « Heureux enfin! »

De tous les hommes qui ont fait leur épitaphe, celui qui s'est le mieux connu et s'est fait le mieux connaître, c'est l'auteur de celle-ci :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant le fonds avec le revenu.
Croyant trésor chose peu nécessaire;
Quant à son temps, bien sut le dispenser;
Deux parts en fit, dont il soûlait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

La Fontaine.

C'est faire l'éloge d'une épitaphe que la citer après celle-ci. Celle qui suit ne nous semble pas indigne de cet honneur :

Nu j'étais quand on m'a pondu,
Et nu je suis sous cette pierre;
Ainsi, mes amis, sur la terre
Je n'ai ni gagné, ni perdu.

Il ne leur est pas défendu de repousser, avec l'arme qu'ils ont sous la main, le brigand qui, le pistolet au poing, les attaquerait sur vos grandes routes; on applaudirait même au coup par lequel ils feraient justice d'un pareil attentat! Dans le cas où nous sommes, la défense n'est-elle pas aussi de droit naturel? Est-ce violer votre territoire que d'y traiter le calomniateur comme on y traiterait l'assassin? Veut-on nous réduire à la condition de ces autres proscrits que poursuit le chasseur? animaux pacifiques, que l'on qualifie du nom de féroces, si, dans la juste rage que leur donne la douleur, ils se retournent et se vengent une seule fois, avec leurs armes naturelles, du *monseigneur* qui les a blessés?

Cela serait par trop absurde. Mais revenons à l'*hospitalité*. Dominé dans ce moment par une force étrangère, le gouvernement néerlandais ne nous l'a pas donnée. Nous sommes loin d'en conclure cependant que cette terre ne soit pas la patrie des vertus *hospitalières*. Que de consolations, que de secours, que de bienfaits de tous genres ont été prodigués, par des particuliers, à tant d'infortunés qui n'ont pas eu le temps de les désirer! Les proscriptions qui jadis ont aussi désolé cette terre, y ont enseigné la pitié. Cette admirable sentence de Virgile

Non ignara mali, miseris succurrere disco,

Qui ne sait compâtir aux maux qu'il a soufferts?

VOLTAIRE.

est gravée ici dans bien des cœurs par la main du mal-

ment de ses troupeaux, la mort de ses enfants, auxquels, pour comble d'infortune, survit sa femme; puis la maladie dont il est frappé sur son fumier, ses colloques avec ses amis, auxquels il parlait en *ouvrant la bouche* [1], et ses disputes avec sa femme, qui parlait comme *une femme qui n'a pas de sens* [2]; puis enfin le prix que Job reçoit de sa patience et de sa résignation en récompense desquelles ses biens non seulement lui furent rendus, mais doublés, de sorte qu'au dénouement il se trouverait encore entouré de ses troupeaux, savoir, quatorze mille brebis, six mille chameaux, deux mille bœufs et mille ânesses, sans y comprendre ses fils et ses filles, dont la troisième s'appelait *Keren-Happouch* ou *Cornustibie*, ce qui veut dire *pleine d'agréments*.

S'il est un sujet riche, c'est, je crois, celui-là; il réunit des tableaux de tous les genres, et permet l'emploi de tous les tons, depuis celui de l'épopée jusqu'à celui de l'idylle, jusqu'à celui de la satire. Ajoutons qu'il est tout aussi moral qu'opulent, car l'innocent y triomphe et le malin y est puni. Et quel est ce malin? Le père de toute malice, le diable lui-même! Quels blasphèmes ce héros ne peut-il pas vomir dans sa confusion! et que d'applaudissements en conséquence pour l'auteur! car rien ne plaît aujourd'hui comme les blasphèmes. Jugez-en par *Saül :* plus il en dit, plus on claque. Ne croirait-on pas entendre un diable dans un bénitier? Il porte même

[1] Historique.

[2] Historique.

la manie de blasphémer jusqu'à l'invraisemblance : il va jusqu'à défier le dieu qui d'un mot peut l'anéantir ; il ose dire :

J'ai changé l'esclavage en combat.

Le diable seul peut dire de ces choses-là. Vaincu, mais non pas soumis, le diable est immortel. Saül, quand il blasphème, ne vaut pas le diable.

Cette pièce se monterait facilement. Que faudrait-il pour les premiers rôles ? Un bon homme et une mauvaise femme. Il n'est pas nécessaire de sortir des grands théâtres pour les trouver. Quant aux rôles subalternes, aux amis infidèles, aux confidents bavards, Dieu sait si nous en sommes pourvus !

Reste une chose à décider. Ornera-t-on de rimes la prose de ce drame, qui doit être écrit en style *ultra-poétique ?* Toute réflexion faite, il le faut. Quoique l'auteur du *Solitaire* se soit passé de la rime, je la crois presque aussi nécessaire, dans une œuvre romantique, que l'inversion.

Ces conditions remplies, je prédis à l'auteur qui mettra en scène un pareil sujet, un succès d'enthousiasme, et lui annonce qu'il se verra lithographié dans l'*Almanach des romantiques*, tout débraillé, les yeux hors de la tête, et en chemise à jabot, ce qui est évidemment l'indice du génie.

POLICHINELLE.

C'est un personnage important c'est l'homme du jour; personne, pour le quart d'heure, ne lui dispute la faveur publique, si ce n'est lui-même; car Polichinelle est double, comme autrefois le fut Amphitryon; et, comme ce héros, il combat aussi contre lui-même, à la grande satisfaction du public.

Quand on songe à toutes les qualités que doit réunir un Polichinelle parfait, on ne peut trop féliciter le siècle qui produit deux fois tout ensemble un pareil modèle, et l'heureuse ville qui le possède.

En fait de difformités, le polichinelle doit être ce qu'est l'Apollon en fait de perfections, comme, en fait de gaucherie, ce qu'est Therpsicore en fait de grâce. Bossu par-derrière et par-devant, juché sur ses jambes de héron, armé des bras du singe, il doit se mouvoir avec cette roideur sans force, cette souplesse sans ressort, qui caractérisent le jeu d'un corps qui n'a pas en lui le principe du mouvement, et dont les membres, mis en action par un fil, ne sont pas attachés au tronc par des articulations, mais par des chiffons.

Le but de l'acteur dans ce rôle est d'imiter la machine avec autant de fidélité que dans un autre rôle cette machine en mettrait à imiter l'homme. C'est à quoi réussit merveilleusement le Polichinelle de la porte Saint-Martin.

Il n'a rien d'humain ; à la nature de ses mouvements et de ses chutes, on ne le croirait pas de chair et d'os, mais de coton et de carton ; son visage est un vrai visage de bois ; il fait illusion à un tel point, que les enfants le prennent pour une marionnette qui a grandi, et peut-être ont-ils raison. Mais ils n'ont pas raison quand ils le proclament incomparable : le Polichinelle de l'Académie royale de musique serait-il mort ?

Non, lecteur. Sortant tout-à-coup de sa retraite, comme Achille de sa tente au bruit des exploits d'Hector, cet académicien a reparu dernièrement dans *le Carnaval de Venise*, et l'on a bientôt reconnu que son absence n'avait pas été stérile pour l'art, et que donnant à l'étude un temps que l'on croyait avoir été perdu dans l'oisiveté, c'était pour se perfectionner qu'il s'était renfermé. Il n'a pas perdu son temps en exercices superflus, en vaines méditations. On le reconnaît à la profondeur de ses intentions, à la finesse de ses imitations. Quoi de plus savant que ses gestes et que ses attitudes, soit quand, adossé à la coulisse, il y semble accroché plutôt qu'appuyé ; soit quand, s'affaissant tout-à-fait sur lui-même, il semble avoir été abandonné par la main ou par le clou qui le soutenait. C'est vraiment sublime ! Aussi fait-il diversion par ce jeu à l'intérêt que produisait antérieurement la jolie scène de la famille d'Arlequin, scène qui, après tout, n'est qu'ingénieuse : la nature avant tout.

Le Polichinelle de l'Académie royale de musique a de plus le mérite de ne pas déroger à la dignité académique,

de ne faire aucun geste, aucun pas qui ne puisse être applaudi par les enthousiastes de la danse noble, par les observateurs des bienséances; il ne retombe jamais que sur ses pieds; s'il pirouette, c'est en héros : il est le Corneille d'un genre dont son rival est le Molière.

On vient d'accorder à Polichinelle les honneurs de la lithographie. L'on peut inscrire à volonté, sous ce portrait, le nom de Mazurier ou d'Ély, suivant la prédilection que l'on porte à l'un ou l'autre de ces virtuoses. Il en est des Polichinelles comme de tous les gens qui portent le même uniforme : en état de repos, ils se ressemblent à s'y méprendre.

LES MASCARADES FLAMANDES.

1819.

Maschera, en arabe, signifie bouffonnerie. Les masques nous viendraient-ils des Arabes, auxquels nous sommes déjà redevables de l'algèbre? Tout porte à le présumer. Les sciences, les beaux-arts, et ces plaisirs délicats dont le goût tient à la culture de l'esprit, au perfectionnement de la civilisation, régnaient depuis long-temps avec les Maures, dans les provinces méridionales de l'Espagne, que le nord de cette péninsule était encore plongé dans l'ignorance et la barbarie, comme l'Europe entière au reste.

L'usage de voiler les femmes, établi dans l'Orient par

les musulmans, passa en Europe avec eux. Là n'aurait-il pas été modifié insensiblement par les mœurs castillanes qui, malgré leur sévérité, laissaient aux femmes la liberté de sortir le visage couvert? Dans cette supposition, le masque et le demi-masque auraient été substitués à ces voiles sous lesquels les femmes des Orientaux disparaissaient tout entières; et ce déguisement, imposé par la jalousie et accepté par la coquetterie autant que par la pudeur, aurait été définitivement emprunté par la bouffonnerie. De là le nom de *maschera* que porte ce faux visage, moins ridicule souvent que la figure qu'il cache; de là le nom de mascarade que prennent ordinairement les processions masquées.

Toute mascarade devrait être amusante; cela n'est pourtant pas toujours. Ce qui est ridicule n'est pas nécessairement plaisant.

Parmi les choses ridicules, la moins plaisante est celle qui a la prétention d'être plaisante, comme la plus plaisante est souvent aussi celle qui a la prétention de ne pas l'être. Telle est quelquefois la différence d'une cérémonie à une mascarade.

Le parlement de Paris faisait en certaines circonstances la révérence à la manière des femmes; aussi était-ce à qui assisterait à la messe rouge, cérémonie où les tuteurs des rois, revêtus de la pourpre, répétaient tous les ans cette singulière pantomime; et messieurs, qui pour l'ordinaire n'étaient pas plaisants, paraissaient plus gais ce jour-là aux Parisiens, par suite de leur gravité même,

que polichinelle, arlequin ou paillasse, dont les bouffonneries concordent un peu plus avec leurs habits et leurs caractères.

Mardi dernier (c'était le mardi gras) j'étais à Saint-Ghislain; les masques couraient les rues. N'ayant rien faire, et observant le carnaval presque aussi scrupuleusement que le carême, je les courais aussi, regardant de tous mes yeux, écoutant de toutes mes oreilles, avec le désir plutôt que l'espérance de me divertir. Que de grossières facéties! que de misérables rébus! que de plats calembours! je me croyais tout à la fois à la Halle, aux Variétés, ou dans une société d'épicuriens.

Las de ces *lazzis* sans esprit et de ces ris sans joie, je me disposais à rentrer chez moi, quand une mascarade mieux concertée, et composée d'un grand nombre de personnages, fut annoncée par les acclamations du public et attira toute mon attention.

Soit que les acteurs qui y figuraient appartinssent à la classe élevée de la société et qu'ils agissent ou parlassent d'après leurs caractères, soit qu'ils eussent le talent et l'esprit d'imiter ou de parodier la sottise et les folies d'autrui, soit que je leur aie prêté une intention qu'ils n'avaient pas et l'esprit qui leur manquait, comme cela est arrivé à plus d'un commentateur, les différentes scènes qu'ils représentaient me parurent avoir un autre but que celui d'amuser la populace par d'insignifiantes facéties, et chacune d'elles me sembla se rattacher à une idée morale et contenir une leçon. Eh, pourquoi non?

un tombereau fut le berceau de la comédie, et celui de Thespis a voituré dans les bourgs de l'Attique plus d'une utile vérité.

Une renommée d'une physionomie moins spirituelle que celle du journal qui porte ce nom[1] ouvrait la marche. Loin d'avoir les cent yeux que lui prêtent les poëtes, les deux seuls qu'elle possédât étaient couverts d'un épais bandeau; mais en revanche elle avait cent oreilles de formes différentes, et parmi lesquelles se dressaient plusieurs oreilles d'âne. Montée sur un cheval de poste, elle en hâtait la marche avec un fouet qu'elle faisait claquer à vous étourdir. A son dos étaient attachées des ailes fort semblables à celles de l'oiseau dont les jésuites ont enrichi cet hémisphère, et c'est le plus innocent de leurs présents; elle faisait retentir à la fois ses deux trompettes. Celle qui ne s'appuyait pas sur la bouche était ornée d'une banderolle sur laquelle on lisait, en lettres gothiques, *Gazette*.

Venaient ensuite, sur des ânes et rangés sur deux files, je ne sais combien d'hommes revêtus des habits de Basile, coiffés de son large chapeau, décorés de son ample rabat. Les uns, au teint pâle, aux joues creuses, semblaient consumés par la haine et l'envie; un feu sombre brûlait dans leurs yeux. Les autres, bouffis de colère et de santé, lançaient de côté et d'autre des regards étincelants de fureur et d'ivresse. D'une main ils portaient un petit instrument que je pris d'abord pour une croix,

[1] Ce Journal depuis s'est réuni au *Courrier français*.

vu la dévotion avec laquelle ils la baisaient. J'allais crier à la profanation, quand je reconnus que ce n'était qu'une dague de l'espèce de celles qu'au bon vieux temps les chevaliers appelaient *miséricorde*, parceque c'était avec elle que se donnait le coup de grâce : de l'autre main les uns portaient une torche et les autres un éteignoir. En tête de cette procession marchait une bannière sur laquelle on lisait ces mots, écrits en lettres rouges, *Éteindre, allumer*. Elle était portée par un pèlerin qui botté, et éperonné comme un chevalier du Saint-Sépulcre, et réunissant, dans un costume à lui, l'attirail guerrier d'un noble du douzième siècle et l'équipement grotesque d'un moine du onzième, portait une cuirasse par-dessus son froc et un chapeau à plumes par-dessus son capuchon. Cependant tous ces personnages chantaient à tue-tête, sur l'air *relantanplan tirelire*, ces couplets dont les sujets de Thoas faisaient retentir les échos de cette Tauride où M. de Richelieu a été prendre des leçons d'humanité :

On va leur percer le flanc,
Plein plan relantanplan tirelire
En plan.
On va leur percer le flanc,
Que nous allons rire !
Que nous allons rire,
Relantanplan tirelire.
Le ciel demande leur sang,
Plein plan, etc.
Le ciel demande leur sang,
C'est l'encens qu'il respire....

Telle est notre prière quotidienne, disait, en levant les yeux au ciel, la nonne sanglante à la comtesse de Pimbêche, qui, comme elle, suivait à pied cette mission, et, soupirant, répondait à chaque verset: Ainsi soit-il!

Regarde donc, voici la farce du *noble* et du *vilain*, dit familièrement une de mes voisines à un homme qui était trop jeune pour être son mari, et pas assez pour être son fils. Les personnages qui jouaient cette farce marchaient deux à deux. Elle avait autant de scènes qu'il y avait de couples.

La scène première était jouée par deux hommes à peu près nus. L'un petit, chétif, rachitique comme un grand d'Espagne, voulait mettre à la chaîne un homme grand, gros et fort comme un Hercule, et lui disait: *Sers, vilain.* Dans la seconde, un homme assis, et les bras croisés, faisait verser à ses pieds, par un homme qui portait les différents attributs du travail et de l'industrie, les fruits et l'or même acquis au prix de ses sueurs. Le refrain de celui-là était: *Travaille, vilain.* Dans la troisième, un homme assez semblable au portrait que les poëtes nous ont fait de l'ignorance, foulant sous ses pieds les livres et les instruments de la science, disait en bâillant, à un docteur décoré des insignes qui caractérisent les adeptes de chaque faculté, et en lui déroulant un vieux parchemin griffonné d'une écriture surannée: *Obéis, vilain.*

Cette farce du *noble* et du *vilain,* ouverte par un vieillard qui représentait Adam, le père commun de tous les

hommes, était fermée par le Néant, dont la faux nivelle tout.

Après, venait le cortége des ambitieux. Les scènes qu'ils répétaient tenaient tout à la fois du comique, du pathétique et du bouffon. On eût dit une tragédie de Shakespeare.

D'abord on voyait la Fortune distribuant au hasard des mitres, des casques, des tiares, des couronnes et des bonnets de nuit à la foule avide qui suivait son char en criant, ceux-ci, *A moi!* et ceux-là, *Encore!* Il était rare que chacun fût coiffé à l'air de sa figure, même ceux qui portaient le bonnet de nuit. Derrière le char, tel homme se pavanait en chape, tel autre en uniforme, tel autre en livrée. Ces derniers n'étaient pas les moins fiers. Parmi eux se faisait remarquer un personnage qui ressemble trait pour trait au comte de Tuffière. Marchant comme lui la tête haute, il portait le nez au vent. Le vent et la vanité gonflaient ses joues et s'en échappaient par la bouche en bruit articulé qui parfois ressemblait à des paroles. Il regardait le monde de cet air dont on exige le salut, et cependant il ne saluait personne; et pour qu'on ne pût pas attribuer à la défectuosité de sa vue ce défaut de politesse, il avait eu la précaution de la fortifier par une paire de besicles, à travers lesquelles il regardait d'autant plus fixement les gens qu'ils voulaient moins les apercevoir. Il prétendait absolument avoir le pas; et si par hasard il rencontrait au milieu des rieurs quelqu'un qui s'avisât de le contrarier,

et à plus forte raison de le contrôler, il criait à ce contrôleur en montrant son propre habit: *Respect à la livrée!*

Après cet homme, dont la foule s'amusait assez, venait un vieillard d'une physionomie noble et agréable. Celui-là saluait avec grâce, et parlait avec facilité; tout en conservant une contenance assez auguste, il disait à chacun, *Je suis votre très humble serviteur*, et de fait il semblait l'avoir été de beaucoup de monde, quoique dans le fait il n'ait servi personne, en tant que servir soit synonyme d'obliger. Il portait un manteau de couleur incertaine, mais autour de lui étaient suspendus ou les habits qu'il avait quittés ou les habits qu'il pourrait prendre. Il en changeait à chaque instant pour endosser la couleur dominante dans le groupe qu'il traversait, et n'avait pas l'air d'attacher la moindre importance à ces travestissements. Un greffier cependant en tenait note derrière lui, et les consignait avec une plume de fer, sur des tables d'airain, de la forme du *Moniteur*.

Place à M. Lune! place à M. Lune! s'écria-t-on de toutes parts. M. Lune est un masque noir dont la face arrondie ressemblait assez, pour le moment, à celle que l'astre dont il porte le nom nous fait voir quand il est dans son plein. Je dis pour le moment, car, par une autre analogie non moins surprenante avec la lune, la plénitude de M. Lune, à l'aide de je ne sais quel artifice, croît et décroît et prend tour à tour les formes qu'affecte Diane dans ses phases diverses. Il semblait comme elle aussi exercer sur ce globe sublunaire une influence qui

n'était pas toujours bénigne; quand je le perdis de vue, il entrait dans son déclin.

Venait ensuite une cage remplie d'animaux innocents, les moutons exceptés; ceux-là, disait-on, sont d'espèce maligne et s'entendent parfaitement avec une hyène stupide et féroce qui dominait dans la cage dont on finit par la chasser. Par quelle singularité l'agneau favori de ce méchant animal portait-il un rabat!

Parut après Croque-Mitaine. Vêtu comme Agamemnon, il en prenait les airs et se faisait appeler le roi des rois. Je le pris d'abord pour un héros, je reconnus bientôt que ce n'était qu'un huissier, et que les exploits dont il se vantait était d'un praticien et non d'un tacticien, et figureraient bien moins dans l'histoire du *Cid* que dans celle de l'*Intimé*. Croque-Mitaine avait auprès de lui une femme aveugle qu'il appelait sa Fortune, femme très prodigue à son égard et beaucoup plus grande que lui. Il jouait au brelan avec elle et un troisième personnage qui faisait habituellement son va-tout; et il jouait avec un tel bonheur qu'il finit par le décaver, grâce à un brelan de rois, quoique celui-ci eût presque tous les cœurs en main.

Cette grande marionnette, ou cette *posture* [1], amusa beaucoup la canaille, qui la trouvait presque aussi belle que le saint George de Mons, le Goliath d'Ath, et même le *Gayant* de Douai.

[1] Expression par laquelle les Flamands désignent les mannequins qui figurent dans leurs farces pieuses ou profanes.

La nuit tombait. Parmi les derniers masques, le seul qu'il me fut possible de voir bien distinctement fut un gros homme en soutane, qui passait son temps à plonger un tuyau de plume dans un baril de moutarde, puis soufflant dans ce chalumeau, il formait des bulles qu'il lançait gravement dans le vague de l'air. Quelques enfants couraient après ces amusettes, dont de vieilles femmes tâchaient de diriger le vol avec leurs éventails. Mais le grand nombre n'y attachait aucune importance, et plusieurs même, à leur arrivée, les anéantissaient avec des chiquenaudes. Ce personnage s'appelait le *Grand moutardier*.

Une foule de masques succéda à ces divers groupes; mais comme l'obscurité qui m'empêchait de voir leur pantomime ne m'empêchait pas d'entendre leurs propos, et qu'il n'y avait plus guère de plaisir à en espérer, je regagnai ma retraite tout en réfléchissant à ce que j'avais vu, et il me sembla que les diverses scènes que je viens de raconter pourraient bien ne pas appartenir exclusivement au carnaval, ou bien que le carnaval quelque part avait quelquefois duré toute l'année.

NONANTE-CINQ MAUVAIS SUJETS.

Des bords de la Méditerranée, cette phrase a retenti dans toute la France. Elle est aujourd'hui dans toutes

les bouches; elle a fait une fortune égale presque à celle du mot *empoigner*. Cela tient-il à la même cause? Un officier de gendarmerie qui dit à ses gendarmes, *Empoignez-moi cet homme*, parle très correctement; mais a-t-il parlé correctement l'avocat qui a dit que sur cent bienfaiteurs des Grecs, on comptait *nonante-cinq mauvais sujets, etc.;* ce qui met les bons sujets de cette catégorie en rapport avec la catégorie entière dans la proportion de cinq sur cent?

Il n'y a pas de faute de grammaire dans le passage cité, nous dira-t-on; vous le signalez donc à tort comme incorrect. Signalons-le donc comme incongru. Gagnera-t-on quelque chose à cela? Une incongruité n'est-elle pas aussi une faute de français?

Pour savoir s'il ne s'en trouve pas dans le passage cité, tâchons de bien apprécier la valeur des mots dont il se compose, à commencer par le mot *sujet*.

Sujet prend plusieurs acceptions. Dans un état despotique, on est *sujet* du prince, qui n'est *sujet* de quoi que ce soit, mais qui est *sujet* à être culbuté ou par son peuple, ou par sa cour, ou par sa propre garde, comme il est arrivé à Pierre II, à Paul I[er], à Sélim III et à tant d'autres, quand il ne ménage pas ses *sujets*.

Dans cette dernière acception, *sujet* a le sens d'*exposé à ;* dans la première, il a celui de *soumis*, ou de *dépendant*. Dans un état despotique, *sujet* est synonyme d'*esclave*. Il a une signification plus noble dans une monarchie constitutionnelle; là le prince est *sujet* lui-même

Là le roi n'est qu'un homme avec un titre auguste,
Premier *sujet* des lois, et forcé d'être juste.

VOLTAIRE. *D. Pèdre.*

Est-ce dans ce dernier sens que *sujet* est employé par l'orateur marseillais? *Mauvais sujets* alors équivaudrait à *sujets désobéissants, sujets rebelles.* Mais des chrétiens peuvent-ils être accusés de désobéir au roi très chrétien, en prenant intérêt à des chrétiens massacrés par les ennemis de quiconque est chrétien? Telle ne peut être la pensée de M. le substitut.

Sujet se dit aussi pour *individu, personne;* et dans ce sens il est presque toujours accompagné d'un adjectif qui détermine soit les qualités, soit les défauts de la personne dont il s'agit; *un brillant sujet, un pauvre sujet, un bon, un mauvais sujet, un piètre sujet.*

C'est dans ce sens que l'orateur marseillais a évidemment employé ce mot. Mais sait-il bien quelle valeur lui donne l'épithète qu'il y joint? Sait-il que *mauvais sujet* ne se dit que d'un homme sans principes, sans mœurs, sans probité? Sait-il que c'est le synonyme de vaurien, de garnement?

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
Et qui, désespérant de les plus éviter,
Si tout n'est renversé, ne peuvent subsister.

Cinna.

Voilà comment les *mauvais sujets* sont définis dans la langue de Corneille, qui ne nous semble pas être celle

du parquet de Marseille. Mais eût-il substitué dans son discours ces vers mêmes à l'expression *mauvais sujet*, expression trop familière pour être prononcée dans toute autre audience que celle d'un commissaire de police, l'orateur marseillais aurait encore parlé d'une manière peu congrue. Les amis des Grecs, qu'il injurie en masse, ne voient-ils pas à leur tête le roi de Prusse, le roi de Bavière, et le pape lui-même, car nous ne pouvons supposer qu'on ait calomnié Sa Sainteté en annonçant qu'elle prend en pitié les malheurs des chrétiens d'Orient? Mais peut-être l'orateur marseillais les comprend-il dans l'exception de cinq pour cent.

Quant à *nonante*, ce n'est pas une expression incongrue; mais ce n'est plus une expression française. Ce mot suranné est inintelligible pour quiconque, ne sachant pas le latin, n'est pas familiarisé avec les langues du midi de l'Europe, ou avec les jargons du midi de la France. S'en servir, c'est faire ce que ferait un homme qui endosserait les habits de son trisaïeul; c'est endosser un ridicule. Or, on s'expose à se faire montrer au doigt, à se faire rire au nez, même en province, quand on se montre en public avec le costume de M. de Sottenville ou de M. de Pourceaugnac, en tout autre temps qu'en carnaval.

DES ORDRES DE CHEVALERIE EN GÉNÉRAL,

ET PATICULIÈREMENT

DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL.

Les ordres de chevalerie peuvent se diviser en trois classes : ordres militaires et religieux ; ordres exclusivement militaires ; ordres à la fois militaires et civils.

Les ordres de la première classe étaient dans leur origine des institutions monastiques. Leur fondation date généralement de l'époque des croisades. Des religieux encuirassés se liaient indépendamment des vœux de pauvreté et de chasteté, par des vœux qui les astreignaient à des obligations particulières et à un service spécial. Les *Templiers* s'étaient consacrés à la défense du temple par un vœu semblable, qu'ils ont fini par ne pas mieux garder que ceux de pauvreté et de chasteté. Les chevaliers de Malte, qui, pauvres et chastes comme on sait, s'appelaient dans l'origine *hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, se vouaient, dans la terre sainte, au service des chrétiens malades ou voyageurs : cette manière d'honorer Dieu dans l'humanité est sans contredit la meilleure de toutes.

La bonté divine en jugea probablement ainsi à voir la destinée si différente des templiers et des hospitaliers. Les frères templiers, malgré leur bravoure, finirent misérablement, victimes de la justice d'un roi et de la charité

d'un pape : leurs biens passèrent aux frères hospitaliers, et ce n'est pas cela que je blâme. J'aime mieux voir doter des hospices que des temples; j'aime mieux voir l'or des fidèles se changer en aumônes pour l'indigence affamée, qu'en bénéfices pour des moines regorgeant de richesses et de santé. Mais cette leçon de charité ne pouvait-elle être donnée sans qu'elle fût un exemple d'une des plus atroces injustices? Était-il absolument nécessaire de brûler les templiers pour leur faire restituer des biens auxquels ils cessaient d'avoir des droits, puisqu'ils étaient payés pour garder le temple que depuis long-temps ils avaient laissé prendre; puisqu'ils étaient payés pour édifier le prochain, et que depuis long-temps ils le scandalisaient; puisqu'ils étaient payés pour être utiles, et que depuis long-temps ils n'étaient plus que dangereux? N'eût-il pas suffi à cet effet de les traiter comme les PP. jésuites, qui, à tout prendre, étaient plus dangereux? La politique compterait un crime de moins; mais il est vrai que nous aurions de moins une tragédie.

D'autres chevaliers s'étaient voués à la garde du Saint-Sépulcre; cet ordre, bien qu'aboli par le pape, est sorti depuis quelque temps du cloître dans lequel il semblait enseveli. Le moins illustre de ses membres n'est pas M. de Châteaubriand, à qui l'éperon fut chaussé solennellement, en tête-à-tête, à Jérusalem même, par l'abbé grand-maître de cet ordre, et possesseur de la propre épée de Godefroi de Bouillon, avec laquelle l'accolade fut donnée à l'humble pélerin, par le noble cénobite.

Il n'est pas prouvé que les chevaliers du Saint-Sépulcre fassent vœu de chasteté, de charité et d'humilité.

Les trois ordres dont nous venons de parler existaient pour toute la chrétienté ou plutôt pour toute la catholicité; ceux dont nous allons parler sont propres à la France seule. Ce n'est pas, comme dans les ordres susdits, par leur choix, mais par celui du souverain, que les chevaliers y sont admis; ils prononcent, en y entrant, un serment et non des vœux, et s'imposent moins des obligations qu'ils ne reçoivent une récompense.

Les ordres de la seconde classe sont exclusivement militaires. La création de celui de *Saint-Louis* est un trait de génie. Louis XIV, en le fondant, créa une véritable monnaie d'honneur; monnaie d'une valeur bien supérieure à l'argent qu'il économise, en payant ce qu'il ne saurait payer : et ce n'est qu'un bout de ruban!

La *Légion-d'Honneur*, qui avait fait de ce ruban la récompense de tous les genres de mérite, l'insigne de tous les genres de gloire, me paraît seule supérieure à l'ordre de *Saint-Louis*. On reconnaît dans cette institution le génie de cet homme qui s'est immortalisé par ce qu'il a fondé et par ce qu'il a détruit, qui a fait le mieux quand il a fait le bien, et pas toujours le pis quand il a fait le mal.

L'ordre de la *Légion-d'Honneur* rentre dans ceux de la troisième classe, à laquelle appartiennent aussi l'ordre du *Saint-Esprit*, fondé par Henri III en 1579, et l'ordre de *Saint-Michel*, créé en 1469 par le très clément et

très chrétien roi Louis, onzième du nom, de gracieuse mémoire.

Ce sont des ordres de faveur, que le monarque distribue, soit dans le but de distinguer un noble entre les nobles, en le faisant *chevalier du Saint-Esprit,* soit dans le but de distinguer un roturier entre les roturiers, en le faisant *chevalier de Saint-Michel.*

L'ordre de *Saint-Michel* remplaça celui de l'*Étoile,* qui, créé en 1350 par le roi Jean, était tellement déchu de sa première spendeur dans l'espace d'un siècle, que du cou des grands seigneurs, il avait passé à celui des archers du guet. Le nombre des chevaliers de *Saint-Michel* n'était primitivement que de trente-six. Cet ordre jouit, dans les premiers temps, d'une grande considération: au traité de Noyon, Charles-Quint l'accepta de François Ier, en échange de la *Toison-d'Or,* qui ne comptait que trente-un chevaliers; mais, dès 1559, l'indiscrétion avec laquelle il fut prodigué par François II commença à le discréditer. C'est, néanmoins, postérieurement à cette époque que Montaigne ne se crut pas déshonoré en le recevant. Si le collier de *Saint-Michel* n'eût été porté que par des hommes semblables à lui, si prodigues qu'en aient été les souverains, ce serait le premier ordre de l'Europe.

D'ordre de faveur qu'il avait été d'abord, l'ordre de Saint-Michel devint ordre de mérite; et chose singulière, c'est de là que dérive son parfait avilissement.

Le mérite est relatif. L'opinion du prince et celle du

peuple ne sont pas toujours d'accord quand il s'agit d'en juger. Les services rendus aux monarques n'ont pas toujours été regardés par les sujets comme rendus aux peuples, et les distinctions par lesquelles ils ont été récompensés n'ont été quelquefois que des notes d'infamie. Olivier le Dain [1] avait porté l'ordre de *Louis XI* avant que d'être pendu. Concini [2] était décoré de l'ordre de *Henri III* quand il fut assassiné, *de par le roi*, par Vitri, qui, en récompense de cet exploit, reçut le bâton de maréchal.

Mais sans pousser les choses si loin, on trouvera dans l'institution de l'ordre du *Saint-Esprit* la cause du discrédit où tomba l'ordre de *Saint-Michel*. Le second n'étant au fait qu'un ordre de faveur conservé pour la classe subalterne à qui le défaut de noblesse ne permettait pas d'aspirer au premier, il y eut dès lors entre le *cordon noir* et le *cordon bleu* la différence que les préjugés mettaient entre un gentilhomme et un vilain.

Abandonné aux artistes et aux savants, le collier de *Saint-Michel* devint le prix d'un motet ou d'un portrait, d'une expérience de physique ou d'une opération de chirurgie, et fut appelé *licou à toutes les bêtes*.

[1] Né à Gand : son véritable nom était le Diable. D'abord barbier puis ministre de Louis XI, il fut jugé et pendu sous Charles VIII.

[2] Concino Concini, Florentin, connu aussi sous le nom de maréchal d'Ancre, ne dut ce prix du courage et du génie militaire qu'à l'intrigue et à la faveur : tout-puissant auprès de Marie de Médicis pendant la minorité de Louis XIII, il fut assassiné par ordre de ce prince à sa majorité, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

On ne peut nier cependant que plusieurs hommes célèbres dans les arts et dans les sciences n'en aient été honorés ou plutôt ne l'aient honoré. Mais parmi ces chevaliers on ne voit ni Corneille, ni Boileau, ni Racine, ni Fontenelle, ni Voltaire, et j'en suis plus fâché pour l'ordre que pour eux.

Ce cordon vient d'être tout récemment octroyé à M. Suard, qui a été assez modeste pour ne pas le refuser. Il avait été autrefois proposé à Ducis. Ce bon homme, qui depuis n'a eu d'indépendance que ce qu'il en fallait tout juste pour refuser une décoration honorable, était fort tenté d'accepter celle de *Saint-Michel.* « Que feras-tu de ce cordon? lui dit Chamfort : tu ne l'auras pas plus tôt reçu, que tu seras obligé de le porter. »

Le *cordon noir* est enfin devenu la récompense des travaux littéraires. Il est bien placé, j'en conviens, sur la poitrine de certains personnages; ils y peuvent essuyer leur plume sans y faire tache.

Dernière observation : l'ordre de *Saint-Louis* est rétabli pour les militaires; l'ordre du *Saint-Esprit* pour les gentilshommes; l'ordre de *Saint-Michel* pour les bourgeois : à quoi sert la *Légion-d'Honneur?*

POT-POURRI.

* Commençons par définir ce mot; pour cela, il faut le décomposer. On connaît la signification de pot; on connaît celle de pourri. *Pot-Pourri* devrait donc signifier pot corrompu? me disait très judicieusement un étranger, qui d'habitude pense avant de parler, et n'emploie les mots que dans leur valeur la plus exacte.

* La journée d'hier est nulle dans ma vie : ni peine ni plaisir; ce n'est qu'une nuit de vingt-quatre heures.

* La modestie ne serait-elle qu'une modification de l'amour-propre?

* La liberté rattrape tous les jours quelque chose de ce qu'elle a perdu : il vient de se former une société dite des *libres penseurs*, dont les membres ont permission de dire tout ce qu'ils pensent, et même de l'écrire : mais ils ne doivent quitter ni la muselière ni les menottes.

* A Rome, les comédiens ne sont pas damnés, mais un décret du pape les menace de la peine la plus infamante, s'ils offensent par quelque geste licencieux la pudeur du sacré collége, à qui les plaisirs du théâtre ne sont pas interdits; à Rome, les comédiens peuvent aller en paradis et aux galères.

* J'ai remarqué qu'à un certain degré, le froid et le

chaud produisaient une sensation semblable. Ainsi en est-il de la douleur et du plaisir : je l'éprouve.

* L'intervalle du travail au travail n'est pas un temps perdu.

* La tête de l'homme de génie qui n'est occupé ni à concevoir ni à exécuter, ressemble assez à la terre en repos. Les pluies, les conversations, le fumier, la lecture, préparent, pendant cette utile inaction, l'abondante récolte de l'année prochaine.

* *Pot-pourri* a plusieurs sens, mais non pas celui qu'il devrait avoir. D'abord, dans l'acception abstraite, il ne signifie pas pot corrompu, mais pot renfermant des objets corrompus : le contenant est pris ici pour le contenu ; de plus, rien de moins pourri que ce dont se compose un *pot-pourri*, dans quelque sens qu'on prenne cette expression ; car elle en a plus d'un, ainsi que nous l'avons dit.

* Il n'est permis d'attaquer l'opinion d'autrui que pour lui en substituer une qui lui doive être plus douce ou plus avantageuse.

* Sans les passions, sentirions-nous notre existence ? Si j'étais paralytique, le sentiment même de la douleur serait l'objet de mes vœux les plus ardents.

* En France, où il y a des comédiens du roi, pas de bonne fête où la cour ne se montre au théâtre en grande loge ; les comédiens du roi sont appelés souvent au Louvre pour divertir sa majesté, ils y sont traités avec les égards dus à des gens de talent et d'honneur, et pourtant si un comédien du roi vient à mourir, il est obligé

d'aller en paradis sans passer par la porte de sa paroisse.

* Quand M. de Bougainville descendait à Otaïti, il avait coutume d'y porter par couple les plus utiles animaux d'Europe. Il y mena une fois deux moines, l'un capucin, l'autre récollet; moines qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que les capucins portent la barbe, et les récollets ne la portent pas. Les insulaires, formant la haie, considéraient avec beaucoup d'attention les objets à mesure qu'on les débarquait. Ils avaient reconnu la génisse et le taureau, le cochon et la truie, le bouc et la chèvre. Paraît le capucin : les bonnes gens de demander quel est cet animal barbu qu'ils prenaient pour un animal utile, et de témoigner leurs regrets de ce qu'il n'était pas accouplé, quand ils aperçoivent le récollet tout frais rasé. « Bon! bon! s'écrient-ils tous d'une voix, nous aurons de la race, voilà le mâle et la femelle. »

* L'esprit ressemble aux coquettes; ceux qui courent le plus après lui sont ceux qu'il favorise le moins.

* La timidité provient aussi souvent du défaut de confiance dans les autres, que de la méfiance de soi-même.

* Il y a des gens qui, sans être méchants, font le mal, comme le chêne, qui n'est pas au rang des arbres vénéneux, produit la noix de galle.

* Tout le monde parle de tolérance, et bien peu savent ce que c'est. Un protestant peut être tolérant envers un catholique, et un catholique envers un

protestant. Il y a tolérance chez eux parcequ'il y a croyance. Mais dans l'homme qui souffre toutes les religions et n'en croit aucune, ce que le vulgaire appelle tolérance n'est qu'indifférence ; c'est un simple effet de la raison, pendant que, chez les croyants, c'est un grand effort de vertu. Aussi, rien ne me paraît-il plus révoltant qu'un homme qui se dit philosophe et se montre intolérant.

* Je ne sais pas pourquoi on croit se devoir moins de justice qu'aux autres. Il est dans le génie des modernes de s'humilier, comme il était dans le génie des anciens de se glorifier. Les anciens étaient francs, les modernes sont faux. Je ne voudrais pas plus qu'on me reprochât la modestie que l'orgueil.

* Les hommes ne sont ni aussi méchants ni aussi bons qu'on le dit. La haine et la reconnaissance exagèrent. Il entre presque autant de faiblesse dans leurs bonnes actions que dans leurs mauvaises.

* La tête de l'homme est un vase d'argile exposé au feu continuel de l'imagination. Si vous ne le remplissez pas d'objets de nature à absorber utilement l'activité de la flamme, elle attaque le vaisseau, elle en altère les parois, et finit par le mettre en un tel état qu'il ne peut plus rien conserver.

* Il en est, dans la société, des avantages de l'esprit comme de ceux de la figure : ce sont des défauts naturels qu'il faut savoir se faire pardonner.

* Quand on joue *Gabrielle de Vergy*, il faut soigner

les accessoires de la représentation, et surtout ceux de la scène qui dénoue cette tragédie d'une manière si terrible. La moindre négligence, la plus légère étourderie peut faire tourner à la gaieté cette douloureuse situation. C'est ce qui est arrivé il y a quelque temps à la foire de Beaucaire. Pour produire sur le public une émotion plus forte, le directeur s'imagina qu'il fallait d'abord imprimer cette émotion à l'actrice. En conséquence il enferma, à l'insu de la belle Gabrielle, un morceau de mou dans l'écuelle où devait se trouver le cœur de son amant; l'illusion était complète : à l'aspect de ce cœur sanglant, Gabrielle de s'évanouir et le public d'applaudir à la vérité de cette imitation, qui n'en était plus une. Mais tout-à-coup la scène change; aux sanglots succèdent des éclats de rire; de tous les coins de la salle on entend crier au chat! En effet, le chat de la directrice s'était emparé du cœur de Couci, dont il se fût régalé sous les yeux même de cette amante désespérée, si le chien de Montargis, sortant des coulisses, ne l'eût forcé à lâcher prise, à la grande satisfaction des âmes sensibles.

* Montaigne dit en parlant des représentations théâtrales : « J'ai toujours accusé d'impertinence ceux qui « condamnent ces esbattemens, et d'injustice ceux qui « refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comédiens, « et envient au peuple ces plaisirs publics. Les bonnes « polices prennent soing d'assembler les citoyens et de « les r'allier comme aux offices sérieux de la dévotion, « aussi aux exercices et jeux : on ne leur sauroit con-

« céder de passe-temps plus réglés. Trouverois raison« nable que le prince, à ses despens, en gratifiast quelques « fois la commune, d'une affection et bonté comme pa« ternelle : et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux « destinez et disposez pour ces spectacles. » (*Essais de Montaigne*, liv. I, chap. 25.)

* La liberté, marchandise partout ; dans une république, marchandise à vendre ; dans une monarchie, marchandise vendue.

* Celui qui réunirait tous les défauts serait moins éloigné de plaire à tous les hommes que celui qui posséderait toutes les vertus.

* Il y a des censures dont je suis fier, et des éloges dont j'ai honte.

* Rien de plus révoltant à mon gré que la servilité dans le pauvre et dans le vieillard. Quand on n'a pas six sous à perdre, quand on n'a pas six jours à vivre, comment n'est-on pas indépendant ?

* Beaucoup de gens peuvent être comparés, dans leur discrétion, à ces *marrons* pleins d'artifice et ficelés dans tous les sens, un seul coin excepté. Si l'étincelle rencontre juste, les obstacles dont la poudre est environnée ne servent qu'à augmenter l'explosion.

* Quand on n'est pas aimé de l'objet qu'on aime, on ne se croit aimé de personne.

* Une confidence prouve aussi souvent de l'indiscrétion que de la confiance.

* *Pot-pourri* ne viendrait-il pas de l'espagnol *olla po-*

drida? On appelle ainsi dans la Péninsule un mets composé de toutes sortes de viandes cuites dans une même marmite avec toutes sortes de légumes, à ce que m'a dit du moins un grand d'Espagne, l'un des hommes les plus forts en cuisine que j'aie rencontré de ma vie.

* Il y avait dans une chapelle de village, aux environs de Bruxelles, un saint Jean fait en bois, auquel les paysans portaient une grande dévotion. Ils y venaient en pèlerinage de dix lieues à la ronde. Le tronc qui lui servait de piédestal, quoique vide souvent, se remplissait toujours. Le vent ayant jeté à bas cette statue vermoulue, le curé qui l'avait fait restaurer plusieurs fois prit le parti de la remplacer par une statue nouvelle, à la confection de laquelle il sacrifia son plus beau poirier.

Maluit esse Deum.

Le nouveau saint, peint et repeint, est mis à la place du vieux. En rajeunissant l'effigie, le curé avait cru raviver la piété des fidèles. Il en fut tout autrement : plus de pèlerinages. Les habitants du lieu même semblaient avoir oublié la route de la chapelle Saint-Jean. Le pasteur, ne pouvant concevoir la cause de ce refroidissement, y rêvait, quand il rencontre un vacher qui, très dévot au vieux saint, n'était pas moins indifférent que les autres pour le nouveau. — Est-ce que tu n'as plus de dévotion à saint Jean? — Si, monsieur le curé. — Pourquoi donc ne te revoit-on plus à la chapelle? — C'est qu'il n'y a plus là de saint Jean, monsieur le curé. — Comment,

il n'y a plus de saint Jean! ne sais-tu pas qu'il y en a là un tout neuf?— Si fait, monsieur le curé; mais celui-là n'est pas le vrai, comme l'autre.— Et pourquoi ça? — Est-ce que je ne l'avons pas vu poirier?

* La vicomtesse Beauharnais, celle qu'on appelait Fanny, donnait toutes les semaines, à jour fixe, des dîners nombreux où l'on faisait mauvaise chère tout en médisant du tiers et du quart. M. de Lauraguais, l'un des habitués de cette maison, se lassa de cette manière de vivre. Que devenez-vous donc, monsieur le comte? lui dit un jour le chevalier de Cubières, voilà trois semaines que vous nous manquez? — Ne comptez plus sur moi, chevalier, répond le comte; *je suis las de manger mon prochain sur du pain sec.*

* Bien des gens sont de ces vases qui *fuient.* Quelques uns *s'épanchent* facilement sous la main qui les incline. D'autres, plus fermes sur leur base, résistent à de faibles efforts; mais aussi, dès qu'ils sont ébranlés, *s'épanchent-ils* moins qu'ils ne se *répandent.*

* Gilbert, l'un des satiriques les plus âcres, était dévot. La diatribe la plus amère que La Harpe ait expectorée est postérieure à sa conversion. Je n'ai jamais vu qu'on ait adouci son encre en mettant de l'eau bénite dans une écritoire.

* Dans la maison que je ferai bâtir, la porte n'aura ni verrous, ni serrure, pas même un simple loquet: de manière que le malheur en sortira, que le bonheur y entrera sans que je m'en mêle.

* Avez-vous connu S. le jeune? Il était déjà jeune quand je n'étais qu'enfant. Il est encore jeune aujourd'hui que j'ai cessé de l'être. C'est un homme qui ne change pas, il ne fait que vieillir.

* Nous avons vu plus haut l'opinion de Michel Montaigne sur le théâtre; voici sur le même sujet celle de Michel Cervantes : « Allez, troupe aimable et joyeuse, » allez en paix solenniser la fête du jour. Si je puis » quelque chose pour votre service, ordonnez, et je » le ferai de bon cœur; car toujours j'aimai le théâtre » et les braves gens qui ont assez de talent pour y réus» sir. » (*Don Quichotte*, IIe part., ch. XI.)

* Louis XV avait, dans son service intime, un homme qui, d'ailleurs fort estimable, était, par caractère, peu porté à la plaisanterie. Un soir, qu'appuyé sur un balcon, ce serviteur attendait le coucher du roi, le roi entre; et dans un mouvement de gaieté provoqué par l'attitude de ce valet de chambre, il lui applique, sur la face qu'il présentait, une claque presque aussi bien conditionnée que celle que Turenne reçut du cuisinier qui l'avait pris pour George. Le valet de chambre, qui n'avait pas reconnu la main royale, se retourne prêt à riposter, mais en reconnaissant un de ces visages sur lesquels les évêques seuls peuvent impunément porter la main : « *Parbleu! sire*, dit-il avec humeur, *allez badiner avec vos pareils.* »

* Le pouvoir en révolution est une épée ardente, funeste à celui qui la saisit, comme à celui qu'elle frappe.

* C'est une singulière chose que la fierté. Les uns, trop fiers pour demander, volent. Les autres, trop fiers pour remercier, exigent.

* Pour faire sa fortune, il faut souvent traiter son honneur comme les Hollandais traitaient le crucifix au Japon. Malheur donc aux gens à préjugés!

* *A*. Vous avez détesté la révolution, et cependant vous voulez maintenir des institutions qui n'en sont que la conséquence. — *B*. Vous qui n'approuvez pas tout ce qu'a fait votre père pour gagner sa fortune, avez-vous renoncé à sa succession?

* On appelle aussi *pot-pourri* un mélange de fleurs ou d'autres substances odorantes, enfermé dans des vases ou dans des sachets. Je sais plus d'une personne à qui cette dénomination conviendrait parfaitement.

* Il est doux de commander, d'abord pour ne pas obéir; et puis. . . . . . et puis, le premier venu vous dira le reste.

* Pourquoi certaines femmes d'un certain âge recherchent-elles les jeunes gens avec tant de fureur? l'exigence des sens a peut-être moins de part à cette extravagance que l'amour-propre. Ce que la femme répugne le plus à s'avouer, c'est qu'elle vieillit. Elle juge de son âge par celui de son amant; et ce jeune visage qu'elle contemple lui semble réfléchir le sien; c'est le seul miroir où elle aime à se regarder.

* L'amitié! d'égal à égal c'est le plus doux des sentiments; du supérieur à l'inférieur, ce n'est guère que de

la bienveillance; de l'inférieur au supérieur, ce n'est qu'une passion malheureuse.

* Quand je considère la durée de la vie des hommes, et l'intensité des réputations, dans ses rapports avec la durée des temps, il me semble voir des pierres de diverses grosseurs tomber dans la mer d'une hauteur à peu près égale, en plus ou moins de temps, avec plus ou moins de bruit, pour y faire des *ronds* plus ou moins grands.

* Qu'est-ce que cet être qui est tout pour nous, que ce *moi* à qui tout se rapporte? Sur le papier, trois lettres; dans l'univers, un point; et dans la multiplicité des individus, un à peine, et souvent zéro.

* Les ennemis des lumières savent qu'il n'y a rien de si docile qu'un aveugle. Quand les Philistins se furent rendus maîtres de Samson, ils lui crevèrent les yeux; et grâce à ce procédé, ce héros qui n'avait rien perdu de sa force devint propre à tourner la meule, où il tenait la place d'une brute.

* A quelque chose malheur est bon. Celui qui a été bien dégoûté de la vie avant que de la perdre doit croire à la Providence.

* Il faut sacrifier une partie de sa liberté pour conserver la majeure partie de sa liberté; comme il faut payer de la plus petite partie de ses propriétés la conservation de la majeure partie de sa propriété. Mais quel doit être le rapport entre la retenue et le sacrifice? Les gouvernements devraient-ils être autre chose que des compa-

nies d'assurance? Le meilleur ne serait-il pas celui qui ne *garantirait*, et je parle en conscience, ma cargaison, au meilleur marché possible?

* Les gens qui vantent à tout propos leur probité font sur moi l'effet de gens qui se parfument avec excès d'ambre et de musc. L'odeur qu'ils exhalent accuse celle qu'ils veulent déguiser.

* *Pot-pourri*, en littérature, assemblage d'articles clas- sés au hasard, et qui n'ont aucun rapport, aucune liai- son entre eux, tel que ce rabâchage, qui, tout embrouillé qu'il est, a du moins le mérite d'éclaircir la définition par un exemple.

DE L'ÉPIGRAPHE.

Épigraphe, mot grec, ἐπιγραφὴ (*epigraphè*), compo d'ἐπὶ (*epi*), sur, et de γράφω (*graphô*), j'écris.

Toute inscription est une épigraphe.

Celle que Dante lut en lettres de feu sur la port l'enfer est admirable :

Per me ci va nella città dolente,
Per me ci va nell' eterno dolore,
Per me ci va tra la perduta gente...
Lasciat' ogni speranza voi ch' entrate.

... près le sens des vers, dont il fai ...ent :

C'est par moi qu'on descend à la cité des pleurs,
Séjour de crime et de souffrance,
De regrets éternels, d'éternelles douleurs...
Au-delà de ce seuil, passant, plus d'espérance!

Ce serait une belle épigraphe au bas du portrait de l'homme le plus étonnant des temps modernes, que ces vers où Lucain présente un résumé si frappant des vicissitudes de la destinée de Marius :

Ille fuit vitæ Mario modus omnia passo,
Quæ pejor fortuna potest, atque omnibus uso
Quæ melior, mensoque homini quid fata pareret.

Par d'étonnants revers le sort veut que j'expie
Les étonnants succès qui signalent ma vie;
Il veut faire admirer à la postérité
Mon infortune autant que ma prospérité.

Épigraphe se dit spécialement en français de ces sentences, de ces devises qu'un auteur met sur le frontispice de son ouvrage, soit pour indiquer l'esprit dans lequel il l'a composé, soit pour faire connaître son caractère à lui-même.

Ces traits sont empruntés le plus communément aux ouvrages ou aux discours des hommes celèbres. Dupont de Nemours, qui pensait que les gouvernements ne peuvent pas intervenir dans l'administration des banques publiques, sans compromettre le crédit de ces établissements, mit pour épigraphe à un écrit qu'il publia sur cet objet, quand Napoléon organisa la banque de France :

« *Noli me tangere*. Gardez-vous bien de me toucher. » Il est difficile d'appliquer avec plus de finesse ce passage de l'Évangile.

Un autre écrit, où, conformément aux intentions du même souverain, on développait les moyens de multiplier les fontaines publiques dans Paris, portait pour épigraphe ce passage du Psalmiste : « *Flabit spiritus ejus, et fluent aquæ*. Son esprit souffle, et les eaux coulent. » Ps. CXLVII. Cette épigraphe est fort ingénieuse aussi.

L'une et l'autre s'appliquent à des ouvrages. Citons comme une épigraphe propre à faire connaître l'homme auquel elle est appliquée, ce trait de Juvénal, que J.-J. Rousseau avait pris pour devise : « *Vitam impendere vero*. Consacrer sa vie à la vérité. » Personne plus que lui n'a eu le droit de dire cela de lui-même.

Il faut, comme on voit, que l'épigraphe soit claire et brève ; il faut aussi qu'elle ait un sens bien précis.

Le marquis de Bièvre, de burlesque mémoire, oublia ce précepte, quand il mit en tête de sa comédie du *Séducteur* : « *Ille ego qui quondam*. C'est moi qui jadis. » Devenu auteur comique, après avoir été faiseur de calembours, il voulait, par ce trait de Virgile, faire allusion à sa première célébrité littéraire. On prit le change, on affecta de croire que, par cette épigraphe, l'auteur du *Séducteur* voulait donner à entendre que lui-même avait été séducteur. Abusant de l'équivoque, les malins avaient fait d'un trait de gaieté un trait de fatuité, et tourné l'épigraphe en épigramme.

Les passages des livres saints, que les orateurs sacrés mettent en tête de leurs discours, sont aussi des épigraphes. Il n'y en a pas de plus remarquable que celle que Fléchier a empruntée au livre des Machabées, pour la mettre en tête de l'oraison funèbre de Turenne : « *Quomodo cecidit potens qui salvum faciebat Israël?* Comment est-il tombé le fort qui sauvait Israël? »

Ces sortes d'épigraphes s'appellent *texte*, parceque l'orateur se plaît à les développer dans son discours ; mais comme il se plaît à les ramener à la fin de ses périodes, ne pourraient-elles pas s'appeler aussi *refrains?*

Ce sont encore des épigraphes que ces inscriptions qui se trouvent autour des armoiries et sur les médailles ; mais, en langage héraldique, elles se nomment *devises*, et *légendes* ou *exergues* en langage numismatique.

L'inscription qui se lisait sur la colonne construite avec les canons pris à Austerlitz, commençait par ces mots : « *Ex ære capto.* Avec le bronze conquis. » Si, à ces mots, les auteurs de cette épigraphe se fussent contentés d'ajouter la date du jour où ce bronze a été pris, elle eût été sublime.

DE L'HOSPITALITÉ.

Liége, le 11 octobre 1816.

Qu'est-ce donc, cher lecteur, que cette hospitalité dont on parle tant et qu'on exerce si peu?

C'est à la fois un droit et un devoir; un droit par lequel, sans être connu, un individu réclame, d'un homme qu'il ne connaît pas, une place sous son toit, à son foyer, à sa table; un devoir par lequel non seulement ces avantages des fils de la famille ne sont pas refusés à l'étranger qui les réclame, mais en observation duquel ils lui sont offerts.

L'*hospitalité* est sans doute la plus sainte des pratiques philanthropiques.

N'est-il pas singulier qu'elle date des premiers âges de la société, qu'on la trouve en vigueur chez tous les peuples neufs, chez les peuples barbares, en qui elle s'allie au brigandage, chez les sauvages même, dont elle tempère quelquefois la férocité? N'est-il pas singulier aussi que l'exercice des vertus hospitalières, loin de se fortifier par la civilisation, semble marcher en raison inverse, et qu'un peuple devienne d'autant moins hospitalier qu'il devient plus poli?

Toutefois cela s'explique facilement. L'exercice de l'*hospitalité* est fondé sur des besoins réciproques. Dans

les temps comme dans les lieux où les villes étaient moins rapprochées, où, dans les champs, les habitations étaient séparées par de grandes distances, chacun avait intérêt à accorder au voyageur l'asile et les secours dont lui-même au premier jour pouvait avoir besoin.

Lorsque la population se fut accrue, lorsque les champs défrichés se furent couverts d'habitations, ce besoin se fit moins sentir. Les villes, séparées par de moins longues distances, permirent au voyageur de revenir à son gîte. Les voyages devenus plus fréquents, les hôtelleries s'établirent; de plus, le cultivateur ayant la faculté d'exporter le superflu de sa consommation, ce superflu lui devint nécessaire; il s'en montra économe; et dans ce superflu, devenu matière de commerce, il engloba jusqu'à la part autrefois réservée à l'*hospitalité*.

Voilà pourquoi on est beaucoup moins hospitalier dans les temps modernes que dans les temps anciens; voilà pourquoi on est beaucoup moins hospitalier en Suisse ou en Angleterre qu'en Arabie ou en Laponie.

Allez réclamer les droits de l'hospitalité à la porte d'un landamman ou d'un chancelier de l'échiquier, les laquais vous la fermeront en vous riant au nez; bien heureux si le maître ne vous fait pas appréhender et déporter en conséquence de l'alien-bill [1], ou de quelques autres lois

[1] Ceci fut écrit pendant le ministère de lord Castlereagh, le ministre le plus dur, le plus impitoyable qui ait existé de mémoire d'homme, avant 1822.

tout aussi hospitalières! Et que serait-ce, si vous alliez heurter à la porte de maître Bellard!

Présentez-vous au contraire à l'entrée de la tente d'un Arabe ou de la hutte d'un Lapon; l'une et l'autre vous seront ouvertes. L'Arabe vous traitera presque aussi bien que ses chevaux, et le Lapon tout aussi bien que lui-même, car il vous forcera de partager avec lui les bonnes grâces de madame. La civilité ne va pas plus loin!

L'*hospitalité* règne surtout chez les peuples pasteurs. Quand des anges ou des hommes s'arrêtaient chez Loth ou chez Abraham, quel accueil n'en recevaient-ils pas? Pendant que le festin se préparait sous le chêne de Mambré; que les serviteurs choisissaient, pour couvrir la table, dans l'élite du troupeau; que le veau gras, *vitulum saginatum*, rôtissait à la cuisine; et que la fleur de froment, pétrie des mains même de Sara, cuisait en pain sous la cendre; ceint d'une écharpe de lin, à genoux devant ses hôtes, le patriarche lavait leurs pieds dans un bassin, et les remerciait de la grâce qu'ils lui faisaient en goûtant son vin, et en acceptant son souper.

Non seulement l'hôte jouissait, chez ces *anciens du monde*, des droits du fils de la maison, mais il leur était encore plus sacré que leur propre enfant, probablement en conséquence de la confiance dont cet hôte faisait preuve en se livrant à eux.

Dans une circonstance excessivement délicate, Loth proposa à ses concitoyens, qui portaient un peu trop

loin la philanthropie, de racheter la pudicité de ses hôtes au prix de l'honneur de ses filles.

Les Romains, qui avaient été pasteurs avant que d'être brigands ou conquérants, au faîte de la grandeur avaient encore retenu de leur pauvreté l'habitude de l'*hospitalité*. Chez eux on ne se mettait pas en vain sous la protection des dieux Lares. Chez eux, l'*hospitalité* était un droit, et un devoir tellement consacré par l'usage, qu'il fallait des lois pour en interdire la pratique à l'égard des proscrits : lois souvent plus faibles que l'usage.

Marius, à qui un décret avait interdit le feu et l'eau, trouva des asiles jusque chez les gens qu'il avait condamnés aux jours de sa puissance. Chez les Volsques, dont les mœurs étaient celles des Romains, Coriolan, vainqueur de Tullus, ne fut plus considéré par Tullus que comme un ami, dès qu'il se fut assis à son foyer. Chez le peuple roi, les droits de l'étranger, les devoirs du maître de la maison étaient non seulement gravés dans tous les cœurs, mais ils étaient écrits sur le pavé de tous les vestibules. On ne pouvait entrer dans une maison sans que celui qui en ouvrait la porte, sans que celui à qui elle était ouverte ne lussent ces paroles, tracées en mosaïques sur le seuil : SALVE, HOSPES; *Salut à l'hôte;* paroles que j'ai retrouvées dans plus d'une maison de Pompéi, salut que leurs maîtres ensevelis comme elles, depuis dix-sept cents ans, sous les cendres du Vésuve, adressent encore au voyageur qui visite leurs ruines.

On sait ce que c'était que l'*hospitalité* chez les Grecs. Les liens qu'elle formait ne leur étaient ni moins chers ni moins sacrés que les liens du sang, surtout dans les temps héroïques.

L'*hospitalité*, par laquelle un étranger jouissait dans une maison de tous les droits de membre de la famille, imposait à celui envers qui on l'exerçait, les devoirs d'un membre de la famille. S'il eût été barbare de ne pas remplir envers lui les devoirs de l'*hospitalité*, il eût été atroce à lui d'en violer les droits vis-à-vis de son hôte. Rien de plus juste. Mais où tend cette dissertation? Patience, lecteur, vous allez le savoir.

Seriez-vous assez ignorant des choses qui se passent autour de vous pour ne pas connaître les reproches qui ont été adressés aux réfugiés par des hommes publics, par des sénateurs, par des journalistes? Les uns, dans des discours où ils les ont presque aussi maltraités que s'ils étaient des ministres, reprochent à ces infortunés d'avoir violé les droits de l'*hospitalité* parcequ'ils ont usé de la liberté de la presse; les autres leur adressent la même imputation, dans leurs feuilles, qui peuvent bien différer des feuilles françaises sous quelques rapports, mais du moins sous tout autre que celui de la modération. Nous vous le demandons, lecteur, y a-t-il justice?

Nous croyons avoir assez exactement expliqué ce que c'est que l'*hospitalité*. En les recevant dans un pays ou les lois les autorisent à résider et par cela même les ap-

pellent, le gouvernement a-t-il exercé l'*hospitalité* envers les réfugiés? Est-il un seul réfugié à qui, sans lui offrir ce qu'il trouverait chez un Lapon, il ait offert ce qu'il trouverait chez un Arabe?

Quelques agents de l'autorité se sont fort occupés, il est vrai, de quelques réfugiés; il n'a pas tenu à eux, nous l'avouons, que ces voyageurs n'aient trouvé dans des maisons publiques un asile où on leur offrait gratis le couvert, la table et le lit; mais est-il bien prouvé que ces offres leur aient été faites dans des vues purement *hospitalières?* que, s'ils se fussent rendus à l'invitation, on les eût renvoyés avec des présents, ainsi qu'on en usait dans les temps antiques avec ses hôtes, après leur avoir lavé les pieds et les avoir régalés avec le *vitulum saginatum?* La vérité veut aussi que nous convenions qu'on a proposé, avec quelques instances, des compagnons de voyage à certains réfugiés qu'on croyait décidés à voyager; mais est-il bien prouvé qu'il n'entrait que de l'obligeance dans ces politesses, et que cette escorte, quasi militaire, fût une garde d'honneur?

Parlons franchement: vivre dans un pays, sous la protection des lois, en observant ces lois, ce n'est pas y vivre en hôte, mais en régnicole. Si l'on y paie ce que l'on y consomme, on n'est pas l'obligé de l'état; si l'on y importe des capitaux, des talents, une industrie, l'état devient votre obligé. Si tous les réfugiés ne sont pas dans cette dernière classe, du moins n'en est-il pas un qui ne soit dans la première.

Après tout, que reproche-t-on, avec tant d'acharnement, à ces réfugiés? d'avoir usé de la faculté d'écrire? La loi la leur interdit-elle? Si les écrits qu'on leur impute leur appartiennent; si, comme celui-ci que vous lisez à présent, ils ne sont pas partis de la France, de la capitale, du centre même de la tyrannie et du désespoir, des réfugiés auraient, j'en conviens, usé de la presse avec quelque énergie, soit pour démontrer leur innocence, soit pour démontrer l'injustice de leurs persécuteurs; mais est-ce là violer les droits de l'*hospitalité?* Ce serait, dites-vous, avoir abusé de la liberté de la presse. Mais, messieurs les sénateurs, messieurs les folliculaires, user de toute la latitude que donne la loi, est-ce en abuser? La loi permet ou défend. Faire ce que la loi défend, c'est se rendre coupable d'un délit; et, dans ce cas, les tribunaux prononcent. Faire ce que la loi ne défend pas, c'est user d'un droit; user d'un droit légal, est-ce commettre un crime?

Non, Belges, ce n'est pas un crime que de se défendre, sur un territoire étranger, contre des assassins qui vous poursuivent jusque sur ce territoire. Les réfugiés, les exilés, sont journellement diffamés dans les journaux français, qui viennent les calomnier jusque dans le sein de vos villes; ils le sont même dans vos villes, par des journaux qui ne sont pas français : et l'on reproche l'emploi de la médisance à ceux contre lesquels on abuse de la calomnie! et l'on reproche à ceux que l'on persécute par le mensonge, de se venger par la vérité!

acteurs eux-mêmes. Thespis improvisait ses farces sur le tombereau même où il les représentait.

L'art de l'*acteur* consiste à paraître ce qu'on n'est pas. De là l'application qui a été faite du mot hypocrite, qui en grec veut dire comédien, aux hommes qui, dans la société, en imposent par de faux dehors.

La condition civile des *acteurs* a varié suivant les temps et suivant les lieux. En Grèce, ils jouissaient non seulement de tous les droits de citoyens, mais ils étaient aptes à remplir les places les plus honorables. Aristodème fut envoyé en ambassade, par les Athéniens, à Philippe, roi de Macédoine.

A Rome, il n'en était pas ainsi. Non seulement le Romain qui montait sur le théâtre perdait ses droits de citoyen, mais il était chassé de sa tribu et privé du droit de suffrage dans les assemblées publiques.

Les causes de cette contradiction sont faciles à trouver. L'art du théâtre, né en Grèce à l'occasion des fêtes de Bacchus, et pratiqué dès l'origine par des hommes de condition libre, était recommandé à l'estime par cette double considération. En Italie, au contraire, il avait été inventé par des hommes de la classe infime, par des histrions étrusques, par des paysans d'Atella. Là aussi il participa à la condition de ses inventeurs. Mais l'infamie qui, à Rome, s'attachait aux *acteurs*, tenait moins à leur art qu'à l'abjection des premiers hommes qui l'avaient exercé. Nous verrons qu'en dépit de ce préjugé, des *acteurs* respectables y ont été respectés.

heur même; et cette autre sentence non moins admirable, cette sentence de Térence,

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

Homme, chez les humains rien ne m'est étranger,
CHÉNIER.

elle y est inscrite aussi des mains de la nature, dans les cœurs que le malheur n'a pas instruits. C'est envers ces individus, assez nombreux pour faire une nation, que nous ne voudrions pas avoir blessé les droits de l'*hospitalité*, dont ils ont véritablement rempli les devoirs. Nous serions ingrats si nous ne rendions pas ici hautement témoignage à leur vertu; si nous ne déclarions pas que le souvenir de leurs bienfaits ne périra en nous qu'avec nous; si nous ne les recommandions ici à la mémoire, à l'imitation de l'âge futur; si nous ne nous déclarions, ainsi que nos enfants, à qui nous léguons cette dette sacrée, solidaires pour ceux de nos frères qui ont été, qui sont encore l'objet de cette infatigable philanthropie.

L'HOMME.

Animal à deux pieds, sans plumes, suivant Platon; suivant Moïse, animal fait par Dieu même à son image et à sa ressemblance.

[redacted]

En voyant certains visages, on serait tenté de ne pas penser comme Moïse. On aurait tort aux yeux de la raison comme aux yeux de la foi. Le chevalier de Lazarille et l'abbé Tourniquet, nous dira-t-on, ne sont pas beaux comme des anges : nous ressemblent-ils? Non, et je m'en vante; mais qu'est-ce que cela prouve? Les enfants d'un même père se sont-ils toujours ressemblés? N'y a-t-il pas des monstres dans les plus belles familles?

D'ailleurs, comme tout autre genre, le genre humain se divise en espèces. Le chevalier Lazarille et l'abbé Tourniquet sont-ils autre chose que des espèces?

Le mot *homme* s'applique à l'espèce comme au genre :

> De Paris au Pérou, de Pékin jusqu'à Rome,
> Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
>
> Boileau, sat. VIII.

Quand il désigne le genre, le mot *homme* prend l'article *le*, à moins qu'il ne soit employé au vocatif.

En tout autre cas, le mot *homme* veut être accompagné d'un adjectif qui sert à désigner l'espèce dans le genre, ou l'individu dans l'espèce. Exemple : *l'homme* pour le genre, *le bon homme* pour l'espèce, et *le bon homme de lettres* pour l'individu, qui, comme on sait, est moins que l'espèce.

Dite du genre ou de l'espèce, cette expression *l'homme* n'a rien d'offensant. Il n'en est pas ainsi, quand elle est

dressée à l'individu, comme dans ces interpellations : *Dites donc, l'homme ! Écoutez donc, l'homme !* ou *L'homme!* tout court. Cela est presque aussi impertinent que *l'ami*, terme par lequel on désigne aussi les gens qu'on méprise. *L'ami*, *l'homme*, tiennent ici lieu du mot *Monsieur*, que l'on remplace par le mot *chose*, quand on parle à un *homme* qu'on ne daigne pas même insulter du nom d'*ami!* Exemple : *Hé! dites donc, dis donc, chose !*

L'homme est en définitive une sottise, ou, si l'on aime mieux, une injure. *Homme*, au contraire, est la plus honorable des dénominations par laquelle un bipède qui n'est oiseau ni singe puisse être interpellé. *Homme* désigne l'*homme* par excellence ; *homme* équivaut à ce mot *vir* que les Romains n'accordaient qu'aux hommes extraordinaires, aux héros.

Ceux des Français qui connaissent la valeur des mots n'usent qu'avec sobriété de ce mot HOMME. Veulent-ils désigner des bipèdes qui n'ont pas le droit de porter ce beau nom, tels que les membres d'un certain parti, qui, journellement, outrage la raison et l'humanité dans leurs droits les plus saints, et ne siège pas du côté du cœur, ils ne disent pas *ces hommes-là*, mais *ces gens-là*.

Cette distinction est très délicate, et a été saisie par tous les bons esprits ; aussi tout récemment un *homme*, je me trompe, un docteur, un docteur en droit, qui, mieux que personne, sait rendre à chacun ce qui lui

appartient, disait-il en parlant de Voltaire et de Rousseau, *ces hommes-là*, et non pas *ces gens-là*, comme eût dit M. de Bonald.

Quelques esprits méticuleux ont eu tort de réclamer contre l'emploi de cette locution en pareille circonstance; n'a-t-elle pas là toute la valeur du mot propre? Le docteur pouvait-il en trouver de plus heureux? La dignité du nom d'*homme* n'est-elle pas consacrée par l'application même qu'il vient d'en faire? Félicitons-le de cette bonne fortune.

Un ancien philosophe, chandelle en main, chercha vainement un *homme* en Grèce. Moins éclairé que lui, le docteur moderne, qui n'est pas un philosophe, a trouvé deux *hommes* en France, et il le proclame. Prenons acte de sa déclaration. Peut-être le docteur trouverait-il encore d'autres hommes en France, si, moins ennemi de la lumière, il ne tenait pas la chandelle sous l'éteignoir?

PASCAL DEVANT, OU PASCAL DERRIÈRE.

Il y a plus de cent cinquante ans qu'on répète, sur la foi de don Japhet d'Arménie,

> Qu'il n'importe guère
> Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière.

N'en déplaise à Scarron et à ceux qui jurent d'après lui, cela importe beaucoup.

Quand Pascal, figurant à l'Opéra, jouait dans les bêtes, quand il entrait pour moitié dans la confection d'un chameau ou d'une chimère, il lui importait fort, disait il, d'être la moitié de devant; ce n'était pas précisément par ambition.

L'honneur ne se déplace-t-il pas suivant que le danger se déplace? A la guerre, s'il marche en tête des colonnes en cas d'attaque, ne se met-il pas à la queue en cas de retraite? Pascal à l'armée doit donc changer de place selon la circonstance, soit qu'il soit brave, soit qu'il soit poltron, et cela importe fort à lui et aux autres.

A la procession, suivant qu'il est en tête ou en queue, Pascal est ou curé ou sous-diacre.

Quand on donne *Régulus* ou *Sylla*, Pascal *fait queue* à la porte du spectacle : croyez-vous qu'il lui soit égal d'être derrière ou devant?

Quand Pascal était derrière la voiture, il était conduit; depuis qu'il est devant la voiture, il la conduit, et la voiture verse: on a donc tort de dire

Qu'il n'importe guère
Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière.

Cela s'applique à bien des choses. C'était un homme illustre que M. Quatremer, ce n'est pas du vivant que je

veux parler; avant d'être échevin de Paris, il avait été marchand de drap, et avait fait ce commerce avec presque autant d'intelligence que le père de M. Jourdain. Comme ce dernier, ayant la manie d'être gentilhomme, il demanda, dit-on, la permission de joindre à son nom ce DE sans lequel il n'y a pas de noblesse. Cette grâce lui fut octroyée, mais sous la condition expresse que le DE suivrait le nom au lieu de le précéder. Pouvait-on dire à M. Quatremer

Qu'il n'importe guère
Que Pascal fût devant, ou Pascal fût derrière?

Les proverbes, mes amis, ne sont pas plus infaillibles que les aphorismes de la médecine, de la politique et de la théologie. Ne tenons donc pour vérité que ce qui nous est démontré pour vérité par une longue succession de faits. Jetons les yeux sur ce qui nous précède et sur ce qui nous suit, et ne répétons plus, avec les gens sans réflexion,

Qu'il n'importe guère
Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière.

QUESTION
RELATIVE AU THÉATRE-FRANÇAIS.

PLEURERA-T-ON AVANT DE RIRE, RIRA-T-ON AVANT DE PLEURER?

Telle est la double question qui occupe aujourd'hui les sociétaires du Théâtre-Français. Le premier de nos acteurs tragiques ayant demandé la parole dans l'une de leurs dernières assemblées, il a exposé que le changement qui s'est opéré depuis quelques années dans les mœurs de la bonne compagnie en nécessitait un dans les habitudes de la société dramatique. Les dîners ne commençant pas de très bonne heure, et finissant fort tard, les spectateurs ne sont pas tous arrivés, à beaucoup près, avant le lever du rideau. Il s'ensuit, a-t-il dit, que la tragédie commence au milieu du bruit des portes et des banquettes, ce qui n'est pas sans inconvénient pour le public, qui ne peut pas entendre le premier acte; pour les acteurs, qui, pendant le premier acte, ne peuvent se faire entendre; et aussi pour les auteurs, qui souvent ne sont pas compris parceque leur premier acte n'a pas été entendu. La grande pièce est jouée au milieu du désordre; la petite pièce, au contraire, dans le plus grand calme. Ainsi *l'Avocat Patelin* et *Crispin médecin* obtiennent journellement une attention qui, depuis dix

ans, est refusée à *Britannicus*, à *Cinna*, à *Mahomet*. Ne serait-ce pas établir l'ordre que de changer l'ordre établi? Ce n'est pas en cette circonstance qu'il n'importe guère

Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière.

—Cela importe plus qu'on ne pense, dit vivement un des membres les plus sensés du comité; à cette proposition d'ordre se rattache une question de morale : il est à propos, je crois, de l'examiner avant de passer outre. Je la pose : *Faut-il faire rire le public avant de le faire pleurer, faut-il le faire pleurer avant de le faire rire?*

Si vous commencez par faire rire votre spectateur, il n'est pas sûr que vous finissiez par le faire pleurer. L'hilarité est une affection que le parterre ne perd pas facilement. Cela est si vrai, qu'il s'y livre souvent au moment même où nous faisons tous nos efforts pour lui inspirer l'affection opposée; témoin notre bon camarade ***, qui n'égaie jamais tant le parterre que quand il s'efforce de l'attrister. Rien de plus facile, au contraire, que de faire passer le spectateur de la tristesse à la gaieté. Les impressions douloureuses de la tragédie fatiguent à la longue; c'est un plaisir dont on a bientôt besoin de se délasser. Jamais les Français n'ont été plus avides de fêtes et d'amusements qu'après le règne de la terreur. Jamais le gai Monrose et l'enjoué Batiste ne sont plus applaudis que lorsqu'ils succèdent à Talma

et à Duchesnois. Je vote pour le maintien de l'ordre établi.

Cette manière d'envisager la question fit dévier la discussion, et donna lieu à une quantité de questions incidentes dans l'assemblée des comédiens; car il y a des comédiens qui raisonnent. Quelle est l'influence des pièces tristes ou gaies sur le caractère d'une nation? Les hommes gagnent-ils plus à pleurer tout une soirée à la tragédie, qu'à rire tout une soirée à la comédie? Ces genres exclusifs ne sont-ils pas essentiellement faux? Le mélange de la tristesse et de la gaieté n'est-il pas dans la marche habituelle des choses? Ne devrait-il pas régner sur le théâtre comme dans la nature? Il n'y a que le drame de vrai, disait l'un: plus de tragédies, plus de comédies; à bas Racine, à bas Molière, vive Shakespeare! criait l'autre.

Il ne s'agissait plus, comme on voit, de savoir si on devait rire avant de pleurer, ou pleurer avant de rire, mais rire ou pleurer tout à la fois.

Le sociétaire qui avait posé la question y voulait ramener l'assemblée, mais en vain. L'heure du dîner était sonnée. Le ventre, qui exerce plus d'une influence dans cette société-là, fit ajourner la délibération. Entre mille bonnes raisons, il observa qu'une question qui touchait de si près la sensibilité ne devait être discutée que dans une séance spéciale; que tous les cœurs sensibles, qui avaient droit de voter, n'étaient pas présents; que la question était surtout de la compétence de mademoi-

selle V***, et qu'il était de toute justice de ne rien décider avant le retour de cette actrice sentimentale qui, pour le quart d'heure, lamente à Bruxelles la comédie et la tragédie à la grande satisfaction des concitoyens du Mankenpiss qui pleure moins qu'elle.

La discussion, en conséquence, sera reprise au premier jour. Nous tiendrons le public au courant de la prochaine délibération.

DES LARMES.

On appelle ainsi ces gouttes d'eau limpide et un peu salée que certaines affections ou physiques ou morales font couler des yeux de l'homme.

Les larmes sont quelquefois âcres jusqu'à l'amertume ; telles étaient celles que saint Pierre versa au chant du coq ; à la troisième fois qu'il entendit le chant de cet oiseau, il pleura amèrement, *flevit amare,* dit le texte sacré, et il y avait lieu : il venait de renier le meilleur des maîtres. Judas, qui l'avait trahi, ne pleura pas, lui : les larmes n'appartiennent qu'au repentir.

A quoi tient cette sapidité des larmes ? De quelle nature est la substance qui les assaisonne ? Est-elle la même dans les larmes des petits enfants et des grandes personnes, dans les larmes des dames et des messieurs, dans celles des gentilshommes et des roturiers ? Si c'est

un sel, quelle en est la base? Avec quel acide cette base se combine-t-elle? Est-ce un *sulfate*, un *muriate*, un *phosphite*, ou un *carbonate?*

Il serait possible qu'en dernière analyse les larmes d'une petite-maîtresse et celles d'une servante donnassent le même résultat, et qu'on ne pût en extraire définitivement que ce *muriate* vulgairement appelé sel de cuisine. Sous certains rapports, rien ne ressemble tant à une femme qu'une femme : il est désolant d'être obligé d'en convenir.

Quelque galant chimiste devrait bien s'occuper de cet objet. Qu'il ne néglige pas surtout de mettre ce rapport en couplets, sur un air connu, et de le faire imprimer sur papier couleur de rose.

Il y a des yeux qui pleurent plus abondamment que les autres. A quoi cela tient-il? Est-ce à ce que l'opération qui produit les larmes se fait en eux avec plus de facilité? Est-ce à ce que le *sac lacrymal* contient chez eux une plus grande quantité de larmes toutes prêtes, et qu'ils n'ont pour pleurer qu'un robinet à tourner?

Voilà encore des questions faites pour occuper l'attention des savants de boudoirs. MM. les rédacteurs de la *Gazette de Santé* n'y pourraient-ils pas consacrer quelques articles? Jamais matière n'eût été plus digne d'être *édulcorée* par leurs madrigaux.

L'auteur d'*Atala* semble croire aux larmes toutes faites. L'on s'est étonné, dit-il, de la quantité de larmes

que contiennent les yeux des rois. Mais son opinion est-elle ici de poids? Ce prosateur doit-il obtenir autant d'autorité en physiologie qu'en poésie? N'est-il pas d'ailleurs contredit très positivement en cette opinion par l'abbé Morellet, qui, en fait de larmes, conclut pour l'égalité la plus absolue?

C'est une grande puissance que celle des larmes; il n'y en a pas de plus communicative.

> Là-dessus il se mit à braire.
> Priam, prince très débonnaire,
> Sitôt qu'il le vit braire ainsi,
> Se mit bien fort à braire aussi.
> Quelques Troyens voyant leur maître
> Braire autant et plus que ce traître,
> Afin de faire bien leur cour,
> Se mirent à braire à leur tour.
>
> *Énéide*, liv. II. SCARRON.

Il est si difficile de ne pas pleurer en voyant pleurer! Aussi que d'efforts les avocats, les amants, les poëtes, les acteurs, les prédicateurs et tant d'autres comédiens ne se donnent-ils pas pour faire pleurer le monde!

> Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.
>
> BOILEAU.

Les larmes obtiennent ce qu'on refuse aux raisonnements. Parler de sa douleur n'est rien; la prouver c'est tout. Les larmes de la famille de Citron produisent sur le cœur de M. Perrin Dandin une émotion que n'avait

pu opérer toute l'éloquence de Maître l'Intimé. Nous sommes des Dandins, tous tant que nous sommes.

La douleur n'est pas la seule affection qui nous arrache des larmes.

> Le loup déjà se forge une félicité
> Qui le fait *pleurer de tendresse.*
> LA FONTAINE, liv. V, fab. I.

On pleure de joie aussi, et aussi d'admiration :

> Le grand Condé *pleurait* aux vers du grand Corneille.
> VOLTAIRE, *Le Russe à Paris.*

Un héros, au fait, peut pleurer sans déroger. Avant le grand Condé, Achille et ses chevaux avaient versé des larmes qu'Homère n'a pas dédaigné de recueillir.

Virgile tient note aussi des larmes du pieux Énée. Mais le pieux Énée ne pleure-t-il pas un peu trop? Quand elles se reproduisent trop souvent, les larmes cessent d'être héroïques. Leur prix est en raison de leur rareté; la facilité à les répandre caractérise plutôt la faiblesse que la sensibilité. La pitié que provoque leur abondance n'est pas de nature à flatter l'amour-propre. C'est celle qu'on ne peut refuser aux larmes de M. Cassandre et de mademoiselle V***, qui sont trop sensibles!

L'homme n'est pas le seul animal qui ait le don des larmes. Le cerf, le crocodile, pleurent aussi; l'un en s'attendrissant sur lui-même, et pour attendrir la meute qui le déchire, et c'est de bonne foi; l'autre, de très mau-

vaise foi, et pour attendrir autrui, pour apitoyer la proie qu'il veut dévorer. La société abonde en cerfs; leurs larmes y portent peu de tristesse. Mais il y a peut-être encore plus de crocodiles, et Dieu sait s'il y a lieu de rire quand ils pleurent!

ENCORE UN DISTRAIT.

Quoi qu'on en dise, les ressources du théâtre ne sont pas épuisées. Tous les caractères eussent-ils été mis en scène, ont-ils été saisis dans tous leurs rapports? ont-ils été présentés dans toutes leurs modifications? Je ne le crois pas.

Les ressources que la nature offre aux arts d'imitation sont innombrables, comme les modifications dont elle est susceptible. Faisons application de ce principe à un caractère quelconque, au distrait, par exemple. Soutiendra-t-on que La Bruyère, qui l'a si plaisamment esquissé, que Regnard, qui l'a si plaisamment représenté, en ont recueilli tous les traits, ou qu'il n'est rien de plaisant à ramasser dans ceux qu'ils ont dédaignés? Et quand bien même cela serait, pense-t-on que la nature ait cessé de produire depuis qu'ils ont écrit, et que pendant le cours d'un siècle entier, en fait de distraction, elle n'ait rien offert qui fût susceptible d'égayer la scène?

Sans parler de cette dame qui, tout bonne mère

qu'elle est, un beau jour oublia son enfant dans un fiacre, et de ce monsieur qui, après s'être promené quelque temps dans un salon au milieu d'une nombreuse compagnie, se mit à crier, *Le cordon, s'il vous plaît!* comme s'il était devant la loge du portier, et qui, se retirant dans un angle, se disposait à faire contre une encoignure ce qu'on ne fait que contre une borne, quand un rire universel lui rappela qu'il n'était pas dans la rue; sans parler, dis-je, de ces traits que la sévérité du théâtre pourrait ne pas admettre, citons les faits suivants qui se sont passés sous nos yeux, et que le théâtre ne repousserait pas.

Un homme que je connais, et que j'aime comme moi-même, était au coin de mon feu : on lui apporte un billet; le jour est-bas; impatient de lire : De la bougie! s'écrie-t-il. Les choses n'allant pas assez vite à son gré : Donnez-moi cela; et arrachant un bougeoir de la main de son domestique, il chiffonne un papier, et il allume. On y voit clair; mais le billet, où est-il donc? C'est avec le billet même que notre distrait s'était procuré la lumière dont il avait besoin pour le lire.

Faites de ce distrait un amoureux; que par le billet on lui donne un rendez-vous, et de plaisant qu'il est, le fait ne devient-il pas des plus comiques?

Il en est ainsi du fait suivant. Un architecte, aussi brouillon qu'habile, feu M. Poyet, était chargé de la distribution des logements entre les fonctionnaires d'une grande administration : « Le vôtre, disait-il à l'un d'eux,

s'étend depuis cette pièce-là jusqu'à celle-ci exclusivement, car cette pièce-ci n'en fait pas partie. Mais, reprend l'autre, cette pièce qui me serait fort utile n'a de communication qu'avec celles qui m'appartiennent. — Je le sais, reprend l'architecte; aussi ménagerai-je à cette pièce une sortie en faisant ouvrir une porte sur l'escalier commun, en même temps que je ferai fermer celle qui communique avec vous; et pour que vous n'insistiez pas davantage, je veux que, dès ce moment, l'opération se fasse devant moi : ça ne sera pas long. Et il appelle les maçons.

Les maçons arrivent. Murez-moi cette porte, leur dit l'architecte, qui, du milieu de la chambre, dirigeait le travail, et oubliant de se ménager une issue, répétait, pendant qu'on l'emprisonnait entre quatre murailles : Je ne sortirai pas d'ici que ça ne soit fermé.

Notre Ésopus n'était pas exempt de distractions. Un jour sortant d'une répétition où il avait cru éprouver quelque difficulté à marcher, il fait dire aux semainiers que, surpris d'une atteinte de goutte, il lui est impossible de jouer dans la pièce annoncée pour le soir. Le spectacle est contremandé. L'auteur de la pièce affichée apprenant la chose qu'au moment où la représentation devait commencer, court tout inquiet chez le malade qu'il croyait au lit. Quelle est sa surprise de le trouver occupé de sa toilette et chaussant du plus étroit escarpin ses pieds dont aucune enflure n'altérait la forme! Le goutteux se disposait à conduire sa femme au bal. «J'aime à

« te voir en pareilles dispositicns, lui dit le poëte; il n'est « plus question de goutte, à ce qu'il me paraît.—Mon Dieu, « si. Il en est question plus que jamais. Je l'ai toujours, non « pas de manière à ne pouvoir marcher dans un salon, en « habit bourgeois... — Mais en habit de héros, sur le « théâtre... — C'est impossible. — Vraiment! — Je vais « t'expliquer cela. Écoute bien et regarde bien; suis la « démonstration. Pour marcher, vois-tu, le pied doit « exécuter deux mouvements, un mouvement de bas en « haut, celui-ci; et un mouvement de gauche à droite ou « de droite à gauche, un mouvement demi-circulaire, « celui-là; comprends-tu? Le mouvement vertical, je le « fais sans difficulté, vois-tu; mais le mouvement hori- « zontal, ça m'est impossible, » poursuivait-il tout en l'exécutant. « Mais qu'as-tu à rire? ne trouves-tu pas ma « démonstration claire? — Très claire; mais ce qui « m'étonne, c'est que tu me la fasses avec ton pied ma- « lade. »

Un savant non moins distrait, homme prêt à répondre à tout, pourvu qu'on lui demande toute autre chose que son nom, entre chez un fabricant d'instruments de mathématiques, y prend un compas, le paie, car ses dis tractions n'ont jamais le caractère de la soustraction, comme celles de certains distraits que nous connaissons. Le voilà dans la rue, le compas en main, et ouvert qui pis est, traversant un groupe; sans y songer, il pique une femme. Celle-ci de crier tout aussitôt *au piqueur!* c'était crier à l'assassin; car, dans ce temps, piquer les

femmes était la mode, comme dans un autre brûler les maisons.

A ce cri le savant est entouré par le peuple. L'instrument du délit étant entre ses mains, il courait risque d'être traité en coupable pris sur le fait. Un homme d'esprit, heureusement pour lui, le tira d'embarras. Reconnaissant à l'air et à l'âge du prévenu et à la nature de l'instrument, que ceci n'était qu'une affaire de distraction : « Cette dame se trompe, dit-il, en nous contant qu'elle a été piquée. On ne pique que les jeunes et les jolies femmes. » La plaignante n'avait aucune de ces qualités. Un éclat de rire général le lui prouva, et le peuple oublia le *piqueur*, qui lui-même oubliant qu'il était le héros de l'aventure, le compas toujours en main, demandait à ses voisins de quoi il était question. — D'une femme piquée, lui dit-on. — Si cette bonne dame est piquée, répliqua-t-il en s'en allant, c'est probablement de ce qu'on se moque d'elle.

DES EUNUQUES.

Eunuque, en grec ευνουχος (*eunouchos*), d'ευνη (*euné*) lit, et d'εχω (*écho*) garder. Ce mot, dans sa simple expression, signifie *gardien du lit*.

Il paraît que dans l'origine *eunuque* ne signifiait pas autre chose, et que cette espèce de domestiques n'a pas

été prise d'abord parmi des hommes, à qui il était impossible de gâter ce qu'ils devaient garder.

En effet, Putiphar, qui, dit *la Genèse*, était *eunuque* de Pharaon, *eunuchus Pharaonis*, ce qui ne l'empêchait pas d'être tout à la fois capitaine de la garde royale, maître queux[1] ou chef des cuisiniers royaux (l'un dès lors n'empêchait pas l'autre) et prêtre d'Héliopolis, Putiphar, dis-je, avait une femme. Qu'est-ce que cela prouve? répondra-t-on. Le *Kizlar-Aga*, autrement dit le chef des *eunuques noirs*, a aussi une femme; il a même un harem, comme telle personne qui n'ouvre jamais un livre, a une bibliothèque. Bien; mais a-t-il des enfants? or Putiphar avait des enfants. Cela est démontré par l'aventure de Joseph, qui épousa Aseneth, fille de cet *eunuque*, de la femme duquel il avait été aimé. Alors les *eunuques* étaient probablement à la cour des pharaons ce qu'ont été depuis, à la cour des rois de France, ces gentilshommes du lit que remplacent les premiers valets de chambre.

Quelque *eunuque* par la suite des temps s'étant rendu coupable d'infidélité, on l'aura probablement mis dans l'impossibilité de n'en plus commettre, et vu la garantie qu'offraient des domestiques en cet état, le prince aura fini par n'en plus vouloir d'autres auprès de son lit; de là le sens nouveau qu'a reçu le mot *eunuque*, et le seul dans lequel il soit pris aujourd'hui.

Cette origine de la castration nous paraît d'autant

[1] Rabelais, dans son *Pantagruel*, liv. IV, chap. XXXIX.

plus vraisemblable, que la castration a pris naissance en Orient où règne la polygamie.

Par *eunuque* on entend donc un homme privé de la faculté d'engendrer.

Il y a, ainsi que nous l'apprend l'Évangile, des *eunuques* naturels et des *eunuques* artificiels. « *Sunt eunuchi qui de matris utero nati sunt*, sont *eunuques* ceux qui le sont dès le ventre de leur mère; *et sunt eunuchi qui facti sunt ab hominibus*, et sont *eunuques* ceux qui l'ont été faits par les hommes. » (*Evang. sec. Matth.*, c. XIX.)

On fait un *eunuque*, soit par la mutilation, soit par l'oblitération des organes sexuels. Inventé par l'égoïsme, cet art a été pratiqué dès long-temps par la politique.

Saturne, craignant que son père Uranus ne lui donnât un frère, un compétiteur à l'empire du monde, le réduisit à l'état d'*eunuque*; mauvais exemple, car il fut traité ainsi lui-même par son fils Jupiter qui le chassa du trône. Nos princes valent mieux que ces dieux-là. On a vu en Allemagne et ailleurs des fils détrôner leurs pères; mais au moins se sont-ils contentés de ne leur couper que les cheveux. Le monde, quoi qu'on en dise, s'est amélioré depuis l'âge d'or.

Dans la Bible, qui les nomme *saris*, *sarisim*, on voit que les *eunuques* étaient regardés comme partie nécessaire du cortége royal. Au nombre des vexations que Samuel dit être inhérentes à l'établissement d'un roi, il compte les frais d'entretien des *eunuques*; aussi les rois d'Israël en avaient-ils à leur service.

Au troisième livre des Rois, Achab charge un certain *eunuque*, *eunuchum quemdam*, de faire venir devant lui le prophète Michée, commission qui serait donnée en France à un gentilhomme ordinaire.

Si chez les Juifs les *eunuques* jouissaient de quelque faveur en cour, il n'en était pas ainsi au temple. La loi de Moïse leur en interdit durement l'entrée. *Non intrabit eunuchus attritis vel amputatis testiculis et abscisso veretro in ecclesiam Dei*, est-il dit au chapitre XXIII du Deutéronome.

Isaïe les appelle bois sec, *lignum aridum*, probablement parcequ'ils ne peuvent pas faire souche.

On retrouve dans tous les temps des *eunuques* en crédit près des despotes d'Orient. Tel était l'Égyptien Bagoas, qui, favori d'Artaxerce Ochus, commandait les armées, administrait l'empire, et même en disposait. Artaxerce s'étant avisé, par forme de plaisanterie, de manger le bœuf Apis, que lui avait accommodé son cuisinier, indigné de ce sacrilége, Bagoas vengea par la mort de son maître la mort de son dieu, et fit monter au trône d'Ochus, Arsès, fils du défunt, qu'il donna à manger à son chat.

Les rois sont rarement reconnaissants envers les sujets qui les ont couronnés. Arsès, montrant peu de dispositions à se laisser gouverner par l'*eunuque* de son père, cet eunuque l'assassina, et mit à sa place Darius Codoman, que, pour les mêmes motifs, il voulut traiter ensuite comme ses deux prédécesseurs; mais Darius le prévint et les vengea en se vengeant lui-même.

Les *eunuques* furent en crédit aussi auprès d'Alexandre, qui prit les mœurs de la nation qu'il avait vaincue; et les *eunuques* lui firent faire aussi des sottises. L'un d'eux, irrité du mépris que lui avait témoigné Orsine, qui ne l'avait pas compris dans une distribution de présents qu'il avait faits aux courtisans d'Alexandre et à ce monarque lui-même, accusa ce satrape d'avoir volé dans le tombeau de Cyrus les richesses dont il se montrait prodigue, et, par ses calomnies répétées, porta Alexandre à ordonner la mort de cet infortuné, malgré les services qu'il en avait reçus. Cet *eunuque* se nommait aussi Bagoas, nom qui lui venait peut-être du premier Bagoas, mais pas en ligne directe probablement.

Comme les femmes, les *eunuques* furent de tout temps un objet de commerce et de spéculation en Asie. Là, tout adolescent que le sort des armes ou le droit du plus fort faisait tomber en esclavage, était exposé à se voir mutiler par l'homme qui l'avait acheté, et qui, s'il réchappait de l'opération, le revendait fort cher à quelque satrape, ou au grand roi lui-même. Son malheur alors faisait quelquefois sa fortune.

Tous les hommes parvenus de la sorte n'ont pas fait preuve de gratitude envers le premier auteur de leur félicité.

Hérodote raconte qu'un certain Hermotime de Pédase ayant été vendu à un certain Panionius de Chio par des brigands qui l'avaient pris, ce Panionius, qui faisait le trafic des *eunuques*, le revendit après l'avoir mis en

état de n'inspirer que de la confiance, et qu'Hermotime, qui ne fut pas malheureux en tout, ayant été donné en présent à Xercès, devint l'*eunuque* favori de ce roi des rois.

Hermotime était devenu un des plus grands seigneurs de l'empire, quand il rencontra Panionius dans une de ses tournées. Celui-ci, comme de raison, de se précipiter aux pieds du favori. — Je sais ce que je vous dois, lui dit à peu près Hermotime; je veux vous en témoigner toute ma reconnaissance. Venez me voir avec votre famille. Panionius se rend à l'invitation. Il arrive chez l'*eunuque* avec ses quatre fils. — Que t'avais-je fait, lui dit Hermotime dès qu'il le voit en son pouvoir, que t'avais-je fait pour me priver de mon sexe, et me réduire à n'être rien? Les dieux en te faisant tomber entre mes mains ont voulu le châtiment de ton crime. Qu'il soit fait à toi et aux tiens comme tu m'as fait. — Et après avoir contraint ce misérable à mutiler ses quatre fils, il le fait mutiler par eux!

Nous avons eu dans les temps modernes un exemple d'une pareille ingratitude, exemple peut-être un peu moins terrible.

Un des plus habiles *soprano* qu'on ait entendus ne tirait jamais son chapeau devant un cardinal qui avait fait les frais de son éducation musicale. « L'ingrat! disait son éminence, c'est pourtant moi qui l'ai fait ce qu'il est. »

La loi musulmane abhorre ces mutilations; elle dé-

fend même de se faire servir par des *eunuques*. Mais cette obligation, à laquelle se soumet le vulgaire des croyants, n'est observée ni par les souverains ni par les grands. A Constantinople comme ailleurs l'autorité de l'usage l'emporte sur celle du dogme, et les habitudes de la société sont plus puissantes que les principes de la religion. Il faut que le besoin d'être servi par des *eunuques* soit aussi grand en Asie dans les temps modernes que dans les temps anciens, puisque les manufactures où ils se façonnent n'ont rien perdu de leur activité, et cette activité est grande. Au rapport de Tavernier, on avait fait plus de 25,000 *eunuques* en 1665 dans le royaume de Golconde, qui en fournit à tous les harems.

Ces horreurs ne sont pas non plus dans l'esprit de la loi chrétienne. Rien de plus opposé à la charité qui l'a dictée. Rome n'en pas a été pourtant moins grande consommatrice d'*eunuques* que Constantinople. Frappée de la mélodie de la voix de ces infortunés, l'église romaine les a employés long-temps à chanter les louanges de Dieu, comme si ces voix pouvaient lui plaire, et elle a ainsi contribué à perpétuer cette infâme fabrication. Si c'est parcequ'il y avait des *eunuques* qu'elle les a employés, bientôt on a fait des *eunuques* parcequ'elle les employait.

Le Christ dit à la suite du passage cité plus haut: *sunt eunuchi qui facti sunt hominibus*, il y a des *eunuques* de la façon des hommes; *et sunt eunuchi qui semetipsum castraverunt propter regnum cœlorum*, et il y a des *eunu-*

ques qui se sont châtrés eux-mêmes pour le royaume des cieux; *qui potest capere capiat*, comprenne qui pourra comprendre.

Ont-ils compris le sens de ce passage, les hommes qui s'en sont prévalus pour tourner leurs mains contre eux-mêmes, et s'anéantir autant qu'il est possible de le faire sans se tuer? Interprétant ces paroles, non pas avec l'esprit qui vivifie, mais le prenant à la lettre qui tue, un des docteurs de l'Église, Origène, crut plaire à Dieu en commettant un crime sur lui-même, *et castravit semetipsum propter regnum cœlorum.* Il eut lieu de se repentir une fois au moins de cet écart de jeunesse qui lui interdisait plus d'un sacrement. Ayant été ordonné prêtre à quarante-cinq ans, il se vit dénoncé comme inhabile à l'être, par le patriarche Démétrius son meilleur ami, à la requête duquel il fut déposé par le concile. En conséquence de la loi de Moïse, on lui refusa l'entrée de l'église de Dieu. Il le méritait, car il avait calomnié Dieu par le sens qu'il prêtait au texte sacré. Ce n'est pas de se réduire à l'état d'impuissance, mais de se maintenir dans l'état de chasteté, que ce texte lui recommandait.

Cet acte de fanatisme, au reste, n'était pas sans exemple. Avant Origène, les prêtres de Cybèle se mutilaient, à l'imitation d'Atys, qui n'avait pas trouvé de meilleur moyen pour échapper aux importunités amoureuses de la mère des dieux, et lui prouver sa fidélité à Sangaride qu'elle avait immolée dans sa jalousie; manière assez singulière, au reste, de se venger de Cybèle.

Parmi les *eunuques* célèbres on doit compter Abeilard, théologien, que le chanoine Fulbert punit un peu sévèrement du tort d'avoir plu à sa nièce la belle Héloïse. Réduit à l'état d'Origène, Abeilard courut ensevelir sa honte et sa douleur dans un cloître. Annulé de fait pour la société, avant de prendre le froc il était déjà moine.

Ses affections survécurent-elles à ses facultés? Il semble n'avoir pas été exempt de jalousie après sa mésaventure. La mutilation n'atteindrait-elle donc ni le cœur, ni la tête? Quoiqu'elle ait tari la source de l'énergie physique, n'aurait-elle pas la même puissance sur l'énergie morale?

Il est certain qu'elle n'a pas empêché dans tous les individus le développement des plus hautes facultés de l'esprit et du cœur. Origène et Abeilard, tout *eunuques* qu'ils étaient, ont été grands parmi les docteurs; et Narsès, *eunuque* aussi, n'en fut pas moins en bravoure et en génie le rival de Bélisaire.

Bien plus, la castration ne détruit pas la faculté de sentir une passion à qui elle a enlevé la faculté d'agir; quiconque aura entendu Crescentini dans le rôle de *Roméo* en sera convaincu. On ne saurait exprimer l'amour avec une sensibilité plus vraie que ce chanteur, à qui ses secrets n'avaient pas été révélés par l'expérience.

Les organes de la voix ayant des rapports intimes avec les organes de la génération, la castration exerce sur eux une grande influence. Elle fait participer la voix de

l'homme, qu'elle neutralise, aux qualités de la voix de la femme, dont elle lui donne la mélodie, et aux qualités de la voix de l'enfant, à la hauteur de laquelle elle lui permet d'atteindre.

Cette sorte de voix se nomme voix de *soprano*; et le virtuose qui la possède, *musico*, nom auquel il ne faut pas substituer *castrato*, qu'un Italien ne donne qu'au mouton qui n'est plus bélier.

A Rome, où la décence ne permettait pas d'admettre des femmes à chanter dans les églises, elles y étaient remplacées par des chanteurs neutres qui les remplaçaient aussi sur les théâtres, où la décence ne permettait pas non plus au beau sexe de se montrer. Ainsi tel personnage qui le matin avait chanté en habit d'abbé à la chapelle sixtine, le soir chantait en habit de femme au théâtre *Argentine* ou au théâtre *Aliberti*, et charmait également, sous l'un et l'autre costume, les oreilles du sacré collége, à qui les plaisirs du théâtre ne sont pas interdits. Les *Sémiramis*, les *Artémise* étaient représentées là par les *Pacheroti*, les *Marchesi*, par les *Veluti*, qui, au dire de plus d'un cardinal, y faisaient illusion.

Pie VI, à la prière de sa nièce, la comtesse Braschi, ayant rétabli les femmes dans leurs droits sur la scène romaine, les *sopruno* ne s'y montrèrent plus en habit d'héroïnes. Mais à ce travestissement on en vit succéder bientôt un autre, moins triste sans doute, mais non moins ridicule. On vit les femmes, endossant la cuirasse, se pro-

duire dans les rôles de héros, et Crescentini fut remplacé par madame Pasta dans *Roméo*, qui n'a jamais été représenté par un homme.

Aujourd'hui la loi défend en Italie, sous peine de mort, de faire des *eunuques*. Cette loi toute française n'est peut-être pas celle qu'on y supporte avec le plus de résignation. Les spéculateurs la blâment, les uns comme une entrave apportée au commerce et à l'industrie, les autres comme une restriction mise à leurs plaisirs et aux progrès de l'art; et les moralistes la regardent comme attentatoire à la sainteté et à l'intégrité des droits du père de famille.

On reproche en général aux *eunuques* de la tendance à la perfidie et à la cruauté. Ces vices ne sont-ils pas une conséquence de la condition où on les a réduits? N'est-il pas naturel que des hommes à qui l'on a ôté le moyen d'être utiles soient portés à se rendre nuisibles; et que leur égoïsme, quand l'occasion s'en présente, les porte à se venger, par le crime, du crime que l'égoïsme a commis sur leur personne?

Les railleries, les sarcasmes qu'on ne leur épargne guère, ne doivent-ils pas d'ailleurs entretenir et irriter leurs ressentiments?

Il est pourtant des *eunuques* qui ont tiré vanité de la fortune que leur avait procurée leur condition. Un des plus fameux *soprano* qui soit jamais monté sur le théâtre, logeant à Milan dans la même auberge et sur le même pallier qu'un officier français, affectait tous les matins,

après avoir essayé quelques roulades, de passer et de repasser devant la porte de son voisin, tout en nettoyant un écrin où étaient rassemblés les diamants qui lui avaient été donnés par les princes et les rois devant lesquels il avait chanté. — Ne nettoyez-vous jamais vos diamants? dit-il un jour en ricanant à cet officier, qui n'avait que la cape et l'épée. — Je n'en ai pas, répond celui-ci. — C'est fâcheux, car rien n'est si amusant que de nettoyer ses diamants quand on n'a rien à faire. Et cependant il faisait briller les siens. Et à quoi donc vous amusez-vous quand vous n'avez rien à faire, vous qui n'avez pas de diamants? — A friser mes moustaches, répond le grenadier.

Farinelli, celui des *eunuques* modernes qui a fait la plus brillante fortune, était plus modeste. Après avoir charmé successivement la tristesse des deux rois les plus tristes peut-être qui aient régné sur le plus triste des pays, sur l'Espagne, Philippe V et Ferdinand VI, élevé au rang de ministre par la faveur de ce dernier, Farinelli usa de sa fortune avec tant de modération qu'il se la fit pardonner. Se vengeant de l'outrage par des bienfaits, et se faisant aimer de ceux-là même qui lui avaient porté le plus d'envie, nul plus que lui ne fut en droit d'adresser à ses agresseurs la réponse judicieuse que Phèdre prête à un *eunuque* dans une fable qui ne nous semble pas déplacée ici :

L'EUNUQUE ET LE GARNEMENT [1].

Un pauvre eunuque avait affaire
A certain garnement qui sans urbanité
Lui reprochait sa nullité;
Nullité qui pourtant n'était pas volontaire.
« A la faire oublier je mets tout mon effort,
En me rendant utile et parfois nécessaire,
Dit l'imberbe. Mais toi, qui m'oses faire un tort
De mon malheur; mais toi, toi, plus cruel encore
Que les cruels qui m'ont si maltraité,
Apprends qu'un malheur mérité
Est le seul qui nous déshonore. »

[1] *Eunuchus ad improbum*, fab. XI, lib. III.

FIN DES CRITIQUES PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

PIÈCES FUGITIVES.

A L'AUTEUR

DES RECHERCHES SUR LES OSSEMENTS FOSSILES

DE QUADRUPÈDES,

En lui envoyant le recueil de mes Fables.

Vous, dont le regard scrutateur,
Des âges perçant le mystère,
Surprend jusqu'au fond de la terre
Tous les secrets du Créateur;

Rival des plus vastes génies,
Vous qui, sous nos yeux étonnés,
De tant d'animaux détrônés
Ressuscitez les dynasties;

Infatigable en vos efforts,
D'Ésope oubliant la maxime,
Jamais de votre esprit sublime
Ne détendez-vous les ressorts[1]?

[1] Voyez Phèdre, *Esopus ludens*, fab. XIV, lib. III.

Consultez parfois le quantième,
Il défend d'opérer toujours.
Dieu, qui fit le monde en six jours,
Se donna relâche au septième.

Voici le roman des héros
Dont vous avez écrit l'histoire.
Lisez, et vos jours de repos
Seront pour moi des jours de gloire.

A M. AUGUSTE REGNAULT,

Qui m'a fait cadeau d'une canne faite avec une branche de palmier rapportée d'Athènes.

Né parmi les débris d'Athènes,
Cher ami, ce noble rameau
N'ombrageait-il pas un tombeau?
C'était celui de Démosthènes.
J'aime à le croire, et je reçoi
Cette branche honorable et chère
Comme un laurier cueilli par toi
Sur le monument de ton père.

Ce 8 septembre 1826.

A MADAME HAUDEBOURT (LESCOT),

Qui a fait le portrait de ma fille.

Vous n'avez pas fait un tableau;
Vous m'offrez dans ce cadre une glace fidèle
Comme la source d'un ruisseau
Où se pencherait Gabrielle,
Où se réfléchirait la fleur
Éclose au printemps sur la rive.
Et cette image fugitive,
Votre art sait la fixer! Qu'il est cher à mon cœur
Cet art qui double ma famille!
Cet art qui, doublant mon bonheur,
L'immortalise avec ma fille!

A. M. H. M.,

En lui envoyant *les Jésuites modernes.*

Le plus innocent se fourvoie.
Ce livre vous le prouvera;
Vous y verrez que Loyola
S'écarta de la bonne voie;
Qu'aujourd'hui, comme au temps jadis,
Les enfants de ce bon apôtre

S'en vont cherchant le paradis
Juste à l'antipode du nôtre.
Je crains fort pour leur avenir
Si, pour convertir cette race,
Dieu ne fait pas intervenir
Quelque miracle de la grâce.
Vive, pour ces miracles-là,
Celle qui dans vos yeux habite!
Un regard suffit pour cela,
Mais c'est un regard d'Hippolyte.

FABLE.

LA GIRAFE ET LE DROMADAIRE.

L'homme, je crois, n'est pas plus grand que nous,
Disait un dromadaire en alongeant la tête;
Et pourtant il nous charge, il nous monte, il nous traite
Comme de francs baudets.

LA GIRAFE.

Et pourquoi, pauvre bête,
Pourquoi pliez-vous les genoux?

FIN.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME

DE

MON PORTE-FEUILLE.

Pages.

PIÈCES FUGITIVES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

CRITIQUES PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES, TOME II.

Page 27, PANTAGRUEL, liv. IV, *au lieu de* XXIX, *lisez* XXXIX.

ASTROLOGIE. *Page* 375, *au lieu de* et tournant au but le visage, *lisez* : et le dos au but du voyage.



